

Diplôme de conservateur des bibliothèques

Mémoire d'étude / janvier 2010

**L'espace paratextuel à la  
Renaissance : Jean Maugin et ses  
contemporains.**

**Elsa Neuville**

Sous la direction de Raphaële Mouren  
Maître de conférence - Enssib



*Je tiens à remercier Raphaële Mouren et Dominique Varry pour m'avoir initiée à l'histoire du livre et à la rigueur qu'impose cette discipline.*

*Les conseils de Michèle Clément m'ont été précieux pour réaliser le travail d'édition de mon corpus d'étude.*

*Je ne remercierai jamais assez Elsa Kammerer et Hélène Cohen pour leurs patientes relectures.*

*Merci à Clément et à mes proches pour leur soutien sans failles.*



**Résumé :**

*Le paratexte à la Renaissance reste un espace textuel peu étudié. À travers l'étude des textes produits dans ce cadre par Jean Maugin et ses contemporains les plus proches, essentiellement traducteurs et auteurs de nouveaux romans de chevalerie, les préoccupations de ce groupe d'auteurs au sens large du terme sont abordés, ainsi que l'usage qu'ils pouvaient faire du paratexte comme lieu de dialogue et de représentation.*

*Descripteurs :*

*France – vie intellectuelle – seizième siècle*

*Livres – 1400-1600*

*Paratexte – Renaissance*

*Roman français – seizième siècle – histoire*

*Maugin, Jean (15..-15.. ; poète)*

**Abstract :**

*Prefaces and preludes during the French Renaissance have not been fully studied yet. Through the poems and letters written by Jean Maugin and his closest contemporaries, mostly translators and authors of new tales of chivalry, are analyzed this group of authors' concerns, as well as the use they had of this textual space, as place of dialogue and representation.*

*Keywords :*

*Sixteenth century text and studies*

*Books and reading – France – History – 16th century*

*Chivalry in literature*

## ***Droits d'auteurs***

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

# Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>11</b>
<b>HISTOIRE ET STATUT D'UN ESPACE TEXTUEL .....</b>	<b>13</b>
LE PARATEXTE DANS L'HISTOIRE DU LIVRE .....	13
<i>Un espace à saisir et à dire .....</i>	<i>13</i>
Questions de définition .....	13
Le paratexte et l'imprimé.....	14
<i>Critères d'étude pour le paratexte, état de la recherche.....</i>	<i>15</i>
LE CORPUS DE CETTE ÉTUDE : PREMIÈRES DONNÉES .....	17
<i>Un corpus artificiel ? .....</i>	<i>17</i>
De nombreux points communs .....	17
Des œuvres d'une certaine qualité d'impression .....	17
<i>Pages de titre et privilège.....</i>	<i>18</i>
Jean Maugin : bribes de biographie .....	18
Sur le financement des œuvres.....	19
<i>Questions de forme .....</i>	<i>19</i>
Répartition des différentes formes.....	19
Le paratexte : un lieu de dialogue normé ? .....	20
UN LIEU DE RENCONTRE.....	21
<i>Un espace topique ? .....</i>	<i>21</i>
Adresse à un puissant .....	22
Épître au lecteur .....	24
<i>Les destinataires dans le corpus étudié.....</i>	<i>25</i>
Des proches de la cour.....	25
L'abbé Maupas.....	26
<i>Auteurs .....</i>	<i>27</i>
Le cas Jean Maugin .....	27
Les textes anonymes.....	27
<i>Postérité .....</i>	<i>28</i>
Disparition du paratexte.....	28
Reprise du paratexte .....	29
Réactualisation du paratexte .....	29
<b>REDÉCOUVRIR QUELQUES ACTEURS DU LIVRE AU XVI<sup>E</sup> SIÈCLE .....</b>	<b>31</b>
LIBRAIRES ET IMPRIMEURS-LIBRAIRES .....	31
<i>Les associés Étienne Groulleau, Jean Longis, Vincent Sertenas : libraires du Palais .....</i>	<i>31</i>
Présentation des différents associés.....	31
Leur statut .....	31
Des libraires à la mode.....	32
Les libraires et la création contemporaine .....	32
Un contexte propice .....	32
Quelques traces de reconnaissance .....	33
<i>Benoît Rigaud .....</i>	<i>34</i>
L'homme et sa production .....	34

Statut.....	34
Œuvres auxquelles il a collaboré dans le corpus .....	35
Production.....	35
Place dans la production à Lyon à la même époque .....	36
Le marché du livre.....	36
Un public intéressé ? .....	36
Contexte pour le paratexte.....	36
<b>LES FRANÇAIS ITALIANISANTS .....</b>	<b>38</b>
<i>Qui sont-ils ?</i> .....	38
Les Français italianisants selon Émile Picot.....	38
Au delà du biographique .....	38
<i>Une amitié italianisante</i> .....	39
Place centrale de la notion d'amitié .....	39
Un espace de représentation .....	39
<i>Un italianisme paradoxal</i> .....	40
Une reconnaissance de l'italien.....	40
... au service de l'affirmation de la supériorité de la langue française.....	42
À l'origine était Rome.....	43
<b>LES AUTEURS ET TRADUCTEURS DE ROMANS DE CHEVALERIE CONTEMPORAINS.....</b>	<b>44</b>
<i>Des auteurs en manque de reconnaissance ?</i> .....	44
Identité .....	44
Écrire des romans, rêve de renommée.....	45
La comparaison comme moyen d'identification commune.....	46
<i>Défense d'un genre</i> .....	47
Questions de définition.....	47
Le roman : source de morale et d'histoire ?.....	47
L'œuvre comme substitut de l'expérience .....	48
Un genre du plaisir.....	50
<i>Images de lecteurs</i> .....	51
Des puissants .....	51
Des femmes .....	52
<b>LE MÉTIER DE TRADUCTEUR.....</b>	<b>54</b>
<b>IMAGES D'UN ART RENAISSANT .....</b>	<b>54</b>
<i>Histoire d'un renouveau</i> .....	54
Des raisons historiques.....	54
Un engouement de la cour .....	55
<i>La Renaissance, siècle d'une extrême sensibilisation aux langues</i> .....	56
<b>ENTRE TRADUCTION ET INVENTION .....</b>	<b>57</b>
<i>Un rapport complexé</i> .....	57
<i>Des doutes plus intimes</i> .....	59
<i>Quelle place pour la traduction dans le processus de création</i> .....	60
<b>LA TRADUCTION COMME PLUS-VALUE .....</b>	<b>61</b>
<i>Le style d'une œuvre</i> .....	61
Chanter un style commun, auquel on voudrait atteindre .....	61
Affirmation qu'on ne peut se départir du sien .....	62
<i>Des ouvriers du langage</i> .....	63
<i>Une conscience aigüe de la langue française : chercher à rendre une œuvre familière</i> .....	64
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>67</b>



<b>SOURCES .....</b>	<b>69</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>79</b>
GÉNÉRALITÉS SUR LE XVI <sup>E</sup> SIÈCLE : .....	79
LE LIVRE AU XVI <sup>E</sup> SIÈCLE : .....	79
LE PARATEXTE AU XVI <sup>E</sup> SIÈCLE : .....	80
LIBRAIRES ET IMPRIMEURS-LIBRAIRES : .....	81
JEAN MAUGIN ET SON « ENTOURAGE » : .....	81
LE ROMAN À LA RENAISSANCE : .....	82
LA PRATIQUE DE TRADUCTEUR : .....	83
OUVRAGES UTILISÉS POUR L'ÉDITION SCIENTIFIQUE : .....	83
<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>85</b>
<b>NOTES SUR LA PRÉSENTE ÉDITION .....</b>	<b>86</b>
<b>INDEX DES NOMS PROPRES .....</b>	<b>181</b>



# Introduction

---

En 1546 paraissait chez Jeanne de Marnef, veuve de Denis Janot, un petit recueil de poèmes intitulé *L'amour de Cupido et de Psyché*<sup>1</sup>. Il était composé d'une suite de poèmes inspirés du mythe de Psyché, et de gravures les illustrant. Pour introduire ce recueil, deux textes d'un auteur peu connu aujourd'hui : Jean Maugin. Si ce dernier n'est pas l'auteur de ces poèmes, il en a assuré l'impression. Dans la perspective de cette impression, il a effectué un travail éditorial important sur les textes d'origine, notamment pour améliorer leur cohérence interne. Ce travail est révélateur d'une haute conscience de la différence entre imprimé et manuscrit, et du travail éditorial que réclame l'impression d'un texte.

Dans le cadre d'une recherche en lettres modernes, nous avons mené une étude sur cette suite de poèmes et ses métamorphoses. Ce travail nous a donné envie de mieux connaître le personnage de Jean Maugin, ce qui imposait de maîtriser davantage le support du livre ancien, seule source connue à l'heure actuelle pour appréhender cet auteur-traducteur. Poursuivre les recherches d'un point de vue histoire du livre s'est donc vite imposé. Cette double origine a influencé le résultat de ces recherches, et leur présentation matérielle, qui se situe à la croisée de ces deux disciplines. Dépasser les barrières disciplinaires nous a permis d'avoir recours à des outils d'analyse divers et de faire davantage parler les textes.

Dans la perspective d'approfondir les quelques recherches menées sur Jean Maugin, le paratexte<sup>2</sup> de ses œuvres s'est imposé comme une source majeure, en tant que seul lieu dans lequel l'auteur se soit un tant soit peu exprimé sur son projet culturel et artistique. Les premières recherches menées sur cette matière textuelle ont permis de faire ressortir sa complexité et l'impossibilité de séparer les textes qui la composent. En effet, Jean Maugin a écrit à la fois des textes pour le paratexte de ses propres œuvres, mais aussi pour celui d'œuvres d'autres auteurs. À l'intérieur même des différentes œuvres, la plupart des textes composant le paratexte se font écho, se répondent, et ne peuvent être séparés sans qu'une partie de leur sens soit perdue. Il est donc apparu nécessaire de prendre en compte à la fois le paratexte d'autres auteurs aux œuvres de Jean Maugin, et de celui de Jean Maugin aux œuvres d'autres auteurs. Le corpus s'est alors enrichi de nombreux textes, orientant davantage cette étude vers une analyse du paratexte comme espace textuel représentatif des milieux de création et des pratiques littéraires d'une époque.

La plupart des textes composant le corpus ainsi obtenu n'avaient jamais été réédités depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, et étaient dispersés entre plusieurs établissements de conservation. En faire une étude approfondie nécessitait donc d'effectuer au préalable un travail d'édition, afin de pouvoir disposer de textes aussi exacts que possible. Ce travail est présenté en annexe. Le corpus final est composé du paratexte de quinze œuvres. Ce travail se veut le plus complet possible, quant aux différents textes étudiés. Néanmoins,

---

<sup>1</sup> L'AMOUR DE CU- // PIDO ET DE PSI- // CHE MERE DE VOLUPTÉ, // prinse des cinq et sixiesme li- // vres de la Metamorphose de Lu // cius Apuleius Philosophe. NOu- // vellement historiée, et exposée // tant en vers Italiens, que Fran- // çois. A PARIS. 1546 De l'Imprimerie de Jeanne de Marnef, vef- // ve de feu Denis Janot, demourant en la // rue Neuve nostre Dame à l'enseigne [saint] // Jean Baptiste. Arsenal [Res. 8-BL-11272].

<sup>2</sup> Les questions de définition de l'espace paratextuel sont abordées en première partie.

il ne peut prétendre à l'exhaustivité et ce pour deux raisons principales. D'une part, Jean Maugin ayant été un auteur peu étudié, voire décrié, il est assez difficile de trouver mention de ses œuvres dans les différents travaux de recherche sur le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. D'autre part, le paratexte reste peu référencé dans les différents catalogues, sauf s'il s'agit de celui d'un auteur particulièrement reconnu, ce qui rend sa recherche délicate. Il était plus aisé de reproduire d'abord les paratextes aux œuvres de Jean Maugin, plus facilement identifiables. Ceux ayant été rédigés pour les œuvres d'autres auteurs ont pu être identifiés, reproduits en annexe et étudiés soit parce qu'ils étaient signalés au hasard d'une note, soit par la bonne fortune des recherches en bibliothèque, qui offre parfois au chercheur le plaisir de trouver, quand il demande un ouvrage qui se trouve être relié avec d'autres, un texte intéressant particulièrement son sujet et jamais signalé jusqu'alors. Si le temps destiné à ce travail l'avait permis, il aurait sans doute été intéressant de consulter toute l'œuvre des auteurs avec lesquels Jean Maugin a collaboré, afin de voir si ce dernier n'aurait pas contribué à d'autres paratextes de leurs œuvres. Le même travail pourrait être réalisé avec toute la production d'Étienne Groulleau qui nous reste aujourd'hui, Jean Maugin ayant particulièrement collaboré avec cet imprimeur. Ces recherches restent encore à faire.

Dans le cadre d'une étude sur le paratexte, les enjeux de réception des textes le composant sont à prendre en compte tout particulièrement. En effet, il s'agit souvent de textes adressés à des destinataires cités précisément, mécènes ou poètes, ce qui donne donc l'impression qu'ils ont été rédigés dans un contexte privé. Or, leurs auteurs savaient parfaitement qu'ils étaient destinés à être imprimés et rendus publics. Si ces textes semblent donc parfois relever du registre de l'intime, ils sont aussi un espace de représentation. Cette particularité du schéma de leur réception implique de toujours tenter d'évaluer le degré de sincérité que l'auteur a pu mettre dans son discours, et de toujours envisager les lecteurs effectifs du texte, en dépassant le simple destinataire nommé.

C'est dans cette perspective qu'a été organisée cette étude : comme le recensement des différentes formes de dialogues et d'idées exprimés dans le paratexte. Il s'agit d'une série d'illustrations de la façon dont cet espace de l'œuvre est utilisé comme lieu d'expression, et de ce que ces échanges permettent d'apprendre sur les cercles de création de la Renaissance<sup>4</sup>.

Le statut du paratexte au XVI<sup>e</sup> siècle reste méconnu, par manque notamment de données générales. Cette étude s'arrêtera donc d'abord sur les quelques recherches qui ont été menées à ce propos. Elle envisagera la manière dont le corpus étudié s'y inscrit. Elle analysera ensuite les informations qu'offre le paratexte dans la connaissance de certains acteurs du livre : imprimeurs-libraires, « français italianisants » et auteurs et traducteurs de romans de chevalerie contemporains. Elle se penchera enfin sur le paratexte comme lieu d'expression et de réflexion des auteurs au sens large sur leur pratique littéraire, à-travers l'exemple des traducteurs. La conclusion permettra de faire un bilan plus précis sur le rôle et l'organisation de l'espace paratextuel dans l'œuvre.

---

<sup>3</sup> Marzia Malinverni a réalisé un inventaire de ses œuvres dans le cadre d'un DEA soutenu à Tours en juillet 2001, malheureusement introuvable aujourd'hui.

<sup>4</sup> Dans le corps même de l'étude, les références aux œuvres reproduites en annexes se feront par une reprise du titre de l'œuvre raccourci, et le signalement du feuillet, afin de pouvoir les retrouver facilement.

# Histoire et statut d'un espace textuel

---

## LE PARATEXTE DANS L'HISTOIRE DU LIVRE

### Un espace à saisir et à dire

#### Questions de définition

Les termes utilisés pour dire les « textes autour du texte » sont nombreux, et tous ne se situent pas dans le même champ sémantique. Tous les termes qui seront étudiés par la suite sont des anachronismes pour le XVI<sup>e</sup> siècle, qui ne rassemble pas encore de manière théorique les différents textes destinés à accompagner une œuvre, et les désigne donc plutôt par leur forme : épître, sonnet, ode... Néanmoins, les tentatives de cadrage et de définition menées à l'époque contemporaine sont un moyen essentiel de compréhension pour un sujet aux contours encore imprécis.

Dans le champ de la critique littéraire contemporaine, l'ouvrage de Gérard Genette, *Seuils*<sup>5</sup>, reste une référence à la fois pour le travail définitionnel qui y est réalisé, et en tant que première étude critique qui prenne les « seuils » d'un ouvrage comme champ d'étude à part entière. Dès son introduction, Gérard Genette précise que l'œuvre littéraire se présente rarement sans un certain nombre d'éléments, verbaux ou non, destinés à l'accompagner<sup>6</sup>. Le statut de ces éléments reste délicat à définir, surtout dans le contexte de l'imprimerie artisanale, où, pour des raisons économiques (permettre d'imprimer sur des feuilles entières des textes qui, pris séparément, n'occuperaient que des fragments de feuilles), la composition des premiers cahiers d'un ouvrage est la dernière étape de son élaboration. Leur contenu peut donc évoluer au cours de l'impression d'un ouvrage, et il est très difficile d'avoir des traces de ces différentes étapes. Les conditions sont différentes pour une réédition, dont le nombre total de feuillets peut être déterminé à l'avance et normalisé entre les différentes parties. Cette particularité de l'imprimerie artisanale est particulièrement importante pour tenter de comprendre le statut que pouvait avoir le paratexte au XVI<sup>e</sup> siècle, car les modalités de son insertion dans un ouvrage ne sont pas les mêmes s'il s'agit d'une première édition ou d'une réédition. De plus, les pages de ces premiers cahiers sont celles qui disparaissent le plus vite sous les assauts du temps.

La critique contemporaine distingue souvent discours éditorial et discours auctorial. Cette différenciation n'est pas évidente à la Renaissance, car le statut d'éditeur au sens

---

<sup>5</sup> Genette, Gérard, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 1987.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p.7, « [...] ce texte se présente rarement à l'état nu, sans le renfort et l'accompagnement d'un certain nombre de productions, elles-mêmes verbales ou non, [...] dont on ne sait pas toujours si l'on doit ou non considérer qu'elles lui appartiennent, mais qui en tout cas l'entourent et le prolongent, précisément pour le *présenter*, au sens habituel de ce verbe, mais aussi en son sens le plus fort : pour le *rendre présent*, pour assurer sa présence au monde, sa « réception » et sa consommation [...] ».

contemporain du terme ne peut être appliqué à cette époque. Peuvent être insérées dans le paratexte des notes de l'imprimeur, le plus souvent pour signaler des erreurs, ou les coquilles qui pourraient rester après l'impression, les justifiant souvent par le manque de temps ou l'absence de correcteurs. Dans le cadre de cette étude, des références à ces notes seront prises en considération car elles permettent d'obtenir des informations sur le contexte de conception d'un ouvrage ; cependant, elles ne sont pas retranscrites dans l'édition du paratexte des différentes œuvres proposée en annexe, au motif qu'elles ne se situent pas dans le même champ d'analyse que les autres textes du paratexte.. La distinction entre les différents destinataires de ces textes fait peut-être davantage sens que celle entre le statut de leurs auteurs pour le XVI<sup>e</sup> siècle. En effet, une des grandes différences relevée se situe entre les textes destinés à des mécènes, les poèmes adressés à d'autres auteurs, et les textes sur l'œuvre en elle-même. Cette étude privilégiera donc cette distinction.

Selon Gérard Genette, les « seuils » peuvent appartenir à l'ordre de l'image. Cette observation paraît d'autant plus pertinente qu'au XVI<sup>e</sup> siècle l'insertion de gravures et de bandeaux en page de titre ou en début de chapitre est fréquente. Cette question ne sera pas étudiée dans le cadre de cette étude, car cela impliquerait de déterminer avec précision l'origine des bois, et de faire un recensement du type d'œuvres dans lesquelles ils sont utilisés, afin de voir si une volonté éditoriale semble présider à leur usage. Tout en reconnaissant que le paratexte peut être aussi bien image que discours, elle se situe donc plutôt du côté de l'étude du second, en tant qu'exposé de la pensée.

## **Le paratexte et l'imprimé**

Le paratexte au sens de textes destinés à accompagner une œuvre n'est pas apparu avec l'imprimé. Néanmoins, Gérard Genette renvoie l'origine d'une préface séparée du texte à son arrivée<sup>7</sup>. Il fait ensuite remonter l'origine du paratexte à l'*incipit* épique (invocation à la Muse et évocation du sujet), puis à l'exorde, dans les catégories de l'éloquence classique. Ces origines sont avant tout celles de la fonction préfacielle du paratexte. D'autres fonctions, comme celle de guider le lecteur dans l'œuvre, trouvent sans doute leur origine dans la création des index et la pratique du commentaire. Ce travail d'accompagnement du texte se poursuit avec l'histoire des index, tables des matières et autres systèmes permettant à un lecteur de trouver une référence dans un livre. Le propos n'est pas ici de développer cette histoire, mais de se demander si la fonction de guide de lecture que peut prendre le paratexte ne serait pas issue de ces préoccupations matérielles de mise en page, en partie résolues par l'imprimerie.

Si le paratexte en tant que tel n'est pas apparu avec le livre imprimé, il est possible que son développement comme texte indépendant du reste de l'œuvre soit lié à des questions économiques, attachées à la technique de l'imprimerie. En effet, comme nous l'avons vu, lors de la conception d'un livre, le ou les premiers cahiers sont imprimés en dernier, car ils portent des textes courts. De plus, si, une fois l'impression terminée, les derniers feuillets restent blancs, les imprimeurs les remplissaient parfois avec d'autres textes qu'ils pouvaient avoir dans leurs ateliers<sup>8</sup>. Cette pratique est révélatrice d'une

---

<sup>7</sup> *Ibid*, p. 152, « Comme tous les autres éléments du paratexte, la préface séparée du texte par les moyens de présentation que nous connaissons aujourd'hui, [...] est une pratique liée à l'existence du livre, c'est-à-dire du texte imprimé. L'ère des manuscrits se caractérise, ici encore, par une économie de moyens facilement compréhensible. ».

<sup>8</sup> « Leur ambition est de couvrir d'encre tous les cahiers qu'ils impriment, y compris le dernier. Ils savent bien qu'il leur serait très difficile de vendre un livre finissant sur quelques pages blanches, et ils ne sont guère regardants sur l'origine des textes qu'ils utilisent pour meubler ces dernières. », Gérard Defaux, « Trois cas d'écrivains éditeurs

conception du livre imprimé loin de celle de l'époque contemporaine. En effet, les livres n'étant pas vendus reliés, la conscience de la cohérence interne d'un ouvrage telle qu'elle peut être ressentie aujourd'hui n'existait pas. Il était d'ailleurs fréquent que des ouvrages n'ayant rien à voir entre eux soient reliés ensemble par leur propriétaire. Cette pratique, qui se retrouve dès le Moyen Âge pour ne pas gaspiller le parchemin, était sans doute liée au prix que représentait le papier dans la fabrication d'un livre<sup>9</sup>. Ces questions économiques ont pu être à l'origine de l'amplification de la longueur du paratexte.

Un exemple révélateur de cette pratique sont les plaintes de Clément Marot à ce sujet, qui indiquent qu'elle était fréquente, même dans le cas d'éditions d'auteurs reconnus, attachés à contrôler le contenu de leurs œuvres. Ainsi commence l'épître qui figure en tête de son *Adolescence* :

« Je ne sçay (mes treschers Freres, qui m'a plus incite à mettre ces miennes petites jeunesses en lumiere, ou voz continuelles prieres ou desplaisir que jay eu den ouyr crier et publier par les rues une grande partit toute incorrecte mal imprimee, et plus au prouffit du Libraire, qua l'honneur de Lauteur. »<sup>10</sup>

Le corpus étudié dans cette étude comprend certains textes qui permettent d'étayer cet exemple, et seront présentés par la suite.

L'histoire du paratexte est donc liée à celle de l'œuvre écrite. Il importe également, pour comprendre son statut, de prendre en compte les études qui lui ont déjà été consacrées.

## Critères d'étude pour le paratexte, état de la recherche

Si plusieurs études ont été réalisées sur le paratexte, notamment dans le cadre de recherches contemporaines en narratologie, aucune somme n'a encore été consacrée au paratexte à la Renaissance<sup>11</sup>. L'importance de l'étude de la matière textuelle qu'il représente, et la nécessité de dépasser l'idée qu'il ne s'agirait que de *topos*, sont souvent soulignées dans les articles qui ont été consacrés au sujet<sup>12</sup>.

dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle : Marot, Rabelais, Dolet », dans François Bessire (dir.), *L'écrivain éditeur : du Moyen Âge à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Travaux de littérature*, Genève, Droz, 2001, p.

<sup>9</sup> « [...] du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle le prix d'achat d'un papier de bonne qualité est supérieur au prix de l'impression proprement dite ; qu'on ne s'étonne donc pas de constater qu'aux époques de déflation ou même de stabilité, on ait le plus souvent recours à du papier de mauvaise qualité – ce qui permet d'abaisser considérablement le prix de revient du livre », Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 172.

<sup>10</sup> LADOLE // science Clementine. // AULTREMENT. // LES ŒUVRES DE // Clement Marot valet de // chmabre du Roy // Faictes en son // adolescence (...), [s.n.], 1537, [http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k70869k], consulté en ligne le 26/10/09.

<sup>11</sup> Un colloque a eu lieu les 18 et 19 novembre 2005 sur l'acte éditorial à la Renaissance, pendant lequel il a été question de paratexte. Les actes n'ont pas été publiés à ce jour.

<sup>12</sup> Ainsi, Jean Balsamo d'écrire « Par leur abondance même, tous ces « hors-textes » généralement méprisés par l'histoire littéraire, méritent d'être étudiés car ils situent l'œuvre proprement dite dans le milieu favorable qui lui donne naissance et justifient les raisons de choix toujours complexes. », Jean Balsamo, « Les traducteurs français d'ouvrages italiens et leurs mécènes (1574-1589), dans Pierre Aquilon, Henri-Jean Martin (dir.), *Le livre dans l'Europe de la Renaissance : actes du XXVIII<sup>e</sup> Colloque international d'Études humanistes de Tours*, Promodis-Cercle de la Librairie, Paris, 1988, p. 122. Isabelle Diu souligne également que « [...] les éléments qui composent les pages de titres, préfaces, avertissements et autres postfaces, loin d'être indifférents, sont présents pour donner à lire, dans une rhétorique qui n'est pas seulement celle du discours, des attentions *assumées*, pour nouer des rapports *voulus*. Ces éléments, parfois épars, souvent négligés aussitôt que qualifiés de *topos*, sont pourtant chargés d'une œuvre de clarification, proclamation ou construction active et assumée. »<sup>12</sup>, Isabelle Diu, « Enjeux de pouvoir dans la République des lettres : préfaces et dédicaces d'Érasme pour ses éditions et traductions d'œuvres classiques et patristiques », dans *Le pouvoir des livres à la Renaissance : actes de la journée d'étude organisée par l'École*

Le nombre et la forme des textes rédigés à la Renaissance pour accompagner l'œuvre sont tels qu'en établir une typologie exhaustive semble un effort vain, d'autant plus pour une époque où la formalisation de leur statut n'était pas encore réalisée. Néanmoins, il est possible de faire ressortir trois grands types de textes, à l'intérieur desquels peuvent être élaborées des sous-catégories : les textes destinés à obtenir une forme de mécénat, les adresses au lecteur et les textes s'inscrivant dans le champ des échanges littéraires.

Rares sont les études qui s'attachent à une seule de ces catégories en particulier. Bien souvent, les critères de recherche choisis sont davantage des critères de datation, d'auteurs ou de sujet. Ainsi, lorsque le paratexte est étudié comme un lieu de réflexion sur les pratiques littéraires d'une époque (comme le fait Jean-Claude Arnould avec Jean Martin<sup>13</sup>, en étudiant ce qu'il dit de sa pratique de traducteur), la forme du paratexte importe guère, mais son contenu beaucoup. Ce type d'étude prend en considération le paratexte comme lieu d'expression privilégié pour un auteur, et permet de mettre en lumière son point de vue, afin de le situer dans son époque. Au contraire, quand le paratexte est étudié comme un lieu révélateur des échanges entre personnes de différents statuts (comme Jean Balsamo avec les traducteurs français d'ouvrages italiens et leurs mécènes<sup>14</sup>), la forme du paratexte est particulièrement signifiante, notamment celle des différentes lignes de dédicaces, ou celle des signatures. Les textes entourant le texte sont donc riches de très nombreuses informations, et peuvent être étudiés par différents biais, chacun dictant la méthode de recherche à adopter.

La question des dédicataires revient de manière récurrente dans toutes ces études. Il en ressort d'abord la fonction essentielle de la dédicace dans les échanges littéraires au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. Elle est toujours vue comme un geste fort, dont la portée ne peut être saisie qu'en étudiant la part que le dédicataire peut avoir dans la production d'une œuvre. Une dédicace peut avoir plusieurs objectifs : rechercher un patronage à venir (ce qui implique de voir parfois les enjeux cachés d'une dédicace aux lecteurs par exemple), remercier, se faire connaître, confirmer un rapport ancien de clientélisme. Le contexte d'écriture de cette dédicace doit également être étudié, afin de savoir s'il s'agit ou non d'une commande. Cette étude doit également permettre de voir de quel milieu viennent l'auteur de la dédicace et le dédicataire, ce qui permet parfois d'en apprendre un peu plus sur le public des œuvres, et sur le mécénat qui pouvait en découler. De plus, ne doit pas être oublié la prise en compte de l'importance que peut avoir le dédicataire dans le choix de l'œuvre traduite ou originale. À ce propos, une question reste parfois en suspens : l'œuvre est-elle choisie pour le dédicataire, ou le dédicataire est-il choisi en fonction de l'œuvre ?

D'autres conclusions peuvent être tirées de ces études sur le paratexte, qui imposent d'avoir une vision plus large de la dédicace, afin de la voir comme un moyen de faire passer des idées, comme un véritable lieu d'expression. La prise en compte des rééditions, et une étude un tant soit peu chiffrée, sont également essentielles, pour prendre la mesure de ces textes pour lesquels peu de chiffres sont disponibles. Enfin,

---

*nationale des chartes et le Centre de recherche sur l'Espagne des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (Paris, 15 mai 1997)*, éd. Dominique de Courcelles, Paris, Ecole des chartes, 1998, p. 65.

<sup>13</sup>Jean-Claude Arnould, « Jean Martin dans ses préfaces : un traducteur à la Renaissance », dans Charles Brucker (éd.), *Traduction et adaptation en France : actes du colloque organisé par l'Université de Nancy II 23-25 mars 1995*, Paris, Champion, 1997, p. 335-345

<sup>14</sup>Jean Balsamo, article cité, p. 122-132.

<sup>15</sup>Jean Balsamo, *ibid.*, p.123.



pour les études littéraires, le paratexte peut être considéré comme le lieu où l'on peut voir se dessiner une typologie des œuvres<sup>16</sup>.

## LE CORPUS DE CETTE ÉTUDE : PREMIÈRES DONNÉES

### Un corpus artificiel ?

#### De nombreux points communs

Le propos n'est pas ici d'étudier chaque type d'œuvre, mais de voir comment, derrière le dénominateur commun qu'est Jean Maugin, les quinze œuvres de ce corpus ont finalement de nombreux points communs. Ces points de parenté ne permettent pas pour autant d'affirmer que Jean Maugin avait une véritable « politique auctoriale », mais trouvent certainement davantage leur origine dans le contexte de création dans lequel il évoluait.

L'élément de parenté le plus marquant au sein de ce corpus est le grand nombre de romans qui s'y trouvent<sup>17</sup> : les différentes traductions de romans italiens et espagnols récents : *Amadis de Gaule*, *Palmerin d'Olive*, *Primaléon de Grèce* ; des créations contemporaines, deux de la plume de Maugin : *Le Nouveau Tristan* et *Melicello*, et une anonyme : *Gérard d'Euphrate*. Près de la moitié du corpus étudié se trouve donc dans cette catégorie. Il est possible que cette particularité soit le résultat de l'attrait qu'éprouve Jean Maugin pour ce genre narratif. Les deux seules œuvres entièrement rédigées de sa plume sont dans cette catégorie, et plusieurs des textes qu'il nous reste de lui en paratexte vantent les mérites du roman, comme nous le verrons par la suite.

Plusieurs œuvres ont également pour point commun d'être des traductions de l'espagnol ou de l'italien, deux langues dont Jean Maugin était sans doute familier : *Amadis de Gaule*, *Palmerin d'Olive*, *Primaléon de Grèce*, les *Discours* de Machiavel.

De cette énumération ressort également le très grand nombre de textes contemporains de ce corpus. Tous ceux cités dans ce paragraphe sont des premières éditions, en français au moins. La plupart des romans sont des nouveaux romans, écrits ou traduits par des auteurs contemporains.

#### Des œuvres d'une certaine qualité d'impression

La plupart des œuvres de ce roman ne sont pas des chefs-d'œuvre de l'imprimerie artisanale, mais il est visible qu'un souci de qualité, notamment du point de vue des illustrations et de la mise en page, a présidé à leur conception. Les plus représentatives d'entre elles sont *L'amour de Cupido et de Psyché* et *Les figures de l'Apocalypse*. Le premier est une redécouverte d'un texte antique, sans pour autant en constituer une traduction<sup>18</sup>. Les huitains qui le composent constituent néanmoins la

<sup>16</sup> Marzia Malinverni, « Le *Melicello* de Jean Maugin : une 'véritable histoire' ou le fruit d'un 'invention' ? Le cas d'un roman sentimental au XVI<sup>e</sup> siècle », dans Michèle Clément et Pascale Mounier (dir.), *Le roman français au XVI<sup>e</sup> siècle : ou le renouveau d'un genre dans le contexte européen*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2005, p. 218.

<sup>17</sup> Nous ne reviendrons pas ici sur les questions de définition du genre romanesque à la Renaissance. Toutes les œuvres qui peuvent être considérées comme romans dans cette étude sont signalées par Pascale Mounier dans *Le roman humaniste : un genre novateur français 1532-1564*, Paris, Champion, 2007.

<sup>18</sup> Elsa Neuville, *Claude Chappuy, Antoine Héroët et Mellin de Saint-Gelais : L'amour de Cupido et Psyché à la cour de François I<sup>er</sup>*, mémoire de Master 1 sous la direction d'Elsa Kammerer, Université Lille III, 2008.

première version française de ce mythe, et ont été insérés dans la traduction de *L'Âne d'or* réalisée par Jean Louveau en 1553<sup>19</sup>. *Les figures de l'Apocalypse* sont un recueil accompagné de gravures, réécriture versifiée d'un texte fondateur. Ces deux livres ont donc à la fois une visée didactique et esthétique. Leur mise en page est très soignée : en tenant le livre ouvert, la page de droite contient une gravure sur cuivre, avec, pour *L'amour de Cupido et de Psyche*, le texte d'origine en italien, et la page de gauche le texte en français.

Plusieurs tableaux en annexe récapitulent œuvre par œuvre les différentes éditions, leur commanditaire et le paratexte qu'elles contiennent. Ces données peuvent être complétées par l'étude des formes que prennent les différents textes constituant le paratexte.

## Pages de titre et privilège

### Jean Maugin : bribes de biographie

La vie de Jean Maugin est particulièrement méconnue, et le seul élément chronologique dont on dispose est une date donnée par du Verdier dans *Les bibliothèques de La Croix du Maine et du Verdier*<sup>20</sup> : « il florissait en l'an 1566 ». Les principales sources sont donc les œuvres elles-mêmes. Il est évident que de telles sources demandent à être maniées avec beaucoup de précaution, car il est souvent difficile de faire la part des choses dans ce qui y est dit entre ce qui relève de la créativité littéraire, et ce qui est avoué sincère de l'auteur. À cet égard, les informations données par les pages de titre sont peut-être les plus fiables<sup>21</sup>. En prenant uniquement en considération les premières éditions, pour lesquelles il est possible que les interventions signées du nom ou du pseudonyme de Jean Maugin aient été réalisées de son vivant, les dates auxquelles il a pu être actif se précisent. Les premières éditions des quinze œuvres de ce corpus s'échelonnent de 1546 à 1556. Il n'est donc possible pour l'instant que d'affirmer que Jean Maugin fut actif entre ces dates, qui correspondent à la toute fin du règne de François I<sup>er</sup>, et à celui d'Henri II. Elles entrent en contradiction avec ce que signale du Verdier, d'autant plus que nos recherches montrent qu'un blanc de presque dix ans sépare cette période d'activité de celle de la réédition du *Nouveau Tristan* chez Gabriel Buon en 1567, et de toute réédition postérieure d'une œuvre à laquelle Jean Maugin aurait collaboré. Il est étonnant que la collaboration entre Jean Maugin et Étienne Groulleau s'arrête brutalement alors que les ouvrages auxquels Jean Maugin a collaboré semblent avoir presque toujours connu un certain succès en librairie.

La reconnaissance du statut d'auteur, avec source de rémunération à la clef, s'élabore à la Renaissance, et il paraît peu probable que Jean Maugin ait pu vivre uniquement de sa plume, d'autres auteurs plus reconnus que lui ne le pouvant pas<sup>22</sup>. La

---

<sup>19</sup> LUC // APULEE DE LASNE // DORE, CONTENANT // ONZE LIVRES, // Traduit en François par Jean Louveau // d'Orleans, et mis par Chapitres et som- // maires, avec une table en fin. // Plus y a sus les 4. 5. 6. Livres traitans de // l'amour de Cupido & de Psyches, XXII // huictains, mis en leur lieu, traduiz sus // d'autres qui ont esté trouvez taillé en cui- // vre en langur Italicque. // A LYON // Par Jean Temporal // 1553. // Avec Privilege du Roy. [<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb372852750/description>], consulté le 17/11/2009.

<sup>20</sup> La Croix Du Maine, *Les Bibliothèques françaises de La Croix Du Maine et de Du Verdier [...] Nouvelle édition [...] augmentée d'un Discours sur le progrès des lettres en France, et des remarques historiques, critiques et littéraires de M. de La Monnoye*, Paris, Saillant et Nyon, 1772–1773, t. 1 p. 543.

<sup>21</sup> Il est bien évident que les informations données par les pages de titre doivent également être analysées avec beaucoup de précaution. Ainsi, dans le corpus étudié, certains exemplaires des *Figures de l'Apocalypse* de 1552 sont datés en page de titre de 1551, et au colophon de 1552.

<sup>22</sup> Annie Charon-Parent, *Les métiers du livre à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle (1535-1560)*, Genève, Droz, 1974., p. 97-120.

collaboration active de ce dernier avec Étienne Groulleau peut laisser penser qu'il avait une place plus importante encore dans l'atelier d'imprimerie, peut-être comme correcteur ou comme collaborateur pour certaines éditions spécialisées, pratique courante à l'époque<sup>23</sup>. Néanmoins, aucune source ne permet pour l'instant de vérifier cette hypothèse.

## Sur le financement des œuvres

Les pages de titre et les privilèges permettent également de tirer des informations sur le financement des différentes œuvres. En effet, à la Renaissance, les capitaux destinés à la réalisation d'un ouvrage peuvent se partager entre imprimeurs (très rare), libraires, imprimeurs-libraires et auteurs. Sur les quinze premières éditions du corpus, huit portent les noms de Jeanne de Marnef ou d'Étienne Groulleau, son deuxième mari après Denis Janot, quatre celui de Jean Longis et une celui de Vincent Sertenas, qui sont deux collaborateurs fréquents d'Étienne Groulleau. À propos de ces derniers, les indications qui peuvent être trouvées sur la page de titre d'un exemplaire ne sont pas toujours révélatrices de son financement. Ainsi, les *Discours de l'estat de paix...* de Machiavel comportent en page de titre la mention, pour le premier « par Estienne Groulleau », et pour les deux suivants « Par Jean Longis » et « Pour Jean Longis ». Cela ne signifie pas qu'Étienne Groulleau a apporté le capital pour le premier, et Jean Longis pour les deux suivants, car, dans de pareils cas de collaboration, les collaborateurs s'entendaient sur le nombre d'exemplaires qui porteraient leur nom avant l'impression, en fonction de leur investissement. Le nom trouvé sur les exemplaires consultés ne permet donc de conclure à la collaboration, et non pas à la participation financière exacte de chacun d'entre eux. Près de 90% des premières éditions de ces textes sont donc dues au trio Jeanne de Marnef/Étienne Groulleau, Vincent Sertenas et Jean Longis<sup>24</sup>, ce qui implique que Jean Maugin leur était fidèle.

S'il est toujours délicat de mesurer ce type de données, le nombre de rééditions de certains ouvrages est le reflet d'un certain succès. Sur les treize œuvres éditées par Étienne Groulleau ou un de ses collaborateurs, cinq ont été rééditées par eux-mêmes, avec une moyenne de 5,4 années entre chaque réédition. Sur les quinze ouvrages du corpus, dix ont été réédités au moins une fois au courant du XVI<sup>e</sup> siècle, et huit trois fois et plus. Sur les six ouvrages réédités après 1556, aucun ne l'a été par Étienne Groulleau. Par contre, Benoît Rigaud joue un rôle important dans ces rééditions tardives, qui sera étudié par la suite.

## Questions de forme

### Répartition des différentes formes

Le nombre de textes intégrés à cette étude est de cinquante-huit. Sur ces cinquante-huit textes, dix-neuf sont en prose, ce qui donne une répartition d'environ un tiers de textes en prose, et deux tiers en vers. Cette domination de formes versifiées n'est pas particulièrement étonnante, étant donné qu'il s'agit généralement de formes courtes, au service d'un discours se voulant clair et incisif. Dans les trente-neuf textes versifiés, les formes brèves sont privilégiées, puisque dix-neuf sont des formes courtes (du quatrain

<sup>23</sup> À ce sujet, voir Lucien Febvre et Henri Jean-Martin, *op. cit.*, p. 233.

<sup>24</sup> Seules deux éditions ne sont pas d'eux : une a été réalisée chez la veuve Maurice de la Porte, et une chez Guillaume Rouillé.

au douzain), onze sont des sonnets clairement identifiés (nommés ou marqués par des retraits de vers), quatre sont des odes (dont une « odelette »), et cinq sont des formes longues de genres différents. Ces chiffres montrent donc que le paratexte était sans doute considéré comme le lieu privilégié d'un discours bref et efficace.

Nombre de ces textes courts sont adressés à d'autres auteurs. L'espace paratextuel devient alors celui d'un dialogue, au sens de discours partagé entre plusieurs interlocuteurs, ou d'un jeu entre les auteurs qui s'y expriment<sup>25</sup>. Si, comme rappelé précédemment, le paratexte était parfois le lieu où s'exprimaient querelles et débats, les textes de ce corpus, lorsqu'ils sont adressés à d'autres auteurs, ne vont que dans le sens de l'éloge et du plaisir commun. Il est délicat d'évaluer si les textes d'autres auteurs vantant l'œuvre d'un de leurs pairs, qu'on trouve souvent dans le paratexte au XVI<sup>e</sup> siècle, sont des commandes de l'éditeur de l'œuvre, ou relèvent de l'initiative de chacun des auteurs. En tout cas, dans le corpus étudié, les principaux auteurs reviennent d'une œuvre à l'autre : deux contributions de Claude Gruget, six de François de Vernassal, deux de Des Essars, et quatre de Jean-Pierre de Mesmes. Ces auteurs appartiennent presque tous à des cercles de création communs : les « Français italianisants »<sup>26</sup>, les auteurs de romans de chevalerie contemporains, voire, selon Enea Balmas, le cercle des amis de Jodelle<sup>27</sup>.

Ces collaborations peuvent amener à plusieurs types de conclusions. Le commentaire de l'œuvre d'un autre peut être un moyen de lui apporter une forme de reconnaissance en tant qu'auteur, en espérant bien que cette reconnaissance viendra ensuite pour celui qui écrit. Il est également possible de penser que des lettrés illustres, après avoir eu à lire le manuscrit d'un écrivain moins reconnu, lui écrivaient une lettre ou un texte en vers, que ce dernier conservait alors en vue d'une éventuelle publication<sup>28</sup>. Si, par contre, ces textes étaient commandés par les éditeurs des œuvres, ils choisissaient peut-être souvent les mêmes auteurs, dans l'idée de créer un espace et des repères dans lesquels les lecteurs se retrouvent.

## **Le paratexte : un lieu de dialogue normé ?**

Le paratexte peut donc être considéré comme un espace de dialogue, au sens de composition dans laquelle plusieurs voix alternent. L'agencement des différentes pièces composant celui de *L'histoire de Primaléon de Grèce* est particulièrement révélateur à ce sujet. Il commence par six textes de François de Vernassal, traducteur de l'ouvrage, puis se poursuit avec quatre textes d'autres auteurs. Une forme de gradation se retrouve donc déjà dans cet agencement général : s'exprime d'abord celui ayant le plus de responsabilité vis à vis l'ouvrage, puis les autres auteurs. À l'intérieur même des six textes de la plume de François de Vernassal se dessine un ordre hiérarchique en fonction de leurs dédicataires : un sonnet au Roy, deux huitains aux lecteurs des nations ayant inspiré le récit de Primaléon (Espagne et Italie), une épître à François de Lorraine, duc de Guise, un sonnet à son père et un sonnet au lecteur. Ces différents textes sont des remerciements de la part de l'auteur, insérés dans l'œuvre selon une gradation politique

---

<sup>25</sup> « les éléments qui composent les pages de titre, préfaces, avertissements et autres postfaces, loin d'être indifférents, sont présents pour donner à lire, dans une rhétorique qui n'est pas seulement celle du discours, des intentions *assumées*, pour nouer des rapports *voulus*. », Isabelle Diu, article cité, p. 65.

<sup>26</sup> Émile Picot

<sup>27</sup> Enea Balmas, *Un poeta francese del Rinascimento francese : Etienne Jodelle, la sua vita, il suo tempo*, Firenze, Olschki, 1962.

<sup>28</sup> « On fait d'abord circuler son manuscrit, on sollicite les critiques, on essaye, bien sûr, de s'attirer la bienveillance de ses amis et la protection des doctes, et parfois un lettré déjà illustre répond par une lettre ou une pièce de vers qu'on conserve pieusement pour la placer en tête d'une éventuelle publication », Henri-Jean Martin, *Histoire de l'édition française, op. cit.*, chap. III, p. 547.

entre les destinataires physiques : le Roy en premier, puis François de Lorraine, puis le père du traducteur. À la suite de ces six textes, quatre auteurs se succèdent pour vanter les mérites de l'œuvre et de son traducteur. L'ordre d'insertion de ces quatre textes se fait également selon le statut de leurs auteurs, comme le montre le titre de chacune de leurs pièces :

- « Le Seigneur des Essars N. de Herbe- // ray commissaire ordinaire en l'artillerie du Roy, sur // la traduction des livres de Primaléon de Grece // par François de Vernassal Quercinois. »
- « R.R. Seigneur de la Guilliotiere du bas Poi- // tou, valet de chambre ordinaire du Roy // à François de Vernassal. »
- « Jan Maugin, dit l'Angevin, fidele amy // de Vernassal, au lecteur. »
- « Ode de J.P.D.M. à Vernassal. »

Les auteurs qui ont une fonction à la cour s'expriment selon l'ordre d'importance de cette fonction, puis viennent les familiers, le « fidele amy », puis Jean-Pierre de Mesmes. Cet ordre se retrouve de manière générale dans toutes les œuvres du paratexte : d'abord les textes adressés aux mécènes, puis aux lecteurs (qui viennent en premier s'il n'y a pas de mécène), puis les textes des autres auteurs.

Le plaisir de la création littéraire est aussi présent dans ces pages, car les formes choisies par les auteurs, notamment François de Vernassal, Jean Maugin et Jean-Pierre de Mesmes, sont des formes qu'ils reprennent à plusieurs reprises dans les différents paratextes de ce corpus. La répartition est de six sonnets sur quatorze pour Jean Maugin, deux odes sur quatre pour Jean-Pierre de Mesmes, et trois huitains sur six pour François de Vernassal. Ces observations peuvent laisser supposer que ces formes étaient une sorte de marque de reconnaissance ou de signature pour ces auteurs.

Une relation entre la forme du texte et le statut de son destinataire peut également être mise en évidence. En effet, il est possible de noter qu'à part une exception, les plus longs textes en prose sont tous destinés à des mécènes. Dans les textes en vers, seuls huit sont adressés à des mécènes, dont un « Au Prince » et un « Au Roy », dédicace peut-être plutôt du côté de la rhétorique, que réelles recherches de mécénat. Il apparaît donc que le texte long appartiendrait plutôt au registre plus codifié de la dédicace ou du mécénat, destiné à flatter les puissants, tandis que la forme versifiée resterait le domaine de prédilection du dialogue entre poètes.

## UN LIEU DE RENCONTRE

### Un espace topique ?

Dans les études sur le livre au XVI<sup>e</sup> siècle, l'espace paratextuel est souvent désigné comme un lieu topique, dont le contenu peut être rapidement résumé<sup>29</sup>. Si cet aspect est indéniable, y réduire le paratexte signifie nier une part importante de son contenu, lié au

<sup>29</sup> À cet égard, la réflexion de Roger Laufer dans sa contribution, « L'espace visuel du livre ancien », à MARTIN, Henri-Jean et CHARTIER, Roger (dir.), *Histoire de l'édition française, Tome I, Le livre conquérant : du Moyen Âge au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Promodis, 1982 est révélatrice : « Le marchand s'adresse au pouvoir par le privilège, au public par son adresse et sa marque, au lecteur en tant qu'acheteur par son avis. L'auteur offre sa dédicace à son protecteur. Les amis de l'auteur vantent le mérite de son ouvrage. Dedicace et éloge confèrent au livre un label public de garantie. », p. 481.

contexte d'écriture. L'étude de ces *topoi* doit permettre de cerner davantage les particularités inhérentes aux différents paratextes étudiés.

Cette étude pose néanmoins un problème : l'absence de somme générale sur la question fait que de nombreuses interprétations ne peuvent reposer que sur des hypothèses. De plus, si cette étude s'efforce de fournir des données chiffrées, elles ne peuvent être comparées à aucunes données plus générales, ce qui empêche d'évaluer leur représentativité.

La part normée du discours contenue dans le paratexte dépend des différentes visées qu'il peut avoir : appel au mécénat, argument commercial auprès des lecteurs et/ou *captatio benevolentia*, réponse ou inscription dans un débat de l'époque, message délivré à ses pairs. Cette courte typologie ne se veut en aucun cas une étude poussée et exhaustive de ces questions, mais plutôt un bilan rapide permettant d'anticiper les analyses plus précises qui seront faites par la suite.

### **Adresse à un puissant**

Le terme « mécénat » ne peut être le seul employé pour désigner les textes adressés à des puissants. En effet, ces textes peuvent certes être une réponse à une commande, mais aussi une dédicace à un puissant sans commande préalable, dans l'espoir qu'un mécénat s'en suive. D'après Roger Chartier, il semble que cette forme de dédicace ait été la plus présente car, bien souvent, dans le cadre de contrats entre auteurs et libraires ou imprimeurs-libraires, l'auteur ne se voit pas toujours attribuer une somme d'argent, mais plusieurs exemplaires de l'œuvre imprimée, afin de pouvoir l'offrir à des puissants<sup>30</sup>. Ils peuvent également être une forme de remerciement pour un service rendu précédemment, remerciement bien sûr non dénué d'intérêt, puisque l'espoir d'une nouvelle aide y est bien souvent sous-entendu. L'étude de ces textes doit donc s'accompagner d'une analyse très fine de leur contenu, afin d'y déceler ces rapports subtils. Dans le corpus étudié, plusieurs textes sont des recherches de mécénat, comme le montre la fin de l'épître à « Madame Magdalaine de Mailly » :

« Ce que vous comprendrez mieulx que moy, lisant ces cinq premiers livres : lesquelz je vous supplie (ma Dame) avoir pour agreables, si non en la faveur de celuy qui les vous presente, a tout le moins pour l'excellence de leur premier authour : lequel j'ay traicté le plus religieusement qu'il m'a esté possible, sans mesloigner de luy que le moins que j'ay peu. Ce que j'observeray mieulx (dieu aydant) en poursuivant le reste, comme j'ay deliberé de faire si je voy que preniez quelque plaisir à la lecture de ces premiers, lesquelz il vous plaira recevoir d'aussy bon visage, que de bon cueur je les vous presente. »<sup>31</sup>

Les deux dernières phrases de cet épître montrent bien que Jean Maugin espère, par cette dédicace, établir une relation avec Magdalaine de Mailly en lui proposant un texte susceptible de lui plaire, pour recevoir ensuite la commande des autres livres dont il signale judicieusement l'existence à la fin de son épître. Sans avoir effectué une commande, cette dernière a donc pu avoir, à son insu, un rôle important dans le choix du texte traduit, fait dans le but de lui plaire. Cette supposition est d'autant plus probable que cet ouvrage ne correspond pas à la majorité des textes auxquels Jean Maugin collabore, en tant qu'auteur principal ou non.

---

<sup>30</sup> Roger Chartier, *Culture écrite et société : l'ordre des livres : XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 91.

<sup>31</sup> [a<sup>4</sup> r<sup>o</sup>]

Jean Balsamo distingue trois étapes indissociables dans ces textes : hommage paradoxal<sup>32</sup> (le dédicataire doit accepter comme présent l'œuvre d'un auteur qui la déprécie), éloge du protecteur et de sa vertu, et référence explicite au mécénat<sup>33</sup>. La façon dont est défini l'hommage paradoxal ne peut pas toujours être appliqué aux textes de ce corpus. En effet, si la dédicace à l'abbé Maupas contient une formule rhétorique de ce type :

« qu'ay douté long et long temps, si j'oserois redoubler à vous faire present du fruit perceu de la mienne humble et basse, indigne de vostre grandeur. »<sup>34</sup>

les auteurs semblent le plus souvent assez sûrs de la valeur de leur œuvre, et vantent plutôt les mérites de leur protecteur effectif. Ainsi, dans son épître dédicatoire à l'abbé Maupas, du *Nouveau Tristan* de 1554, Jean Maugin prend le contre-pied de cette pratique :

« Je sçay combien la Modestie et Vergoigne sont louables : mais mettre en leur rang une simplicité et defiance de soy, cela m'à semblé tant ridicule et moquable, que n'ay voulu, ne peu en abuser : ores qu'entre aucuns il soit tenu pour opinion et coutume. A ceste cause, et au rebours d'eux, ay eu tousjours intention et desir : mesmement des l'heure, que fistes celle humanité et grace, de me tirer d'une captivité et prison, à la liberté et franchise de vostre service, vous faire paroistre et donner chose de ma plume, qui vous aportast tel plaisir, qu'eusse bonne occasion de m'en contenter [...] »<sup>35</sup>

L'œuvre est ici présentée avant tout comme rédigée pour le plaisir de ce lecteur privilégié, et Jean Maugin n'entend pas en diminuer les mérites. Les autres étapes proposées par Jean Balsamo se retrouvent, elles, dans tous les textes du corpus.

Quand ils adressent une de leurs œuvres à un puissant, les auteurs jouent avec ces codes et les détournent pour les adapter à leur œuvre en particulier. L'exemple de la dédicace de Nicolas Des Essars au Connétable de Montmorancy est assez révélatrice de ces pratiques. En effet, ce dernier y file la métaphore de l'œuvre comme prise de guerre, en jouant sur l'origine espagnole de son personnage principal. Le Connétable y est donc flatté comme s'il était lui aussi un personnage de ce petit récit enchâssé :

« Or ne sçay-je autre que vous, qui pour estre Connestable de France, portez par tout telles armes. Au moyen dequoy, apres avoir prins fidelité de luy pour se rendre prisonnier entre voz mains, je le vous envoye et fais present, sans en esperer autre rançon que vostre bonne grace, avecques laquelle je me tiendray plus contant que si j'avois l'entiere seigneurie de Magadan. »<sup>36</sup>

Ce jeu littéraire continue afin de solliciter un mécénat de manière élégante :

« Parquoy je luy ay conseillé se retirer du tout sous vostre protection, estant vostre comme il est. J'ay encores aux Essars un sien filz, nommé don Florizel de Niquée, je le vous norris pour vous en faire present ainsi que du pere, si l'avez agreable. »<sup>37</sup>

<sup>32</sup> « Le dédicataire d'abord, doit accepter l'hommage paradoxal d'un écrivain qui déprécie son écriture et qui prétend lui offrir une offre inutile », Jean Balsamo, article cité, p. 124.

<sup>33</sup> Jean Balsamo, *ibid.*

<sup>34</sup> [a<sup>2</sup> v°]

<sup>35</sup> [Fleur]<sup>2</sup> r°

<sup>36</sup> [a<sup>2</sup> r°]

<sup>37</sup> [a<sup>2</sup> r°]

Ces *topoi* sont avant tout un prétexte pour jouer avec les codes qui président à leur rédaction, et suscitent donc la création littéraire. Il est fort probable qu'une dédicace originale et plaisante était plus à même d'atteindre son objectif qu'un épître dédicatoire parmi d'autres.

Si ces textes sont adressés à une personne en particulier, il peuvent également constituer une forme de publicité destinée au public : ce qu'un grand a aimé le public l'aimera aussi. En témoignent ces quelques lignes de Jean Maugin, adressées à Charles de Bourbon en ouverture du *Parrangon de vertu* :

« [...] j'ay choisy pour faire ceste premiere yssue, ce livre intitulé : le Parrangon de vertu, pour l'institution de tous Princes [Crestiens]. Pour la defense et sauvegarde duquel, mon Seigneur, ay pris la hardiesse d'invoquer vostre divin et tant illustre nom : m'assurant bien que sous son ombre, il ne pourra estre que favorisé et bien venu en toute la France et nations estrangeres, qui ont certaine cognoissance de vostre grandeur, et sufisant tesmoignage de voz louables et insignes vertuz . »<sup>38</sup>

L'ombre du puissant est favorable à la diffusion et à la reconnaissance de l'œuvre.

### Épître au lecteur

Gérard Genette souligne le rapport ambivalent que l'auteur entretient, dans le paratexte, avec un lecteur qu'il ne connaît pas, mais à qui il s'adresse tout de même : « Guider le lecteur, c'est aussi et d'abord le situer, et donc le déterminer »<sup>39</sup>. Si cette visée n'est pas toujours évidente dans un texte adressé « Aux lecteurs », plusieurs paratextes du corpus s'adressent à des lectorats spécifiques. Ainsi, un des textes de Jean Maugin écrit pour le *Palmerin d'Olive* est adressé « Aux Dames serves de leurs passions ». Ce texte se termine par les vers :

« O dames, doncq', de loyauté amyés,  
Ne me soyez (je vous pry') ennemyés,  
Si j'ay escrit par mes petitz discours  
Les amytiés qui jadis eurent cours,  
Prenez pour vous celles qui sont loyales  
Sans point muser aux folles desloyales. »<sup>40</sup>

L'auteur définit le lectorat auquel son texte est destiné, et lui adresse des recommandations de lecture. Ce type de dédicace ne représente probablement pas une adresse exclusive, mais pouvait être un moyen de séduire les autres lecteurs. En effet, définit de manière aussi claire les lecteurs de son œuvre est une forme de jeu sur les présupposés liés à réception de l'œuvre<sup>41</sup>. Le paratexte de *Palmerin d'Olive* contient un autre texte en prose adressé « Aux Nobles vertueux et illustres François », dont les destinataires supposés sont un groupe bien plus important. Cette adresse est un autre exemple de public ciblé, cette fois-ci davantage dans une optique de vente, puisque

---

<sup>38</sup> [â<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>39</sup> Gérard Genette, *op. cit.*, p. 197.

<sup>40</sup> [a<sup>3</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>41</sup> Gérard Genette propose une autre interprétation de la fonction de ce type d'adresses : « Ces déterminations du public, ou plutôt des lecteurs, ne sont pas nécessairement toujours à prendre à la lettre : elles en visent parfois d'autres par la bande, que l'on espère ainsi piquer au vif (« Pourquoi pas moi ? »). », Gérard Genette, *ibid.* Cette interprétation nous paraissait correspondre plutôt pour des textes plus contemporains, dont le lectorat serait beaucoup plus vaste, mais il est possible qu'elle corresponde également au XVI<sup>e</sup> siècle.



l'argument de ce texte est celui de la supériorité de la langue française, et donc une invitation aux lecteurs français à l'admirer dans ce roman.

Lorsqu'il s'agit d'un paratexte uniquement adressé « Au(x) lecteur(s) », il est plus délicat d'en évaluer les sous-entendus, car si les auteurs de l'époque savaient sans doute très bien qui les lisait, leur identification n'est pas toujours aisée aujourd'hui<sup>42</sup>.

## Les destinataires dans le corpus étudié

Alors que la sollicitation de mécènes est la fonction du paratexte qui peut sembler la plus évidente, cette fonction est minoritaire dans les différents textes de ce corpus. Ainsi, toujours sur la base de cinquante-huit textes, seize sont destinés à des mécènes (mais plusieurs sont redondants : dans une même œuvre peuvent avoir été adressés un épître et un texte en vers à la même personne), dix-neuf sont adressés au lecteur, et vingt-trois sont adressés à d'autres auteurs ou traitent de l'œuvre avec laquelle ils sont publiés.

À ce stade de l'étude, le propos n'est pas de détailler précisément la biographie de chacun des dédicataires du corpus, mais plutôt de voir à quels milieux culturels ils appartenaient, afin d'essayer de dessiner les cercles dans lesquels pouvait évoluer Jean Maugin.

### Des proches de la cour

Une typologie prenant simplement en compte la fonction sociale des dédicataires ne peut suffire à l'étude des mécènes<sup>43</sup> et de leur rôle dans la création de l'œuvre. Néanmoins, cette étape intermédiaire permet avant tout de présenter ces mécènes et les milieux auxquels ils appartiennent. Ils ne sont pas, dans la plupart des cas, des personnalités de premier ordre. Il est délicat de trouver des informations à leur sujet. Une première façon de percevoir les aborder est d'étudier les lignes introduisant les dédicaces, dans lesquels ils sont souvent nommés avec leur fonction. Ces lignes sont reproduites ci dessous :

- « A [L'ILLUSTRE] ET // ESCELLENTE DAME // ma Dame, M.D.I. [...] »
- « A Treshaulte & // TRESPUISSANTE DAME, // MA DAME MAGDALEINE DE // Mailly, Contesse de Roussy, & Dame // de Roye [...]. »
- « A tresreverend prelat. M. Ga- // briel Veneur, Eveque d'Eureux. [...] »
- « À mon Seigneur mon Seigneur // DE MONTMORANCY, CHEVALIER // de l'ordre du Roy, Connestable et grand Maistre // de France [...] »
- « A TRES ILLUSTRE, TRES // HAUT, ET TRESPUISSANT PRINCE, MES- // sire Charles de Bourbon, Prince de la roche sur Yon, Com- // te de Plorhan,

<sup>42</sup> Ces difficultés ont été rappelées à de nombreuses reprises par Roger Chartier, concernant l'histoire de la lecture. Pour faire cette histoire, ce dernier propose d'étudier le texte dans sa matérialité, comme révélatrice des visées qu'un auteur souhaite pour son texte. Dans cette perspective, il propose une différenciation entre textes courts et textes longs, l'accession au livre d'un public plus populaire se caractérisant par une réorganisation de l'œuvre en textes moins longs, ou plus découpés. Il semble difficile d'inscrire le paratexte dans ce mouvement, car la courte taille des textes le composant peut être expliquée par de nombreux autres facteurs. Néanmoins, ces textes sont souvent une forme de *captatio benevolentia*, avec un effet publicitaire. Si l'argument commercial ne peut pas être mis de côté, ne peut non plus être déniée une prise en compte du lecteur.

<sup>43</sup> Jean Balsamo précise bien les limites d'une telle entreprise : « [...] une typologie fondée sur le seul statut social du destinataire est impertinente. Elle ne permet pas de comprendre la part effective de ces milieux favorables, car elle confond sous le terme générique de « mécénat » les différents rôles pourtant bien distincts qui incombent au commanditaire de l'ouvrage et au protecteur de l'écrivain », article cité, p. 123. La typologie réalisée dans cette partie est donc avant tout informative.

- Baron de Mortaigne, de Chasteau-Briant, // Chemilly, Cholet, Beau-preau, Seigneur de Candé, // Beau-manoir, Bazoges, la Hardouinaye, Boys- // charruan, et c. Chevalier de l'ordre du // Roy, et Capitaine de cinquante // hommes d'armes. »
- « A MONSEIGNEUR, // MONSEIGNEUR DE // Maupas, Abé de S. Jean // de Laon, Conseiller et // Aumosnier ordi- // naire du Roy. »
  - « A MONSEIGNEUR // MONSEIGNEUR LE // Chancelier de France, messire Fran- // çois Olivier [...] »
  - « A TRESHAUT, TRESILLUSTRE ET VERTUEUX // Prince Messire François de Lorraine Duc de Guise, Marquis du Maine, // Per de France, gouverneur et lieutenant general pour le Roy en ses // païs de Savoye et Dauphiné, Chevalier de l'ordre et capi- // taine de cent hommesdarmes [...] »
  - « A mon Seigneur, Monsieur de Maupas, // ABE DE SAINT IAN DE LAON, CON- // seiller, et Aumonier ordinaire du Roy. »
  - « Au Seigneur Nicolas Doucet, Gentilhomme // Laonnois, et Eleu pour le Roy à Laon. »<sup>44</sup>

Tous les dédicataires dont les fonctions sont retranscrites à l'entrée du texte qui leur est dédié sont issus de l'entourage de la cour : ils ont tous des charges royales. Certains d'entre eux appartiennent à de très grandes familles : le connétable de Montmorancy et le Duc de Guise.

## L'abbé Maupas

Dans le corpus étudié, l'abbé Claude de Maupas est celui à qui sont dédiés le plus de textes. Les informations dont nous disposons à son propos permettent d'approfondir les quelques connaissances à propos de Jean Maugin. Claude de Maupas est cité à plusieurs reprises par Enea Balmas dans son travail sur Jodelle, comme un fidèle ami de ce dernier et un amateur de lettres. Enea Balmas le présente comme au centre d'un cénacle de lettrés, et cite plusieurs auteurs lui ayant dédié des œuvres, comme Claude Colet, Claude Gruget, Jean-Pierre de Mesmes, François Habert et Jacques Gohory qui «sont tous des amis de Jodelle »<sup>45</sup>. Une recherche plus approfondie sur le personnage, et les œuvres lui ayant été dédiées permettrait de mieux connaître ce « cénacle ». Jean Maugin n'était donc pas un auteur minoritaire, comme il a souvent été écrit. Il appartenait à un groupe d'intellectuels puissant dans le monde de la création littéraire<sup>46</sup>.

<sup>44</sup> Par soucis de lisibilité, les références de ces extraits ne sont pas données ici. Ils sont donnés dans l'ordre chronologique, qui est aussi celui de l'édition des textes en annexe. Il nous semblait donc aisé de les retrouver.

<sup>45</sup> Enea Balmas, *op. cit.*

<sup>46</sup> À ce propos, il faut noter ici que Jean Maugin a collaboré à des textes qui, par leur statut, ne pouvaient être intégrés à cette étude, mais qui montrent encore une fois qu'il collaborait à des recueils prestigieux *Les Rithmes et poésies de gentile et vertueuse dame D. Pernelle Du Guillet, ... Avecq' le Triumphe des Muses sur Amour, et autres nouvelles composicions*, Paris, Jeanne de Marnef, 1546 ou *Le jardin d'honneur, contenant plusieurs apologies, proverbes et ditz moraux, avec les histoires et figure : aussy y sont ajoustez plusieurs ballades, rondeaux, dixains, huitains et trioletz fort joyeux, reveu et corrigé, outre les précédantes impressions*, Paris, Étienne Groulleau, 1550.

## Auteurs

### Le cas Jean Maugin

L'identification des auteurs des différents paratextes n'est pas toujours évidente, car nombre d'entre eux ne sont pas signés. À cet égard, Jean Maugin semble avoir une réelle conscience de son autorité auctoriale, et être soucieux de l'identification de ses textes permise par l'apposition de sa signature. Cette conscience de l'importance de l'identification de l'auteur se retrouve particulièrement dans *Melicello*, dont le paratexte contient un poème explicatif sur l'anagramme entre son nom et son surnom :

« Allusion de l'Autheur, sur l'anagram- // matisme de son nom.

Aux Lecteurs.

Qui me savez de nature amyable,  
Facile, et prompt, à l'instinct plus divin :  
Ce ne vous soit nouveau, ny amirable,  
Quand Jean Maugin est Amy Angevin.

Jean Maugin,  
Amy Angevin. »<sup>47</sup>

Cette « allusion », suivie d'une double signature, montrent que Jean Maugin s'inscrit pleinement dans la prise de conscience de l'autorité auctoriale de son époque, sur le modèle de Clément Marot ou d'Étienne Dolet<sup>48</sup>. De plus, Jean Maugin écrit très peu d'épîtres ayant pour claire intention d'avoir recours au mécénat. Ses relations privilégiées avec Étienne Groulleau semblent indiquer qu'il trouvait davantage rémunération dans le modèle de l'auteur vendant son texte au libraire, ce dernier en tirant profit. Or, il semble que ce phénomène nouveau ait été encore difficile à accepter par certains auteurs de la Renaissance, pour qui le modèle traditionnel du mécénat avait plus de poids<sup>49</sup>. En ce sens, Jean Maugin se situe également davantage du côté d'une définition de l'auteur telle qu'elle est comprise aujourd'hui.

### Les textes anonymes

À l'inverse, l'absence de signature peut amener à formuler d'autres hypothèses sur la nature de ces textes. En effet, lorsqu'ils sont signés, il s'agit en général d'auteurs dont la collaboration à l'œuvre ne pose pas question. Les textes non-signés sont peut-être l'ouvrage d'auteurs moins reconnus, voire écrits par l'imprimeur lui-même ou un des membres de son atelier, afin de combler un blanc comme nous l'avons vu plus haut. Cette absence de signature est sans doute une des raisons pour laquelle le statut du paratexte au XVI<sup>e</sup> siècle reste parfois délicat à définir. Une autre explication peut être donnée. Il est possible que les textes non signés soient toujours de la plume de l'auteur principal, que cette pratique ait été courante et qu'aucune ambiguïté n'ait donc existé

<sup>47</sup> [a<sup>4</sup> v<sup>o</sup>]

<sup>48</sup> À ce sujet, voir Marie-Madeleine Martinet, « L'auteur, la lumière et la public », dans M.T. Jones-Davies (dir.), *L'auteur et son public au temps de la Renaissance*, Paris, Sorbonne, 1998, p. 57-62.

<sup>49</sup> « Demander de l'argent au libraire, à qui ils confient leurs ouvrages et qui, lui, en tirera bénéfice, vendre donc l'œuvre de son esprit, ce n'est pas encore passé dans les mœurs : les auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle [...] se refusent à accepter semblable déchéance », Henri-Jean Martin, *op. cit.*, p. 234.

pour les lecteurs de l'époque. Ainsi, dans les *Cinq premiers livres des Annales [...]*, l'auteur principal est Jean Maugin. Le paratexte n'est constitué que de deux textes, un épître et un poème, et seul le poème est signé. Il est très probable que l'épître soit également de Jean Maugin, d'autant plus qu'il s'agit d'un épître destiné à susciter du mécénat, en faveur de l'auteur principal de l'œuvre. L'exemple de *Primaléon* est particulièrement marquant ici aussi. En effet, le sonnet « Au Roy »<sup>50</sup> n'est pas signé, mais il précède deux textes de François de Vernassal, auteur principal de l'œuvre, et est sans doute également de sa plume, d'autant plus que le locuteur de ce poème tient le discours d'un auteur principal :

S'il vous plaist donc lire ce qu'en ay fait  
Je me tiendray pour trop mieux satisfait,  
Qu'aupres d'Auguste onques ne fut Virgile.<sup>51</sup>

Il est certain que ces vers sont de François de Vernassal, qui présente son rapport au Roi comme celui de Virgile à Auguste, et explique dans les vers précédents que s'il a demandé un mécénat pour cette œuvre, son contenu intellectuel, et non l'œuvre matérielle restent la propriété naturelle du Roi.

## Postérité

Le statut du paratexte à la Renaissance peut-être clarifié par l'étude de sa postérité dans les différentes rééditions d'une même œuvre. Près de deux tiers des œuvres du corpus étudié ont été rééditées plus d'une fois. Dans ces rééditions, le paratexte est toujours repris au moins pour la première réédition, Il apparaît donc que, dès lors qu'une édition se veut la plus complète possible, les différentes parties du paratexte sont considérées comme liées au corps du texte lui-même.

## Disparition du paratexte

Quand le paratexte disparaît dans des rééditions antérieures à 1600<sup>52</sup>, il semble que ce soit avant tout pour des raisons d'ordre économique, liées à la rentabilité d'une édition. Dans l'ensemble du corpus étudié, seuls trois cas de disparition du paratexte lors d'une réédition sont à signaler. Il s'agit de l'édition de 1586 de *L'amour de Cupido et de Psyché*, et des éditions de 1570 et 1574 des *Figures de l'Apocalypse*. Dans ces deux cas, la qualité des ouvrages réédités est bien moindre que celle des originaux, notamment du point de vue de leur mise en page. Nous avons vu que les *Figures de l'Apocalypse* avaient à l'origine étaient réalisés dans un réel soucis esthétique. Or, dans ces rééditions postérieures, leur mise en page est réalisée avec moins d'attention, et la principale motivation semble l'économie de papier. Alors que les premières éditions offraient une mise en page construite sur une disposition gravure sur la page de gauche, texte sur la page de droite, tous ces éléments sont imprimés à la suite les uns des autres dans les dernières rééditions. Pour *L'amour de Cupido et de Psyché*, le recueil de 1586 semble avoir été essentiellement constitué pour mettre en valeur les gravures de Léonard Gauthier. En effet, aucun nom d'auteur ne figure sur la page de titre, si ce n'est « leonar. galter. fec. et excu. »<sup>53</sup>, prouvant que ces gravures sont l'œuvre de Léonard Gauthier, et

<sup>50</sup> [a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>51</sup> [a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>52</sup> Encore une fois, cette date est complètement artificielle, et ne constitue qu'un moyen aisé de circonscrire le champ de recherche de ce travail.

<sup>53</sup> *Fecit et excudit.*

qu'il les a éditées. Le projet de cette réédition n'est donc plus le même que celui des éditions antérieures, ce qui explique que le paratexte ait disparu, car il ne correspondait pas au nouveau contenu de l'œuvre. La mise en valeur de l'image en est l'objectif principal, probablement selon le souhait de Léonard Gauthier, pour qui les gravures sont une nouvelle création à laquelle ces textes ne correspondent plus.

## Reprise du paratexte

Presque toutes les rééditions du corpus reprennent le paratexte de l'édition originale. Ce constat permet de montrer à quel point le paratexte était considéré comme faisant partie du texte lui-même, car le réimprimer signifie bien souvent devoir imprimer un cahier supplémentaire pour chaque exemplaire, opération relativement onéreuse pour l'époque. Les préfaces originales dans le cas de traduction, sont traduites au même titre que le corps du texte, et insérées dans le paratexte sur les premiers feuillets. Ainsi, dans le premier livre des *Discours de l'estat de paix et de guerre...*, deux textes appartenant à l'espace paratextuel d'origine sont intégrés à l'œuvre traduite : « Nicolas Macchiavelli à Za- // noble Bondelmont et Cosme Rucelay » et un poème « Au mesme seigneur »<sup>54</sup>. Ces deux textes sont précédés et suivis d'autres textes composés pour le paratexte de l'ouvrage traduit, par des auteurs français. Il semble donc que l'espace paratextuel soit considéré comme un tout, indissociable de l'œuvre et destiné à l'accompagner.

## Réactualisation du paratexte

Certaines œuvres voient leur paratexte réactualisé au moment d'une réédition. S'il a été montré que l'ajout de paratexte pouvait avoir été fait par soucis de rentabilité de la part de l'imprimeur, ce corpus offre l'occasion d'envisager le fait que ces réactualisations pouvaient être considérées comme une valeur ajoutée à l'œuvre. En effet, la page de titre de l'édition des *Epistres de Phalaris* de 1558 mentionne, à la suite du titre : « De l'utilité desquelz livres est traicté en le pistre au lecteur. » Et cet épître au lecteur est un ajout aux deux éditions précédentes : il ne remplace pas leur paratexte, mais le complète, et est considéré comme un argument commercial. Cet ajout, adressé « Au lecteur » n'est pas signé, et il apparaît difficile d'en identifier l'auteur. Il est possible que ce soit Christophe Plantin, imprimeur de l'ouvrage, (et certainement son financeur puisque c'est son nom qui apparaît en page de titre), ou un membre de son atelier qui en soit l'auteur. Ces quelques lignes incitent à la lecture de l'œuvre qu'elles introduisent. Après en avoir donné un résumé succinct, l'auteur démontre au lecteur que s'il n'apprécie pas l'ouvrage qu'il va lire, c'est qu'il n'est pas dans de bonnes dispositions pour tirer tout le bénéfice de ses lectures. Cet ajout a donc véritablement une visée publicitaire. Mais, l'imprimeur aurait pu choisir de ne pas inclure les autres textes composant le paratexte de cette œuvre : visée commerciale car ils ont été rédigés par des auteurs dont les noms sont encore célèbres, intention délibérée car considérés comme faisant partie de l'œuvre, ou pratique usuelle ?

La réédition du *Parrangon de vertu (...)* de 1556<sup>55</sup> est un autre exemple de l'utilisation commerciale d'un paratexte, mais ici comme moyen de faire passer une simple réédition pour une édition revue, corrigée et amplifiée. En effet, le titre change d'une œuvre à l'autre, et Jean Maugin, dans le paratexte de la seconde, déclare

<sup>54</sup> [a<sup>4</sup> r<sup>o</sup>] et [a<sup>4</sup> v<sup>o</sup>]

<sup>55</sup> LE // PARANGON // DE VERTU POUR L'IN- // stitution de tous Princes, & // grans Seigneurs : reveu, // & fait meilleur François, que // par cy devant. // Par Jan Maugin, dit // L'ANGEVIN, Guillaume Rouille, 1556.

« A la verité, il m'y a fallu donner tant de traits de plumes, entrelignes, ratures, et à la premiere, et à ceste seconde edition, que l'eusse plus tost traduit de nouveau »<sup>56</sup>

Les différences à l'intérieur même du texte des deux éditions sont très rares, et sont avant tout des changements d'orthographe, dont on ne peut s'assurer s'ils relèvent d'une initiative de l'auteur lui-même, de différences de typographes, ou de modes. Cet exemple est également une illustration de la valeur que peut avoir une dédicace lorsqu'il s'agit de solliciter un mécénat. En effet, alors que la première édition était adressée à Charles de Bourbon, dans un épître se terminant par les mots

« Vous promettant au surplus, mon Seigneur, ne souffrir jamais sortir œuvre de ma main, soit en prose, ou en vers, digne de vous, qui ne vouë, dedié, et consacré à voz divines vertuz, ou des vostres. »<sup>57</sup>

Jean Maugin n'hésite pas à adresser la seconde édition de cette même œuvre à l'abbé Maupas. De plus, alors qu'il avait rédigé un sonnet en l'honneur de Charles de Bourbon à la suite de sa dédicace, Maupas a droit à une ode beaucoup plus longue. Cet exemple montre l'évolution des relations d'un auteur avec ses mécènes, mais aussi la volatilité de ces relations, même quand un texte semble affirmer leur pérennité.

Le paratexte est donc un espace textuel dont la forme et l'évolution sont liées à celles de l'œuvre écrite. Cette particularité en fait une source principale pour tenter de cerner le monde du livre et ses acteurs à la Renaissance.

---

<sup>56</sup> [a<sup>3</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>57</sup> [â<sup>3</sup> r<sup>o</sup>]

## Redécouvrir quelques acteurs du livre au XVI<sup>e</sup> siècle

---

Le paratexte est un lieu d'expression privilégié au XVI<sup>e</sup> siècle, pour tous ceux gravitant autour de l'imprimé. Si ces traces écrites ne permettent pas de retrouver les rapports informels, les débats oraux..., elles en restent néanmoins une trace précieuse.

### LIBRAIRES ET IMPRIMEURS-LIBRAIRES

Les libraires et imprimeurs-libraires ne sont, dans le corpus étudié, presque jamais des auteurs de paratexte. Néanmoins, la nature du corpus et les indications fournies par les pages de titre invitent à se pencher sur les plus représentés d'entre eux. Il s'agit, pour un grand nombre des premières éditions du corpus, des trois associés Étienne Groulleau, Jean Longis et Vincent Sertenas et, pour les rééditions, de Benoît Rigaud. Ce corpus est loin de permettre un travail exhaustif sur leur production. Néanmoins, les points communs entre plusieurs de nos textes imprimés peuvent permettre d'enrichir des recherches en cours, sur la question de l'existence d'une politique éditoriale ou non chez les libraires et imprimeurs-libraires.

### Les associés Étienne Groulleau, Jean Longis, Vincent Sertenas : libraires du Palais

#### Présentation des différents associés

##### *Leur statut*

La plus grande partie des premières éditions de ce corpus a été réalisée par Étienne Groulleau, Vincent Sertenas et Jean Longis. Les trois hommes étaient fréquemment associés, notamment pour la série des *Amadis*.

Étienne Groulleau imprimeur-libraire, épouse en 1546 Jeanne de Marnef, veuve de Denis Janot. Ce dernier était lui-même imprimeur du Roi pour les ouvrages en langue française. Étienne Groulleau reprend donc sa production, et l'association déjà établie avec Vincent Sertenas et Jean Longis. Ces derniers sont des libraires, tenant tous deux boutique « au Palais en la galerie par ou l'on va à la Chancellerie ». Cette association est une affaire de famille, puisque Robert le Mangnier, gendre de Jean Longis, succède à Étienne Groulleau après sa mort. D'après Annie Parent-Charon, les associations entre libraires duraient rarement très longtemps<sup>58</sup>. Celle-ci semble donc avoir été d'une rare

---

<sup>58</sup> Annie Charon-Parent, « Association dans la librairie parisienne du XVI<sup>e</sup> siècle », dans *L'Europe et le livre : réseaux et pratiques du négoce de librairie XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 17-30.

longévité, collaboration à trois, puis à deux entre Robert le Mangnier et Jean Longis, et ce jusqu'à la mort de ce dernier<sup>59</sup>.

### **Des libraires à la mode**

Le cadre de cette étude ne permet pas d'étudier de manière très précise la production de trois libraires, travail minutieux s'il en est, qui demanderait une étude à part entière. Ces trois imprimeurs/imprimeurs-libraires ont été étudiés lors de travaux sur les « libraires du Palais ». Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de recensement de leur production.

Étienne Groulleau, Jean Longis et Vincent Sertenas font donc partie de la génération qu'Annie Parent-Charron nomme « les libraires du Palais », auxquels elle associe également les frères Langelier et Galliot du Pré<sup>60</sup>. Si cette génération d'hommes du livre poursuit le travail initié par les humanistes de la première génération, en faisant imprimer notamment des traductions de textes antiques, des travaux philologiques..., leurs boutiques deviennent également des lieux où se vendent et s'échangent les nouveautés littéraires. Les textes du corpus qui leur sont dus s'inscrivent tout à fait dans cette production, puisqu'il s'agit de romans contemporains français, ou étrangers fraîchement traduits en français, et d'adaptations contemporaines de textes antiques.

Les textes de ce corpus auxquels ont collaboré ces trois hommes sont tous des premières éditions, ne serait-ce qu'en langue française.

Ces observations peuvent amener à questionner les rapports entre librairie et création littéraire. La librairie encourage-t-elle la création littéraire, ou se borne-t-elle à la publier, prenant simplement acte d'une production qui lui préexiste ?<sup>61</sup>

## **Les libraires et la création contemporaine**

### **Un contexte propice**

Les allusions à Étienne Groulleau, Vincent Sertenas et Jean Longis ne sont pas nombreuses. Certains passages permettent néanmoins de dessiner une esquisse des rapports entre ces hommes et les auteurs qu'ils éditaient. Ainsi, dans le paratexte de *Gérard d'Euphrate*, l'auteur écrit :

« De ce temps là eu-je envie le mettre en lumiere, [...] Mais le peu de recueil que l'on faisoit adoncq' des Traductions de monsieur Seiffel, et Illustrations de Jan le Maire, œuvres certes dignes de louange et merite, m'en descouragea, fit cacher, et mettre en layette mes mynutes, jusques à l'an mil cinq cens trente neuf, que le gentil-homme des essars fit revivre, et refflorir, par son Amadis, les vieux Chevaliers de la grand'Bretaigne (yssuz neantmoins de nostre province) avec tant d'applaudissements des Seigneurs, et allegresses du peuple, qu'estans tous autres livres postposez à cestuy, je condannay mon Bourguignon à prison confinée, et pereptuel oubly. Ce qu'eusse executé, sans l'apeau de ses plus privez amys, et les miens : par le benefice desquelz, la sentence mise au neant, je le vous rens à ceste heure delivre à pur et à plain. »<sup>62</sup>

Dans cet extrait, l'auteur met en avant le fait que cette œuvre, qu'il avait composée précédemment, n'avait pu trouver preneur car le contexte ne s'y prêtait pas. Il lie

<sup>59</sup> Toutes ces références sont tirées de Jean-Dominique Mellot et Élisabeth Queval, *Répertoire d'imprimeurs libraires (vers 1500-vers 1800)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2004.

<sup>60</sup> Annie Parent-Charron, *op. cit.*, p. 47-50.

<sup>61</sup> Sur ces questions, voir Michel Simonin, article cité.

<sup>62</sup> [a<sup>2</sup>r°] et [a<sup>2</sup>v°]



l'origine du changement de contexte qui a pu lui permettre de la publier enfin à la découverte des traductions d'*Amadis* de Nicolas des Essars. Ce ne sont donc pas les libraires qui sont désignés comme à l'origine de ce renouveau. Néanmoins, il évoque par la suite des « amys », qui l'ont convaincu de publier enfin son œuvre. Cette référence à l'amitié comme à l'origine de la publication est très fréquente dans les différents paratextes du corpus. Il peut ne s'agir que d'un *topos*, mais qui trouve nécessairement son origine dans une forme de réalité. Qui étaient ces « amys » : d'autres auteurs et/ou traducteurs, ou des libraires compréhensifs ? Aucun des paratextes ne permet de donner une réponse certaine à ces questions. Néanmoins, quelle que soit la réalité, il semble que les libraires du Palais, s'ils n'encourageaient pas la création littéraire, permettaient à un groupe d'amis, d'auteurs et traducteurs contemporains, de voir enfin publier des textes qu'il ne pouvait imaginer sous presse jusqu'alors.

Dans le paratexte de *L'amour de Cupido et de Psyché*, Jean Maugin, dans son texte adressé « aux lecteurs françoys », assume complètement sa responsabilité quant à la forme matérielle de l'œuvre :

« Pour n'estre du tout note' de coulpe (benevoles Lecteurs) si d'avanture vous trouvez quelques termes absurdes en l'Italien et de difficile comprehension, je veux bien vous avertir, qu'ay voulu porter tant d'honneur à l'original taillé en cuyvre, que n'en ay changé une seule syllabe, sinon es lieux ou le deffault estoit manifeste, mesmes aux plus ignares. »<sup>63</sup>

Il évoque le travail éditorial qu'il a dû réalisé pour la retranscription des textes italiens dans cette édition bilingue, il s'en présente comme responsable, et en défend le résultat, ce qui implique qu'il devait avoir suffisamment confiance en son imprimeur pour prendre une telle position. Si ces quelques phrases ne permettent pas de décider si Jean Maugin travaillait ici sur commande ou de sa propre initiative, elles sont néanmoins la preuve que la collaboration entre auteur et libraire, et qu'une réflexion autour de l'œuvre, étaient effectives.

### **Quelques traces de reconnaissance**

Dans l'ensemble du corpus étudié, un seul imprimeur-libraire est cité : Denis Janot, dans le paratexte des *Figures de l'Apocalypse* :

« VOyant, Seigneurs, qu'avez receu par cy devant de l'Imprimerie de feu Denys Janot, en son vivant Imprimeur du Roy en langue Françoise, plusieurs livres, tant divins, qu'humains, enrichiz de diverses et bien belles peintures [...] toutesfois, desiriez celles de l'Apocalypse de l'amy de nostre Seigneur saint Jan, et aucunes principales des actes des Apostres : j'ay bien voulu essayer à trouver moyen de satisfaire à une et meilleure partie de voz desirs [...] Ayans doncq les revelations de saint Jan l'Evangeliste estées exposées en prose Latine et rithme Françoise par l'un de mes meilleurs amys, et demeurant encores un nombre de tables du nouveau testament, non jamais (au moins en leur forme) mises sous la presse, je me suis desrobé quelques heures de mes vacations acoustumées, pour les vous mettre d'ordre en lumiere : Esperant par cy apres mettre peine que vous les aurez toutes au nouveau testament Latin, le plus riche qui ayt encores esté soumis à l'impression. [...] Cependant vous m'excuserez, et suporterez, selon le devoir, les imperfections de vostre petit serviteur l'Angevin. »<sup>64</sup>

<sup>63</sup> [E<sup>7</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>64</sup> [E<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

Cette référence à Denis Janot est une reconnaissance de ce dernier, et de ses choix d'impression. Ainsi, si les libraires du Palais n'étaient peut-être pas initiateurs de créations contemporaines, ils étaient néanmoins reconnus par les auteurs contemporains pour la qualité de leur production. Ces quelques lignes peuvent laisser supposer une collaboration plus étroite entre l'imprimeur-libraire (Étienne Groulleau en l'occurrence), et l'auteur puisque, s'il n'est pas directement fait allusion à une commande, est évoquée une envie des lecteurs en matière de publication (« desiriez »), à laquelle l'auteur essaie de répondre par cette publication. Il est fort probable que des demandes de ce type étaient relayées par le libraire, qui était le plus en contact avec les lecteurs-acheteurs. Lorsque Jean Maugin écrit « je me suis desrobé quelques heures de mes vacations acoustumées, pour les vous mettre d'ordre en lumiere », cela signifie probablement que la rédaction des quelques vers composant cet ouvrage est venue perturber son organisation quotidienne. Ils sont donc peut-être la réponse à une commande, du moins à une suggestion forte.

Un dernier exemple permet de mettre en avant l'image positive que les auteurs et traducteurs contemporains pouvaient avoir des libraires du Palais, et de leur travail. Dans le paratexte du *Huitiesme livre d'Amadis de Gaule*, Michel Sevin d'Orléans se met en scène dans la boutique d'un libraire. Cette mise en scène est pour lui un moyen de faire un éloge de la série des *Amadis de Gaule*. Or, cet éloge est reporté au discours indirect, non pas comme s'il avait été prononcé par le narrateur, mais par le libraire qu'il visite :

« Ouy, dit-il [le libraire], je les ay aportez :  
Car c'est un œuvre autant ou plus requis [...]»<sup>65</sup>

Si le libraire peut prononcer un éloge d'*Amadis*, c'est bien que sa figure pouvait défendre ce genre de littérature contemporaine.

Toutes ces remarques permettent de supposer que les relations entre libraires, imprimeurs-libraires et auteurs dépassaient les simples préoccupations commerciales, et s'aventuraient parfois sur le terrain de la création littéraire. Ces allusions ne permettent néanmoins pas de mesurer à quel point. Il est simplement possible de dire qu'elles existaient suffisamment pour qu'elles soient évoquées dans ces textes.

## **Benoît Rigaud**

### **L'homme et sa production**

#### ***Statut***

Benoît Rigaud est un des plus importants libraires lyonnais de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, auquel Baudrier a consacré de nombreuses pages de sa *Bibliographie lyonnaise*<sup>66</sup>. Une seule des éditions de ce corpus correspond à la période de cette association : les *Épistre de Phalaris* de 1556. Il ne s'agit pas ici de reprendre toute la biographie de Benoît Rigaud, assez bien développée par ailleurs, mais de souligner les principaux éléments permettant de situer les œuvres du corpus dans ses choix éditoriaux.

---

<sup>65</sup> [a<sup>3</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>66</sup> Jean Baudrier, *Bibliographie lyonnaise : recherches sur les imprimeurs du XVI<sup>e</sup> siècle*, Lyon, F. Brossier, 1895-1921, t. 3, p. 175-471. Un nouveau répertoire bibliographique des livres imprimés à Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle, réalisé par Sybille von Gültlingen devrait paraître en janvier. Nous n'avons donc pas pu le prendre en compte dans le cadre de cette étude pour des raisons de date.

Ce dernier n'est pas un libraire humaniste, et publie peu de classiques antiques. D'après Baudrier, il a contribué à développer à Lyon le commerce du livre à bon marché.

### ***Œuvres auxquelles il a collaboré dans le corpus***

Dans le corpus étudié, Benoît Rigaud est nommé en page de titre de six rééditions : les *Épistres de Phalaris* de 1556, un *Amadis de Gaule* en 1575, le *Nouveau Tristan* en 1577, *Primaléon*, *L'Histoire et ancienne chronique de Gérard d'Euphrate* en 1580 et *Palmerin* en 1593. Ces œuvres ont pour point commun d'avoir été rééditées après la date de fin du privilège accordé pour les œuvres originales. Il ne s'agit donc pas de collaboration avec les précédents libraires et/ou imprimeurs-libraires, mais bien d'une réédition après que le privilège est arrivé à expiration. Si Benoît Rigaud a choisi, en tant que libraire, de financer la réédition de ces œuvres, il est possible qu'elles lui assuraient un certain potentiel commercial. Elles s'inscrivent presque toutes, en effet, dans une catégorie de livres alors à la mode : les romans de chevalerie contemporains. Avant de voir plus avant si ces choix sont la preuve d'une stratégie éditoriale plus poussée, il importe d'étudier leur inscription dans toute la production de Benoît Rigaud, et ce particulièrement entre 1570 et 1597, période pendant laquelle sont publiées la majorité de ces éditions.

### ***Production***

Pour étudier la production de Benoît Rigaud, le choix a été fait de se contenter des données fournies par Baudrier. En effet, s'il est plus que probable que l'étude des données catalographiques disponibles à l'heure actuelle permettrait de les compléter, le nombre d'éditions signalées offre une bonne représentativité de ce qu'a pu être sa production, avec une précision suffisante pour une recherche de ce type. Par rapport à l'objet de cette étude, ne sont pas pris en compte, dans les données de Baudrier, les *ephemera*, almanachs et autres publications de quelques feuillets, qui correspondent à des choix commerciaux distincts de ceux étudiés dans le cadre de cette recherche.

Durant les années étudiées (1570-1597), Benoît Rigaud ne fait publier presque que des ouvrages en langue française. Il fait publier de nombreux ouvrages relatant des événements d'une actualité relativement récente. Sa production comporte également des ouvrages de médecine et de mathématique, et des ouvrages de droit. D'après ses publications, Benoît Rigaud ne semble pas prendre part de manière franche aux querelles religieuses dans lesquelles s'impliquent d'autres imprimeurs de Lyon. S'il publie des textes plutôt à destination d'un public catholique, ils ne sont pas parmi les plus belliqueux à l'encontre des protestants. Dans le champ de la littérature et de l'histoire, il publie plusieurs poètes français comme Olivier de Magny ou Hugues Salel, des recueils de fables ou de nouvelles, repris à Bonaventure des Périers ou Boccace, des ouvrages d'histoire en langue française, et des romans.

Sa production de romans, dans laquelle s'inscrivent les ouvrages du corpus étudié, est loin d'être parmi ses principales publications. Néanmoins, ils sont en moyenne deux par an à passer sous presse. Le nombre des titres publiés est relativement restreint (une dizaine), qu'il fait réimprimer régulièrement. Ces titres sont ceux des romans les plus connus de l'époque : toute la série des *Amadis*, *Primaléon de Grèce*, *Straparole*, ou encore *Gérard d'Euphrate*. Benoît Rigaud ne prend donc pas vraiment de risques en choisissant de les rééditer. Cette remarque est la preuve que ces romans constituaient de bonnes ventes (ou qu'ils ne se vendaient pas, et étaient ressortis quelques années plus tard avec une nouvelle page de titre, mais la fréquence à laquelle les titres repassent sous les presses rend cette hypothèse peu probable). Le nombre restreint de ces titres fait des textes tirés de ce corpus un échantillon finalement assez représentatif de cette production.

Si la vente de romans a donc une part non négligeable dans la vie de la librairie, elle n'en reste pas moins minoritaire par rapport à celle d'ouvrages de droit ou de médecine. Il est donc possible que la clientèle de Benoît Rigaud était avant tout constituée de médecins et de gens de robe. Les titres de romans que Benoît Rigaud choisit de publier peuvent laisser supposer qu'ils étaient destinés à plaire à cette clientèle.

## **Place dans la production à Lyon à la même époque**

### ***Le marché du livre***

Il est délicat d'évaluer la place de Benoît Rigaud dans le marché du livre lyonnais de cette époque. En effet, les données pour le faire sont peu nombreuses. De plus, peut-être parce qu'il n'est pas un imprimeur humaniste, les études sur l'imprimerie à Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle traitent peu de lui, voire ne le citent pas du tout.

Concernant le marché du livre à Lyon à l'époque, Richard Gascon, dans sa thèse sur le commerce lyonnais au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>67</sup>, montre que si le nombre des imprimeurs lyonnais décline dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, les libraires, eux, se portent en général assez bien. Il semble que Benoît Rigaud fasse partie de ceux à avoir amassé une fortune relativement importante grâce à leur activité. Il est donc possible de dire que les ouvrages qu'il proposait se vendaient bien, et qu'il avait probablement une clientèle qui lui était acquise.

### ***Un public intéressé ?***

Les éditions recensées par Jean Baudrier permettent d'avoir une première idée de la clientèle de Benoît Rigaud. Il est plus facile d'étudier un lectorat dans ce cadre, car il est circonscrit à la boutique d'un seul libraire, et donc à la clientèle à laquelle ce dernier s'adresse. Le contexte est plus clair, même si la simple étude des livres vendus ne peut sans doute suffire, mais reste la source majeure pour étudier ces questions.

D'après Baudrier, Benoît Rigaud aurait amené à Lyon le marché du livre à bon marché. La qualité du papier des éditions qui nous sont parvenues peut laisser penser que cette hypothèse est juste. La mise en page reste néanmoins de qualité, avec l'insertion de tables des matières, de gravures, un découpage en chapitres... Le public visé par ces ouvrages avait donc, *a priori*, également une exigence sur la qualité d'impression des ouvrages qu'il achetait.

Si, dans le champ de la littérature, les œuvres publiées par Benoît Rigaud sont rarement des nouveautés, mais plutôt des rééditions, il semble, d'après les recherches effectuées sur catalogue, être parmi les premiers à les faire imprimer à Lyon. Benoît Rigaud s'adresse donc à un public issu de la petite noblesse et des gens de robe, pour lequel il publie des œuvres pratiques, et des œuvres littéraires à la mode. Cette clientèle permet de saisir les objectifs commerciaux qui ont poussé au choix des titres publiés : des romans à la mode, en langue française, et illustrés.

## **Contexte pour le paratexte**

Le cas des rééditions de Benoît Rigaud dans ce corpus permet l'étude des questions que pose la réception du paratexte au moment d'une réédition. En effet,

---

<sup>67</sup> Richard Gascon, *Grand commerce et vie urbaine au XVI<sup>e</sup> siècle : Lyon et ses marchands (environs de 1520 - environs de 1580)*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1971, p. 628.

l'identité des lecteurs de ces rééditions peut être sentie de manière plus précise, ce qui permet de savoir à qui s'adressaient ces textes au moment de leur publication. Il est ensuite possible de percevoir quel pouvait être leur intérêt pour un paratexte écrit dans un autre contexte, et quel pouvait être l'intérêt du libraire dans le choix de les laisser dans l'œuvre rééditée.

L'insertion du paratexte dans une réédition dépend sans doute de l'édition que le libraire ou l'imprimeur pouvaient avoir eu en main pour réaliser l'ouvrage. Néanmoins, une certaine constance dans la reprise des paratextes, et les modifications relevées d'une édition à l'autre sont, pour l'instant, des critères qui semblent suffisants pour supposer que garder ou non le paratexte relevait d'un choix conscient de la part de l'initiateur de l'ouvrage. L'absence de données chiffrées sur le paratexte au XVI<sup>e</sup> siècle ne permet pas d'inscrire ces hypothèses dans un contexte plus large. Si un tel travail était réalisé, il permettrait alors sans doute d'évaluer davantage la part que pouvaient prendre libraire et imprimeurs dans ces choix, et donc le statut du paratexte à l'époque.

Benoît Rigaud reprend presque toujours de manière exhaustive le paratexte du texte original. Les deux cas où il ne le fait pas sont ceux de l'édition du *Huitiesme livre d'Amadis de Gaule*, pour lequel il ne reprend pas le long texte en vers de Michel Sevin d'Orléans, et l'édition de 1593 du *Palmerin*, reprise du paratexte de l'édition de 1573 de Galiot du Pré, enrichi de deux textes en vers par rapport à l'édition de 1546 chez Jeanne de Marnef. Cela ne peut être considéré comme un manque d'attention, car, comme vu précédemment, le prix du papier était tel qu'ajouter un cahier de plus dans chaque exemplaire ne pouvait pas être sans incidence sur le coût de revient.

De tels choix montrent donc que le paratexte était considéré comme faisant partie du texte même. Il est possible de s'interroger sur les modalités de réception de ces textes, particulièrement ancrés dans leur contexte d'écriture, plusieurs années après que ce contexte est révolu. L'exemple de l'édition de *Palmerin d'olive* de 1593, qui reprend les quelques modifications de celle de 1573, permet de pousser cette analyse plus loin. En effet, un quatrain a été supprimé, celui de François de Vernassal, alors qu'il était lié au quatrain précédent par son titre, renvoyant au précédent pour connaître l'identité de son auteur :

« LUYMESME A L'AUTEUR.

Estant (amy) ja la France illustrée  
Par la douceur de maint livre traduit,  
Vien hardiment y faire seure entrée :  
Car Palmerin porte ton saufconduit. »<sup>68</sup>

Ce quatrain est particulièrement ancré dans le contexte d'impression de la première édition, puisqu'il fait référence à la nouveauté de ce texte, et à l'entrée de Jean Maugin dans le cercle des auteurs français contemporains. Or, vingt-sept ans après la première publication, ces remarques ne sont vraiment plus d'actualité. Vu leur longueur par rapport au reste du paratexte, il est peu probable que ces quelques vers aient été supprimés pour économiser du papier. Il est donc possible que leur disparition relève d'un choix plus fort. Les autres textes du paratexte de *Palmerin* sont beaucoup moins ancrés dans ce contexte, puisqu'il n'y a pas de dédicace à une personne spécifique, mais des textes adressés « aux nobles, vertueux et illustres François », « Aux dames serves de leur passion », et que les deux autres textes adressés à l'auteur vantent avant tout la qualité de son œuvre, et non pas sa nouveauté.

<sup>68</sup> [a<sup>3</sup> v°]

La modification apportée au paratexte du *Huitiesme livre d'Amadis de Gaule* relève probablement d'un souci d'économie de papier. En effet, le texte en vers de Michel Sevin d'Orléans, qui a été supprimé, courait sur sept feuillets dans l'édition originale, ce qui représente une quantité de papier non négligeable. La dédicace au connétable de Montmorency n'est pas particulièrement ancrée dans un contexte d'écriture fort : Nicolas de Herberay joue avant tout avec la métaphore du récit comme prise de guerre, ce qui lui confère une certaine qualité littéraire et un ton divertissant pouvant plaire aux lecteurs futurs.

Pour les autres textes, le paratexte est systématiquement repris, qu'il s'agisse d'adresse aux lecteurs, ou à des puissants. Il est probable que, dans le cas d'adresse à des puissants, leur reprise ait avant tout un but publicitaire, puisque la relation de mécénat que ce épîtres pouvaient tenter d'établir n'a plus lieu d'être. Dans le cas d'adresse aux lecteurs, cette instance est universelle à toutes les époques. Il n'est donc pas surprenant que ces adresses soient reprises. Cet élément montre bien que la conscience de la place du lecteur dans le monde du livre était grandissante.

## LES FRANÇAIS ITALIANISANTS

### Qui sont-ils ?

#### Les Français italianisants selon Émile Picot

L'expression « Français italianisants » trouve son origine dans le titre d'un ouvrage d'Émile Picot, qui devait s'inscrire dans une suite de sept études sur la littérature italienne en France au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>69</sup>. L'ouvrage portant ce titre a pour objet d'étude les Français ayant écrit en italien à l'époque de la Renaissance. Dans ce cadre, Émile Picot prend en compte deux des auteurs ayant collaboré au corpus étudié. Il s'agit de François de Vernassal et Jean-Pierre de Mesmes.

Néanmoins, dans le cadre de cette étude, qui n'a bien sûr pas l'ampleur de celle envisagée par Émile Picot, d'autres auteurs seront considérés comme « italianisants » au sens où ils traduisent de l'italien, ce qui suppose de leur part une certaine familiarité avec cette langue. Dans le corpus étudié, il s'agit de Jean Maugin (traducteur du *Palmerin d'Olive* et du *Parrangon de vertu*), de Claude Gruget (*Epistres de Phalaris*) et de Jacques Gohory (traducteur de Machiavel). Ces auteurs sont les principaux du corpus, avec Nicolas des Essars, qui, lui, a traduit de l'espagnol la série des *Amadis de Gaule*, et ne sera donc pas étudié dans cette partie.

#### Au delà du biographique

L'étude d'Émile Picot est essentiellement biographique, ce qui ne peut non plus correspondre au cadre voulu pour ce travail. Une telle étude biographique est un socle pour tenter d'envisager comment les relations entre la France et l'Italie ont pu influencer sur la littérature française de la Renaissance. L'étude du paratexte ne permet pas de chercher les influences italiennes au cœur des œuvres. Elle permet cependant de comprendre un peu mieux les rapports que les auteurs français pouvaient entretenir avec l'Italie et sa langue. Ces rapports sont évoqués dans nombre des paratextes introduisant

---

<sup>69</sup> Émile Picot, *Les Français italianisants au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1906-1907.

des œuvres traduites de l'italien. S'il est évident qu'il y a une forme de mise en scène de la part des auteurs qui les écrivent, à la fois pour séduire le lecteur français en chantant la supériorité de la langue française, par jeu, elle peut également être étudiée comme le reflet certain d'une réalité.

## Une amitié italianisante

### Place centrale de la notion d'amitié

Particulièrement au sein du groupe des « Français italianisants », la notion d'amitié est centrale dans les rapports entre auteurs. Elle se retrouve à la fois dans les dédicaces, et à l'intérieur des textes mêmes, comme élément de soutien au processus de création. Le terme « amy » et ses déclinaisons se retrouvent quarante-neuf fois dans l'ensemble du corpus étudié, ce qui en fait un des mots les plus répétés. Il n'est jamais utilisé dans le cadre d'une dédicace à un mécène, mais toujours pour des dédicaces entre auteurs. Ainsi, dans *Les Figures de l'Apocalypse*, le premier texte du paratexte est un « EPISTRE DU TRANSLATEUR A SON AMY MAI-stre René Melinor, Licencié es Droitz. ». Dans cet épître, le terme « amy » ne se retrouve pas que dans les lignes de dédicace, mais est aussi répété deux fois, et le terme « amytié » se trouve une fois. L'auteur y écrit :

« LE souvenir de l'amytié promise  
Entre nous deux, ó Amy sans faintise !  
M'induist assez à plus souvent t'escrire [...] »<sup>70</sup>

L'amitié est présentée comme au cœur d'un processus d'écriture. Plusieurs textes du corpus la présentent également comme une aide pour oser faire imprimer ses œuvres.

Le terme « amy » est également utilisé pour désigner d'autres acteurs du circuit du livre. Dans le discours de Michel Sevin d'Orléans, dans lequel il raconte sa visite à un « amy »<sup>71</sup>, l'ami en question est un libraire. Ce terme se retrouve également plusieurs fois pour désigner le lecteur (« amy lecteur »). Cette reprise d'un vocabulaire d'abord utilisé entre auteurs peut s'expliquer par la conscience nouvelle du statut du lecteur, qui fait jour à la Renaissance. Elle montre également l'image que la communauté littéraire construit d'elle-même, autour des œuvres et de leur lecture, centrée autour de l'accès au contenu du texte, au-delà de sa matérialité. Cette image d'une amitié partagée, peut-être sincère, est développée dans l'espace de représentation qu'est le paratexte.

### Un espace de représentation

Le paratexte est un espace de représentation, en ce que tous les textes qui le composent sont destinés à être rendus publics après impression des ouvrages. L'image de l'amitié qui y est donnée est donc mise en scène par les auteurs des différents textes. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour analyser cette mise en scène : forme d'argument de vente, pour donner au lecteur l'image

La mise en scène de la notion d'amitié s'inscrit également, du point de vue de ses auteurs, dans l'espace de légitimation mutuelle que leur offre le paratexte. En effet, à plusieurs reprises, les textes liminaires sont l'occasion de souligner l'entrée d'un auteur,

<sup>70</sup> [A<sup>3</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>71</sup> *Le huitiesme livre d'Amadis de Gaule*, [a<sup>3</sup> r<sup>o</sup>]

par la traduction d'un livre, dans le cercle des traducteurs français. Ainsi, dans le paratexte du *Palmerin d'Olive*, François de Vernassal dédit un quatrain à Jean Maugin :

« Estant (amy) ja la France illustrée  
Par la douceur de maint livre traduit,  
Vien hardiment y faire seure entrée :  
Car Palmerin porte ton saufconduit. »<sup>72</sup>

Ces quatre vers montrent d'ailleurs que *Palmerin d'Olive*, première traduction connue de Jean Maugin<sup>73</sup>, est sans doute la première effective. Le terme de « saufconduit » montre bien que cette reconnaissance se fait au moment de la matérialisation du travail par la traduction.

Le processus de légitimation est donc lié à la mise en scène de la notion d'amitié. Cette légitimation peut se faire selon deux modes d'expression. L'auteur naissant peut être désigné comme « amy » par un auteur plus reconnu, ce qui est le cas dans l'exemple cité précédemment. Mais il peut également s'agir d'autolégitimation, l'auteur se désignant lui-même comme « amy de ». Ainsi, dans *Le septiesme livre d'Amadis*, l'auteur du premier poème se désigne comme « Un amy du Seigneur des // ESSARS, AU LECTEUR »<sup>74</sup>. De même, dans *Primaléon de Grèce*, Jean Maugin se désigne lui aussi comme « fidele amy // de Vernassal »<sup>75</sup>.

Utiliser ainsi le terme « amy » pour qualifier ses relations avec un auteur plus reconnu permet d'envoyer un signal fort à toute la communauté littéraire, et d'espérer ainsi donner une autre dimension à ses œuvres. Le paratexte est donc un lieu de représentation, qui sert également aux auteurs étudiés à mettre en avant leur relation avec la nation italienne, sa langue et sa culture.

## Un italianisme paradoxal

Les rapports entre la France et l'Italie qui se dégagent de ces différents paratextes relèvent d'un paradoxe. Si la reconnaissance de l'Italie, de ses poètes et de sa langue est indéniable, l'affirmation de la supériorité culturelle de la France, inscrite dans les débats de l'époque, se fait souvent aux dépens des nations d'abord chantées.

### Une reconnaissance de l'italien...

Un grand nombre des textes de ce corpus sont des traductions de l'italien. Ils sont donc une première source d'inspiration. Ainsi, dans *L'amour de Cupido et de Psyché*, Jean Maugin évoque les textes italiens qui lui ont inspiré cette suite de poèmes, en justifiant leur insertion comme suit :

---

<sup>72</sup> [a<sup>3</sup> v°]

<sup>73</sup> Le seul texte plus ancien auquel Jean Maugin a collaboré est *L'amour de Cupido et de Psyché*, paru la même année, mais pour lequel il n'est pas le traducteur, puisque ces poèmes avaient d'abord été traduits par Claude Chappuys, Antoine Héroët et Mellin de Saint Gelais, traduction dont il ne reste que des traces manuscrites. Pour ce recueil, le travail de Jean Maugin avait avant tout consisté à réécrire quelques quatrains afin d'inscrire cette suite dans une chronologie plus claire.

<sup>74</sup> [a<sup>2</sup> r°]

<sup>75</sup> [a<sup>6</sup> r°]



« qu'ay voulu porter tant d'honneur à l'original taillé en cuyvre<sup>76</sup>, que n'en ay changé une seule syllabe, sinon es lieux ou le deffault estoit manifeste, mesmes aux plus ignares. »<sup>77</sup>

Certes, cette justification est également une manière de se dédouaner pour les fautes pouvant exister dans le texte en italien, ou pour celles d'impression. Il n'empêche que si un tel argument a été utilisé, c'est qu'il était un tant soit peu recevable pour un lecteur de l'époque, et que l'italien pouvait être considéré comme une langue à laquelle un auteur souhaitait faire « honneur ».

Une vraie reconnaissance de l'Italie se dégage également de ces textes, sur le plan de la langue et de la culture écrite. Ainsi, sont cités plusieurs fois des auteurs italiens comme Pétrarque ou l'Arete, dont les Français ne peuvent que reconnaître la qualité. Dans *Le septiesme livre d'Amadis...*, Jean Maugin leur rend hommage, au même titre que des auteurs français alors à la mode à la cour :

« L'Italien, sectateur du Latin,  
Veult exalter Petrarque, et l'Arete,  
Jusques au ciel, et là leur siege il pose :  
Et le François esgale aux dessusditz,  
Soit en douceur, sentences, et beaux ditz,  
Salel, en vers, et Herberay, en prose. »<sup>78</sup>

De plus, il est possible de remarquer que dans ces quelques vers, les auteurs français sont nommés après les italiens : la comparaison, si elle veut mettre en évidence les auteurs français, ne peut que les introduire en second.

Cette reconnaissance de l'italien passe également par la rédaction de textes dans cette langue. Dans le corpus étudié, trois poèmes liminaires le sont : un huitain de François de Vernassal dans *Primaléon de Grèce*, « Al Tuscano »<sup>79</sup>, une *stanza* de I.P.M., dans *Gérard d'Euphrate*<sup>80</sup>, et un sonnet de Jean-Pierre de Mesmes dans *Le troisième livre...*<sup>81</sup>. Si ces textes ne sont pas très nombreux, leur nombre n'est néanmoins pas négligeable. De plus, ils ont été rédigés par trois auteurs différents, ce qui montre que la pratique de l'italien n'était pas l'apanage d'un seul homme. Rédigés dans la même langue, ces trois textes n'ont néanmoins pas la même visée. Celui de Jean-Pierre de Mesmes est une adresse au lecteur français, dans laquelle il vante les mérites de l'œuvre en question, comme il aurait pu le faire en français. Il ne fait donc pas usage d'une langue étrangère pour évoquer des particularités linguistiques. Au contraire, François de Vernassal rédige un huitain en italien, à côté d'un huitain en espagnol, car il dédie ces deux textes « aux lecteurs des nations dont il a tiré l'argument de ceste histoire ». La langue est ici une forme de reconnaissance en elle-même, reconnaissance de l'origine de l'œuvre, et des nations grâce auxquelles elle a pu exister. Néanmoins, il faut souligner que ces textes en italien chantent la qualité de la langue française de la traduction. Ainsi, dans son huitain « Al Tuscano », François de Vernassal termine par ces vers :

<sup>76</sup> Référence à une suite de poèmes italiens édités à Rome vers 1532, par Antonio Salamanca, accompagnée de trente-deux gravures sur cuivre. Les textes italiens sont repris par Jean Maugin dans son édition de *L'Amour de Cupido et de Psyché (...)* en 1546, sous la forme d'un recueil bilingue. Voir sur ce point Jean Balsamo, « Trois 'poètes renommés en ce tems', Claude Chappuy, Antoine Héroët, Mellin de Saint-Gelais et la *Fable de Cupido et Psyché* », dans Gérard Defaux, *La génération Marot, poètes français et néo-latins (1515-1550), Actes du colloque de Baltimore (5-7 décembre 1996)*, Paris, Champion, 1997, p. 244.

<sup>77</sup> [E<sup>1</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>78</sup> [a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>79</sup> [a<sup>2</sup> v<sup>o</sup>]

<sup>80</sup> [a<sup>3</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>81</sup> [a<sup>3</sup> v<sup>o</sup>]

« Per dimonstrar quanto è leggiadro e bello  
Nostro volgar, chi l'ha ben' in cervello. »<sup>82</sup>

Il est très probable que le « nostro volgar » renvoie ici à la langue française, qui reste celle de l'auteur de ce huitain. Ce dernier écrit donc en italien pour souligner la qualité de la langue française. Ce paradoxe est tout-à-fait révélateur du rapport qu'ont ces auteurs à ces deux langues et cultures.

### **... au service de l'affirmation de la supériorité de la langue française**

Si la reconnaissance de l'italien est indéniable, elle ne peut être dissociée d'une affirmation de la supériorité du français. Elle s'inscrit dans le contexte culturel d'affirmation des nations dans lequel ces textes ont été écrits. Néanmoins, dans le champ de la création écrite, il ne faut sans doute pas négliger la part de rhétorique liée à l'évocation de ces thèmes, qui deviennent eux-mêmes sources d'inspiration.

Ainsi, la métaphore belliqueuse qui se retrouve dans plusieurs des textes liminaires contenus dans le corpus étudié ne semble pas devoir être prise au premier degré. Dans le dizain de Claude Gruget, en paratexte du *Palmerin d'Olive*, :

« Retirez vous, Tuscan, de nostre France.  
Vous, Espagnol, allez en vostre terre :  
Car les François vous tiendront en souffrance,  
Pour à leur langue honneur et bruit aquerre.  
Desja vous ont mené si forte guerre,  
Qu'ilz ont gagné la bataille et le pris :  
Tesmoings en sont maintz beaux livres escritz,  
Parmy lesquelz le Palmerin est tel,  
Que l'Angevin, entre les bons espritz,  
Pour l'avoir fait aura los immortel. »<sup>83</sup>

la métaphore guerrière est une variation d'un *topos*. En effet, « la bataille et le pris » dont il est question sont avant tout des batailles de traduction, puisque les « tesmoings » de ces guerres sont « maintz beaux livres escritz ». Cette métaphore est utilisée avant tout pour inscrire le *Palmerin* dans son contexte d'écriture, et affirmer sa place dans le champ des romans traduits de l'italien. L'affirmation qui peut-être faite de la supériorité du Français sur l'Italien doit donc toujours être étudiée dans le champ de la littérature, et des joutes verbales, comme celle lancée par Clément Marot autour des Blasons : une joute avant tout pour le plaisir<sup>84</sup>.

Cette défense de la langue française s'inscrit également dans la querelle des langues, particulièrement présente chez les traducteurs, qui essayent alors de faire reconnaître leur statut d'auteur. Affirmer la supériorité de la langue dans laquelle ils traduisent est également un moyen de défendre les valeurs qu'ils peuvent ajouter au texte d'origine. Ainsi, il est possible de reprendre ici l'exemple de *L'amour de Cupido*

---

<sup>82</sup> *Primaléon de Grèce*, [a<sup>2</sup> v<sup>o</sup>]

<sup>83</sup> [a<sup>3</sup> v<sup>o</sup>]

<sup>84</sup> *Les blasons et contreblasons du corps masculin, & féminin. Composez par plusieurs poètes avec les figures au plus près du naturel*, Paris, veuve Nicolas Bonfons, [s. d.].

et de *Psyché*, d'abord étudié dans le cadre de la reconnaissance de l'italien, afin de voir les phrases qui suivent cette reconnaissance :

« Et si me voulez arguer d'avantage, que telles singularitez ne se doivent point mettre en lumiere sans leurs perfections, contentez vous que la France jouist pour le jourd'huy de contrefaites plus gaillardes et braves, que l'Italiene fist oncq' du principal. »<sup>85</sup>

Jean Maugin présente son travail de traducteur comme un cadeau à la France, qui lui permet de posséder un texte dont le sujet est le même que l'italien, mais supérieur dans sa forme. Ainsi, le traducteur, par la langue qu'il utilise, donne une vraie valeur ajoutée au texte traduit, qui peut faire la fierté de la France.

Cette idée de valeur ajoutée se retrouve dans le paratexte du *Palmerin d'Olive*, à propos de l'espagnol :

« Et si en passant j'ay usé de [métaphores], similitudes, et comparaisons, et allegué fables, poësies, histoires, et inventé vers, excusez le desir que j'ay eu de monstrier qu'en cest endroit le François y est plus propre que l'Espagnol. »<sup>86</sup>

Dans cette phrase, Jean Maugin va au-delà de ce qu'il avait affirmé dans le texte cité précédemment. En effet, le français est ici présenté comme une langue ayant intrinsèquement des qualités supérieures à l'espagnol pour certaines matières, notamment celle de romans comme le *Palmerin d'Olive*.

La position de tous ces traducteurs est donc paradoxale, et se situe entre reconnaissance de la langue qu'ils traduisent, et de la culture qu'elle représente, et la nécessité pour eux de défendre la supériorité de la langue française. Cette évocation de la supériorité de la langue française est peut-être d'autant plus nécessaire pour des traducteurs, à une époque où leurs lecteurs était constitué d'un public assez érudit, qui avait certainement des rudiments d'italien ou d'espagnol. Preuve en est que Jean-Pierre de Mesmes rédige un sonnet au lecteur en italien. Il leur fallait donc justifier que les textes méritaient d'être traduits, et donc d'être lus dans une autre langue que leur langue originale.

## À l'origine était Rome

L'évocation de l'espagnol permet de rappeler que plusieurs des textes de ce corpus sont traduits de cette langue. Néanmoins, elle est beaucoup moins présente quand sont évoquées les querelles de langue et de littérature. Une des explications pouvant être avancée à ce sujet est celle de la filiation romaine, que les Français tentent de revendiquer par rapport aux italiens. Dans cette bataille de premier ordre, les Espagnols ne sont pas les principaux ennemis.

Cette querelle trouve son origine dans les études romanes, et la question de la poésie provençale comme à l'origine des langues vernaculaires, qui donnerait une forme de « précellence » du français sur l'italien, à l'origine duquel il serait<sup>87</sup>. Ces questions se retrouvent sous d'autres formes dans le corpus, liées à l'héritage de la Rome antique, et à la place des deux pays par rapport à cet héritage. Ainsi, dans *Palmerin d'Olive*, Jean Maugin d'écrire :

<sup>85</sup> [E<sup>7</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>86</sup> [a<sup>2</sup> v<sup>o</sup>]

<sup>87</sup> Sur ces questions, voir Jean Balsamo, *Les rencontres des Muses : italianisme et anti-italianisme dans les Lettres françaises de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Slatkine, 1992, p. 76-91.

« Les François (precellants entre tous peuples à faire leur proffit des meurs de leurs voisins) les [les anciens Romains] ont ensuyviz en cecy. Ont mis en livres les vies de leurs ancestres, Gouverneurs, Ducz, Roys, Princes, et jusques aux modernes, traduit fables, et inventé romants, qui ne sont autre chose que comedies prosaïques. Et en abolissant le paganisme Romain, ont defendu les convives publiques, monopoles, libelles diffamatoires et tous jeux lubriques et deshonestes, comme estoient ceux de Saturne, Bachus et Flora. »<sup>88</sup>

L'origine des lettres françaises, du moins fables et romans, remonterait donc à la Rome antique. En plus d'affirmer cette origine, Jean Maugin utilise le verbe « precellants » pour affirmer que cette particularité est un fait propre au peuple français, qui est donc le plus proche de ce que le peuple romain était. Cette référence est très positive pour l'époque, dans un contexte de redécouverte des textes antiques, dont l'inspiration était majeure pour de nombreux auteurs.

Jean Maugin va plus loin dans l'affirmation de cette filiation lorsqu'il évoque sa traduction de Tacite. En effet, ce dernier écrit, dans un sonnet liminaire :

« Tacite en fut jadis Latin auteur,  
Et maintenant un François traducteur :  
Ou son sçavoir il a tant fait reluyre,  
Que si Tacite eust eu cest avantage  
D'avoir apris nostre gentil langage,  
Il ne l'eust peu luyesme mieulx traduire. »<sup>89</sup>

La filiation entre latin et français est ici poussée à son extrême limite, puisque l'auteur fait mine de regretter que Tacite n'ait pu apprendre le français, afin de traduire l'ouvrage en question. Il joue donc avec l'historicité des langues pour faire sentir la supériorité de la langue française.

Toutes ces allusions sont avant tout jeu littéraire, thèmes communs propices à la création dans le champ de la littérature, pour des auteurs comme ceux de ce corpus, qui connaissaient très bien la culture italienne.

## LES AUTEURS ET TRADUCTEURS DE ROMANS DE CHEVALERIE CONTEMPORAINS

### Des auteurs en manque de reconnaissance ?

#### Identité

Les traducteurs et les auteurs de romans contemporains sont ici indifférenciés, puisqu'il s'agit souvent des mêmes personnes. Ainsi, Jean Maugin traduit *Palmerin d'Olive*, et écrit *Melicello*. De plus, la traduction est présentée, par plusieurs d'entre eux, comme un premier pas vers l'écriture de textes personnels. Cette idée est une reprise de

---

<sup>88</sup> [a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>89</sup> [a<sup>4</sup> v<sup>o</sup>]

Quintilien<sup>90</sup>. On la retrouve notamment dans le paratexte du *Premier livre des discours de l'Etat de paix et de guerre*<sup>91</sup> :

« Parquoy voyant que je ne pouvois encores rien fournir de mon creu, et que mon esprit estoit trop jeune et tendre pour porter fruit meur, parfaict et digne de vous, je suis allé aux empruns et ay trouvé credit en un Florentin nommé Macchiavelli, qui est bien l'un des plus riches et opulans de l'Europe en la marchandise dont il se mesle. »<sup>92</sup>

Dans le corpus étudié, les œuvres considérées comme romans sont *Palmerin d'Olive*, *Amadis de Gaule*, *Primaléon de Grèce*, *Gérard d'Euphrate*, *Le nouveau Tristan* et *Melicello*. Il faut noter que, pour l'époque, il ne s'agit que de nouveaux romans, et pas de reprises de romans médiévaux, qui étaient pourtant également fréquentes. Cette observation se trouve éclairée à la lumière de ce qui a pu être développé plus avant à propos de la production contemporaine des « libraires du Palais », qui sont encore les éditeurs de la majorité de ces œuvres. Elles sont toutes reprises par Pascale Mounier dans son étude sur le roman humaniste. Cette dernière s'étant penché sur les questions de genre, elles seront donc nommées « romans » dans le cours de cette étude, notamment parce qu'elles traitent toutes « d'armes et d'amour », principal critère finalement retenu à la Renaissance pour définir ce genre.

Si la définition de ce qui était alors roman pose problème aujourd'hui, le problème est le même pour nommer les auteurs de ce genre. Eux-mêmes ne se nomment pas entre eux, et si le terme « poète » prévaut bien souvent, les termes « translateurs » ou « prosateurs » sont également utilisés. Le corpus étudié est tout à fait représentatif de ces questions sémantiques, tant pour les questions de genre que celles d'auteur, mais il ne sera pas question de se pencher ici sur le champ sémantique<sup>93</sup>. Ces éléments sont avant tout soulignés pour pointer un manque de reconnaissance chez ces auteurs, qui se retrouve dans leur façon de se présenter entre eux et d'évoquer leurs œuvres.

## Écrire des romans, rêve de renommée

Entre ces auteurs, écrire des romans est d'abord envisagé comme un moyen de répondre à une aspiration forte : laisser une trace de son passage après sa mort, et atteindre ainsi en quelque sorte une renommée qui traverse les âges. Ainsi, François de Vernassal d'écrire, au paratexte de *Primaléon de Grèce* :

« COnsiderant ces jours passez [...] l'esprit de l'homme se povoir quelquefois enflammer de l'estincelle de vertu par l'exemple de plusieurs, qui aspirans à quelque but tachent perpetuer leur nom, et par ce moyen immortaliser la memoire d'eux aux siecles de la posterité, se vint à l'instant offrir à mon entendement la souvenance de deux manieres de gens à ce propos : dont la nature et ordonnance de leur idée, ou l'industrie et soigneuse diligence, les peut veritablement combler de ceste future immortalité. Les uns sont gens illustres et courageux, comme Rois Princes et grands Seigneurs, [...]. Les autres sont gens mediocres et de plus basse qualité, qui par le continuel exercice et devotion qu'ilz semblent avoir vouée en l'estude des sept arts liberaux, et autres, travaillent curieusement à s'y rendre

<sup>90</sup> Cette référence sera développée dans la partie suivante.

<sup>91</sup> Cet ouvrage ne fait pas partie du corpus des romans étudié dans cette partie, mais il est celui où l'idée développée l'est le plus clairement, c'est pourquoi cette référence a été choisie.

<sup>92</sup> [a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>93</sup> Pascale Mounier a étudié ces questions de manière très précise dans ses recherches sur le roman humaniste, *op. cit.*, p. 41-71.

parfaits : afin que telle perfection (pratiquée entre les hommes) leur puisse apporter plus grand prouffit durant leur vie, et aquerir honneur et louenge apres la mort, laissant par escrit choses memorables de leur invention en la science qu'ils ont peculiere. »<sup>94</sup>

Ces quelques phrases sont d'autant plus révélatrices qu'elles sont l'expression d'une généralité de la part de l'auteur, d'après les observations qu'il a pu faire. Elles sont donc le reflet d'une réalité qui tend à dépasser la sienne, pour atteindre l'universalité.

## La comparaison comme moyen d'identification commune

Comme pour le groupe des « Français italianisants », le paratexte est un moyen de reconnaissance mutuelle pour les auteurs et traducteurs de romans contemporains. Cette reconnaissance passe notamment par de fréquentes comparaisons entre œuvres romanesques, afin de mettre en évidence leurs points communs. Ces comparaisons peuvent se faire à plusieurs niveaux : entre romans des auteurs donc il est question, entre les nouveaux romans et les romans les plus célèbres de l'époque, ou encore entre les auteurs de romans et leurs personnages. Ainsi, dans *Le nouveau Tristan* de Jean Maugin, une ode de Jean-Pierre de Mesmes commence par une comparaison sur plusieurs strophes entre les intrigues du *Roland furieux*<sup>95</sup> et du *Nouveau Tristan*, dont la première est :

« Après Tristan le Valeureux,  
Le fort Roland fut amoureux :  
L'un pour sa Dame unique  
Courut les champs brutalement :  
L'autre perdit l'entendement,  
Pour la belle Angelique. »<sup>96</sup>

Cette comparaison précise des intrigues et des personnages permet d'ouvrir sur d'autres strophes dans lesquelles référence aux auteurs des œuvres et aux œuvres elles-mêmes se mêlent de plus en plus :

« Venons au Roy de Leonnois  
Que Jan Maugin, contre les lois  
Fatales, fait revivre :  
Il fait bien plus qu'au bon Eson  
Ne fit la femme de Jason :  
Car de mort le delivre. »

Dans cette strophe, la réécriture du mythe de Tristan faite par Jean Maugin est mise sur le même plan que la référence mythologique à Médée<sup>97</sup>. Cette utilisation de la comparaison est également révélatrice du désir d'immortalité pointé précédemment : les personnages des ouvrages dont il est question sont déjà immortels, et en se mettant sur le même plan qu'eux, les auteurs jouent avec ce statut et y aspirent.

Ce manque de reconnaissance personnelle se retrouve également dans la défense du genre romanesque, présente dans tous les paratextes de romans.

---

<sup>94</sup> [a<sup>3</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>95</sup> Ludovico Ariosto, *Orlando furioso*.

<sup>96</sup> [Fleur<sup>3</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>97</sup> La « femme de Jason », qui permit à Éson, père de ce dernier, de rajeunir.

## Défense d'un genre

### Questions de définition

Encore une fois, le propos de cette étude n'est pas de se pencher sur les questions de définition du genre romanesque, qui ont suscité de nombreux travaux de recherche. Pour la Renaissance, il importe essentiellement de souligner que l'opposition longtemps faite entre le Moyen Âge comme période obscurantiste et la Renaissance comme période éclairée est à l'origine d'une idée reçue, selon laquelle les hommes de la Renaissance ne lisaient pas de romans. Il est intéressant de noter que, dans les paratextes de romans du corpus étudié, les références médiévales sont assez fortes, mais aussi les références antiques, et cela sans une chronologie évidente. Les deux strates temporelles se mêlent, ce qui montre bien que les différentes origines du roman, distinguées par la critique contemporaine, ne l'étaient pas à l'époque. Cette idée trouve également son origine dans le procès qui a été effectivement fait au roman par certains hommes de la Renaissance, à partir de 1550 environ. De manière unanime, ils dénoncent le caractère fabuleux de ces écrits<sup>98</sup>. Ce procès n'a néanmoins pas empêché les hommes de la Renaissance de lire des romans, comme le prouvent les nombreuses rééditions et suites publiées jusqu'à la fin du siècle<sup>99</sup>. Si les romans continuent donc à avoir des auteurs, ces derniers utilisent le paratexte pour défendre le genre, face aux accusations qui lui sont portées.

### Le roman : source de morale et d'histoire ?

Dans le corpus étudié, les auteurs de romans utilisent deux arguments principaux pour défendre le genre face aux attaques à son encontre. Il s'agit d'abord de montrer que le roman, malgré son caractère fabuleux, peut avoir une visée historique, et donc s'inscrire dans une littérature d'une portée plus élevée. Ainsi, dans le paratexte de *Primaléon de Grèce*, Jean Maugin écrit à propos de François de Vernassal :

« Que tu le peux nommer premier Auteur.  
Tel nom luy dois à bon droit, ce me semble,  
Car poésie et l'histoire il assemble  
En un sujet, voire si doctement,  
Qu'une de l'autre on ne peut separer»<sup>100</sup>

Ce lien entre histoire fabulée et histoire réelle est fréquemment évoqué, la première apparaissant finalement comme un reflet de l'autre, certes déformé, mais permettant de mieux la comprendre. Ce statut particulier est fréquemment rappelé en pointant les éléments communs entre le roman et le monde contemporain.

Le deuxième argument utilisé est celui de la portée morale du roman, qui pourrait être lu comme un « manuel de bonne conduite ». Ainsi, dans le paratexte du *Huitiesme livre d'Amadis de Gaule*, Michel Sevin d'Orléans revient sans cesse sur cette fonction :

« Si tu me dis que ce ne sont que fables,  
Inventions, et fictions semblables :  
Sçaches que là y a moralité,

<sup>98</sup> Sur ces questions, voir Mireille Huchon, « Le roman, histoire fabuleuse », dans Michèle Clément et Pascale Mounier (dir.), *Le roman français au XVI<sup>e</sup> siècle : ou le renouveau d'un genre dans le contexte européen*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2005, p. 51-68.

<sup>99</sup> *Amadis de Gaule*, par exemple, a connu quatorze versions.

<sup>100</sup> [a<sup>6</sup> r<sup>o</sup>]

Ou tu prendras bien grande utilité. »<sup>101</sup>

Les moralités pouvant être tirées du roman sont ensuite détaillées une à une. Dans de nombreux paratextes se retrouve cette manière de détailler les différentes morales pouvant être tirées, parfois élaborée lecteur par lecteur.

La défense du genre romanesque se retrouve également dans les nombreuses références à Homère et Virgile, présentés comme les grands ancêtres. Ainsi, dans la dédicace de son *Primaléon de Grèce* au Roi, François de Vernassal termine par les vers :

« S'il vous plaist donc lire ce qu'en ay fait  
Je me tiendray pour trop mieux satisfait,  
Qu'aupres d'Auguste onques ne fut Virgile. »<sup>102</sup>

Ces vers ont déjà été étudiés pour montrer les rapports dans lesquels les auteurs pouvaient se mettre en scène avec leurs mécènes. L'exemple est donc particulièrement révélateur sur ce point, mais l'auteur choisi ne l'est pas non plus par hasard, puisque dans sa relation avec Auguste, c'est pour *L'Énéide* que Virgile est ici convoqué, œuvre antique reconnue.

### **L'œuvre comme substitut de l'expérience**

La défense des romans passe également par l'affirmation de leur valeur d'expérience.

Pour saisir comment l'auteur se place dans les romans, la comparaison avec des ouvrages de type manuel de bonne conduite est assez éclairante. La différence majeure entre ces deux types d'œuvres est la façon dont l'auteur y exprime sa paternité. Dans un ouvrage de type manuel de bonne conduite, les préceptes dictés se veulent universels, et ne peuvent donc reposer sur l'expérience unique de l'auteur. Dans les paratextes de ces ouvrages, il se place davantage comme relais d'une tradition passée, dont il n'a pas l'initiative. Cette transmission d'une époque à l'autre, par le moyen de la traduction, permet d'autant plus de consacrer cette valeur universelle.

Jean Maugin, dans le paratexte du *Parragon de vertu* écrit :

« Reste seulement, mon Seigneur que, vous supplie avec telle humilité que je doÿ, le recevoir de bonne volonté, et permettre qu'il aille, avec l'aveu d'estre vostre, par tous les lieux qu'il luy plaira. Et encores que Prince tant acomply, que vous estes, n'ayt besoin de plus voir choses qu'il constient, estant celuy seul tant amy de vertu et parfait, qu'on y pourroit prendre un autre et vif exemplaire de tout ce qu'il raconte, je suis bien en ceste esperance, que mon Seigneur le Prince vostre filz »<sup>103</sup>

Dans le cadre d'une épître dédicatoire ayant pour but d'obtenir un mécénat, l'auteur est bien obligé de reconnaître l'inutilité de cet ouvrage pour le Prince à qui il le dédie, puisqu'affirmer le contraire reviendrait à émettre l'idée que ce dernier n'est pas parfaitement accompli. L'évocation du fils du Prince permet de contourner ce paradoxe, en offrant ce traité à celui que le père éduque encore. L'ouvrage a donc beau prétendre à une valeur universelle, cette valeur est démentie dès le paratexte, car elle est sans doute trop prescriptive.

---

<sup>101</sup> [a<sup>5</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>102</sup> [a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>103</sup> [à<sup>3</sup> r<sup>o</sup>]



Au contraire, dans les récits d'invention, l'auteur a davantage recours à sa propre pratique. Le mouvement d'accès à l'œuvre est finalement inversé : alors qu'un manuel de bonne conduite se propose d'appliquer l'universel au particulier, le récit d'invention propose de partir d'une expérience particulière, pouvant être appliquée de manière universelle. Ainsi, dans le paratexte de *L'amour de Cupido et de Psyché*, Jean Maugin d'écrire :

« Ayant cogneu combien est douloureux  
Le mal commun des amants langoureux :  
Mesmes alors qu'ilz ne peuvent jouir  
Du bien qui peult les faire resjouir :  
J'ai bien voulu mettre devant leur face  
Quelque propos, qui mieux traiter les face. »<sup>104</sup>

Ces quelques vers reprennent exactement le glissement permettant de passer de l'expérience personnelle de l'auteur à la valeur universelle du récit. Le récit qui va suivre est présenté comme la conséquence de cette expérience, imprimé pour permettre aux lecteurs de partager cette expérience.

Cette universalisation de l'expérience personnelle donne à l'œuvre un pouvoir suggestif sur le lecteur, et prend valeur d'exemple. Plusieurs auteurs jouent sur cette valeur pour proposer des leçons à tirer d'une œuvre, et le paratexte se fait alors manuel de lecture pratique.

Les auteurs du corpus adaptent ces leçons à la dame et au courtisan, comme Jean Maugin dans *Le nouveau Tristan* :

« Qu'ainsi soit, sous le personnage de Tristan armé et Chevalier errant, se pourront conoistre les actes d'un Prince magnanime, hardy, vaillant, equitable, debonnaire, prudent et assuré »<sup>105</sup>

Le comportement de Tristan est désigné comme un exemple à suivre. Après avoir évoqué la figure de Tristan, Jean Maugin évoque celle de sa compagne, comme modèle pour les dames :

« sous Yseulte, les bonnes partiës aussi d'un grande Dame : Scavoir, comme elle doit estre honeste, courtoyse, modeste, affable, compagnable, civile, avisée et constante : tellement, que la conclusion sera necessaire et evidente de ce qui est requis d'honneur et d'honesteté entre deux Amans, pour l'entretien perpetuel de leurs aymables et amyables afections. »<sup>106</sup>

La femme appartient au monde du roman courtois, à la fois comme personnage et comme lectrice. À la cour de François I<sup>er</sup> et Henri II, elle se voit octroyer une place de plus en plus importante. Ces quelques lignes sont à la fois destinées à la femme, et aux amants. L'image des deux amants-amis, qui se retrouve dans les derniers mots avec l'association des adjectifs « aymables et amyables » renvoie à la notion de parfaite amitié, décrite notamment par Héroët dans *La parfaite amyé*<sup>107</sup>. Ce thème est alors en vogue à la cour. Jean Maugin adapte donc l'idéal courtois médiéval à la mode de la

<sup>104</sup> [A<sup>3</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>105</sup> [Fleur<sup>2</sup> v<sup>o</sup>]

<sup>106</sup> [Fleur<sup>2</sup> v<sup>o</sup>]

<sup>107</sup> *La parfaite amyé, nouvellement composée par Antoine Héroët, dict La Maison neuve, avec plusieurs autres compositions dudict auteur*, Troyes, Nicole Paris, 1542.

cour. Le paratexte est donc utilisé de manière subtile, à la fois pour défendre l'utilité du roman, tout en plaisant aux puissants.

Tous ces arguments sont une forme de *topos* pour l'époque, puisqu'ils sont réponses à des accusations fréquentes. Ils ne relèvent donc pas d'un aveu sincère de la part des auteurs. Par contre, est également fréquemment invoqué l'argument de la lecture divertissante, qui est lui certainement beaucoup plus du côté de la sincérité.

## Un genre du plaisir

La défense du plaisir et de la lecture de romans est un argument sans doute davantage du côté de la sincérité. Jean Maugin, dans *Palmerin d'Olive*, fait remonter ce plaisir aux « anciens Romains », qui :

« eurent à leurs gaiges Gladiateurs, Poètes, Basteleurs, Musiciens, et Menestriers de diverses sortes. Les uns à fin de leur mettre devant les yeux le commun vivre des hommes, pour l'ensuyvre, ou fuyr. Les autres, pour leur recreacion seulement. »<sup>108</sup>

Il explique par la suite que cette « recreacion » a ensuite été reprise par les Français, qui ont :

« mis en livres les vies de leurs ancestres, Gouverneurs, Ducz, Roys, Princes, et jusques aux modernes, traduit fables, et inventé romants, qui ne sont autre chose que comedies prosaïques. »

Les études sur le roman à la Renaissance pointent souvent le fait que ce terme est très peu utilisé à l'époque. Or, dans le paratexte étudié, il l'est relativement fréquemment, puisqu'il se retrouve sept fois, alors que le corpus contient six œuvres appartenant à ce genre. Ce terme est souvent associé à l'idée d'une lecture divertissante avant tout. Ainsi, dans le paratexte de l'édition de 1573 de *Palmerin d'Olive*, un dizain non signé adressé « au lecteur », non seulement défend le plaisir de la lecture des romans, mais en plus raille ceux qui ne voudraient se consacrer qu'à l'étude :

« AMY Lecteur, ne blasme de ce livre  
L'auteur premier, ny la solitude  
Du translateur, qui françois le te livre  
Pour recréer un peu de lacidude  
De ton esprit travaillé de l'estude,  
Ou ennuyé de fortune advaisaire  
Car si tu dis, que tels songes escrire :  
N'estoit besoing, ny François les produire,  
Encor' est-il à toy moins necessaire,  
Si tu ne veux les avoir, et les lire.»<sup>109</sup>

Ces quelques phrases sont un détournement des arguments soulevés à l'encontre du roman, et une défense de l'auteur premier et du traducteur. Si cette notion de plaisir est sans doute également un argument de vente, il n'empêche que les émotions du lecteur restent un élément central de la création des romans, comme le montrent les très nombreux vers que Michel Sevin d'Orléans consacre à leur description dans le paratexte du *Huitiesme livre d'Amadis de Gaule*, dont nous ne citons qu'une partie :

---

<sup>108</sup> [a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>109</sup> [ë<sup>8</sup> r<sup>o</sup>]

« Dont le lecteur qui vient cest œuvre à lire,  
Se prend soudain à plorer, puy à rire,  
Puy il est triste, et puy en joye il vient :  
Puy paoureux est, puy assurez devient. »<sup>110</sup>

L'argument du plaisir est un moyen, pour les auteurs et traducteurs de romans, de concilier leur statut de lettrés avec celui de lecteurs avides de divertissement<sup>111</sup>.

## Images de lecteurs

La prise en compte du lecteur, particulièrement forte dans le paratexte des romans étudiés, permet de nouveau de tenter de saisir qui étaient les lecteurs de ce genre littéraire à la Renaissance<sup>112</sup>.

### Des puissants

Les puissants sont à plusieurs reprises évoqués comme les premiers lecteurs des romans. Plusieurs raisons peuvent expliquer la reprise de cette image. Les deux premières ont déjà été développées auparavant. Il s'agit du rapport de mécénat que les auteurs tentent d'établir ou confirment dans leur paratexte, et dire aux puissants qu'ils sont leurs premiers lecteurs est un moyen de s'attirer leur soutien.

L'argument commercial a également sa place dans cette démarche, comme le montrent ces quelques vers de François de Vernassal, dédiés à son père dans *Primaléon de Grèce* :

« Or recevez le fruit de tel labeur,  
Et n'en jugez mauvaise la saveur,  
Puis que les grands y prennent du plaisir. »<sup>113</sup>

Au-delà de ces questions, le parallèle entre leur mode de vie et celui décrit dans les romans devient un *topos* du genre. Néanmoins, le mode de vie décrit par les auteurs comme étant celui des puissants relève davantage d'une représentation littéraire de cette manière de vivre, afin de correspondre aux aspirations de ces derniers<sup>114</sup>. Ce parallèle est poussé à son paroxysme dans le paratexte de *Primaléon de Grèce*, où les aspirations chevaleresques des puissants sont comparées aux aspirations de renom des auteurs de romans :

« COnsiderant ces jours passez, genereux et magnanime Prince, l'esprit de l'homme se povoir quelquefois enflammer de l'estincelle de vertu par l'exemple de plusieurs, qui aspirans à quelque but tachent perpetuer leur nom, et par ce moyen immortaliser la memoire d'eux aux siecles de la posterité, se vint à l'instant offrir à mon entendement la souvenance de deux manieres de gens à ce propos : [...] Les uns

<sup>110</sup> [a<sup>5</sup> v<sup>o</sup>]

<sup>111</sup> Sur ce point, voir Pascale Mounier, *op. cit.*, p. 165-172.

<sup>112</sup> Pascale Mounier relève également cette place accordée aux lecteurs, et en propose une explication : « s'il est aujourd'hui admis que l'assentiment du lecteur, sanctionné par le plaisir qu'il ressent, conditionne le travail de l'écrivain, il existe une interaction spécialement forte à l'époque entre la production de romans et leur réception. La prise en compte des goûts supposés du public influe sur la démarche d'écriture et, en retour, les rédacteurs transforment les attentes de celui-ci. », *op. cit.*, p. 165-166.

<sup>113</sup> [a<sup>5</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>114</sup> Pascale Mounier utilise l'expression « miroir du courtisan » pour décrire ce phénomène : « La traduction cristallise, en effet, les aspirations chevaleresques des nobles : ils se montrent sensibles à la représentation littéraire que l'œuvre donne de leur manière de vivre. », dans *op. cit.*, p. 159.

sont gens illustres et courageux, comme Rois Princes et grands Seigneurs, lesquels par la naturelle inclination qu'ilz ont en la discipline militaire, sont invitez d'un heroïq et martial zele à la domination des provinces, contrées, regions, et monarchies : enquoy ilz ne craignent peril ny encombrer quelconque qui leur y puisse survenir, [...] Les autres sont gens mediocres et de plus basse qualité, qui par le continuel exercice et devotion qu'ilz semblent avoir vouée en l'estude des sept arts liberaux, et autres, travaillent curieusement à s'y rendre parfaits »<sup>115</sup>

La description de ces mœurs prend alors une triple portée : à la fois évocation de ceux des puissants tels que ces derniers les idéalisent, afin de les pousser à financer des œuvres qui permettraient ensuite à leurs auteurs de peut-être atteindre une renommée elle-même idéalisée. Ces rapports expliquent sans doute en partie pourquoi ces romans avaient un véritable succès auprès des puissants.

## Des femmes

L'évocation d'un public féminin est également récurrente. Son importance est traditionnelle dans le roman de chevalerie, où les personnages de femmes sont également fréquents. Néanmoins, les femmes évoquées sont bien celles du XVI<sup>e</sup> siècle, et leurs différences avec celles des romans sont parfois soulignées. Ainsi, Jean Maugin dédie son *Palmerin d'Olive* « Aux dames serves de leurs passions », par un poème versifié dans lequel il évoque, selon le *topos* des mœurs corrompues, la déchéance des femmes :

« Au bon vieux temps qu'Amour tout maistrisoit,  
Et que les cueurs adoucir il faisoit, [...] ]  
Reignoit Vertu la belle entre les hommes,  
Trop mieux cent fois, qu'en ces jours [où] nous sommes. [...] ]  
Il n'estoit lors necessaire au donneur  
Faire presents d'or, d'argent, ains d'honneur.  
Loyauté seule envers Dame bien duyte  
Totalement servoit à la poursuyte,  
Et n'y faloit point d'autres messagers.  
Depuys ce temps abuz, et grands dangers  
Sont survenuz, si que les vertueuses  
Ont ne cognoist entre les vicieuses. »<sup>116</sup>

Jean Maugin dédie donc son roman aux dames, tout en accusant celles de son temps d'avoir des mœurs corrompues. Néanmoins, les femmes faisant partie des lecteurs de romans, ce que l'auteur ne peut ignorer, il achève son poème par ces vers de réconciliation :

« O dames, doncq', de loyauté amyes,  
Ne me soyez (je vous pry') ennemyes,  
Si j'ay escrit par mes petitz discours  
Les amytez qui jadis eurent cours,  
Prenez pour vous celles qui sont loyales  
Sans point muser aux folles desloyales. »<sup>117</sup>

---

<sup>115</sup> [a<sup>3</sup> r°]

<sup>116</sup> [a<sup>2</sup> v°]

<sup>117</sup> [a<sup>2</sup> v°]

L'importance du public féminin peut être perçue également dans la réécriture du titre du *Nouveau Tristan* pour l'édition de 1567. Alors que celui de 1554 était

« LE // PREMIER LIVRE DU // nouveau Tristan, Prince de Leonnois, // CHEVALIER DE LA TABLE // RONDE, ET D'YSEULTE, // Princesse d'Yrlande, Royne // de Cornouaille. Fait François, par Ian Maugin, dit l'Angevin. »,

celui de 1567 est modifié en

« LE // NOUVEAU TRISTAN, // Prince de Leonnois, Chevalier de la // TABLE RONDE, ET D'YSEULTE, // PRINCESSE D'YRLANDE, ROYNE // DE CORNOUAILLE. // Lequel tant pour l'illustration de la langue François que pour la recreation // des Gentils-hommes, Dames, et Damoiselles, a esté nouvellement // fait François, par Jan Maugin, dit l'Angevin. »

La prise en compte de « Dames et Damoiselles » dès le titre montre bien qu'elles étaient de fidèles lectrices de romans.

# Le métier de traducteur

---

Le paratexte est un lieu d'expression privilégié pour les différents acteurs de la culture écrite. En ce milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, l'imprimé a pris toute sa place dans la transmission de cette culture, et plusieurs évolutions culturelles et économiques en découlent. D'un côté, l'imprimerie concourt à une pratique effrénée de la traduction, car le français apparaît tout désigné pour assurer une bonne diffusion des textes, quand le latin n'est parlé que par une minorité. De l'autre, l'imprimé voit également la naissance du statut d'auteur permettant rémunération. La prise de parole des traducteurs au sein des paratextes du corpus étudié est représentative de ces évolutions.

## IMAGES D'UN ART RENAISSANT

### Histoire d'un renouveau

#### Des raisons historiques

Dans la plupart des paratextes du corpus étudié, la traduction est présentée comme une pratique connaissant un essor nouveau. Cette idée trouve d'abord son origine dans une réalité historique, liée à la chute de Constantinople en 1453, qui permit la redécouverte de textes antiques oubliés. Un des textes du corpus fait référence à ce phénomène, qui s'accompagne d'une prise de conscience de la fragilité de la mémoire collective. En effet, dans le *Cinq premiers livres des Annales de P. Cornelius Tacitus*, Jean Maugin évoque la redécouverte de l'œuvre de Tacite :

« du temps nous a pour le moins osté la moytié de ses œuvres, aussy necessaires et proffitables (j'excepte ceulx qui traictent de nostre religion Chrestienne) que livres qui se lisent pour le joud'huy. Et estions en danger d'en perdre d'avantage sans un tresorier de feu Pape Leon dixiesme, qui recouvra ces cinq premiers livres, qui estoient cachez et enseveliz en un monastere es profondes forestz de Germanie. »<sup>118</sup>

Dans ces quelques lignes, Jean Maugin utilise le terme « danger » pour désigner le risque de ne pas avoir accès à certaines œuvres de Tacite dont l'existence serait encore ignorée. Les textes de ce dernier sont présentés comme aussi profitables que les textes contemporains, ce qui rend par conséquent la nécessité de leur traduction encore plus grande, pour en permettre la transmission. Par ricochet, ces redécouvertes vont donc entraîner l'essor des traductions de textes antiques.

Cet essor va ensuite également s'appliquer aux textes en langues vernaculaires étrangères, comme l'italien ou l'espagnol. En effet, l'invention de l'imprimerie et l'accroissement des échanges entre ces nations vont permettre une plus grande diffusion des textes, qui rendra les traductions en langue française de plus en plus nécessaires. L'essor de cette pratique se ressent également par sa prise en compte dans des ouvrages

---

<sup>118</sup> [a<sup>3</sup> v°]

théoriques majeurs comme *La défense et illustration de la langue françoise* de Du Bellay<sup>119</sup>, qui y consacre trois chapitres, ou *Manière de bien traduire d'une langue à l'autre* d'Étienne Dolet<sup>120</sup>. Si ces ouvrages théoriques ne seront pas étudiés précisément dans cette étude, les préoccupations dont font part les traducteurs dans leurs paratextes sont du même ordre et en sont des échos. S'ils ne théorisent pas tous leur pratique, ils évoquent les questions auxquelles ils se trouvent confrontés, tant d'un point de vue personnel qu'en lien avec les débats de l'époque. Les changements historiques dont ils sont les témoins ont donc une influence sur leur manière d'aborder la traduction.

## Un engouement de la cour

Le renouveau de la traduction est également dû à un engouement de la cour pour cette pratique, comme moyen d'accéder à des textes étrangers. Cet engouement est reconnu par les traducteurs eux-mêmes qui, à plusieurs reprises, évoquent la cour de François I<sup>er</sup> comme un cadre idéal pour cette pratique. L'image qu'ils donnent de la cour est d'abord celle d'un lieu propice à la traduction, l'exaltant et l'entretenant. Cette image repose sur la construction d'une cour idéalisée. En effet, la majorité des œuvres de ce corpus ont été rédigées pendant le règne d'Henri II. Or, pour chanter les mérites du roi, plusieurs auteurs ont recours à l'évocation de François I<sup>er</sup>, comme le roi des poètes. Ainsi, dans *Primaléon de Grèce*, François de Vernassal évoque le souvenir de ce règne :

« ainsi que de memoire freiche et recente vous avez veu durant la vie du trevertueux, tresmagnanime et à nul autre second Prince le feu trescrestien Roy François premier de ce nom que beaucoup de bons entendemens de ce siecle se sont travaillez par invention ou traduction bien polie et limée, luy faire voir choses dignes de la cognoissance que son ame susceptible de toutes bonnes choses en avoit divinement aqise. »<sup>121</sup>

Dans ces quelques lignes, un parallèle est établi entre les dispositions de l'âme du roi, et le développement des lettres et des arts à la cour. Ce parallèle s'accompagne de termes très laudatifs pour décrire la figure du roi : « trescrestien », « tresvertueux », « tresmagnanime ». La succession de ces termes montre qu'il s'agit de faire de la figure du roi un idéal, dont le principal attribut est d'avoir favorisé la création.

Dans *Palmerin d'Olive*, Jean Maugin détaille précisément le rôle de ce dernier :

« Qu'ainsi soit, voyant à l'avenement de sa Monarchie les letres estre preque estaintes et peries en la France, a mandé ses sujetz, quis Latins, et Graecz, pour mettre en lumiere l'Hebrieu, Graec, et elegant Latin, qui ja cinq ou six siecles avoient demouré en tenebres. [...] Oultre plus, considerant que la langue Françoise demouroit abjecte, et desprisée mesmes des siens, a alaité en sa court, et incité par ses bienfaitz un grand nombre d'espritz poëtiques à escrire si proprement, soit de leur invencion, ou traduction, que leur renomée a penetré jusques au dessus des nues. »<sup>122</sup>

Si cette évocation est encore de l'ordre de la mémoire récente, comme l'auteur le reconnaît lui-même, il n'empêche que la création d'un *topos* est en marche. En effet, la

<sup>119</sup> Joachim Du Bellay, *La Deffence, et illustration de la langue francoyse*, Paris, Arnoul l'Angelier, 1549.

<sup>120</sup> Étienne Dolet, *La manière de bien traduire d'une langue en aultre : d'avantage de la punctuation de la langue françoise, plus des accents d'ycelle...*, Lyon, Étienne Dolet, 1540.

<sup>121</sup> [a<sup>3</sup> v<sup>o</sup>]

<sup>122</sup> [a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

reprise de tels discours dans de nombreux paratextes montre le rôle que cet espace textuel a joué dans leur élaboration. De plus, si ce *topos* avait commencé à être élaboré par les poètes de cour durant le règne de François I<sup>er</sup>, et ce afin de plaire à ce dernier, il continue de l'être ensuite, dans une reprise presque systématique de ce thème. Cette image d'un contexte idéal de traduction, qui ne correspond pas à la situation réelle est finalement entretenue entre poètes, puisqu'elle reste un thème de prédilection même après la mort du roi dont les louanges sont faites. Ces louanges initiales deviennent un idéal de création commun. Le paratexte permet de le voir se construire au fil des textes, avec reprises d'un texte à l'autre, et ce non sous la forme de simple évocation, mais d'une manière détaillée et précise. Le mythe est en marche.

## La Renaissance, siècle d'une extrême sensibilisation aux langues

La Renaissance est un siècle qui connaît une très grande sensibilisation aux cultures étrangères, aux langues, et, non exprimé en ces termes mais néanmoins bien présent, au lien entre langue et culture.

La redécouverte de la culture antique, et la circulation grandissantes des œuvres permise par l'imprimerie font de la Renaissance une époque où les cultures se rencontrent et se croisent. Les hommes de la Renaissance se retrouvent donc face à cette rencontre, qui passe aussi par la rencontre des langues. Une des façons de l'aborder est l'apprentissage de la langue de l'autre, tant dans sa forme que dans son intention. Ce travail est particulièrement significatif chez François de Vernassal, qui l'exprime d'abord dans l'épître dédicatoire de *Primaléon de Grèce* :

« il me tomba entre les mains une histoire fraîchement traduite d'Espagnol en Italien, nommée de Primaleon de Grece filz de Palmerin d'Olive Empereur de Constantinople. Si la leuz incontinent d'un bout à l'autre, une fois en Tuscan, et la seconde en Castillan, pour voir si le sujet mis en François seroit digne de vos yeux [...] ayant bien gousté l'intention de l'un et de l'autre auteur, je me suis estudié de la coucher en François le moins mal que j'ay peu »<sup>123</sup>

Ce dernier décrit bien ici le travail d'appropriation d'un texte, d'abord dans la compréhension des langues dont il est issu, puis dans l'intention qu'elles portent. Ce travail sur les langues est reconnu et mis en valeur par François de Vernassal, qui rédige, dans le paratexte, deux textes dans la langue de ceux qu'il a traduits :

« François de Vernassal aux le- // cteurs des nations dont il a tiré l'ar- // gument de ceste histoire.

Al Tuscano.  
Qui non pensi legger l'hommo gentile  
Primaleon tal ch'el Tuscan l'ha fatto,  
Per che mancando un poco n'el suo stile,  
Comme esso el dava, io cosi l'ho aconciato,  
Che me par mò (n'el paese fertile  
De bonni ingegni) dover' ser stampatto :  
Per dimonstrar quanto è leggiadro e bello  
Nostro volgar, chi l'ha ben' in cervello.

---

<sup>123</sup> [a<sup>4</sup> r<sup>o</sup>]



Al Castillan.  
 Si quieres veer, o lector estimado,  
 Los hechos deste Griego sennalado,  
 Que hago hablar segun puedo Frances,  
 Mira que tu author ha olvidado  
 Muschas razons, que dotros he sacado  
 Por le hazer agora mas cortos. »

Le rapport entre langue et culture, s'il n'est pas exprimé directement ici, se sent dans le fait que ces deux sizains sont adressés aux hommes qui parlent les langues dont il est question, et plus précisément aux lecteurs. Après avoir été lecteur lui-même dans une langue étrangère, l'auteur envisage donc déjà que le livre soit lu en français par les lecteurs dont la langue maternelle est celle du roman d'origine. Les échanges culturels sont poussés à leur paroxysme, d'autant plus que ces poèmes, qui traitent déjà de langue par leur matérialité, contiennent aussi des questions de langue sur le fonds. En effet, dans ces deux sizains, François de Vernassal explique aux lecteurs des nations étrangères qu'il a traduit l'œuvre en français, et que cette traduction l'a rendue meilleure. Se dégage donc une conscience aigüe de la particularité de chaque langue, tant dans leur matérialité que dans leur intention.

## ENTRE TRADUCTION ET INVENTION

### Un rapport complexé

Les traducteurs du corpus étudié cherchent encore un statut à donner à leur pratique. Ce statut se situe sur une frontière floue entre traduction et invention, deux des concepts-clefs que Du Bellay met en œuvre dans sa *Deffense et illustration de la langue françoysse*. Il leur importe de déterminer la part qu'ils apportent à l'œuvre par leur traduction, afin d'évaluer leur paternité sur cette œuvre. Dans la plupart des paratextes écrits par des traducteurs, une certaine forme de complexe par rapport aux œuvres issues d'une invention pure se fait sentir.

Les traducteurs justifient à plusieurs reprises la part de paternité qu'ils peuvent avoir sur une œuvre. Ainsi, Jean Maugin évoque deux traducteurs en vogue à l'époque :

« Salel a eu tant de grace au translat du Poëte Graec<sup>124</sup>, que non moins est à priser que l'Auteur. Semblablement a esmeu plusieurs gents de bien à travailler en prose, le plus à estimer desquelz est le Seigneur des Essars<sup>125</sup>, si le lecteur ne veult desdaigner la douceur de sa phrase, propriété de ses termes, liayson de ses propos, et richesse de sentences telle, que plusieurs lisants ceste nouveauté de bien parler desperent de l'ensuyvre, tant s'en faut qu'ilz le pussent éгалer. »<sup>126</sup>

Le fait de revendiquer pour ces deux traducteurs en vogue une paternité sur leur œuvre, revient à la revendiquer pour soi et pour tous les traducteurs. Il est possible de percevoir néanmoins, dans le discours de Jean Maugin, une petite pointe de doute. En effet, la paternité d'Hugues Salel sur les œuvres qu'il a traduites d'Homère est justifiée par la « grace » qu'il a eu en les traduisant. Or, en évoquant ensuite Des Essars, dans une

<sup>124</sup> Hugues Salel a traduit les dix premiers livres de l'*Illiade*, à la demande de François I<sup>er</sup>, parus chez Vincent Sertenas en 1545. Cf. Howard H. Kalwies (éd.), *Oeuvres poétiques complètes : Hugues Salel*, Genève, Droz, 1987.

<sup>125</sup> Nicolas de Herberay Des Essars a traduit en Français les huit premiers livres d'*Amadis de Gaule*.

<sup>126</sup> *Palmerin d'olive*, [a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

démonstration fondée sur les mêmes arguments, Jean Maugin termine en évoquant ceux qui « desperent de l'ensuyvre ». Certains traducteurs ne réussissent donc pas à atteindre cette « grace », et l'argument qui permettait la justification de leur paternité sur l'œuvre ne peut plus tenir. Ce discours de défense du statut des textes traduits se trouve alors confronté à ses propres limites.

L'enjeu de la frontière entre invention et traduction se trouve également confronté à des limites de ce type, puisque les deux termes sont utilisés dans des rapports différents d'un texte à l'autre. Ils le sont parfois dans un rapport égalitaire. Lorsque François de Vernassal évoque la cour de François I<sup>er</sup>, il écrit :

« ainsi que de memoire freiche et recente vous avez veu durant la vie du trevertueux, trespagnanime et à nul autre second Prince le feu trescrestien Roy François premier de ce nom que beaucoup de bons entendemens de ce siecle se sont travaillez par invention ou traduction bien polie et limée »<sup>127</sup>

Ces quelques lignes présentent donc traduction et invention comme deux valorisations de François I<sup>er</sup> dont la France peut être fière, l'une n'étant pas supérieure à l'autre. L'égalité de traitement entre ces deux termes trouve sa place dans l'évocation d'un contexte historique, et non pas comme réalité effective. Or, si la volonté de François I<sup>er</sup> de favoriser la traduction au même titre que l'invention est reconnue par tous les traducteurs du corpus qui évoquent le règne de ce dernier, elle est beaucoup moins évidente lorsqu'il s'agit d'évoquer leur propre pratique. Certains ressentent le besoin de la justifier de nouveau. Jean Maugin notamment :

« Persuadé doncq' de ces paroles, je continuay en ma premiere volonté, tant que je trouvoy de rechef aucun nombre de chapitres corrigez par un que je n'ay sceu cognoistre. Pour lesquelz lier, unir, et rendre conformes au principe, je n'ay eu moindre peine qu'à une invencion : et m'a falu entierement les reffaire. »<sup>128</sup>

Dans ces quelques lignes, Jean Maugin utilise un nouvel argument pour justifier l'égalité de traitement entre traduction et invention, qui auraient une valeur égale car elles demandent une quantité de travail équivalente. Il ressent donc le besoin d'avoir recours à de nouveaux arguments pour justifier l'importance de sa pratique, ce qui montre qu'il ne la considérait pas comme acquise, et ressentait la part d'indignité attachée à cette pratique.

Les raisons de cette défense véhémente sont peut-être à chercher du côté économique, dans le cadre de l'arrivée de l'imprimerie, et du renouveau du statut d'auteur. En effet, à une époque où l'auteur commence à pouvoir prétendre avoir une rémunération pour son œuvre, la reconnaissance du traducteur comme un des auteurs de l'œuvre devient cruciale. Cette réalité est d'autant plus forte dans le cadre de l'obtention d'un privilège. Si le traducteur réussit à faire reconnaître son statut d'auteur pour l'œuvre en langue française, il devient alors possible pour lui d'obtenir un privilège, ne serait-ce que pour le marché français, afin de faire imprimer l'œuvre. Ces remarques ne peuvent s'appliquer qu'aux traducteurs les plus connus, qui pouvaient avancer suffisamment de fonds pour lancer l'impression d'une œuvre.

Derrière ce débat sur la valeur de ces deux pratiques, se retrouve surtout un manque de reconnaissance des traducteurs, perdus au milieu de débats théoriques, pour

---

<sup>127</sup> *Primaléon de Grèce*, [a<sup>3</sup> v<sup>o</sup>]

<sup>128</sup> *Palmerin d'Olive*, [a<sup>2</sup> v<sup>o</sup>]

une pratique pas toujours légitime notamment lorsqu'il s'agit de traduire des ouvrages contemporains, depuis une langue vernaculaire. Ces doutes se retrouvent d'ailleurs dans leur propre pratique de traducteur.

## Des doutes plus intimes

Si la traduction est défendue avec acharnement, cette défense n'est néanmoins pas toujours évidente pour des auteurs qui semblent parfois douter de leurs propres arguments, et en changeant d'un paratexte à l'autre. Le débat au cœur duquel ils se retrouvent est celui de choisir entre une traduction qui se veuille le reflet de la langue française dans sa perfection, ou une traduction plus créatrice, véritable travail d'innovation sur le langage. Il serait intéressant de comparer leur prise de position dans le paratexte, et leur façon de traduire effective, en comparant texte original et texte traduit. Si cette étude n'a pas permis une telle recherche, l'étude de leur prise de position dans le paratexte fait ressortir une réelle prise en compte des débats contemporains, et un besoin d'y prendre part, sans doute pour affirmer son appartenance à une communauté créatrice.

Une telle prise de position n'est pas toujours évidente, et Jacques Gohory, qui, dans le corpus étudié, est celui qui évoque le plus ses états d'âme de traducteur, explique qu'il doute même de la meilleure manière de traduire, face aux débats dans lesquels il se retrouve pris :

« Or sont les jugements des hommes si divers, qu'en ce fait mesme de traduction on ne sçait bonnement que l'on doit faire. J'ay usé au Premier livre en quelques endroitz de la liberté qu'Horace louë et que les plus curieux ont observée en Cicero, et autres auteurs anciens. J'ay esté un peu plus serf et superstitieux en ce Second et Tiers, pour monstrier la cognoissance que j'avois des deux manieres, et ainsi satisfaire à la variété des opinions : Mais je croy que l'une et l'autre ne sont hors des dangers de reprehension. »<sup>129</sup>

Il évoque d'ailleurs, dans ces quelques lignes, son envie de montrer qu'il est capable de traduire de deux manières possibles, afin de ne pas faire bondir les détracteurs et défenseurs des deux bords et, sans doute, ne s'aliéner aucun lecteur. Cette prise de position montre combien les débats pouvaient être virulents dans la communauté des lettres. Cette violence se retrouve chez François de Vernassal, dans son épître dédicatoire à François de Lorraine :

« Au moyen dequoy je vous supliera y treshumblement encore une fois, Monseigneur, vouloir monstrier par quelque parole, signe ou conjecture que ceste maniere de traduction vous plait, ores qu'il ne fust ainsi : afin que par ce moyen je puisse voir la venimeuse langue des mesdisans censeurs zoiles et detracteurs cent et cent fois morse de leurs dents, ne l'osant affiler contre œuvre liberalement accepté d'un tant magnanime Prince, ainsi me semblera mieux defendu de leurs pestiferes et envenimées fleches, que si je le mettois souz la protection de Pallas à tout sa hache et bouclier à la teste de Meduse la Gorgonne »<sup>130</sup>

Dans ces lignes, la violence du vocabulaire utilisé par François de Vernassal peut être un reflet de la violence avec laquelle il devait recevoir certaines critiques, qui remettaient fortement en question sa pratique de traducteur. Dans le cadre du corpus étudié, il s'agit

<sup>129</sup> *Le second livre des Discours de l'estat de paix et de guerre*, [a<sup>2</sup> v<sup>o</sup>]

<sup>130</sup> *Primaléon de grèce*, [a<sup>4</sup> v<sup>o</sup>]

du seul exemple d'épître dédicatoire dans lequel le puissant se voit conférer un rôle de défense de l'œuvre dont il est question. Il est significatif que l'auteur de cet épître soit un traducteur.

## Quelle place pour la traduction dans le processus de création

Pour résoudre le rapport hiérarchique entre traduction et invention, les traducteurs interrogent à plusieurs reprises la place de la traduction dans le processus de création. Ils sont plusieurs à faire référence à Quintilien et à son *De institutione oratoria*. En effet, ce dernier y développe l'idée que la traduction ne fait que mener à l'invention, et constitue donc finalement un premier pas vers un aboutissement dans la formation de son esprit. Plusieurs traducteurs évoquent d'ailleurs la traduction comme seule pratique possible, au moment où ils écrivent, pour un esprit « faible » comme le leur. Ainsi, Jacques Gohory d'écrire, à propos de son choix de traduire Machiavel :

« Parquoy voyant que je ne pouvois encores rien fournir de mon creu, et que mon esprit estoit trop jeune et tendre pour porter fruit meur, parfaict et digne de vous, je suis allé aux empruns et ay trouvé credit en un Florentin nommé Macchiavelli »<sup>131</sup>

L'image du fruit destiné à mûrir correspond tout à fait à l'ouvrage de Quintilien, qui montre comment amener le jeune enfant à maturité.

Les traducteurs utilisent donc Quintilien pour combler leur incertitude en trouvant à la traduction une place dans le processus de rédaction. Ainsi, en s'appuyant sur Quintilien, Jacques Gohory en fait une première étape indispensable du processus d'écriture. Il développe cette idée dans le paratexte du *Second livre des discours de l'estat de paix et de guerre*, traduit de Machiavel :

« En quoy, tenant l'avis de Quintilian, ay commencé par traduction, ne jugeant mon esprit encore capable d'invention digne de lumiere. Et n'ay voulu, comme Phaëton, faire mon apprentissage sur le hault char du Soleil, de paour qu'il ne m'en print comme à luy : mais ay fait mon coup d'essay en l'œuvre de cest auteur, duquel l'autorité n'estoit encore si sainte et auguste, que les fautes, que je pourrois commettre, me fussent imputées à sacrilège ou crime de lese majesté. »<sup>132</sup>

En citant Quintilien pour justifier la place de la traduction dans la construction de l'esprit, Jacques Gohory évoque également la question de la reconnaissance. En effet, si l'argument qu'il semble développer est celui de la maturité de la plume, il écrit néanmoins « ne jugeant mon esprit encore capable d'invention digne de lumiere ». La question de la reconnaissance permise par l'exercice de sa plume est donc aussi importante, et la traduction apparaît finalement comme un moyen d'atteindre assez rapidement à cette reconnaissance, pourvu que le texte traduit plaise suffisamment. Ces quelques lignes font ressortir également le manque de légitimité que pouvait ressentir un traducteur face à certains auteurs reconnus par tous comme parmi les plus grands. C'est pour cette raison qu'il a préféré traduire une œuvre contemporaine, encore peu connue.

---

<sup>131</sup> *Le premier livre des discours...*, [a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>132</sup> [a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

## LA TRADUCTION COMME PLUS-VALUE

D'une manière plus générale, cette incertitude sur le statut de la traduction se retrouve dans les termes employés par les traducteurs pour désigner leur pratique. En effet, le terme « traduire » et ses dérivés, nouvellement arrivés dans la langue française, sont autant utilisés que l'expression « mettre en lumière ». Cette expression est particulièrement représentative d'un rapport ambigu au texte original. Elle désigne en effet le processus de traduction comme un révélateur de l'œuvre, lui permettant enfin de trouver toute la portée qu'elle contenait. La traduction apparaît finalement comme une valeur ajoutée, qui à la fois donne sens mais ne peut exister sans l'œuvre originale.

### Le style d'une œuvre

Dans le cadre de l'étude du processus de traduction à la Renaissance, la notion de style trouve toute sa place. En effet, elle est un enjeu majeur quand le postulat de tous les traducteurs est que l'appropriation d'un modèle littéraire relève d'un travail sur la langue, plutôt que sur les idées. Ces derniers se présentent davantage comme des « ouvriers du langage »<sup>133</sup>, dont la tâche principale s'apparente à un travail sur le langage dans sa matérialité. Les traducteurs sont également confrontés de manière particulièrement aigüe à cette question, entre le style de l'œuvre originale, le meilleur style pour traduire, et le leur. Leur évocation de ces questions montre qu'il ne peuvent pas toujours tous les concilier, et se retrouvent parfois face à des choix délicats. Les paratextes du corpus étudié sont donc ponctués de nombreuses remarques sur le style d'une œuvre. Elles sont de deux natures paradoxales : les auteurs chantent à la fois un style parfait, auquel ils aspirent, mais affirment aussi qu'ils ne peuvent se départir du leur, dans une forme de revendication.

### Chanter un style commun, auquel on voudrait atteindre

Derrière la question du style se retrouvent des préoccupations liées au « beau style », celui que tous voudraient atteindre. Dans le cadre du paratexte, dont le contexte de réception particulier a été évoqué à plusieurs reprises, il est parfois délicat d'établir ce qui relève d'une forme de publicité de l'auteur envers ses lecteurs, en s'inscrivant dans la continuité d'auteurs reconnus, et ce qui relève d'une volonté personnelle forte. Plusieurs constats peuvent néanmoins être faits.

Tout d'abord, les traducteurs en vogue sont portés aux nues par les autres, comme modèles de référence dans l'art de bien traduire. Il s'agit d'Hugues Salel, pour ses traductions d'Homère, et de Nicoles de Herberay Des Essars, pour ses traductions d'*Amadis de Gaule*. Ainsi, Jean Maugin leur rend hommage dans le *Septiesme livre d'Amadis*, où il en fait les deux représentants de la France :

« Et le François esgale aux dessusditz,  
Soit en douceur, sentences, et beaux ditz,  
Salel, en vers, et Herberay, en prose. »<sup>134</sup>

Si ces allusions sont de l'ordre du topos, elles sont néanmoins reprises et développées par tous. Ces remarques sont, comme développé précédemment, un moyen de s'inscrire

<sup>133</sup> Pascale Mounier, *op. cit.*, p. 139.

<sup>134</sup> [a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

dans un groupe de création commun. Elle sont également révélatrices de l'uniformisation en cours de la langue, qui se cherche des modèles de référence.

Ensuite, les traducteurs avouent tous leur incapacité à parvenir à ce style. Jean Maugin présente d'ailleurs cet état de fait comme une généralité :

« plusieurs lisants ceste nouveauté de bien parler desperent de l'ensuyvre, tant s'en faut qu'ilz le pussent éгалer. Ce que venu à ma cognoissance (neantmoins que de mon vouloir et d'autruy j'eusse souvent esté importuné mettre devant voz yeux quelque Romant en nostre vulgaire) j'avois tousjours differé, craignant, au lieu de vous complaire, vous esmouvoir à fascherie, et mespriser ma peine. »<sup>135</sup>

Dans ces quelques lignes, Jean Maugin donne finalement pour cause de sa propre réticence à publier celle des autres traducteurs à le faire. Il relève donc bien une forme de complexe de groupe, dont les traducteurs ont du mal à se départir.

Les allusions à un style idéal sont paradoxales, à la fois volonté de l'atteindre, et reconnaissance de l'incapacité personnelle à le faire. Si des discours de ce type relèvent d'une forme de rhétorique de l'humilité, ils sont également révélateurs d'un certain complexe des traducteurs, qui, doutant de leur capacité à atteindre ce style, doutent finalement également de leur capacité à connaître un jour le succès, et donc à produire une traduction qui soit reconnue comme une véritable œuvre en elle-même. Ce rapport paradoxal au style se retrouve également lorsqu'il s'agit d'évoquer le leur.

### **Affirmation qu'on ne peut se départir du sien**

Les allusions à un style personnel sont plus rares chez la majorité des traducteurs. Elle reviennent néanmoins plusieurs fois sous la plume de Jean Maugin :

« Au reste si prenez plaisir, et tant soit peu vous contentez de ce mien labeur, suportant mon ramage Angevin (lequel l'impossible est qu'aucunes fois je ne sente) je me tiendray pour plus qu'assez satisfait »<sup>136</sup>

Lorsque Jean Maugin fait référence à son propre style, il le mentionne toujours comme « angevin ». L'expression « ramage angevin », qui donne une origine géographique au style, était sans doute une manière forte de se démarquer, puisqu'elle était une originalité dans le cercle des poètes parisiens. Cette particularité est également utilisée par d'autres auteurs lorsqu'ils évoquent Jean Maugin, comme Jean Pierre de Mesmes :

« MAUPAS, amy de la valeur,  
Donnez force, donnez chaleur  
A l'angevine plume. »

Ces remarques montrent qu'un style personnel pouvait être reconnu à un auteur, tant par lui-même que par ses amis. François de Vernassal évoque également son style, en soulignant, comme Jean Maugin, l'incapacité dans laquelle il est de s'en départir :

« telle affectation (ainsi me doutay-je bien que la voudra nommer quelqu'un) peut proceder de la peculiere nature de mon stile, qu'a peine je sçauroids deguiser, encore que ce fust par industrie : aquoy je m'asseure qu'aurez esgard ensemble à l'opinion

---

<sup>135</sup> *Palmerin d'olive*, [a<sup>2</sup> r°]

<sup>136</sup> *Palmerin d'olive*, [a<sup>2</sup> v°]

vulgaire, qu'il n'est esprit si docte et usité qui puisse satisfaire à tous les autres, ou qui quelque fois ne faille, mesmement en œuvre si grand. »<sup>137</sup>

Ces allusions à un style personnel sont donc à nouveau paradoxales, en ce qu'elles sont un moyen de revendiquer une forme de paternité sur l'œuvre, tout en reconnaissant qu'on ne peut s'en départir, et qu'elles ne relèvent finalement pas d'un véritable choix. Le style d'une œuvre traduite est finalement un savant mélange entre de nombreuses composantes, qui lui donne une particularité propre, également revendiquée par les traducteurs.

## Des ouvriers du langage

Le débat au cœur duquel se trouvent les traducteurs se situe entre la traduction comme illustration de la langue française, ou comme activité créatrice qui suppose transposition linguistique. La majorité des traducteurs défendent le côté créatif de leur pratique, comme véritable apport à la langue. Leur revendication porte essentiellement sur la langue en elle-même, davantage que sur le sens du texte. En effet, les évocations de transpositions de fonds sont plutôt rares, et sont surtout de l'ordre du discours rhétorique, comme dans *Palmerin d'olive* :

« Les discours des affaires ay abregé le plus succinctement qu'il m'a esté possible. Les guerres selon leur forme ancienne, sans canons, ou harquebuzes : et les amours à la moderne, sauf les foles, pour ce que je les cuydes faintes, et qu'il n'en soit point de semblables. »<sup>138</sup>

Les transformations qu'évoque Jean Maugin ont avant tout pour but de vanter la contemporanéité de son œuvre. Les changements de ce type signalés par les traducteurs vont toujours dans le sens d'une modernisation, et relèvent sans doute davantage d'un acte publicitaire qu'effectif.

Au contraire, les modifications qui portent sur la langue sont détaillées de manière beaucoup plus précise. L'exemple majeur de ce phénomène est celui de l'épître dédicatoire de *Primaléon de Grèce*, où François de Vernassal récapitule très bien les trois aspects entre lesquels le traducteur doit réussir à se situer : la langue originale, la langue de traduction, et son propre style :

« Auquel ayant bien gousté l'intention de l'un et de l'autre auteur, je me suis étudié de la coucher en François le moins mal que j'ay peu, ne m'assujetissant pour cela de la rendre mot à mot ny clause à clause comme font quelques translateurs : ains afin de mieux l'exprimer et rendre plus celebre la lecture d'icelle, ay décrit quelques passages selon la vraye cosmographie, allegué force autoritez et comparaisons (tant des histoires que fables poëtiques) et usé souvent de sentences, raisons, metaphores, similitudes, cartelz, letres, vers, harengues, concions, et paraphrases assez longues de mon invention, es lieux où je voyois ce peu que je sçay y estre propre et convenable : sans toutes-fois l'immuer n'y diminuer en rien, et moins discontinuer ou pervertir l'ordre et vray fil de l'histoire, ainsi que l'on pourra bien voir en y lisant. Et si je l'ay enrichie de quelques epithetes synonymes et autres dictions peu usitées en commun langage (des ignorans curiosité non trop louable) il vous plaira m'excuser en cela : tant pource que j'abhorry la cacophonie et reiteration de motz, specialement en une mesme periode,

<sup>137</sup> *Primaléon de Grèce*, [a<sup>4</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>138</sup> [a<sup>2</sup> v<sup>o</sup>]

que pource aussi que telle affectation [...] peut proceder de la peculiere nature de mon stile, qu'a peine je scaurois deguiser, encore que ce fust par industrie »<sup>139</sup>

Ce passage permet d'abord d'illustrer que les traducteurs affirment et revendiquent de ne pas respecter à la lettre l'œuvre originale. Il est d'abord nécessaire de parfaitement connaître les auteurs que l'on traduit, ce que François de Vernassal défend puisqu'il écrit avoir d'abord voulu comprendre « l'intention » des auteurs originaux avant de faire sa traduction. Les traducteurs cherchent donc à retrouver l'intention d'une œuvre, et travaillent ensuite la langue dans laquelle ils la transmettent. Dans les premières lignes, François de Vernassal utilise le verbe « assujétir » pour désigner le rapport qui pourrait se construire entre l'auteur d'un texte original et son traducteur, et refuse justement cet assujettissement. Ce terme est d'autant plus fort à une époque où le rapport entre un « sujet » et son roi est encore d'actualité. Il a donc encore la force de son sens d'origine. La fin de cette évocation concerne uniquement le travail qu'il a effectué sur le langage, en des termes très précis, qui montrent que, comme tout ouvrier, il utilise un certain nombre d'outils pour modeler la matière qu'il travaille : la langue française. Il s'agit véritablement d'une matière, sonore tout au moins, puisque François de Vernassal fait référence à la « cacophonie » qu'il cherche à éviter. Le travail de traducteur est donc présenté avant tout comme un travail sur les mots de la langue dans laquelle on traduit.

## **Une conscience aigüe de la langue française : chercher à rendre une œuvre familière**

Ce travail sur les mots enrichit la langue française. Si les traducteurs revendiquent la part de créativité de leur pratique, une certaine prudence se ressent lorsqu'il s'agit d'évoquer les néologismes qu'ils créent, probablement car cette pratique se retrouve également à l'époque au cœur de débats virulents. Le rapport que les traducteurs entretiennent avec la langue d'origine des différents textes est ambigu. S'ils affirment la supériorité de la langue française, ils reconnaissent aussi que ces langues leur permettent d'enrichir la leur. La traduction peut donc enrichir la langue française, dans un subtil rapport entre imitation et néologisme.

Cette reconnaissance des langues étrangères peut sembler inconciliable avec la défense virulente d'une certaine forme de pureté de la langue française, également revendiquée. Cette volonté de traduire dans un français parfait peut d'abord se justifier par une conscience de sa fragilité, à une époque où la langue se théorise encore. L'édit de Villers-Cotterêts date de 1539, il est donc encore relativement récent pour les auteurs du corpus étudié. Jacques Gohory défend ainsi le bon usage du français, même dans le cas d'une traduction :

« Or assez donnera de matiere de calumnie à qui en voudra l'incertitude de nostre langue Françoise, qui n'est encores bien reiglée ne reduite en art, en laquelle aucuns veulent r'amener en jeu les vieilz motz, contre l'avis de Cesar : les autres, la veulent enrichir par les larrecins, qu'ilz font sur les autres vulgaires, comme sur l'Italian et l'Espagnol. Voire l'orthographe mesme de nostre langue est tant deguisée et bigarée, que les lettres n'y ont moindre ocasion d'entrer en proces, que Lucian les dit avoir fait en la langue Greque. »<sup>140</sup>

---

<sup>139</sup> [a<sup>4</sup> r<sup>o</sup>]

<sup>140</sup> *Le premier livre des discours de l'estat de paix et de guerre*, [a<sup>2</sup> v<sup>o</sup>]



Cette défense de la langue française se fonde essentiellement sur une réelle conscience de son « incertitude », et donc de la nécessité de l'ancrer dans un cadre théorique fort. Ce cadre théorique permettra ensuite de la « redui[re]en art », c'est-à-dire de dépasser la simple nécessité d'une harmonisation du français, pour pouvoir ensuite amener cette langue à dépasser son rôle premier de communication. Il n'est pas étonnant que les traducteurs soient particulièrement sensibles à cette nécessité première du langage puisqu'en travaillant sur plusieurs langues, ils sont confrontés dans leur pratique à de nombreuses questions sur la manière de dire pour se faire comprendre par tous.

Il est possible que ce souci de la langue française repose également sur une autre forme d'analyse. En effet, les traducteurs étant tout à fait conscients de la remise en cause souvent opposée à leur pratique, ils ressentent la nécessité que leurs textes plaisent aux lecteurs. Il leur est donc nécessaire de proposer une œuvre dans une langue capable de les émouvoir, et dans un cadre culturel qu'ils comprennent. Les allusions à la modernisation des œuvres déjà relevées vont dans ce sens, tout comme celles à des versions de traductions antérieures, qui auraient été mauvaises et donc corrigées par le nouveau traducteur. Jean Maugin utilise à plusieurs reprises cet argument, notamment dans le *Parrangon de vertu* :

« A la verité, il m'y a fallu donner tant de traits de plumes, entrelignes, ratures, et à la premiere, et à ceste seconde edition, que l'eusse plus tost traduit de nouveau : ayant le premier traducteur (moine Celestin, comme on m'a dit trop tard et à mon grand dommage) mal entendu les langue Espagnole, et Italienne, dont il a esté enlevé, et pirement encor' la proprieté, liaison, et douceur de la nostre : si qu'à bon droit et equitablement, ay voulu à ce coup l'appeller mien, pour la correction, pollissure, et forme que luy ay baillée. »<sup>141</sup>

La traduction en langue française ne suffit donc pas, il faut qu'elle soit en bon français, afin que le lecteur puisse adhérer au texte final. Michel Sevin d'Orléans fait le lien entre la traduction française et les émotions du lecteur :

« Par toy Phebus, les Essars entendrons,  
Qui cest histoire en François nous a mis.  
[...]  
Dont le lecteur qui vient cest œuvre à lire,  
Se prend soudain à plorer, puy à rire,  
Puy il est triste, et puy en joye il vient[...] »<sup>142</sup>

La langue est donc montrée comme essentielle pour l'émotion du lecteur.

<sup>141</sup> [a<sup>3</sup> r°] et [a<sup>3</sup> v°]

<sup>142</sup> *Le huitiesme livre d'Amadis de Gaule*, [a<sup>5</sup> v°]



## Conclusion

---

Cette étude, par le choix de son corpus, n'a envisagé que quelques acteurs de la culture écrite à la Renaissance. Après avoir détaillé leurs différentes prises de position, il nous semble nécessaire de faire un point sur ce qu'elle peut apporter comme conclusions à propos du paratexte en tant qu'espace dans l'œuvre.

Le manque d'informations générales sur cet espace empêche parfois de déterminer ce qui relève d'une spécificité du corpus, ou au contraire est une pratique courante. Néanmoins, plusieurs aspects de l'espace paratextuel peuvent être dégagés. De plus en plus développé avec l'avancée de l'imprimerie, il apparaît comme un moyen de culture, en ce qu'il en permet l'expression, notamment par l'évocation de différentes langues dans le cas du corpus étudié, et d'action en ce que les mots sont le moyen pour se positionner dans les milieux culturels, et pour prendre part aux débats. L'espace paratextuel permet donc à la fois dialogue et représentation.

Le schéma de communication du paratexte rend cet espace textuel propice à la représentation, au sens théâtral du terme : un auteur se met en scène pour des lecteurs qui acceptent d'être dupés et de croire à cette mise en scène. La réception prétendue des textes n'est pas leur réception effective. Dans le cas d'un texte adressé à une personne en particulier, comme un mécène ou un poète, l'auteur rédige, sur le ton de l'aveu privé, un texte qui sera rendu public. Dans le cas d'un texte adressé au(x) lecteur(s), l'auteur détermine le lectorat auquel il s'adresse, de manière plus ou moins explicite, en l'exprimant dès l'adresse ou en le laissant deviner au fil du texte.

Dans le cadre du paratexte, l'auteur joue son propre rôle ou, plus précisément, joue à être l'auteur d'une œuvre. Les textes revêtent donc des enjeux qui dépassent le cadre de la représentation théâtrale, et sont de l'ordre de la représentation de soi, comme une manière de se présenter aux autres. La complicité du lecteur dans le schéma de réception permet à l'auteur d'établir une relation de connivence, dans laquelle il peut s'affirmer en tant que tel. Par ce moyen, il affirme également la place de ses œuvres, en les plaçant dans une forme de réception qu'il a choisie.

Cette mise en scène permet au paratexte de devenir un espace de dialogue public. Cette étude a permis de faire ressortir que, dans le milieu du livre, cet espace est avant tout réservé aux auteurs au sens large et à leurs amis. Les autres acteurs du livre comme les libraires ou les imprimeurs s'y expriment peu, et ce qui est appris sur eux l'est essentiellement de manière indirecte, par ce que les auteurs en disent. Le paratexte permet donc d'avoir une certaine idée du monde du livre, mais essentiellement tel qu'il est vécu par les auteurs. Entre eux, il est un espace de dialogue très vivant, qui permet à la fois de participer aux débats d'idées, et de s'inscrire dans un groupe de création, en commentant et approuvant les œuvres de ceux avec lesquels ils souhaitent être associés.

Ces multiples expressions pourraient donner le sentiment que le paratexte ne connaît pas d'organisation précise. Or, il semble justement s'en dessiner une dans la majorité des textes du corpus étudié. Cette organisation repose à la fois sur l'ordre dans lequel les textes sont insérés, et sur la forme qui leur est donnée. En effet, la hiérarchisation sociale se fait sentir dans l'agencement des textes, et les formes choisies pour les

composer correspondent à leur destinataire. Ces observations sont peut-être une particularité de ce corpus, où la majorité des auteurs a une certaine conscience auctoriale, qui se ressent notamment dans l'évocation de leur pratique. Cette conscience leur fait sans doute prêter une attention toute particulière aux textes accompagnant leurs œuvres. La reprise du paratexte dans des éditions largement postérieures, auxquelles ils n'ont pas collaboré, laisse néanmoins supposer que cette conscience était de plus en plus partagée.

Le paratexte est donc un espace textuel qui connaît une importante évolution à la Renaissance. Cette évolution accompagne celles du statut d'auteur, et de la conscience d'une œuvre comme un tout indissociable. Le paratexte est donc un témoignage capital pour mieux connaître le monde du livre au XVI<sup>e</sup> siècle, et gagnerait à se voir consacré une étude très générale, afin d'en identifier les variantes et les métamorphoses.

## Sources

---

### **Arsenal [Res. 8-BL-11272]**

L'AMOUR DE CU- // PIDO ET DE PSI- // CHE MERE DE VOLUPTE, // prinse des cinq et sixiesme li- // vres de la Metamorphose de Lu // cius Apuleius Philosophe. NOU- // vellement historiée, et exposée // tant en vers Italiens, que Fran- // çois.

A PARIS.

**1546**

De l'Imprimerie de Jeanne de Marnef, vef- // ve de feu Denis Janot, demourant en la // rue Neuve nostre Dame à l'enseigne [saint] // Jean Baptiste.

In-8°

### **Arsenal [FOL-BL-967]**

LE PREMIER LIVRE // de Palmerin d'Olive, filz du Roy // FLORRENDOS DE MADEDOINE ET DE LA // BELLE GRIANE, FILLE DE REMICIUS EMPEREUR DE CONSTAN- // tinople. Histoire plaisante et de singuliere recreation, tradui- // te jadis par un auteur incertain de Castillan en François, // lourd et inusité, sans art, ou disposition quelcon- // que. Maintenant reveuë, et mise en son // entier selon nostre vulgaire, par Jean // Maugin natif d'Angiers.

Soing et Secret.

Avecq' Privilege du Roy.

A PARIS.

**1546**

De l'Imprimerie de Jeanne de Marnef, // Pour Jean Longis libraire, tenant sa boutique au Palays en la galerie, // par ou l'on va à la Chancellerie.

In- fol

### **Arsenal [FOL-BL-959 (2)]**

LE SEPTIESME LI- // vre d'Amadis de Gaule, histoire // TRESEXCELLENTE D'AMADIS DE // GRECE, SURNOMME LE CHEVALIER DE L'ARDANTE // Espée, filz de Lisuart de Grece, et de la belle Onolorie // de Trebisonde : mis en François par le Sei- // gneur des Essars Nicolas de Herberay, // Commissaire oridnaire de // l'artillerie du Roy.

Acuerdo Olvido.

Avecq' privilege du Roy.

A PARIS.

**1546.**

De l'Imprimerie de Jeanne de Marnef, // Pour Vincent Sertenas libraire, tenant sa boutique au Palays, en la ga- // lerie par ou l'on va à la Chancellerie : et en la rue Neuve nostre // Dame à l'enseigne de la corne de Cerf.

In-fol

### **Tolbiac [Smith le Souef R-225]**

LES FIGURES DE // L'APOCALIPSE DE // SAINT JAN, APOSTRE, // et dernier  
Evangeliste, exposées // en Latin et vers François.

Avec privilege du Roy // pour 6. ans.

À PARIS,

De l'Imprimerie d'Estienne Groulleau, demou- // rant en la rue Neuve nostre Dame à  
l'en- // seigne saint Ian Baptiste.

**1547.**

In-8°

**Tolbiac [E\*-125]**

Le premier livre des discours de // L'ESTAT DE PAIX ET DE GUERRE, // DE  
MESSIRE NICOLAS MACCHIAVELLI, // Secretaire et citoyen Florentin, Sur la  
premie- // re decade de Tite Live, traduit // d'Italien en François.

Avec privilege du Roy.

A PARIS.

Par Estienne Groulleau, Libraire demourant en la rue Neuve // nostre Dame à l'enseigne  
saint Jean Baptiste.

**1548**

In-fol

**Tolbiac [E\*-125]**

Le Second livre des Discours // DE L'ESTAT DE PAIX ET DE GUERRE , // DE  
MESSIRE NICOLAS MACCHIAVEL CITOYEN ET SECRETAIRE // de Florence, sur  
la premiere decade de // Tite Live : traduit d'Italien // en François.

Avec privilege du Roy.

À PARIS,

Par Jan Longis Libraire, tenant sa boutique au Palays en la ga-//lerie par ou l'on va à la  
Chancellerie.

**1548**

In-fol

**Tolbiac [E\*-125]**

Le Troisième livre des discours // DE L'ESTAT DE PAIX ET DE GUERRE, // DE  
MESSIRE NICOLAS MACCHIAVEL CITOYEN ET SECRETAIRE // de Florence, sur  
la premiere decade de // Tite Live : traduit d'Italien // en François.

Avec privilege du Roy.

À PARIS,

Pour Jan Longis Libraire, tenant sa boutique au Palays en la // galerie par ou l'on va à la  
Chancellerie.

**1548**

In-fol

**Arsenal [Res Fol-BL-958 (3,2)]**

LE HUITIÈSME LI- // vre d'Amadis de Gaule, auquel // SONT RECITEES LES  
HAUTES PROUESSES // ET FAITZ MERVEILLEUX D'AMADIS DE GRECE,  
SURNOMME LE // Chevalier de l'ardante Espée : Mis en François par le Seigneur //  
des Essars N. de Herberay, Commissaire ordinaire de l'ar- // tillerie du Roy, et  
lieutenant en icelle, es païs // et gouvernement de Picardie, de monsieur / : de Brissac,  
Chevalier de l'ordre, // grand Maistre, et Ca- // pitaine general // d'icelle ar- // tillerie.

Acuerdo Olvido.

Avec privilege du Roy.

A PARIS.

En l'Imprimerie d'Estienne Groulleau demourant en la rue Neuve nostre // Dame, à l'enseigne saint Jan Baptiste.

**1548.**

In-fol

**BML [319 259]**

LES CINQ PREMIERS // LIVRES DES ANNALES DE P. // CORNELIUS TACITUS, CHEVALIER // Romain, et tresexcellent // Historiographe, // Traductz nouvellement de Latin en François.

Avec Privilege du Roy, pour six ans.

A PARIS,

Pour Vincent Sertenas, libraire, tenant sa boutique au Palais en la gallerie // par ou lon va à la Chancellerie : et au mont S. Hilaire, à l'hostel d'Albret.

**1548**

[2 pages de titre, dont une datée de 1581 imprimée chez Abel l'Angelier, sur une feuille pliée en deux, numérotés [a<sup>1</sup>-a<sup>2</sup>], dans laquelle a été inséré le premier cahier de l'édition de 1548.]

In- 4°

**BML [B 511 977]**

LE PARRANGON // DE VERTU, POUR L'INSTITU- // tion de tous Princes, Potentatz, et Seigneurs // Chrestiens : contenant en sommaire pres-que // toutes les histoires Hebraïques, Graecques, La- // tines antiques, et maintes modernes de Fran- // ce, Italie, et Espagne, faisans à ce propos : // pris de l'Italien, de Mambrin de la Rose, et mis en nostre vulgaire François.

Avec privilege du Roy.

A LYON,

Chez Guillaume Rouillé à l'Escu de Venise.

**1549.**

In- 8°

**Tolbiac [Y2- 6207]**

LE PREMIER LI- // vre de l'histoire et ancienne cro- // NIQUE DE GERARD D'EUPHRATE, DUC // DE BOURGONGNE : TRAITANT, POUR LA PLUS PART, SON // origine, jeunesse, amours, et chevalereux faitz d'armes : avec rencontres, et aventures merveilleuses, de plusieurs // Chevaliers, et grans Seigneurs de son temps : // Mis de nouveau en nostre vulgaire // François.

Avec privilege du Roy.

À PARIS,

Par Estienne Groulleau, demourant en la rue Neuve nostre // Dame à l'enseigne saint Jan Baptiste.

**1549.**

In-fol

**Arsenal [FOL-BL-969]**

L'HISTOIRE DE // Primaleon de Grece conti- // NUANT CELLE DE PALMERIN D'OLIVE // Empereur de Constantinople son pere, n'aguere tirée tant // de l'Italien

comme de l'Espagnol, et mise en nostre // vulgaire par François de Vernassal Quercinois.

Avec le temps.

Avec privilege du Roy.

A PARIS,

On les vend au Palais en la gallerie par ou on va en la chancellerie, // en la boutique de Jan Longis libraire.

**1550**

In-fol [a<sup>1</sup>-a<sup>6</sup>] [b<sup>1</sup>-b<sup>4</sup>] [A<sup>6</sup>-Z<sup>6</sup>] [Aa<sup>6</sup>-Ff<sup>6</sup>]

**Tolbiac [Z-17700]**

Les Epistres de Pha- // LARIS, TIRAN DES AGRI- // gentins en Sicile, mis en vulgaire Fran- // çoy, par Claude Gruget Parisien.

Avec privilege du Roy.

A PARIS,

Pour Jean Longis libraire, tenant sa bou- // tique au Palays, en la gallerie, par ou on // va en la Chancelerie.

**1550.**

In-8°

**Tolbiac [Res P-Y2-3148 (8)]**

LE HUITIESME LI- // VRE D'AMADIS DE GAU- // LE, MIS EN FRANCOYS PAR LE SEI- // gneur des Essars Nicolas de Herberay, Commissaire ordinaire de // l'artillerie du Roy, et Lieutenant en icelle es païs et gouvernement // de Picardie de monsieur de Brissac, Chevalier de l'ordre, grand // Maistre et Capitaine general d'icelle artillerie.

ACUERDO OLVIDO.

Avecq' Privilege du Roy.

A PARIS.

Pour Vincent Sertenas Libraire, tenant sa boutique au Pa- // lays en la gallerie par ou l'on va à la Chancelerie : et au // mont saint Hilaire à l'hostel d'Albret.

**1550.**

In-8°

**Tolbiac [RES P- Y2- 3148 (7)]**

LE SEPTIESME LI- // VRE D'AMADIS DE GAULE, // MIS EN FRANCOYS PAR LE SEI- // gneur des Essars Nicolas de Herberay, Commissai- // re ordinaire de l'artillerie du Roy, et Lieutenant // en icelle, es païs et gouvernement de Picar- // die, de monsieur Brissac, Chevalier de // l'ordre, grand maistres et Capi- // taine general d'icelle // artillerie.

Acuerdo Olvido.

Avcq' privilege du Roy.

A PARIS.

Par Estienne Groulleau Libraire, demourant en la // rue neuve nostre Dame à l'enseigne // saint Jan Baptiste.

**1550.**

In- 8°

**Tolbiac [MFILM A-12329]**

LES FIGURES DE // L'APOCALIPSE DE // SAINT IAN, APOSTRE, // et dernier Evangeliste, exposées // en Latin et vers François,



NUL NE SY FROTE

Avec Privilege du Roy // pour 6. ans.

A PARIS.

De l'Imprimerie d'Estienne Groulleau, de- // mourant en la rue Neuve nostre Dame // à l'enseigne saint Ian Baptiste.

**1552.**

In-8°

**Tolbiac [A-12329]**

LES FIGURES DE // L'APOCALIPSE DE // SAINT IAN, APOSTRE, // et dernier Evangeliste, exposées // en Latin et vers François,

NUL NE SY FROTE

Avec Privilege du Roy // pour 6. ans.

A PARIS.

De l'Imprimerie d'Estienne Groulleau, de- // mourant en la rue Neuve nostre Dame // à l'enseigne saint Ian Baptiste.

**1552.**

In-8°

**Tolbiac [A-17991]**

LES FIGURES DE // L'APOCALIPSE DE // SAINT IAN, APOSTRE, // et dernier Evangeliste, exposées // en Latin et vers François,

NUL NE SY FROTE

Avec Privilege du Roy // pour 6. ans.

A PARIS.

De l'Imprimerie d'Estienne Groulleau, de- // mourant en la rue Neuve nostre Dame // à l'enseigne saint Ian Baptiste.

**1552.**

In-8°

**BML[Rés. 107715]**

L'HISTOIRE DE // Palmerin d'Olive, filz du roy // FLORENDOS DE MACEDOINE, ET DE LA // BELLE GRIANE, FILLE DE REMICIUS EMPEREUR DE // Constantinople : discours plaisant et de singuliere recreation, tra- // duit jadis par un Auteur incertain de Castillan en François, // mis en lumiere et en son entier, selon nostre vul- // gaire, par Jan Maugin, dit le petit // : Angevin.

Reveu et emendé par le mesme Auteur.

Probé et Tacité.

Avec privilege du Roy.

À PARIS

Par Estienne Groulleau, libraire demourant en la rue Neuve nostre Dame, // à l'enseigne Saint Jean Baptiste, pres Sainte Genevieve // des Ardans.

**1553.**

In-fol

**Arsenal [Rés.BL-17547 bis]**

L'HISTOIRE DE // Palmerin d'Olive, filz du roy // FLORENDOS DE MACEDOINE, ET DE LA // BELLE GRIANE, FILLE DE REMICIUS EMPEREUR DE // Constantinople : discours plaisant et de singuliere recreation, tra- // duit jadis par un

Auteur incertain de Castillan en François, // mis en lumiere et en son entier, selon nostre vul- // gaire, par Jan Maugin, dit le petit // : Angevin.

Reveu et emendé par le mesme Auteur.

Probé et Tacité.

Avec privilege du Roy.

À PARIS

Par Estienne Groulleau, libraire demourant en la rue Neuve nostre Dame, // à l'enseigne Saint Jean Baptiste, pres Sainte Genevieve // des Ardans.

**1553.**

In-fol

**Tolbiac [MFILM Res. Y2-70]**

LE // PREMIER LIVRE DU // nouveau Tristan, Prince de Leonnois, // CHEVALIER DE LA TABLE // RONDE, ET D'YSEULTE, // Princesse d'Yrlande, Royne // de Cornouaille.

*Fait François, par Ian Maugin, dit l'Angevin.*

Probè et Tacité.

Avec Privilege du Roy.

A PARIS.

Chez la veuve Maurice de la Porte, au clos Bruneau, à l'enseigne saint Claude.

**1554.**

In-fol

**Tolbiac [Z 17700]**

LES EPISTRES // DE PHALARIS ROY // DES AGRIGENTINS, EN // Sicile, fausement accusé de Tirannie, par // lesquelles est demonstré de quelle Con- // stance un chacun doit user en adver- // sité, nouvellement traduites // de Grec en Fran- // çois.

A LYON,

Par Benoist Rigaud, et Jean Saugrain.

**M. D. L. V. I. [1556]**

In-8°

**Arsenal [8-BL-21336]**

MELICELLO // DISCOURANT AU RE- // CIT DE SES AMOURS MAL // fortunées, la Fidélité abusée // de l'Ingratitude.

Fait François, par Jan Maugin, //ANGEVIN.

Avec privilege du Roy.

A PARIS.

Par Estienne Groulleau, Libraire, demourant en // la rue Neuve nostre Dame, à l'enseigne // saint Jean Baptiste.

**1556.**

In- 8°

**Arsenal [8- BL- 11273]**

L'AMOUR DE CU- // PIDO ET DE PSI- // CHE' MERE DE VOLUP- // té, prise des cinq et sixiesme // livres de la Metamorphose de // Lucius Apuleius Philosophe. // nouvellement historiée, et ex- // posée tant en vers Italiens que // François.

Avec Privilege.

A PARIS.

Par Estienne Groulleau Libraire, demourant // en la rue Neuve nostre Dame, à l'ensei- //  
gne saint Jan Batiste.

**1557.**

In-8°

**Tolbiac [R-25962]**

LES // EPISTRES // DE PHALARIS, ET // D'ISOCRATES : AVEC // LE MANUEL //  
d'Epictete.

Le tout traduit de grec en françoys.

De l'utilité desquelz livres est traicté en lepi- // stre au lecteur.

A ANVERS,

De l'imprimerie de Christophle Plantin

**1558**

In-12°

**Arsenal [Res. FOL-BL-964(3)]**

LE // NOUVEAU TRISTAN, // Prince de Leonnois, Chevalier de la // TABLE RONDE,  
ET D'YSEULTE, // PRINCESSE D'YRLANDE, ROYNE // DE CORNOUAILLE. //  
Lequel tant pour l'illustration de la langue Françoise que pour la recreation // des  
Gentils-hommes, Dames, et Damoiselles, a esté nouvellement // fait Françoys, par Jan  
Maugin, dit l'Angevin.

Probè et tacitè.

A PARIS.

Chez Gabriel Buon, au clos Bruneau, à l'enseigne // Saint Claude.

**1567.**

Avec Privilege du Roy.

In-fol

**Tolbiac [Res. P-Z-2515(2)]**

LES // FIGURES DE L'A- // POCALYPSE DE SAINCT // JEAN, APOSTRE, ET DER-  
// nier Evangeliste, exposées en // Latin et vers François.

Avec dix histoires des Actes des Apo- // stres, exposées tant en Latin que // rithme  
Françoise.

A PARIS,

Par Jean Ruelle le jeune, demourant en // la rue Saint Jacques, à l'enseigne // Saint  
Hierome.

**1570.**

In-8°

**Tolbiac [RES- Y2- 1437]**

L'HISTOI- // RE DE PALMERIN D'O- // LIVE, FILZ DU ROY FLO- // rendos de  
Macedone, et de la belle Griane, fille de // Remicius Empereur de Constantinople :  
discours // plaisant et de singuliere recreation, traduit jadis // par un Auteur incertain de  
Castillan, en // Françoys, mis en lumiere et en son entier, // selon nostre vulgaire, Par  
Jan Mau- // gin, dit le petit Angevin.

Reveu et emendé par le mes- // me Auteur.

PROBE ET TACITE.

A ANVERS

Chez Jan Waesberghe, sus le Cimetiere mostre // Dame à l'Escu de Flandres.

**M. D. LXXII. [1572]**

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

In- 8°

**Tolbiac [Y2 1437]**

HISTOIRE // DE PRIMALEON // DE GRECE. // Continuant // LE DISCOURS DE // Palmerin d'Olive Empereur de // Constantinople.

Traduite en François, par Fran- // çois de Vernassal // Quercinois.

A ORLEANS,

Pour Pierre Trepperel.

1572.

In- 8°

**BML [803 413]**

LE // MIROIR, ET // INSTITUTION // du Prince, contenant com // me les grands se  
doivent // comporter pour leur gran // deur, & pour le salut, & // repos de leurs sujets.

Par Jean Maugin, dit // L'Angevin

A PARIS,

Par Jean Ruel- // Le, Ruë S. Ia- // ques, à l'ensei- // gne S. Hieros- // me.

1573.

In- 8°

**Tolbiac [Res. Y2-1434 (bis)]**

HISTOIRE // DE PALMERIN // D'OLIVE, FILS DU ROY // FLORENDOS DE  
MACEDONE // et la belle Griane, fille de Remicius, Em- // pereur de Constantinople :  
Discours fort // plaisant et de singuliere recommenda- // tion, et continué par l'Histoire  
de // Primaleon de Grece.

A PARIS.

Pour Galiot du Pré, au premier pilier de la grand'salle du Palais, // et en rue S. Jaques, à  
l'enseigne de la Galere d'or.

1573.

In-8°

**Tolbiac [A-7637(2)]**

LES // FIGURES DE L'A- // POCALIPSE DE SAINT // JEAN, APOSTRE ET  
DERNIER // Evangeliste, exposées en latin // et vers François.

Avec dix histoires des Actes des Apostres, // exposées, tant en Latin, que en rithme //  
Françoise.

A PARIS.

Chez la veuve Jean Ruelle, Libraire, demeu- // rant rue Saint Jacques, à l'enseigne //  
Saint Nicolas.

1574.

In- 8°

**BML [Rés. 811 507]**

LE // HUITIESME // LIVRE D'AMADIS // DE GAULE : // Mis en François par le  
Seigneur des Es- // sars, Nicolas de Herberay, Comiissaire // ordinaire de l'artillerie du  
Roy, et Lieu- // tenant en icelle, és païs et gouvernement // de Picardie, de Monsieur de  
Brissac, Che- // valier de l'ordre, grand maistre et capitai- // ne general d'icell artillerie.  
// Acuerdo Olvido

A LYON

Par Benoist Rigaud :

**1575**

In- 8°

**Gallica [NUMM 79318]**

LE LIVRE // DU NOUVEAU // Tristan, Prince de Leonnois, che // valier de la Table Ronde, et d'Y- // seulte, princesse d'Yrlande, Royne // de Cornoüaille.

*Fait françois, par Jean Maugin, // dit l'Angevin*

Probé et Tacité

A LYON,

Par Benoist Rigaud.

**1577**

In-16°

**BML [Rés 800 481]**

LE LIVRE // DU NOUVEAU // Tristan, Prince de Leonnois, che // valier de la Table Ronde, et d'Y- // seulte, princesse d'Yrlande, Royne // de Cornoüaille.

*Fait françois, par Jean Maugin, // dit l'Angevin*

Probé et Tacité

A LYON,

Par Benoist Rigaud.

**1577**

In-16°

**BML [811 471]**

LE LIVRE // DU NOUVEAU // Tristan, Prince de Leonnois, che // valier de la Table Ronde, et d'Y- // seulte, princesse d'Yrlande, Royne // de Cornoüaille.

*Fait françois, par Jean Maugin, // dit l'Angevin*

Probé et Tacité

A LYON,

Par Benoist Rigaud.

**1577**

In-16°

**Tolbiac [Y2- 42298]**

L'HISTOIRE // DE PRIMALEON // DE GRECE CONTI- // NUANT CELLE DE PALMERIN // d'Olive Empereur de Constantinoble son // pere, n'aguere tiree tant de l'Italien com- // me de l'Espagnol, et mise en nostre vul- // gaire par François de Vernassal Querci- // nois.

AVEC LE TEMPS.

A LYON,

PAR BENOIST RIGAUD.

**1580.**

In-12°

**BML [Rés 800 627]**

L'HISTOIRE // DE PRIMALEON // DE GRECE CONTI- // NUANT CELLE DE PALMERIN // d'Olive Empereur de Constantinoble son // pere, n'aguere tiree tant de l'Italien com- // me de l'Espagnol, et mise en nostre vul- // gaire par François de Vernassal Querci- // nois.

AVEC LE TEMPS.  
A LYON,  
PAR BENOIST RIGAUD.  
**1580.**  
In-12°

**Arsenal [RESERVE 8- BL- 11274]**

LAMOUR DE // CUPIDO ET DE // PSICHÉ MERE DE // VOLUPTÉ, prise des // Cinq  
et sixiesmes livres // de la Metamorphose de // lucius Apuleus philoso- // -phe,  
nouvellement hist- // -oriée et Exposée // en Vers François.

Avec privilege du Roy.

leonar. galter. fec. et excu. GL

**[1586]**

33 pages, seules les 32 gravures accompagnant les huitains sont numérotées de 1 à 32

**Gallica [NUMM 52150]**

HISTOIRE DU NO. // BLE TRISTAN, PRINCE DE // LEONNOIS ? CHEVALIER DE  
LA TABLE // RONDE, ET D'YSEULTE, PRINCESSE D'YRLANDE, // Royne de  
Cornoüaille. // *Fait François, Par Iean Maugin, dit l'Angevin* // Probé et Tacité

A PARIS, // Par Nicolas Bonfons, ruë neuve nostre Dame, // à l'enseigne Saint Nicolas.

**1586**

In-4°

**Tolbiac [Y2-42296]**

L'HISTOIRE // DE PALMERIN // D'OLIVE FILS DU // ROY FLORENDOS DE //  
Macedone, et de la belle Griane, // fille de Remicius Empereur // de Constantinople.

Discours plaisant et de singuliere recreation // continué par l'Histoire de Pri- // maleon  
de Grece.

A LYON,

PAR BENOIST RIGAUD

**M. D. XCIII. [1593]**

In-8°

## Bibliographie

---

### GÉNÉRALITÉS SUR LE XVI<sup>E</sup> SIÈCLE :

- DELUMEAU, Jean, *La civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud, 1984.
- GIRAUD Yves et JUNG Marc-René (éd.), *La Renaissance (1480-1548)*, Paris, Arthaud, 1972.
- GODARD, Anne, *Le dialogue à la Renaissance*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.
- GUY, Henri, *Histoire de la poésie française du XVI<sup>ème</sup> siècle*, t. 2, « Marot et son école », Paris, Champion, 1910-1926.
- LECOQ, Anne-Marie, *François I<sup>er</sup> imaginaire*, Paris, Macula, 1987.
- LEFRANC, Abel, *Grands écrivains français de la Renaissance*, Paris, Champion, 1969.
- MARTIN, Henri-Jean et CHARTIER, Roger (dir.), *Histoire de l'édition française, Tome I, Le livre conquérant : du Moyen Âge au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Promodis, 1982.
- SOLNON, Jean-François, *La cour de France*, Paris, 1987.
- ZERNER, Henri, *L'art de la Renaissance en France : l'invention du classicisme*, Paris, Flammarion, 1996.

### LE LIVRE AU XVI<sup>E</sup> SIÈCLE :

- AQUILON, Pierre, « Quatre avocats angevins dans leurs librairies (1586-1592), dans Henri-Jean Martin et Pierre Aquilon (éd.), *Le livre dans l'Europe de la Renaissance : actes du colloque international d'Études humanistes de Tours, 1-11 juillet 1985*, Promodis, 1988, p. 502-549.
- BARBIER, Frédéric, « La ville, le prince et la bibliothèque : espaces, savoirs et pouvoirs dans l'Europe de la Renaissance », dans Dominique de Courcelles (éd.), *Le pouvoir des livres à la Renaissance : actes de la journée d'étude organisée par l'École nationale des chartes et le Centre de recherche sur l'Espagne des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (Paris, 15 mai 1997)*, Paris, École des chartes, 1998, p. 9-21.
- BRUN, Robert, *Le livre français illustré de la Renaissance : étude suivie du catalogue des principaux livres à figure du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. A. et J. Picard, 1969.
- CHARON-PARENT, Annie, *Les métiers du livre à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle (1535-1560)*, Genève, Droz, 1974.
- CHARON-PARENT, Annie, « Regards sur le livre à la Cour de Henri II », dans *Le livre et l'historien : études offertes en l'honneur du Professeur Henri-Jean Martin*, Genève, Droz, 1997, p.125-132.
- CHARTIER, Roger, *Culture écrite et société : l'ordre des livres : XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Albin Michel, 1996.

- DEFAUX, Gérard, « Trois cas d'écrivains éditeurs dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle », dans François Bessire (dir.), *Travaux de littérature : l'écrivain éditeur 1. Du Moyen Âge à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, XIV, Genève, Droz, 2001, p.
- FEBVRE, Lucien et MARTIN, Henri-jean, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1971.
- FONTAINE, Marie Madeleine, « Des histoires qui ne disent mot », dans *La gravure française à la Renaissance*, Los Angeles, UCLA, 1995, p. 60-79.
- GRAY, Floyd, *La Renaissance des mots : de Jean Lemaire de Belges à Agrippa d'Aubigné*, Paris, Champion, 2008.
- MARTIN, Henri-Jean, *Mise en page et mise en texte du livre français : la naissance du livre moderne (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Éditions du Cercle de la Librairie, 2000.
- MARTINET, Marie-Madeleine, « L'auteur, la lumière et la public », dans M.T. Jones-Davies (dir.), *L'auteur et son public au temps de la Renaissance*, Paris, Sorbonne, 1998, p. 57-62.
- POSTEL-LECOQ, Sylvie, « Femmes et presses à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle : quelques exemples », dans Henri-Jean Martin et Pierre Aquilon (éd.), *Le livre dans l'Europe de la Renaissance : actes du colloque international d'Études humanistes de Tours, 1-11 juillet 1985*, Promodis, 1988, p.253-263.

## LE PARATEXTE AU XVI<sup>E</sup> SIÈCLE :

- ARMSTRONG, Adrian, « Paratexte et autorité(s) chez les Grands Rhétoriciens », dans François Bessire (dir.), *L'écrivain éditeur : 1. Du Moyen Âge à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, *Travaux de littérature*, XIV, Genève, Droz, 2001, p.61-90.
- ARNOULD, Jean-Claude, « Jean Martin dans ses préfaces : un traducteur à la Renaissance », dans Charles Brucker (éd.), *Traduction et adaptation en France : actes du colloque organisé par l'Université de Nancy II 23-25 mars 1995*, Paris, Champion, 1997, p.335-345.
- BALSAMO, Jean, « Les traducteurs français d'ouvrages italiens et leurs mécènes (1574-1589) », dans Pierre Aquilon et Henri-Jean Martin (dir.), *Le livre dans l'Europe de la Renaissance : actes du XXVIII<sup>e</sup> Colloque international d'Études humanistes de Tours*, Promodis-Cercle de la Librairie, Paris, 1988, p. 122-132.
- BIDEAUX, Michel, « Vérité et fiction dans les liminaires des *Amadis de Gaule* », *Razo, Cahiers du centre d'études médiévales de Nice*, n°15, 1998, p.93-103.
- BÜTTGEN, Philippe, « Luther et les livres des autres : fonction du paratexte et statut du livre dans la pensée du réformateur », dans Dominique de Courcelles (éd.), *Le pouvoir des livres à la Renaissance : actes de la journée d'étude organisée par l'École nationale des chartes et le Centre de recherche sur l'Espagne des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (Paris, 15 mai 1997)*, Paris, École des chartes, 1998, p. 115-142.
- DIU, Isabelle, « Enjeux de pouvoir dans la République des lettres : préfaces et dédicaces d'Érasme pour ses éditions et traductions d'œuvres classiques et patristiques », dans Dominique de Courcelles (éd.), *Le pouvoir des livres à la Renaissance : actes de la journée d'étude organisée par l'École nationale des chartes et le Centre de recherche sur l'Espagne des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (Paris, 15 mai 1997)*, Paris, École des chartes, 1998, p. 65-76.
- MILLET, Olivier, « Les préfaces aux traductions françaises de la Bible (1523-1588) : la question de la langue », dans Charles Brucker (éd.), *Traduction et adaptation en France : actes du colloque organisé par l'Université de Nancy II 23-25 mars 1995*, Paris, Champion, 1997, p. 373-387.



WEINBERG, Bernard, *Critical Prefaces of the French Renaissance*, New York, AMS Press, 1950.

## **LIBRAIRES ET IMPRIMEURS-LIBRAIRES :**

BAUDRIER, Henri, *Bibliographie lyonnaise : recherches sur les imprimeurs du XVI<sup>e</sup> siècle*, Lyon, F. Brossier, 1895-1921.

CHARON-PARENT, Annie, « Association dans la librairie parisienne du XVI<sup>e</sup> siècle », dans *L'Europe et le livre : réseaux et pratiques du négoce de librairie XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 17-30.

CHARON-PARENT, Annie, « Aspects de la politique éditoriale de Galliot du Pré », dans Henri-Jean Martin et Pierre Aquilon (éd.), *Le livre dans l'Europe de la Renaissance : actes du colloque international d'Études humanistes de Tours, 1-11 juillet 1985*, Promodis, 1988, p. 209-218.

CIORANESCO, Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Slatkine, 1975.

GASCON, Richard, *Grand commerce et vie urbaine au XVI<sup>e</sup> siècle : Lyon et ses marchands (environs de 1520 - environs de 1580)*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1971.

SIMONIN, Michel, « Peut-on parler de politique éditoriale au XVI<sup>e</sup> siècle ? Le cas de Vincent Sertenas, libraire du Palais », dans Henri-Jean Martin et Pierre Aquilon (éd.), *Le livre dans l'Europe de la Renaissance : actes du colloque international d'Études humanistes de Tours, 1-11 juillet 1985*, Promodis, 1988, p. 264-281.

## **JEAN MAUGIN ET SON « ENTOURAGE » :**

BALMAS, Enea, *Un poeta francese del Rinascimento francese : Etienne Jodelle, la sua vita, il suo tempo*, Firenze, Olschki, 1962.

BALSAMO, Jean, *Les rencontres des Muses : italianisme et anti-italianisme dans les Lettres françaises de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Slatkine, 1992.

BALSAMO, Jean, « Trois 'poètes renommés en ce tems', Claude Chappuys, Antoine Héroët, Mellin de Saint-Gelais et la *Fable de Cupido et Psyché* », dans Gérard Defaux, *La génération Marot, poètes français et néo-latins (1515-1550) : actes du colloque de Baltimore (5-7 décembre 1996)*, Paris, Champion, 1997, p. 241-259.

BALSAMO, Jean, « « Un livre écrit du doigt de Satan » : la découverte de Machiavel et l'invention du machiavélisme en France au XVI<sup>e</sup> siècle », dans Dominique de Courcelles (éd.), *Le pouvoir des livres à la Renaissance : actes de la journée d'étude organisée par l'École nationale des chartes et le Centre de recherche sur l'Espagne des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (Paris, 15 mai 1997)*, Paris, École des chartes, 1998, p. 77-92.

BELLEUVRE, Paul, « Jean Maugin, première partie », dans *Revue de l'Anjou et de Maine et Loire, publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers*, troisième année, tome premier, Angers, Librairie du Cosnier et Lachèse, 1854, p. 372 à 384.

BELLEUVRE, Paul, « Jean Maugin, deuxième partie », dans *Revue de l'Anjou et de Maine et Loire, publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers*, quatrième année, tome premier, Angers, Librairie du Cosnier et Lachèse, 1855, p. 97 à 108.

- FONTAINE, Marie Madeleine, « Débats à la cour de France autour du *Canzoniere* et de ses imitateurs dans les années 1533-1548 », dans Jean Balsamo (dir.), *Les poètes français de la Renaissance et Pétrarque*, Genève, Droz, 2004, p. 105-135.
- FREER, Alex, « *Palmerin de Olivia* in Francia », dans *Studi sul Palmerin de Olivia*, Pise, Università di Pisa, 1966.
- MALINVERNI, Marzia, *À la découverte du petit Angevin : inventaire commenté des œuvres de Jean Maugin*, DEA soutenu à Tours [pas plus d'informations pour l'instant].
- MALINVERNI, Marzia, « Il Melicello di J. Maugin : echi di un dialogo ideale tra romanzi e poesia », dans *Il confronto letterario*, année 17, n°. 33, mai 2000, Fasano, Schena Editore, p. 83-107.
- MILLET, Olivier, « Le poème 'L'Amour de Cupido et Psyché' : le texte et l'image (vitraux de Chantilly) », dans André Gendre et Loris Petris (éd.), *Antoine Héroët, le poète, le prélat et son temps. Actes du colloque de Cercanceaux (26-27 septembre 2003)*, Paris, Champion, 2007, p. 386-401.
- PICKFORD, Cedric E., « Benoist Rigaud et le Lancelot du lac de 1591 », dans *Mélanges de langue et de littérature du Moyen-âge et de la Renaissance offerts à Jean Frappier*, Genève, Droz, 1970, p. 903-906.
- PICOT, Émile, *Les Français italianisants au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1906-1907.

## LE ROMAN À LA RENAISSANCE :

- CAZAURAN, Nicole, « *Amadis de Gaule* en 1540 : un nouveau « roman de chevalerie » ? », dans Centre V.L. Saulnier, Université de Paris-Sorbonne, *Les Amadis en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2000, p. 21-40.
- CAZAURAN, Nicole, « Les romans de chevalerie en France : entre exemple et récréation », dans Centre de recherches sur la Renaissance, *Le roman de chevalerie au temps de la Renaissance*, Paris, Jean Touzot, 1987, p. 29-49.
- CHEVALIER, Maxime, *Sur le public des romans de chevalerie*, Bordeaux, Institut d'études ibériques et ibéro-américaines de l'Université de Bordeaux, 1968.
- HUCHON, Mireille, « Le roman, histoire fabuleuse », dans Michèle Clément et Pascale Mounier (dir.), *Le roman français au XVI<sup>e</sup> siècle : ou le renouveau d'un genre dans le contexte européen*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2005, p. 51-68.
- KENNY, Neil, « « Ce nom de roman qui estoit particulier aux Livres de Chevalerie, estant demeuré à tous les Livres de fiction ». La naissance antédiluvienne d'un genre. », dans Michèle Clément et Pascale Mounier (dir.), *Le roman français au XVI<sup>e</sup> siècle : ou le renouveau d'un genre dans le contexte européen*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2005, p. 19-32.
- MALINVERNI, Marzia, « Le *Melicello* de Jean Maugin : une 'véritable histoire' ou le fruit d'un 'invention' ? Le cas d'un roman sentimental au XVI<sup>e</sup> siècle », dans Michèle Clément et Pascale Mounier (dir.), *Le roman français au XVI<sup>e</sup> siècle : ou le renouveau d'un genre dans le contexte européen*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2005, p. 217-233.
- MOUNIER, Pascale, « Quelques substituts de *roman* au XVI<sup>e</sup> siècle : innovation romanesque et prudence lexicale », dans Michèle Clément et Pascale Mounier (dir.), *Le roman français au XVI<sup>e</sup> siècle : ou le renouveau d'un genre dans le contexte européen*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2005, p. 33-50.

- MOUNIER, Pascale, *Le roman humaniste : un genre novateur français 1532-1564*, Paris, Champion, 2007.
- ROUBAUD, Sylvia, « Mort(s) et résurrection(s) d'Amadis », dans Centre V.L. Saulnier, Université de Paris-Sorbonne, *Les Amadis en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Rue d'Ulm / Presses de l'École normale supérieure, 2000, p. 9-20.
- SIMONIN, Michel, « D'armes et d'amours : la fortune d'une devise médiévale », *Travaux de littérature*, II, 1989, p. 37-54.

## **LA PRATIQUE DE TRADUCTEUR :**

- BALSAMO, Jean, « Traduire de l'italien : ambitions sociales et contraintes éditoriales à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Traduire et adapter à la Renaissance : actes de la journée d'étude organisée par l'École nationale des chartes et le Centre de recherche sur l'Espagne des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (Paris, 11 avril 1996)*, Paris, École des chartes, 1998, p. 89-98.
- BIANCIOTTO, Gabriel, « La cour de René d'Anjou et les premières traductions d'œuvres italiennes en France », dans Charles Brucker (éd.), *Traduction et adaptation en France : actes du colloque organisé par l'Université de Nancy II 23-25 mars 1995*, Paris, Champion, 1997, p. 187-205.
- BRUCKER, Charles, « Pour une typologie des traductions en France au XIV<sup>e</sup> siècle », dans Charles Brucker (éd.), *Traduction et adaptation en France : actes du colloque organisé par l'Université de Nancy II 23-25 mars 1995*, Paris, Champion, 1997, p. 63-80.
- CHABROLLE, Anne-Marie, « L'idée d'une spécificité linguistique et culturelle au XVI<sup>e</sup> siècle et sa manifestation dans l'activité traduisante », dans Charles Brucker (éd.), *Traduction et adaptation en France : actes du colloque organisé par l'Université de Nancy II 23-25 mars 1995*, Paris, Champion, 1997, p. 319-324.
- COLOMBO-TIMELLI, Maria, « La première édition bilingue de l'*Histoire d'Aurelio et d'Isabelle* (Gilles Corrozet, Paris, 1546) ou quelques problèmes de traduction d'italien en français au XVI<sup>e</sup> siècle », dans Charles Brucker (éd.), *Traduction et adaptation en France : actes du colloque organisé par l'Université de Nancy II 23-25 mars 1995*, Paris, Champion, 1997, p. 299-318.
- HUCHON, Mireille, « Amadis, « Parfaicte idée de nostre langue françoise » », dans Centre V.L. Saulnier, Université de Paris-Sorbonne, *Les Amadis en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2000, p. 183-200.
- LUCE, Guillem, *Sujet de l'écriture et traduction en France autour de 1540*, Paris, Aux amateurs de livres, 1988.
- MAYER, Claude Albert, « Florimond Robertet : italianisme et Renaissance française », dans *Mélanges à la mémoire de Franco Simone*, t. 4, Genève, Slatkine, 1983, p. 135-149.

## **OUVRAGES UTILISÉS POUR L'ÉDITION SCIENTIFIQUE :**

- CATACH, Nina, *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance : auteurs, imprimeurs, ateliers d'imprimerie*, Genève, Droz, 1968.
- CHASSANT, Alphonse, TAUSSIN, Henri, *Dictionnaire des devises historiques et héraldiques*, Paris, Dumoulin, 1878-1895.

- COTGRAVE, Randle, *A Dictionarie of the French and English Tongues*, London, Scolar press, 1974.
- GIRAUD, Yves, « Propositions et discussions : protocole pour l'édition de textes imprimés en moyen français (ca. 1480-ca 1620), dans *Bulletion de la Société française d'étude du seizième siècle*, n°42, 1997, p.37-40.
- GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle : composé d'après le dépouillement de tous les plus importants documents manuscrits ou imprimés qui se trouvent dans les grandes bibliothèques de la France et de l'Europe et dans les principales archives départementales, municipales, hospitalières ou privées*, Paris, F. Vieweg, 1880-1902.
- HUCHON, Mireille, *Le Français de la Renaissance*, Paris, 1988.
- HUGUET, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Champion, 1925-1973.
- LA CROIX DU MAINE, *Les Bibliothèques françaises de La Croix du Maine et Du Verdier [...] Nouvelle édition [...] augmentée d'un Discours sur le progrès des lettres en France, et des remarques historiques, critiques et littéraire de M. de la Monnoye*, Paris, Saillant et Nyon, 1772-1773.
- TOURNON, André, « Propositions et discussions : protocole pour l'édition de textes imprimés en moyen français », dans *Bulletion de la Société française d'étude du seizième siècle*, n°45, 1998, p.44-47.

## **Table des annexes**

---

<b>ÉDITION DU PARATEXTE.....</b>	<b>86</b>
<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>165</b>
<b>TABLEAU D'EXEMPLAIRES .....</b>	<b>173</b>

# Édition du paratexte

## NOTES SUR LA PRÉSENTE ÉDITION

Les textes qui suivent ont été reproduits à l'identique d'après les exemplaires cités à chaque passage. Seules certaines graphies ont été modifiées, afin de rendre la lecture plus agréable au lecteur moderne :

- Dissimilation du *u* et *v*, ainsi que du *i* et *j*
- Résolution des abbréviations et développement des nasales (&, tilde...)
- Suppression des tirets de coupe
- Rétablissement ou suppression d'écartements dans les cas évidents
- Suppression des coquilles d'impression les moins discutables
- La cédille n'a pas été rajoutée
- Les mots n'ont pas été désaglutinés
- Reproduction des retraits de vers
- Les majuscules ont toujours été gardées, où qu'elles soient
- Utilisation des crochets droits pour signaler toute intervention

L'orthographe de chaque exemplaire a été respectée, malgré ses fréquentes incohérences. De même, la ponctuation a été reproduite à l'identique, afin de donner une idée la plus claire possible de la matérialité première de ces textes. Par contre, les espaces... liés à la ponctuation ont été gardés selon la norme actuelle (ex. 1 espace après 1 point).

Les notes de bas de page éclairent des références qui pourraient ne pas être évidentes aujourd'hui, ou signale leur place dans les textes dont elles sont issues, mais ne sont pas là comme commentaires sur le texte.

Les mots relevés dans le glossaire ne sont pas signalés en note. Ils sont ceux difficilement compréhensibles aujourd'hui, ou dont la forme a changé. Ce glossaire n'a pas pu être terminé. Les mots non recherchés et donc sans définition ont été malgré tout signalés. Pour désigner les dictionnaires dont les définitions sont tirées, les abréviations suivantes ont été utilisées :

- [Hug.] pour HUGUET, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Champion, 1925-1973.
- [Cot.] pour COTGRAVE, Randle, *A Dictionarie of the French and English Tongues*, London, Scolar press, 1974.
- [Fur.] pour FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel*, Paris, Le Robert, 1978.

# ***L'Amour de Cupido et de Psiche***

## **Édition de 1546**

**L'AMOUR DE CU- // PIDO ET DE PSI- // CHE MERE DE VOLUPTE, // prinse des cinq et sixiesme li- // vres de la Metamorphose de Lu // cius Apuleius Philosophe. NOu- // vellement historiée, et exposée // tant en vers Italiens, que Fran- // çois.**

**A PARIS.**

**1546**

**De l'Imprimerie de Jeanne de Marnef, vef- // ve de feu Denis Janot, demourant en la // rue Neuve nostre Dame à l'enseigne [saint] // Jean Baptiste.**

**In-8° [A<sup>8</sup>-F<sup>8</sup>]**

[A<sup>3</sup> r°]

**ESPITRE AUX LEC- // TEURS, PAR LE P.A.**

Ayant cogneu combien est douloureux  
Le mal commun des amants langoureux :  
Mesmes alors qu'ilz ne peuvent jouir  
Du bien qui peult les faire resjouir :  
J'ai bien voulu mettre devant leur face  
Quelque propos, qui mieux traiter les face.  
Or le moyen pour à ce parvenir  
N'est autre cas, sinon que retenir  
Le point qui peult en amour faire avance,  
Et ce qui trop y porte de nuisance.  
En sçachant l'un, plustost ilz jouiront :  
Cognoissant l'autre, adoncques ilz fuyront  
Ce qui leur peult engendrer un malheur,  
Et chercheront la cause de leur heur.  
En ces deux pointz gist le total sçavoir  
Des haultz secretz qu'en amour peult avoir  
Et si amants sçavoient craindre, ou poursuyvre  
L'un de ces deux, on ne les verroit vivre  
En grand'langueur, ne Dames amoureuses  
[A<sup>3</sup> v°]  
Ne seroient plus vers eulx si rigoureuses.  
Car ce qui plus les fait enorgueillir,  
Et leur servants par trop mal recueillir,  
Vient de n'avoir cogneu ceste science,  
Ou que d'aymer n'ont eu l'experience.  
Amour, pour vray, envers Dame faillie  
N'est réputé qu'a vice et à folie.  
En lieu dequoy de la gaye a esté  
Dit vertueux, et plein d'honesteté.  
L'homme gentil qui aura doncq' desir  
De faire amye, il doit sur tout choysir

Celle qui est d'une nature aymable,  
Et de tous pointz à ses mœurs convenable.  
Partant ne doit le laid chercher la belle,  
Ne le courtois la trop fiere, ou rebelle :  
Moins l'ignorant celle qui est sçavante,  
Et aussi peu le nyais la prudente.  
Conclusion, qui aura bon esprit,  
Grace, et sçavoir, soit en dire, ou escrit,  
Ne mette point sa volonté trop forte  
A dame aymer, si ce n'est bien sa sorte.  
Maints ne l'ont fait : et pource en plusieurs lieux

[A<sup>4</sup> r<sup>o</sup>]

Chacun cognoist, et void devant ses yeux  
Des poursuyvants de grace d'amytié  
Languir les uns, sans qu'on en ayt pitié.  
La cause c'est, que leur dame trop sote  
A moins d'esprit qu'un troncq, ou une mote.  
Et par ainsi, comme incivile et lourde,  
Est à ouyr leur prier toute sourde,  
Ou bien elle a (qui fait l'inepte craindre)  
Tant de vertuz, qu'il n'y sçauroit ataindre.  
Si telle estoit, que le sot se retire  
De son amour, sans croistre son martyre :  
Pource que c'est de la vertu l'office  
De l'efforcer tousjours contre le vice.  
Mais que me sert d'escrire ce discours,  
Veu qu'en amour vertu n'a plus de cours :  
Honneur aussi, honte, ou simplicité ?  
Ains, en leur lieu, vile lubricité  
Y tient le rang, et a fait les conquestes  
Presque du tout des amoureuses questes ?  
C'est un abus à dame bien instruire  
D'un importun endurer la poursuyte,  
S'il ne luy plaist, apres dueil et destresse,  
[A<sup>4</sup> v<sup>o</sup>]

Luy enseigner la gracieuse adresse.  
Et est mal fait au mignon poursuyvant  
Faindre l'amour, jurer le Dieu vivant  
Qu'il meurt le jour dix mile fois et plus :  
Puis desperer la dame d'un reffus.  
Ne fault aussi que la dame niayse  
A voir souffrir un vray amant se plaise.  
S'aymer ne veult, qu'incontinent reffuse,  
Et s'il luy plaist, que de douceur elle use  
En son endroit, sans faire tant de mines :  
Qu'aujourd'huy font noz mignardes poupinés  
Autres y a dignes d'estre blasmées :  
Car se voyants daucuns aymées  
Ayses en font, neantmoins secourir  
Ne les voudront, tant qu'ilz soient au mourir.



A cestes cy, pour amy je souhaite  
 Quelque Biscain, qui pirement les traite  
 Cent et cent fois, que sa femme malade  
 Alors qu'il fait en son lieu la coubade.  
 Brief, vous avez dans ce petit sommaire  
 De grande amour un bien seur exemplaire,  
 Que vous lirez, à fin de faire atainte  
 [A<sup>5</sup> r<sup>o</sup>]  
 A l'amytie qui doit estre sans fainte.  
 O que par trop est vile l'heresie  
 D'aymer de bouche, et hayr en fantasie !  
 Dont aucuns font leurs plaisirs et esbatz :  
 Telz pour certain viendront tout au plus bas  
 De tout bon heur, sans jamais recouvrer  
 Le bien fatal perdu par mal ouvrer.  
 Il convient doncq' aymer parfaitement  
 La dame honneste, et ce secretement  
 Làs ! pour n'avoir tenu tel cas secret,  
 Le sot amant, ignare, et indiscret,  
 Du fort gaigné presque, n'a point jouy,  
 Et n'a esté depuys jamais ouy.  
 Pareillement il ne fault escouter  
 Ces envieux, qui viennent raporter  
 Plusieurs propoz, dont de la pluspart mentent  
 Et le surplus le faignent, ou inventent,  
 Icy en est Cupidon empesché  
 Pour le salut de s'amy Psyché,  
 Qui pour avoir mesmes ses deux sœurs creu,  
 Nombre infiny de grands travaux a eu,  
 Pires beaucoup, que ne fut la journée  
 [A<sup>5</sup> v<sup>o</sup>]  
 De l'aspre dueil de Dido pour Enée<sup>143</sup>.  
 Il est bien vray que la Royne en mourut :  
 Mais sans Amour, qui Psyché secourut,  
 D'un hault manoir se fust précipitée,  
 Et morte en l'eau, ou el' s'estoit jetée.  
 De ce pourront bien noter les Lecteurs  
 Les maulx yssantts de tous faulx raporteurs  
 Lesquelz il faut souffrir en patience,  
 Et se mirer en ceste experience.  
 Que si Amour, qui a tant de pouvoir,  
 Par eulx a peu grand' fascherie avoir,  
 Nous ne pouvons (la chose est bien certaine)  
 Atendre d'eulx, qu'ennuy, soucy, et peine.  
 Ainsi devons en espoir supporter  
 Tout leur mentir, et nous resconforter,  
 En attendant les moyens oportuns  
 De mieux avoir, sans trop estre importuns :

<sup>143</sup> Virgile, *Énéide*, IV, 584-705.

Nous assurants, qu'atente bien conduite  
Moindre n'est point, qu'une bonne poursuyte.

- Soing et Secret –

[E<sup>6</sup> v<sup>o</sup>]  
FIN // DE L'AMOUR // DE CUPIDO ET // de Psyché.

[E<sup>7</sup> r<sup>o</sup>]  
AUX LECTEURS // François.

Pour n'estre du tout note' de coulpe (benevoles Lecteurs) si d'avanture vous trouvez quelques termes absurdes en l'Italien et de difficile comprehension, je veux bien vous avertir, qu'ay voulu porter tant d'honneur à l'original taillé en cuyvre<sup>144</sup>, que n'en ay changé une seule syllabe, sinon es lieux ou le deffault estoit manifeste, mesmes aux plus ignares. Et si me voulez arguer d'avantage, que telles singularitez ne se doivent point mettre en lumiere sans leurs perfections, contentez vous que la France jouist pour le jourd'huy de contrefaites plus gaillardes et braves, que l'Italiene fist oncq' du principal. Au reste voyant que oultre le plaisir des yeux, qui se delectent seulement aux peintures, et à autres semblables objectz à eulx propres, vous n'aviez pas beaucoup en ce petit opuscul dequoy contenter voz celestielz espritz, j'ay reveu aucunes de mes mynutes faites en ma plusgrande jeunesse, sur l'ennuy d'un pauvre amoureux infortuné (matieres ce ne semble non hors de propos) desquelles mises en ordre, je vous fais present, vous supliant excuser, sinon l'ignorance, et temerité, aumoins le bon vouloir : et en sçavoir quelque gré au petit Angevin.

A Dieu.

[E<sup>7</sup> v<sup>o</sup>]  
Amour ne peult, // Ou rigueur veult.

[E<sup>8</sup> r<sup>o</sup>]  
LE PLAINT DU // PASSIONNAIRE // INFORTUNE : A- // vecq' aucuns Epigram- //  
mes de divers pro- // poz d'Amour.  
Le tout par le petit // Angevin.  
Soing et Secret.

[E<sup>8</sup> v<sup>o</sup>]

A [L'ILLUSTRE] ET // ESCELLENTE DAME // ma Dame, M.D.I.<sup>145</sup> // Salut.

Ce peu de vers fait en affliction,  
Pour la rigueur d'une dame cruelle,  
Tu recevras de bonne affection,  
Que ta beauté me promet estre telle :  
Mais si tu veux faire de la rebelle,

---

<sup>144</sup> Référence à une suite de poèmes italiens édités à Rome vers 1532, par Antonio Salamanca, accompagnée de trente-deux gravures sur cuivre. Les textes italiens sont repris par Jean Maugin dans son édition de *L'Amour de Cupido et de Psyché (...)* en 1546, sous la forme d'un recueil bilingue. Voir sur ce point Jean Balsamo, « Trois 'poètes renommés en ce tems', Claude Chappuys, Antoine Héroët, Mellin de Saint-Gelais et la *Fable de Cupido et Psyché* », dans Gérard Defaux, *La génération Marot, poètes français et néo-latins (1515-1550), Actes du colloque de Baltimore (5-7 décembre 1996)*, Paris, Champion, 1997, p. 244.

<sup>145</sup> Cette abréviation n'a pas encore été résolue pour l'instant. Recherches en cours.

Et refuser de l'amant miserable  
L'escrit piteux, et le plaint lamentable,  
Que fera il ? Qu'il fera ? Sur mon ame,  
Pis ne sera de toy qu'il a esté :  
Trop bien dira que d'une ingrante dame  
Il ne pouvoit estre que mal traité.

Soing et Secret.

## Édition de 1557

**L'AMOUR DE CU- // PIDO ET DE PSI- // CHE' MERE DE VOLUP- // té, prise  
des cinq et sixiesme // livres de la Metamorphose de // Lucius Apuleius Philosophe.  
// nouvellement historiée, et ex- // posée tant en vers Italiens que // François.**

**Avec Privilege.**

**A PARIS.**

**Par Estienne Groulleau Libraire, demourant // en la rue Neuve nostre Dame, à  
l'ensei- // gne saint Jan Batiste.**

**1557.**

**In-8° [A<sup>8</sup>-F<sup>8</sup>]**

Reprise du même paratexte qu'en 1546, avec ajouts.

[A<sup>1</sup> v°]

L'Électeurs benivoles, vous avez en presence la memorable hystoire du jeune enfant Cupido, lequel passant le commandement de la déesse Venus sa mere, fut amoureux de la belle Psiché, excessivement navré de grandes et incomparables douleurs supportées durant leurs amours.

[A<sup>2</sup> r°]

LA GENEALOGIE ET ORI // GINE DE LA BELLE // PSICHE'.

En la province des Ecumenes en la florissante, et renommée cité de Cosme<sup>146</sup>, regnoit un saige et vaillant Roy nommé Acerus, homme de grand preud'hommie, craint et aymé du peuple, lequel avoit à femme une riche et belle Dame, nommée, ma Dame Hylée, native d'icelle cité, lesquelz long temps en paix et amour detenuz en mariage sterile sans fruit enfin receurent trois belles filles. La premiere eut nom Diana, La seconde Hernos, et la derniere Psiché<sup>147</sup>, et combien que les deux premieres fussent saisies de formosité corporelle assez pour contenter l'œil humain, et satisfaire à tout desir amoureux, nonobstant

[A<sup>2</sup> v°]

la plus jeune estoit de grace speciale abondamment enrichie, et d'incomparable speciosité, qu'elle surpassoit toute beauté naturelle, tellement qu'il n'y avoit personne que facilement ne creust que la Déesse Venus ne fust descenduë en terre, pour habiter et estre celebrée en forme visible d'une pucelle, en telle pulchritude qu'elle se monstra au

---

<sup>146</sup> Référence probable à la ville de Côme dans le Nord de l'Italie.

<sup>147</sup> L'origine de ces références reste floue. À aucun moment ces noms ne sont cités par Apulée, et nous n'en avons trouvé trace nulle part ailleurs. Recherches en cours.

pasteur Paris qui luy adjugea la pomme d'or<sup>148</sup>, et en tel accoustrement qu'elle se atourna quand passa par devant le mocqueur Momus<sup>149</sup>.

## **Édition de 1586**

**LAMOUR DE // CUPIDO ET DE // PSICHÉ MERE DE // VOLUPTÉ, prise des // Cinq et sixiesmes livres // de la Metamorphose de // lucius Apuleus philoso- // -phe, nouvellement hist- // -oriée et Exposée // en Vers François.**

**Avec privilege du Roy.**

**leonar. galter. fec. et excu. GL**

**In-8° 33 pages, seules les 32 gravures accompagnant les huitains sont numérotées de 1 à 32**

Pas de paratexte.

---

<sup>148</sup> Homère, *L'Iliade*, recherches en cours.

<sup>149</sup> Homère, *L'Iliade*, recherches en cours.

# LE PREMIER LIVRE DE PALMERIN D'OLIVE

## Édition de 1546

LE PREMIER LIVRE // de Palmerin d'Olive, filz du Roy // FLORRENDOS DE  
MADEDOINE ET DE LA // BELLE GRIANE, FILLE DE REMICIUS  
EMPEREUR DE CONSTAN- // tinople. Histoire plaisante et de singuliere  
recreation, tradui- // te jadis par un auteur incertain de Castillan en François, //  
lourd et inusité, sans art, ou disposition quelcon- // que. Maintenant reveuë, et  
mise en son // entier selon nostre vulgaire, par Jean // Maugin natif d'Angiers.  
Soing et Secret.

Avecq' Privilege du Roy.

A PARIS.

1546

De l'Imprimerie de Jeanne de Marnef, // Pour Jean Longis libraire, tenant sa  
boutique au Palays en la galerie, // par ou l'on va à la Chancellerie.

In- fol [a<sup>4</sup>-e<sup>4</sup>] [A<sup>6</sup>-Z<sup>6</sup>] [AA<sup>6</sup>-ZZ<sup>6</sup>]

[a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

Aux Nobles vertueux et // illustres François, Jean Maugin, dit le petit An- // gevin, baise  
les mains de leur seigneurie.

Les anciens Romains (manifiques Seigneurs) pour mieux attirer leurs Citoyens à l'amour de vertu, et avoir en horreur le vice, non seulement escrivirent loix, fisrent publier editz, créèrent Censeurs, entretindrent gens letrez du tresor publicq', pour rediger par escrit les actes heroïques, et vertueux faitz de leurs maieurs : Ains à grands fraiz, eurent à leurs gaiges Gladiateurs, Poëtes, Basteleurs, Musiciens, et Menestriers de diverses sortes. Les uns à fin de leur mettre devant les yeux le commun vivre des hommes, pour l'ensuyvre, ou fuyr. Les autres, pour leur recreacion seulement. De ce font assez foy les ordonnances de leurs Roys, decretz de Consulz, les loix des douze Tables, les saintes constitucions Imperiales, nombre infiny de vrayes et bien belles histoires, et les satyres et comedies que nous avons d'eulx encores pour le jourd'huy. Les François (precellants entre tous peuples à faire leur proffit des meurs de leurs voysins) les ont ensuyviz en cecy. Ont mis en livres les vies de leurs ancestres, Gouverneurs, Ducz, Roys, Princes, et jusques aux modernes, traduit fables, et inventé romants, qui ne sont autre chose que comedies prosaïques. Et en abolissant le paganisme Romain, ont defendu les convives publiques, monopoles, libelles diffamatoires et tous jeux lubriques et deshonestes, comme estoient ceux de Saturne, Bachus et Flora<sup>150</sup>. Mesmement ont eu en abhominacion les spectacles cruelz et inhumains des meurdres des gladiateurs, et occisions d'hommes par Elephants, Lyons, Ours, Tigres, et autres bestes sanguinaires. Or si quelqu'un des Monarques et Dominateurs, qui on par cy devant regné en Gaule, a monstré un bon zele et affection à son peuple, touchant les artz, et sçavoir, certainement notre Roy Treschrestien, à present regnant<sup>151</sup>, a excellé et triumpné sur tous. Qu'ainsi

<sup>150</sup> Tite Live, recherches en cours.

<sup>151</sup> François I<sup>er</sup>

soit, voyant à l'avenement de sa Monarchie les lettres estre presque estaintes et peries en la France, a mandé ses sujetz, quis Latins, et Graecz, pour mettre en lumiere l'Hebrieu, Graec, et elegant Latin, qui ja cinq ou six siècles avoient demouré en tenebres. Non content de ce, a remis en leur pristine forme les arts liberaux, et Mathematiques, si bien que ses Lecteurs publiques le rendront immortel, et feront fleurir à jamais, maugré envie et ses ennemis. D'avantage les sciences de Prospective, Pourtraiture, Peinture, Orfèvrerie, et Architecture, dont il n'estoit plus nouvelles deçà les montz, les a rendues si communes et faciles, que les Italiens, et Alemans, nous viennent maintenant voir pour en aprendre. Et en ce a et aura la seule ville de Paris autant de bruit, que l'antique Rome. Oultre plus, considerant que la langue Françoisse demouroit abjecte, et desprisée mesmes des siens, a alaité en sa court, et incité par ses bienfaitz un grand nombre d'espritz poétiques à escrire si proprement, soit de leur invencion, ou traduction, que leur renommée a penetré jusques au dessus des nues. Entre lesquelz Salel a eu tant de grace au translat du Poëte Graec<sup>152</sup>, que non moins est à priser que l'Auteur. Semblablement a esmeu plusieurs gents de bien à travailler en prose, le plus à estimer desquelz est le Seigneur des Essars<sup>153</sup>, si le lecteur ne veult desdaigner la douceur de sa phrase, propriété de ses termes, liaison de ses propos, et richesse de sentences telle, que plusieurs lisants ceste nouveauté de bien parler desperent de l'ensuyvre, tant s'en faut qu'ilz le pussent égaler. Ce que venu à ma cognoissance (neantmoins que de mon vouloir et d'autrui j'eusse souvent esté importuné mettre devant vos yeux quelque Romant en nostre vulgaire) j'avois tousjours differé, craignant, au lieu de vous complaire, vous esmouvoir à fascherie, et mespriser ma peine. Et n'eust esté qu'au contraire de ce, je me persuadois qu'œuvre tant petite soit elle, moyennant qu'elle procede d'un bon cueur, pour profiter à la postérité, peut aucunement delecter les lecteurs, je n'eusse jamais paint caractere. Estant doncq' meu de ceste per-

[a<sup>2</sup> v<sup>o</sup>]

suasion, et assuré que toutes choses nouvelles peuvent quelque temps recréer, je me mis à revoir une vieille minute, prinse de l'Auteur Espagnol du Palmerin d'Olive<sup>154</sup> : tant pource que je la trouvay assez ample, que pour autant qu'elle estoit pleine d'arguments amoureux, et contes de regretz lamentables (matieres au temps qui court sur toutes autres pratiquées) toutesfois si confuz, mal ordonnez, et indisposez, qu'onques la statue que décrit Horace au commencement de son art poétique, ne fut composée de la sorte<sup>155</sup>. Et si ce mauvais ordre, avecq' mon peu d'experience, me garderent assez longuement d'y toucher, l'avertissement que j'eue que le noble de Herberay (traducteur de nostre fleurissant Amadis) en avoit mis au net aucuns des premiers cayers, m'en cuyda discourager du tout. Et ne puis penser la cause qui l'auroit empesché d'y faire poursuyte, sinon la lourderie de la vieille traduction, ou la commission ordinaire qu'il a du Roy. Quoy ? me dist lors quelqu'un mien amy, laisseras-tu pour ce à suyvre ton entreprinse ? Sçais-tu pas que Fortune, par sa premiere fille hardiesse, a tousjours haulcé les volontaires, et abaissé les nonchalans, timides, et couardz ? Non, ne te faings. Et si tu n'approches de cest heureux langage Essardin, on dira (pour le moins) que tu as essayé de l'ataindre. Qui plus est, l'Architecte qui a ensuivy le plant, et basti : n'est moins à estimer, que celui qui a inventé, et ordonné<sup>156</sup>. Persuadé doncq' de ces paroles, je continuay en ma premiere volonté, tant que je

<sup>152</sup> Hugues Salel a traduit les dix premiers livres de l'*Illiade*, à la demande de François I<sup>er</sup>, parus chez Vincent Sertenas en 1545. Cf. Howard H. Kalwies (éd.), *Oeuvres poétiques complètes : Hugues Salel*, Genève, Droz, 1987.

<sup>153</sup> Nicolas de Herberay Des Essars a traduit en Français les huit premiers livres d'*Amadis de Gaule*.

<sup>154</sup> Francisco Vázquez, pseudonyme de Ciudad Rodrigo.

<sup>155</sup> Référence au Laocoon, Horace, *Art poétique*, recherche en cours.

<sup>156</sup> Cette référence à deux architectes se retrouve aussi dans le paratexte au *Primaléon de Grèce*. Il est donc probable qu'elle soit issue d'une tradition littéraire commune. Recherches en cours.

trouvay de rechef aucun nombre de chapitres corrigez par un que je n'ay sceu cognoistre. Pour lesquelz lier, unir, et rendre conformes au principe, je n'ay eu moindre peine qu'à une invencion : et m'a falu entierement les reffaire. Depuys j'ay tant suivy ma pointe, que mes amys m'ont contraint mettre le tout en impression. Et à fin (Seigneurs) que soyez avertis de ma manière d'escire, je n'ay prins de l'original que la matiere principale, sans m'assujettir aux propoz du traducteur antique mal entenduz, et pirement poursuyviz. Les discours des affaires ay abregez le plus succinctement qu'il m'a esté possible. Les guerres selon leur forme ancienne, sans canons, ou harquebuzes : et les amours à la moderne, sauf les foles, pour ce que je les cuydes faintes, et qu'il n'en soit point de semblables. Et si en passant j'ay usé de [métaphores], similitudes, et comparaisons, et allegué fables, poësies, histoires, et inventé vers, excusez le desir que j'ay eu de monstrier qu'en cest endroit le François y est plus propre que l'Espagnol. Au reste si prenez plaisir, et tant soit peu vous contentez de ce mien labeur, suportant mon ramage Angevin (lequel l'impossible est qu'aucunes fois je ne sente) je me tiendray pour plus qu'assez satisfait, et m'induirez à poursuyvre d'avantagee, mesmes l'orgueilleuse d'amours<sup>157</sup>, que j'ai l'intencion paindre de ses couleurs, et en brief.

[a<sup>3</sup> r<sup>o</sup>]

AUX DAMES SERVES. // de leurs passions.

Si Cupido a subjugué vous (Dames),  
Passioné, et tourmenté voz ames,  
Par son effort, et dangereux brandon :  
Devois-je pas vous presenter en don  
Ce qu'il a peu par sa puissance forte,  
Vaincre et gagner sur ceulx de vostre sorte ?  
Il le me semble, et le croy en effait.  
Et s'on me dit que je ne l'ay pas fait.  
J'ay des moyens (si trop je ne m'abuse)  
Pour me servir de defense et d'excuse.  
    Au bon vieux temps qu'Amour tout maistrisoit,  
Et que les cueurs adoucir il faisoit,  
Pour aux loyaux poursuyvans d'amytié  
Faire donner la grace de pitié,  
Regnoit Vertu la belle entre les hommes,  
Trop mieux cent fois, qu'en ces jours [où] nous sommes.  
Vertu adoncq' sut toute estoit aymée,  
Et de chacun Cupidité blasmée  
Tant, et si bien, qu'elle n'osoit venir  
Là ou Amour vouloit son reng tenir.  
Il n'estoit lors necessaire au donneur  
Faire presents d'or, d'argent, ains d'honneur.  
Loyauté seule envers Dame bien duyte  
Totalement servoit à la poursuyte,  
Et n'y faloit point d'autres messagers.  
Depuys ce temps abuz, et grands dangers  
Sont survenuz, si que les vertueuses  
Ont ne cognoist entre les vicieuses.  
Et s'ils [auient] qu'une fois esprouvée

---

<sup>157</sup> Roman courtois du XIII<sup>e</sup> siècle.

En fermeté, l'autre sera trouvée  
Si variable, et sujete à changer,  
Qu'aucun amant ne s'y veult plus renger,  
Fors par argent, et ce pour la passade,  
Tant on voit craindre, et douter la cassade.

O dames, doncq', de loyauté amyés,  
Ne me soyez (je vous pry') ennemyes,  
Si j'ay escrit par mes petitz discours  
Les amytez qui jadis eurent cours,  
Prenez pour vous celles qui sont loyales  
Sans point muser aux folles desloyales.

Soing et Secret.

[a<sup>3</sup> v°]

Dixain de Claude Gruget // PARISIEN

Retirez vous, Tuscan, de nostre France.  
Vous, Espagnol, allez en vostre terre :  
Car les François vous tiendront en souffrance,  
Pour à leur langue honneur et bruit aquerre.  
Desja vous ont mené si forte guerre,  
Qu'ilz ont gagné la bataille et le pris :  
Tesmoins en sont maintz beaux livres escritz,  
Parmy lesquelz le Palmerin est tel,  
Que l'Angevin, entre les bons espritz,  
Pour l'avoir fait aura los immortel.

Plus peu qu'assez.

FRANCOIS DE VERNASSAL // de Quercy, Au Lecteur.

Benin Lecteur, ne sois esmerveillé  
Si l'Angevin a bien escrit en prose,  
Son vif esprit est trop mieux esveillé  
Alors qu'en vers sa faconde il dispose :  
Et s'il poursuyt ainsi comme il propose,  
Usant tousjours de son entier devoir,  
Il donnera essence à quelque chose,  
Ou lon pourra cognoistre son sçavoir.

LUYMESME A L'AUTEUR.

Estant (amy) ja la France illustrée  
Par la douceur de maint livre traduit,  
Vien hardiment y faire seure entrée :  
Car Palmerin porte ton saufconduit.

Avecq' le temps<sup>158</sup>.

---

<sup>158</sup> François de Vernassal.



## Édition de 1553

L'HISTOIRE DE // Palmerin d'Olive, filz du roy // FLORENDOS DE MACEDOINE, ET DE LA // BELLE GRIANE, FILLE DE REMICIUS EMPEREUR DE // Constantinople : discours plaisant et de singuliere recreation, tra- // duit jadis par un Auteur incertain de Castillan en François, // mis en lumiere et en son entier, selon nostre vul- // gaire, par Jan Maugin, dit le petit // : Angevin. Reveu et emendé par le mesme Auteur.

Probé et Tacité.

Avec privilege du Roy.

À PARIS

Par Estienne Groulleau, libraire demourant en la rue Neuve nostre Dame, // à l'enseigne Saint Jean Baptiste, pres Sainte Genevieve // des Ardans. 1553.

In-fol [a<sup>1</sup>-a<sup>4</sup>] [O<sup>1</sup>-O<sup>4</sup>] [A<sup>6</sup>-Z<sup>6</sup>] [Aa<sup>6</sup>-Zz<sup>6</sup>]

Reprise du même paratexte qu'en 1546 avec un ajout et de légères modifications dans les adresses des différents textes.

[a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

Aux Nobles vertueux et // illustres François, Jean Maugin, dit le petit An- // gevin, baise les mains de leur seigneurie.

[a<sup>3</sup> v<sup>o</sup>]

Epigramme de Claude Gru- // GET PARISIEN

[Zz<sup>6</sup> v<sup>o</sup>]

Fin de l'histoire de Palmerin d'Olive nouvellement imprimé à // Paris par Estienne Groulleau, pour luy, Jean Longis // et Vincent Sertenas Libraires.

Au Lecteur.

I.F.

Avec plusieurs me suis esmerveillé,  
Amy Lecteur, dequoy tant bons espritz  
Comme cestuy ont pris peine et veillé  
A donner lustre aux anciens escritz :  
Mais tout ainsi qu'un paintre bien apris  
Sur vieil papier fait son premier pourtrait,  
Ainsi Maugin a cest œuvre entrepris,  
Pour faire apres pieces de plus haut trait.

Foy le hante<sup>159</sup>.

---

<sup>159</sup> Recherches en cours.

## Édition de 1572

L'HISTOI- // RE DE PALMERIN D'O- // LIVE ? FILZ DU ROY FLO- // rendos de  
Macedone, et de la belle Griane, fille de // Remicius Empereur de Constantinople :  
discours // plaisant et de singuliere recreation, traduit jadis // par un Auteur  
incertain de Castillan, en // François, mis en lumiere et en son entier, // selon nostre  
vulgaire, Par Jan Mau- // gin, dit le petit Angevin.

Reveu et emendé par le mes- // me Auteur.

PROBE ET TACITE.

A ANVERS

Chez Jan Waesberghe, sus le Cimetiere mostre // Dame à l'Escu de Flandres.

M. D. LXXII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

In- 8° [A<sup>8</sup>-Z<sup>8</sup>] [Aa<sup>8</sup>-Ff<sup>8</sup>]

Reprise du même paratexte qu'en 1553.

## Édition de 1573

HISTOIRE // DE PALMERIN // D'OLIVE, FILS DU ROY // FLORENDOS DE  
MACEDONE // et la belle Griane, fille de Remicius, Em- // pereur de  
Constantinople : Discours fort // plaisant et de singuliere recommenda- // tion, et  
continué par l'Histoire de // Primaleon de Grece.

A PARIS.

Pour Galiot du Pré, au premier pilier de la grand'salle du Palais, // et en rue S.  
Jaques, à l'enseigne de la Galere d'or.

1573.

In-8° [a<sup>1</sup>-a<sup>8</sup>] [ē<sup>1</sup>-ē<sup>8</sup>] [A<sup>8</sup>-Z<sup>8</sup>] [Aa<sup>8</sup>-Pp<sup>8</sup>]

Reprise du même paratexte qu'en 1546, avec deux ajouts et la suppression du quatrain  
de François de Vernassal, « Luymesmes à l'auteur ».

[a<sup>5</sup> v°]

ODELETTE // SUR AMADIS ET // PALMERIN.

A Ce brave Amadis,  
Ce dieu Mars de la France,  
Qui conjoignist jadis  
Les amours et la lance,  
Et fut en tous les deux  
Estimé tres-heureux,

Pour le recompenser  
J'accorde qu'on luy donne,  
Sans aucun offenser,  
La superbe couronne  
De Myrte et de laurier,  
Comme amoureux guerrier.

Mais il fault quant et quant  
Que la France m'advoue,  
Si ce prince vaillant  
Par mes éscritz je loue,  
Heureux en tous les faits  
Fut en guerre ou en paix :

Et afin que d'honneur,  
Le Palmerin d'olive  
Aussi bien que du cœur  
Cest Amadis ensuive,  
Il luy fault dedier  
Le Palme et l'Olivier.

A tous accords. E. T. D.<sup>160</sup>

Au lecteur, « foy le hante »

[ë<sup>8</sup> r<sup>o</sup>]  
AU LECTEUR

AMY Lecteur, ne blasme de ce livre  
L'autheur premier, ny la solitude  
Du translateur, qui françois le te livre  
Pour recréer un peu de lacidude  
De ton esprit travaillé de l'estude,  
Ou ennuyé de fortune advaisaire  
Car si tu dis, que tels songes escrire :  
N'estoit besoing, ny François les produire,  
Encor' est-il à toy moins necessaire,  
Si tu ne veux les avoir, et les lire.

## Édition de 1593

**L'HISTOIRE // DE PALMERIN // D'OLIVE FILS DU // ROY FLORENDOS DE //  
Macedone, et de la belle Griane, // fille de Remicius Empereur // de Constantinople.  
Discours plaisant et de singuliere recreation // continué par l'Histoire de Pri- //  
maleon de Grece.**

**A LYON,  
PAR BENOIST RIGAUD  
M. D. XCIII. [1593]**

**In-8° [A<sup>8</sup>-Z<sup>8</sup>] [Aa<sup>8</sup>-Zz<sup>8</sup>] [AA<sup>1</sup>-AA<sup>8</sup>]**

Reprise du même paratexte qu'en 1573.

---

<sup>160</sup> Recherches en cours.



# LE SEPTIESME LIVRE D'AMADIS DE GAULE

## Édition de 1546

LE SEPTIESME LI- // vre d'Amadis de Gaule, histoire // TRESEXCELLENTE  
D'AMADIS DE // GRECE, SURNOMME LE CHEVALIER DE L'ARDANTE //  
Espée, filz de Lisuart de Grece, et de la belle Onolorie // de Trebisonde : mis en  
Françoys par le Sei- // gneur des Essars Nicolas de Herberay, // Commissaire  
oridnaire de // l'artillerie du Roy.

Acuerdo Olvido.

Avecq' privilege du Roy.

A PARIS.

1546.

De l'Imprimerie de Jeanne de Marnef, // Pour Vincent Sertenas libraire, tenant sa  
boutique au Palays, en la ga- // lerie par ou l'on va à la Chancelerie : et en la rue  
Neuve nostre // Dame à l'enseigne de la corne de Cerf.

In-fol [a<sup>1</sup>-a<sup>4</sup>] [A<sup>6</sup>-X<sup>6</sup>]

[a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

Un amy du Seigneur des // ESSARS, AU LECTEUR.

Huictain.

SI d'Amadis le premier, et Deuxiesme  
Sont estimez entre les gens de bien :  
Le Tiers, le Quart, le Quint, et le Sixiesme,  
N'ont moins d'honneur, pour l'esgal entretien.  
Quoy du Septiesme ? Or il n'y manque rien,  
Tant est parfait qu'il monte jusqu'aux cieux,  
Et laisse en France un fruit quotidien  
De bien parler, maugré le Furieux.

Espoir loyal<sup>161</sup>.

Le petit Angevin // A CE PROPOS.

Sonnet.

LEs Grecz ont eu jadis pour Orateur  
Demostenes, l'eloquent, et parfait :  
Pour leur poëte Homere satisfait  
Aux bons espritz, maugré son destructeur.  
Quant aux Latins, Cicero, docte Auteur,  
En son doulx style excelle par effait :  
Et de Maro le metre tant bien fait  
Passe tout autre, en science et haulteur.  
L'Italien, sectateur du Latin,

---

<sup>161</sup> Recherches en cours.

Veult exalter Petrarque, et l'Aretin<sup>162</sup>,  
Jusques au ciel, et là leur siege il pose :  
Et le François esgale aux dessusditz,  
Soit en douceur, sentences, et beaux ditz,  
Salel, en vers, et Herberay, en prose.

Sollicito é secreto<sup>163</sup>.

## Édition de 1550

**LE SEPTIESME LI- // VRE D'AMADIS DE GAULE, // MIS EN FRANCOYS PAR  
LE SEI- // gneur des Essars Nicolas de Herberay, Commissai- // re ordinaire de  
l'artillerie du Roy, et Lieutenant // en icelle, es païs et gouvernement de Picar- //  
die, de monsieur Brissac, Chevalier de // l'ordre, grand maistres et Capi- // taine  
general d'icelle // artillerie.**

**Acuerdo Olvido.**

**Avcq' privilege du Roy.**

**A PARIS.**

**Par Estienne Groulleau Libraire, demourant en la // rue neuve nostre Dame à  
l'enseigne // saint Jan Baptiste.**

**1550.**

**In- 8° [à<sup>1</sup>-à<sup>8</sup>] [a<sup>8</sup>-z<sup>8</sup>] [&<sup>1</sup>-&<sup>8</sup>]**

Reprise du même paratexte qu'en 1546.

---

<sup>162</sup> Aretino, Pietro (1492-1556).

<sup>163</sup> Devise latine de Jean Maugin.

# LES FIGURES DE L'APOCALIPSE DE SAINT JAN

## Édition de 1547

LES FIGURES DE // L'APOCALIPSE DE // SAINT JAN, APOSTRE, // et dernier  
Evangeliste, exposées // en Latin et vers François.

Avec privilege du Roy // pour 6. ans.

À PARIS,

De l'Imprimerie d'Estienne Groulleau, demou- // rant en la rue Neuve nostre Dame  
à l'en- // seigne saint Ian Baptiste.

1547.

In-8° [A<sup>8</sup>- F<sup>8</sup>]

[A<sup>3</sup> r<sup>o</sup>]

EPISTRE DU TRANSLA- // TEUR<sup>164</sup> A SON AMY MAI- // stre René Melinor,  
Licencié // es Droitz.<sup>165</sup>

LE souvenir de l'amytié promise  
Entre nous deux, ó Amy sans faintise !  
M'induist assez à plus souvent t'escrire  
Et mes ennuiz te raconter, et dire :  
Mais je sçachant envie trop regner  
Me suis forcé mes espritz refrener,  
Et retenir ma plume trop legiere,  
Aymant trop mieux ma langue messagiere,  
Que je ne fais un diligent Mercure,  
Lequel n'ayant de mon affaire cure,  
Ou (possible c'est) par estre peu discret  
Deceleroit ce que je tiens secret.  
Or ce n'escry sans en avoir espreuve  
Par mes voysins, et si croy que ne treuve  
Cestuy conseil mauvais, dont j'ay usé  
[A<sup>3</sup> v<sup>o</sup>]  
Par cy devant, sans point m'estre abusé.  
Je dy cecy à fin de m'excuser  
Par devers toy, te priant n'acuser  
Le tien amy, lequel orres t'escrit,  
Non pas d'Amour, ains motz de Jesus Crist,  
Priz de saint Jan en son Apocalipse,  
Ou l'on peult voir la merueilleuse eclipse  
Du fier Dragon, deité en l'estang  
De souphre, et feu, tout enyvéré de sang  
Des saints de Dieu, qui tous orres jouyssent  
Des hauts plaisirs, et en luy s'esjouyssent<sup>166</sup>.

<sup>164</sup> L'identité de ce dernier reste inconnue à ce jour.

<sup>165</sup> Recherches biographiques en cours.

Là l'on y voit Jesus Crist surmonter  
Ses ennemys, lesquelz taschoient monter  
Plus haut que luy, la gloire deprimant  
Du seul Seig[n]eur, lequel jamais ne ment.  
Là y voit-on la grand' Cité tant sainte  
Tombant du ciel, laquelle est tresbien ceinte  
De puissans murs, garniz de mainte porte  
Pour y entrer<sup>167</sup>. Bref c'est la Cité forte,  
Ou nous pouvons seurement retirer.  
Là Jesus Crist nous tous tasche y tirer,  
En nous faisant de tant noble Cité

[A<sup>4</sup> r<sup>o</sup>]

Tous citoyens. Ce qui m'a incité  
À ces douzains et dizains mettre en voye,  
Tant en Latin, qu'en François, qu'en figure :  
Celà, qui doit au temps futur venir,  
Dont nous deussions tousjours nous souvenir.

[A<sup>4</sup> v<sup>o</sup>]

DOUZAIN DE L'AU // THEUR AU DESSUS DIT.

En attendant que devers toy retourne  
Pour un bon jour ce livret je t'envoye,  
Te promettant, par celuy qui tout donne,  
N'estre en repos plutost que ne te voye.  
Je te pry' doncq' (amy) metz toy en voye  
Pour venir voir ma trop palle couleur.  
Non, n'y vien point, tu receürais douleur,  
Qui me feroit augmenter ma tristesse :  
Mais seulement ta plume prenne adresse  
Pour envoyer lettres par devers moy,  
Lors on verra se jeter en liesse  
Le tien amy, qui vivoit en esmoy.

[A<sup>5</sup> r<sup>o</sup>]

LES // FIGURES DE // l'Apocalypse saint Jan, exposées en Latin // et François.

[E<sup>1</sup> r<sup>o</sup>]

DIX HISTOIRES // DU NOUVEAU TESTA- // MENT, EXPOSEES, TANT EN //  
Latin, que rithme François.

Avec un cantique Crestien, en fa- // veur de ceux qui ayment les sain- // tes et sacrées  
chansons.

Par le petit Angevin.

[E<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

A TOUS POURTRAYEURS, PAIN- // tres, et autres favorisans icelles divines sciences.  
Salut.

---

<sup>166</sup> Ap., II, 11-18

<sup>167</sup> Ap., IV, 15-17.



VOyant, Seigneurs, qu'avez receu par cy devant de l'Imprimerie de feu Denys Janot, en son vivant Imprimeur du Roy en langue Françoise, plusieurs livres, tant divins, qu'humains, enrichiz de diverses et bien belles peintures : mesmes ces dernieres années la Tapisserie de l'Eglise, ou l'epitome de la plus grande et saine partie des matieres du nouveau testament est contenu, et compris : en laquelle, toutesfois, desiriez celles de l'Apocalypse de l'amy de nostre Seigneur saint Jan, et aucunes principales des actes des Apostres : j'ay bien voulu essayer à trouver moyen de satisfaire à une et meilleure partie de voz desirs : Non tant pour ambition, ou avarice, que pour monstrier de quel bon cueur je me delecte profiter à la posterité, luy donnant quelque cause de contentement et honneste plaisir. Ayans doncq les revelations de saint Jan l'Evangeliste estées exposées en prose Latine et rithme Françoise par l'un de mes meilleurs amys, et demeurant encores un nombre de tables du nouveau testament, non jamais (au moins en leur forme) mises sous la presse, je me suis desrobé quelques heures de mes vacations acoustumées, pour les vous mettre d'ordre en lumiere : Esperant par cy apres mettre peine que vous les aurez toutes au nouveau testament Latin, le plus riche qui ayt encores esté soumis à l'impression. Que si le temps me permet passer outre, et vous le preniez en bonne part, vous pourrez avoir par mon moyen celles du vieil testament, et en brief. Cependant vous m'excuserez, et suporterez, selon le devoir, les imperfections de vostre petit serviteur l'Angevin.

[F<sup>4</sup> v<sup>o</sup>]

Probè et Tacitè.

## **Édition de 1552**

**LES FIGURES DE // L'APOCALIPSE DE // SAINT IAN, APOSTRE, // et dernier  
Evangeliste, exposées // en Latin et vers François,  
NUL NE SY FROTE**

**Avec Privilege du Roy // pour 6. ans.**

**A PARIS.**

**De l'Imprimerie d'Estienne Groulleau, de- // mourant en la rue Neuve nostre Dame  
// à l'enseigne saint Ian Baptiste.**

**1552.**

**In-8° [A<sup>8</sup>-F<sup>8</sup>]**

Reprise du même paratexte qu'en 1547.

## **Édition de 1570**

**LES // FIGURES DE L'A- // POCALYPSE DE SAINT // JEAN, APOSTRE, ET  
DER- // nier Evangeliste, exposées en // Latin et vers François.**

**Avec dix histoires des Actes des Apo- // stes, exposées tant en Latin que // rithme  
Françoise.**

**A PARIS,**

**Par Jean Ruelle le jeune, demourant en // la rue Saint Jacques, à l'enseigne //  
Saint Hierome.**

**1570.**

**In-8° [A<sup>8</sup>-C<sup>8</sup>]**

Pas de paratexte.

## **Édition de 1574**

**LES // FIGURES DE L'A- // POCALIPSE DE SAINCT // JEAN, APOSTRE ET  
DERNIER // Evangeliste, exposées en latin // et vers François.**

**Avec dix histoires des Actes des Apostres, // exposées, tant en Latin, que en rithme  
// Française.**

**A PARIS.**

**Chez la veuve Jean Ruelle, Libraire, demeu- // rant rue Saint Jacques, à l'enseigne  
// Saint Nicolas.**

**1574.**

**In- 8° [A<sup>8</sup>-C<sup>8</sup>]**

Pas de paratexte.

# LES CINQ PREMIERS LIVRES DES ANNALES DE P. CORNELIUS TACITUS

## Édition de 1548

LES CINQ PREMIERS // LIVRES DES ANNALES DE P. // CORNELIUS  
TACITUS, CHEVALIER // Romain, et tresexcellent // Historiographe, // Traduitz  
nouvellement de Latin en François.

Avec Privilege du Roy, pour six ans.

A PARIS,

Pour Vincent Sertenas, libraire, tenant sa boutique au Palais en la gallerie // par ou  
lon va à la Chancellerie : et au mont S. Hilaire, à l'hostel d'Albret.

1548

2 pages de titre, dont une datée de 1581 imprimée chez Abel l'Angelier, sur une  
feuille pliée en deux, numérotés [a<sup>1</sup>-a<sup>2</sup>], dans laquelle a été inséré le premier cahier  
de l'édition de 1548.

In- 4° [ ]<sup>4</sup> [A<sup>4</sup>-Z<sup>4</sup>] [ ]<sup>4</sup> [2A<sup>4</sup>-2E<sup>4</sup>]

[a<sup>3</sup> r°]

A Treshaulte & // TRESPUISSANTE DAME, // MA DAME MAGDALAINE DE //  
Mailly, Contesse de Roussy, & Dame // de Roye<sup>168</sup>, humble Salut.

Ma Dame, si la deffiance que j'ay de mon scavoir, et peu d'experience aux lettres, eust  
eu autant de povoir à me faire lascher la plume, comme le merite de cest autheur avoit  
eu a la me faire prendre : je n'eusse certes eu la hardiesse d'entreprendre cest ouvrage  
laborieux et difficile, ny encores moins de le vous presenter. Mais considerant que  
l'artifice et grand appareil de paroles exquises devoit estre laissé aux Poëtes, Orateurs,  
et autres qui traictent choses à plaisir, pour leur donner quelque couleur et apparence : et  
que l'une des principales vertuz de l'histoire est d'estre escripte nuement, et en sa naïfve  
simplicité : j'ay pensé avoir satisfait a partie de mon devoir, si laissant lá ceste  
ostentation, je taschois à ne m'esloigner du sens de mon autheur que le moins qu'il me  
seroit possible. Je confesse bien que le langage luy pavoit donner beaucoup de grace :  
mais il n'a esté si heureux que de tomber en l'endroit d'une de cés tant bien escrivantes  
plumes, qui eust peu recompenser quelque portion de la grace

[a<sup>3</sup> v°]

qu'il perd en changeant son langage naturel. Ce qui luy est advenu (comme je croy)  
pource que telz aiment mieulx employer la dextérité de leur esprit a traicter leurs  
inventions propres, que celles d'alultry, esquelles le labour est aussy grand, et la gloire  
beaucoup moindre. Or soit cestuy l'un entre plusieurs des autres malheurs de cest  
autheur, lequel certes ne luy est seul advenu : car l'injure du temps nous a pour le moins

---

<sup>168</sup> « Madeleine de Mailly, dame de Conti, qui épousa Charles de Roye, comte de Roussy, et ne laissa pareillement  
qu'une fille, Éléonore, dame de Conti, mariée à Charles de Bourbon, duc de Vendôme, dont elle eut Louis I, prince  
de Condé, cousin germain de Henri IV (note de Guyard de Berville. » dans M. Petitot, *Collection complète des  
Mémoires relatifs à l'histoire de France*, tome XV, Paris, Foucault, 1827, p. 277. Cette généalogie semble  
néanmoins incertaine.

osté la moytié de ses œuvres<sup>169</sup>, aussy necessaires et proffitables (j'excepte ceulx qui traictent de nostre religion Chrestienne) que livres qui se lisent pour le joud'huy. Et estions en danger d'en perdre d'avantage sans un tresorier de feu Pape Leon dixiesme, qui recouvra ces cinq premiers livres, qui estoient cachez et enseveliz en un monastere es profondes forestz de Germanie<sup>170</sup>. Parquoy peu luy a servy l'extreme diligence de l'Empereur Annus Tacitus<sup>171</sup> [imprimé en marge : Cestuy succeda à Aurelian l'an deux centz quatre vingtz], lequel fut si curieux de cest auther tant pour l'excellence de luy, que pour estre descendu de sa race (ce qu'aussy il nombroit entre ses meilleures fortunes) qu'il commanda d'en faire tous les ans dix nouvelles copies, et qu'on le mist par toutes les librairies, affin que par l'incuriosité des lecteurs ne luy advint ce que luy est advenu : car il n'a sceu tant faire que tout nous soit demouré, et sommes contrainctz nous contenter de ce reste, duquel, ma Dame, je vous envoie un eschantillon, par lequel pourrez juger de la valeur de toute la piece : Pource [que] vous y verrez deduit amplement et par le menu, tout ce qui a esté fait à Rome et pays subjectz à l'Empire, tant sur la fin d'Auguste, que durant le regne de Tibere, avec l'ordre des temps diligemment

[a<sup>4</sup> r<sup>o</sup>]

observé. Vous y verrez les faitz, les conseilz, les entreprises, avec les yssues d'icelles, si soigneusement espluchées, et avec telle gravité, qu'il n'y a quasi mot qui n'emporte sa sentence. Vous y verrez le temps de guerre, le temps de paix, les seditions, les revoltes, les conspirations, les punitions, les jugementz iniques, les occisions d'innocentz, les opinions des Senateurs, les flateries, les affections des princes, et le grand cueur de plusieurs personnages estantz prochains de leur mort : ou ce pendant l'auther nous en declaire librement son advis, et nous laisse instructz de plusieurs beaux exemples, par lesquelz il nous enseigne comme les meschancetes retournent sur la teste de leurs authers, comme prudemment il se faut gouverner avec les mauvais princes, et se monstrier discret en toutes choses. Ce que vous comprendrez mieulx que moy, lisant ces cinq premiers livres : lesquelz je vous supplie (ma Dame) avoir pour agreables, si non en la faveur de celuy qui les vous presente, a tout le moins pour l'excellence de leur premier auther : lequel j'ay traicté le plus religieusement qu'il m'a esté possible, sans mesloigner de luy que le moins que j'ay peu. Ce que j'observeray mieulx (dieu aydant) en poursuyvant le reste, comme j'ay deliberé de faire si je voy que preniez quelque plaisir à la lecture de ces premiers, lesquelz il vous plaira recevoir d'aussy bon visage, que de bon cueur je les vous presente.

[a<sup>4</sup> v<sup>o</sup>]

Le Petit Angevin au lecteur François,  
SONNET.

Tu n'as encor point tenu dans tés mains,  
Lecteur François, une pareille histoire  
Que ceste cy, qui mieulx mette en mémoire  
Lés nobles faitz dés illustres Romains :  
Et non d'eulx seulx, mais aussi d'autres maintz  
Elle racompte et le vice et la gloire,

<sup>169</sup> À l'heure actuelle restent les livres I à IV et un fragment des V et VI, puis les livres XI et XVI (qui s'interrompt au chapitre XXXV). L'œuvre comptait seize ou dix-huit livres. Cf. Tacite, *Œuvres complètes*, Pierre Grimal (éd. et trad.), Paris, Gallimard, 1989.

<sup>170</sup> « c'est en 1515, grâce au manuscrit *Mediceus Prior* acheté par Léon X, que la majeure partie des *Annales* put être jointe aux œuvres de Tacite dans l'édition de Philippe Béroalde. », dans Fumaroli, Marc, *L'Âge de l'éloquence : rhétorique et res literaria de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz, 2002, p.63.

<sup>171</sup> Marcus Claudius Tacitus.

Si briefvement, qu'elle te faict notoire  
Presque le tout dés antiques humains.  
Tacite en fut jadis Latin autheur,  
Et maintenant un François traducteur :  
Ou son sçavoir il a tant faict reluyre,  
Que si Tacite eust eu cest avantage  
D'avoir appris nostre gentil langage,  
Il ne l'eust peu luymesme mieulx traduire.

Probé et tacité.

# LE PREMIER LIVRE DES DISCOURS DE L'ESTAT DE PAIX ET DE GUERRE

## Édition de 1548<sup>172</sup>

Le premier livre des discours de // L'ESTAT DE PAIX ET DE GUERRE, // DE MESSIRE NICOLAS MACCHIAVELLI, // Secretaire et citoyen Florentin, Sur la premie- // re decade de Tite Live, traduit // d'Italien en François.

Avec privilege du Roy.

A PARIS.

Par Estienne Groulleau, Libraire demourant en la rue Neuve // nostre Dame à l'enseigne saint Jean Baptiste.

1548

In-fol [a<sup>1</sup>-a<sup>4</sup>]-[A<sup>1</sup>-K<sup>6</sup>]-[L<sup>1</sup>-M<sup>4</sup>]

[a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

A tresreverend prelat. M. Ga- // briel Veneur, Eveque d'Eureux<sup>173</sup>. // Salut.<sup>174</sup>

DEpuis que je suis venu en aage de cognoissance, monseigneur, j'ay tousjours esté en la peine des povres debtors, qui voyent le jour de l'obligation escheoir et les usures leur croistre sur le doz sans qu'ilz ayent moyen de satisfaire. Je pensois en moy que j'estois d'une maison toute (d'ancienneté à vous et aux vostres) dont par droict successif j'estois chargé de pareil service et devoir que mes predecesseurs. Parquoy voyant que je ne pouvois encores rien fournir de mon creu, et que mon esprit estoit trop jeune et tendre pour porter fruit meur, parfaict et digne de vous, je suis allé aux empruns et ay trouvé credit en un Florentin nommé Macchiavelli, qui est bien l'un des plus riches et opulans de l'Europe en la marchandise dont il se mesle. Il veult faire de mon deu le sien, s'il vous plaist d'accepter sa personne. Je ne faiz doubte que la novacion ne vous soit tresagreable quand vous aurez cogneu l'homme qui est estimé d'un chacun rond, loyal et plus solvable que moy. Il sembloit au commencement à l'oyr parler qu'il feist difficulté d'aller vers vous, par ce qu'il disoit mieux aymer de se donner à autres qu'à Princes et grands seigneurs : Mais il en va tout autrement, et qui luy en demandera en concience, il dira qu'il ne fut jamais voué à autre saint : car il blasme et fuit les Princes, Princes de nom, vilains de meurs et vie, et la divinité de vostre nature et l'excellence de voz vertuz est si notoire, que qui ne la veoit, ne se peult plaindre que de la debilité de sa veuë ou de l'extremité de vostre clarté et lumiere que ses yeulx tendres ou esblouis ne peuvent porter. Qui voudroit dire que Machiavelli soit d'avis qu'on ne doive offrir aus seigneurs terriens telles œuvres d'esprit, il feroit tort à celui qui trop entend par son bon jugement que nous leur devons les premices de nos fruitz que jadis on presentoit à Dieu duquel ilz sont lieutenens, puis que les muses et les lettres tiennent vie d'eux comme les plantes

---

<sup>172</sup> L'édition des *Discours de l'estat de paix et de guerre...* a été réalisée en trois volumes, partagés entre Etienne Groulleau, Vincent Sertenas et Jean Longis. Tous les exemplaires ne portent donc pas les mêmes adresses. Sont reprinted celles des exemplaires consultés.

<sup>173</sup> Issu d'une famille de nobles de Normandie. Recherches biographiques en cours.

<sup>174</sup> L'auteur de cet épître n'a pas encore été identifié.

terrestres de la chaleur et rosée celeste. Et quand il tiendrait telle opinion, il luy conviendrait souffrir pacie[m]ment droit

[a<sup>2</sup> v°]

de contradiction dont il a usé envers les autres, et considerer que vertu pour son avantage doit de tout son pouvoir pourchasser la saveur et alliance de fortune, de paour qu'elle ne demeure comme un phantome sans chair et os, comme une lampe couverte de matiere non transparent, ou comme l'escarboucle cachée en un ord fumier. Car ce beau mariage des deux dames de nostre vie, enchasse la pierre precieuse en l'or, met le Pharos en haute guette pour esclarer à ceulx qui voguent par la mer du monde, voire tant en depend le cours de la vie humaine que quasi il luy met l'ame au corps. Or si telles gens se veulent fonder en raison, je les faiz juges s'ilz se contenteroient plus d'un recueil de salus et de bon œil, que d'un traictement de fait avec offre des biens et de la personne : s'ainsi le jugent, leur sentence puisse estre executée contre eulx. Au fort la muse que j'ay espousée n'est pas de ceste advis, dit qu'elle le tient de Platon, Aristote et Archimedes ses anciens maris, dont l'un ne s'estrangea de la compagnie de Dionisius le Tyran, l'autre du grand Alexandre, le tiers du bon roy Hieron<sup>175</sup>, et pouvons bien dire aujourd'huy en voyant leurs spirituelz monumens : O creatures heureuses d'avoir trouvé tel support de vostre vertu, sans lequel vostre haut bruit et renommée eust esté ensevelie et enterrée quand et le corps. Ainsi en est pris à tous ceulx qui ont preferé la vertu infortunée à la vertueuse fortune, et qui ont pensé voler sans aelles et faire merveille par leur volonté nuë destituée de toute puissance. Mais s'ilz donnent los de force, liberalité et temperance à qui n'a point passé les bornes d'une simple envie de combattre, de donner, s'abstenir de volupté : je sçaurrois volontiers si en tous leurs usages necessaires ilz prendroient ainsi en patience la pure volonté pour l'effect. Or soit donques Macchiavelli Italien présenté à je ne sçay qui sans nom, sans dignité et puissance, le François en ce cas le passera, estant receu de main sacrée, magnifique et honorable, qui ne deniera à celuy qui est sien, la benediction qu'elle impartit aux plus estranges, qui pourra par sa seule faveur acroistre l'esprit et l'industrie du jeune ouvrier, et servir de protection et sauvegarde à son premier ouvrage : lequel il s'asseure, monseigneur, que vous aymeriez et tiendrez precieux, non tant pour le langage qui y est simple et commun, que pour les profonds secretz de sa doctrine conforme à vostre singuliere prudence, laquelle a esté declarée en vous senile en adolescence, capable de ceste grand'dignité, exempte de

[a<sup>3</sup> r°]

la loy annale, je dy par le jugement infallible du tressainct siege Apostolique, comme elle fut jadis declarée par arrest du Senat de Rome es excellens personnages, desquelz icy est fait mention. Aussi est ce discours trespropre à la dignité que vous avez, d'autant qu'en ce premier livre il traicte amplement de la religion, et s'il parle des armes, si maintient-il que beaucoup plus doit Rome au divin Numa qu'au belliqueux Romulus<sup>176</sup>. Les deux autres livres, monseigneur (si vous prenez goust à cestuy cy) seront prestz quand il vous plaira le commander à celuy qui a dressé son cœur et sa vie à vous servir et obeir.

[a<sup>4</sup> V°]

EPISTRE

Puis que ce marchand Florentin, dont je parlois maintenant, a quité de bon gré son propre païs, pour estre receu au vostre, lecteur François, vous ne luy devez estre si mal

---

<sup>175</sup> Vitruve, *De Architectura*, X, 3.

<sup>176</sup> Numa Pompilius, roi de Rome après Romulus.

gracieux que de luy refuser l'enterinement de ses lettres de naturalité<sup>177</sup>. Il s'est donné à vous, et espere d'y trouver toute humanité et courtoysie, ce ne sera pas vostre honneur de le mal traicter. Aussi je vous assure que quand vous l'aurez un peu acointé, vous ne voudriez pour chose du monde ne l'avoir cogneu : car il est homme rond et entier, qui fait aussi bon marché à l'un qu'à l'autre, il ne vend rien qu'en gros, sa marchandise n'est fardée ny parée (je la vous presente aussi toute telle) il l'expose en plain jour à qui en veult, et n'a qu'un mot. Il a parlé et traicté en sa vie de maintes choses, comme de l'histoire de Florence, du Prince, de l'art de la Guerre : Mais à ce coup il vous racomptera tout ce qu'il a jamais dit de bon[.] Faictes luy doncques cets honneur de l'ouyr, vous tenant certain qu'il ne vous ennuyra avec luy que d'avoir trop tost fait. Ce qu'il a pour le present le plus en la bouche c'est Rome, sa Majesté, son Empire, sa Police excellente en temps de paix, sa vertu et prouesse noppareille en guerre. Sçavez vous quel moyen de proceder il tient ? Il vous apporte premierement en peu de parolles la singularité de l'histoire Romaine selon que Tite Live l'a descrite, puis sur icelle il debat les profondes matieres vivement d'une part et d'autre, pour en fin se resoudre en quelque hault paradoxe politique, et en ce faisant vous descouvre entierement les secretz de ce grand gouvernement, lequel a conqui et assubjetty le monde. Mais quand les propos s'y adonne, il parle des Egyptiens, des Grecz, des Turcz, des François, Allemens, Espagnolz, Angloys, et souvent des seigneuries d'Italie, declare les perfections et imperfections de tous ces Royaumes et republicues de renom : tellement que ses devis sont un vray miroir de l'histoire universelle, qui peult grandement servir à l'instruction de toutes manieres de gens. Or, lecteur, si vous luy faictes bonne chere ce coup, il vous reviendra veoir deux autres.

[a<sup>4</sup> r<sup>o</sup>]<sup>178</sup>

Nicolas Macchiavelli à Za- // noble Bondelmont et Cosme Rucelay.

JE vous envoie un present (mes amys) s'il n'est selon ce que je dooy, il est selon ce que je puis : Car j'y ay miz tout ce que je sçay des affaires du monde que j'ay apriz tant à les manier qu'a en lire. De vous plaindre et me demander plus que ma puissance, seroit folie à vous : bien vous pourriez plaindre et mescontenter de la poureté de mon esprit qui ne se peult celer en mes devis, et de la faulte de mon jugement en mes discours. S'il est ainsi je ne sçay lequel de nous deüra de retour à l'autre, ou vous pour qui j'ay tant entrepris, ou moy qui ne vous ay satisfait. Au fort vous plaira le recevoir en amys, ayant plus d'egard au bon vouloir du donneur qu'a la valeur et qualite du don. D'une chose me tiens je certain (qui me resjouyt et console) que si j'ay failly en ce cas en quelques pointz, au moins n'ay je pas failly à bien adresser mon œuvre : car j'ay choysi en premier lieu ceux à qui j'estoys plus tenu de faire service, et si suis en ce faisant sorty du chemin commun que tiennent tous ces faiseurs de livres qui les dedient tousjours à quelque grand Prince, lequel par flaterie avare, ilz levent jusques au tiers ciel fust il le Prince des meschans, digne d'estre plongé au fin fond d'enfer. Quant à moy, pour n'encourir ce vice j'ay laissé ceux qui estoient Princes pour prendre ceux qui meritent de l'estre. Je n'ay regardé à qui me pourroit charger de biens et d'honneurs, mais qui ne le peult et le voudroit bien faire. Car en droit jugement on doit estimer celuy qui est liberal non pas qui le peult estre, et celuy qui sçait gouverner non qui gouverne simplement. Aussi voyons nous que Hieron de Siracuse à plus esté prisé et

---

<sup>177</sup> Recherches en cours.

<sup>178</sup> Les deux textes qui suivent sont des traductions issues de l'œuvre originale. Ils ont été reproduits, mais ne sont pas pris en compte dans le corps du mémoire lorsqu'il s'agit de fournir des données chiffrées sur le paratexte en France au XVI<sup>e</sup> siècle. Ils sont néanmoins pris en compte dans le cours de l'étude.



loué en son estat privé, que Perses de Macedone en son degré Royal, d'autant qu'il ne s'en falloir que la Royauté que Hieron ne fust Roy, et Perses n'avoit en luy rien de Royal que le Royaume. Or jouïssez donc (mes amys) du bien ou mal dont avez esté cause, vous assurens que si tant estes abusez que ce commencement de discours vous plaise, vous aurez en brief le reste.

[a<sup>4</sup> v<sup>o</sup>]

Au mesme seigneur.

Puis que les Roys du Ciel et de la France  
Vous ont eleu en leurs honneurs et courtz,  
Pour manier affaires d'importance,  
A droict vous est destiné ce discours,  
Lequel reduict des deux estatz le cours :  
Et si le sang ne ment point, dont vous estes,  
De Montejan/Monteian les armes et conquestes,  
Et d'Annibal plus grand que de Carthage,  
Vous feront voir son martial langage.

Or est l'ouvrier à vous et non à autre,  
Par ce moyen son service et ouvrage  
Passé, présent, et futur est tout vostre.

Le seigneur des Essars N. // de Herberay, au traducteur des discours de // Nicolas Macchaivelli.

Puis que tu as le bruit entre les sages  
D'avoir escrit en François proprement,  
Autant ou plus qu'autre ait fait de noz aages :  
Je te suppli' pour ton avancement  
Trescher amy, et le contentenent  
Des clairs espritz, paracheve cest œuvre,  
Par qui du tout Tite Live on desoeuvre :  
Et si le Ciel te permet de tant vivre,  
Passe plus oultre, escry soir et matin,  
Et fay en toy Tite Live revivre,  
Autant François comme il est bon Latin.

Acuerdo Olvido.

# LE SECOND LIVRE DES DISCOURS DE L'ESTAT DE PAIX ET DE GUERRE

## Édition de 1548

Le Second livre des Discours // DE L'ESTAT DE PAIX ET DE GUERRE , // DE MESSIRE NICOLAS MACCHIAVEL CITOYEN ET SECRETAIRE // de Florence, sur la premiere decade de // Tite Live : traduit d'Italien // en François.

Avec privilege du Roy.

À PARIS,

Par Jan Longis Libraire, tenant sa boutique au Palays en la ga-//lerie par ou l'on va à la Chancellerie.

1548

In-fol [a<sup>1</sup>-a<sup>6</sup>] [A<sup>1</sup>-H<sup>6</sup>] [I<sup>1</sup>-I<sup>4</sup>]

[a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

Preface du Traducteur<sup>179</sup>, // AUX LECTEURS.

L'Incertitude des choses humaines est telle (messieurs) comme Salomon l'a deduite, et les Academiques l'ont prouvé, et le pois de noz raisons contraires balance tellement entre deux fers, que j'ay esté long temps en doute si le proverbe Grec estoit veritable : Vivre sans estre cogneu, auquel Horace s'acorde<sup>180</sup> :

Bien a vescu qui le monde a deceu,  
Tant que la vie et sa mort on n'a sceu.

Comme le grave Brutus escrivant à Cicero dit<sup>181</sup>, que pire est la condition de la vertu evidente, que de l'incogneuë. Les autres sont d'opinion de laisser, pour le mieux, quelque tesmoignage d'avoir esté du nombre des vivans, pour recompenser la brieveté de ceste vie, par une longue memoire de nous apres la mort, qui nous rend icy quasi immortalz. À ceste cause, nageant entre deux eaux, j'ay escrit je ne sçay quoy pour suivre la seconde raison, et n'y ay point mis mon nom, pour n'aller contre la premiere. En quoy, tenant l'avis de Quintilian<sup>182</sup>, ay commencé par traduction, ne jugeant mon esprit encore capable d'invention digne de lumiere. Et n'ay voulu, comme Phaëton<sup>183</sup>, faire mon apprentissage sur le hault char du Soleil, de paour qu'il ne m'en print comme à luy : mais ay fait mon coup d'essay en l'œuvre de cest auteur, duquel l'autorité n'estoit encore si sainte et auguste, que les fautes, que je pourrois commettre, me fussent imputées à sacrilège ou crime de lese majesté. Combien que j'oseray dire, qu'il ne doyve estre moins prisé de nous, que Corneille Tacite, Saluste, et son Tite Live mesme, desquelz sans luy nous cueillions peu de fruit, et ne sçavions à quel usage nous servoit toute leur histoire. *Dyonisius* le Tyran<sup>184</sup> devint [il] meilleur Poëte pour avoir recouvré les tablettes du Poëte *Echilus*, ou il escrivoit ses vers ? *Neanthus* filz de *Pittachus* le

---

<sup>179</sup> Jacques Gohory.

<sup>180</sup> Horace, recherches en cours.

<sup>181</sup> Cicéron, Correspondances, recherches en cours.

<sup>182</sup> Quintilien, *De instutione oratoria*, recherches en cours.

<sup>183</sup> Ovide, *Métamorphoses*, II, 1-332.

<sup>184</sup> Plutarque, *La Vie des hommes illustres*, recherches en cours.

Tyrans, acquit il quelque excellance du jeu de la harpe par celle d'*Orpheüs*, qu'il achepta si cher des Prestres du temple d'*Apollo* ? Ainsi rien ne nous serviroient

[a<sup>2</sup> v<sup>o</sup>]

tous ces Historiens, sans l'aide de Machiavel, ne toute la bonté des choses bonnes, qui n'en entendoit l'usage.

Or sont les jugemens des hommes si divers, qu'en ce fait mesme de traduction on ne sçait bonnement que l'on doit faire. J'ay usé au Premier livre en quelques endroitz de la liberté qu'Horace louë et que les plus curieux ont observée en Cicero, et autres auteurs anciens. J'ay esté un peu plus serf et superstitieux en ce Second et Tiers, pour monstrier la cognoissance que j'avois des deux manieres, et ainsi satisfaire à la variété des opinions : Mais je croy que l'une et l'autre ne sont hors des dangers de reprehension. Et qui est ce d'orenavant qui en eschapera, puy que aujourd'huy les espritz sont si habandonnez et depravez, que de vouloir condamner par leurs escritz Aristote d'ignorance, et Cicero de Barbarie ? gens dignes d'en rapporter tel salaire, que *Sestius*, lequel Seneque dit avoir foëté pour un tel propos tenu d'iceluy que Cicero en la table de son filz<sup>185</sup>. Quant aux envieux ilz ne me font paour en cecy, d'autant que ma conscience me juge, que je n'ay vertu en moy qui les merite, n'irrite : au contraire je les desire comme *Themistocles*, dont je porte la devise ENVIE D'ENVIE EN VIE. Or assez donnera de matiere de calumnie à qui en voudra l'incertitude de nostre langue Françoyse, qui n'est encores bien reiglée ne reduite en art, en laquelle aucuns veulent r'amener en jeu les vieilz motz, contre l'avis de Cesar : les autres, la veulent enrichir par les larrecins, qu'ilz font sur les autres vulgaires, comme sur l'Italian et l'Espagnol. Voire l'orthographe mesme de nostre langue est tant deguisée et bigarée, que les lettres n'y ont moindre ocasion d'entrer en proces, que Lucian les dit avoir fait en la langue Greque. Au fort je considere, comme dit Plato, qu'il ne nous fault enueillir sur ceste vaine et legiere curiosité de la parole ; mais instruire noz espritz de bons discours tirez du fond des sciences profitables à la vie. À l'exemple de Machiavel, qui a icy usé de son sort simple langage enrichy de rare et profonde substance, lequel je crains à ceste cause avoir à estre mal recueilly de nostre nation, qui me semble encore ne faire que sentir les fleurs des sciences mises en chapeaux et bouquetz, et non user des bonnes herbes en leur norriture ou medecine. Qui sont aujourd'huy les Hercules Galliques, qui tirent apres eux tout ce peuple enchainé par les aureilles de chaisnes, qui tiennent au bout de leurs langues, sinon les rythmeurs et croniqueurs des amours et des ar-

[a<sup>3</sup> r<sup>o</sup>]

mes fabuleuses ? parmi lesquelz ne se trouvera aucune instruction privée, ne publique, civile, ne militaire. J'aymerois autant tel Amusefol de livres plaisans et bien disans, sans aucun sujet de bonne doctrine, que je ferois les jambes de bois du riche impotent, revestues de belles botines à boucles d'or, ou le brave instrument d'*Evangelus* garny de chevilles d'or fermé d'anneaux precieux, qu'il porta aux jeux Pythiques (luy mesme tout doré et diapré) duquel les spectateurs atendants quelque harmonie celeste furent tous esbahiz d'en ouyr sortir un son discordant, rude, et confus : mais bien acordant avec la voix rustique de ce gros asne, qui se print à braire hault et cler quelque chanson mal versifiée. O' temps ! O' gens ! les tresors leurs sont charbons, et chardons pour tresors. Somme, tout calculé et rabatu, la plume est mise au vent, ces deux livres (quelque traitement qu'ilz reçoivent de vous messieurs) sortiront, et suyvront leur compagnon, lequel s'est pourmené seul quelque année par le pais<sup>186</sup>. Depuys le premier de Tite Live,

<sup>185</sup> Sénèque, recherches en cours.

<sup>186</sup> Référence au Premier livre des discours de // L'ESTAT DE PAIX ET DE GUERRE, // DE MESSIRE NICOLAS MACCHIAVEGLI, // Secretaire et citoyen Florentin, Sur la premie- // re decade de Tite Live, traduit // d'Italien en François, publié en 1544 chez Denis Janot.

son maistre, s'est aussi mis aux champs, parlant un langage François d'autant plus obscur, qu'il l'est aussi luy mesme entre les Latins. Or si vous trouvez la dernière main à dire en l'un, ou en tous, vous pouvez estimer que ceste servitude ambulatoire de Court ne m'a donné loisir de les écrire huit fois de ma main, comme Thucydide fit de son histoire. Au pis aller j'ay conclu, que ce mien labeur tel quel, ne me pouvant porter tant de deshonneur par l'imperfection de son stile, que de profit aux lecteurs par la singularité de ses avertissemens, je prefererois le bien commun au mien particulier, protestant  
toutesfois (messieurs) si je sens que mon escrit si  
peu vous plaise, de ne prendre jamais  
tant de peine à vous donner  
ennuy, et à moy  
blasme.

Envie d'envie en vie.

[a<sup>3</sup> v°]

Sonetto di M.G.P.M. // al Lettore.

Chi vuol saper quantunque in Guerra, ò in pace  
Si scosta il nostro dal Romano stato,  
Legga questa opra leggiadra e verace  
Di Machiavel, che sua lingua ha cangiato.  
Et favellar Francese non gli spiace  
Tra Francesi, percioche, oue fu nato  
Non tanto, com'in Francia, aggrada e piace :  
Ma fra i suoi nessun Propheta è stimato.  
Stimate quel, che col dirschieto e franco  
Infegna l'arte, onde mai questo antico  
Regno non caggia in man del suo nemico.  
Ma ringratiate anchor quell nostro amico,  
Che n'ha d'un Thosco fatto un vero Franco :  
Cosa rara, e poco veduta anco.

Per me stesso son sasso<sup>187</sup>.

---

<sup>187</sup> Jean-Pierre de Mesmes.

# LE TROISIÈME LIVRE DES DISCOURS DE L'ÉTAT DE PAIX ET DE GUERRE

## Édition de 1548

Le Troisième livre des discours // DE L'ÉTAT DE PAIX ET DE GUERRE, // DE MESSIRE NICOLAS MACCHIAVEL CITOYEN ET SECRETAIRE // de Florence, sur la première décade de // Tite Live : traduit d'Italien // en François.

Avec privilège du Roy.

À PARIS,

Pour Jan Longis Libraire, tenant sa boutique au Palais en la // galerie par où l'on va à la Chancellerie.

1548

In-fol [K<sup>1</sup>-K<sup>4</sup>] [L<sup>1</sup>-S<sup>6</sup>] [T<sup>1</sup>-V<sup>4</sup>]

[K<sup>4</sup> v<sup>o</sup>]

SONNET DE L'ANGEVIN,  
aux Lecteurs.

N'estimez pas, Seigneurs, trouver icy  
Propoz legiers, folz, ou delicieux,  
Ne ceux qui font les amans soucieux,  
Matent le cueur, et le rendent transi.  
Machiavel ne vous raconte aussi  
Cas qui ne soit ou grave, ou gracieux,  
Et rien de sot, ou par trop vicieux,  
En le lisant le trouverez ainsi.  
Or instruit il au long par ses Discours  
Princes, Seigneurs, Republics, Roys, Cours,  
À maintenir leurs gens doux et traitables,  
Vaincre, et dompter : Enseigne les sujetz  
D'estre loyaux, non trop serfz, ou abjetz :  
Voilà qu'on lit en ces livres louables.

Probè et Tacitè.



# LE HUITIESME LIVRE D'AMADIS DE GAULE

## Édition de 1548

LE HUITIESME LI- // vre d'Amadis de Gaule, auquel // SONT RECITEES LES HAUTES PROUESSES // ET FAITZ MERVEILLEUX D'AMADIS DE GRECE, SURNOMME LE // Chevalier de l'ardante Espée : Mis en François par le Seigneur // des Essars N. de Herberay, Commissaire ordinaire de l'ar- // tillerie du Roy, et lieutenant en icelle, es païs // et gouvernement de Picardie, de monsieur / : de Brissac, Chevalier de l'ordre, // grand Maistre, et Ca- // pitaine general // d'icelle ar- // tillerie.

Acuerdo Olvido.

Avec privilege du Roy.

A PARIS.

En l'Imprimerie d'Estienne Groulleau demourant en la rue Neuve nostre // Dame, à l'enseigne saint Jan Baptiste.

1548.

In-fol [a<sup>1</sup>-a<sup>6</sup>] [ě<sup>1</sup>-ě<sup>4</sup>] [A<sup>6</sup>-Z<sup>6</sup>] [AA<sup>6</sup>-HH<sup>6</sup>]

[a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

À mon Seigneur mon Seigneur // DE MONTMORANCY, CHEVALIER // de l'ordre du Roy, Connestable et grand Maistre // de France, le Seigneur des essars // baise les mains de sa magni- // ficence et seigneurie<sup>188</sup>.

MON Seigneur, des l'an mil cinq cens vingt et quatre je fu prendre prisonnier au plus profond des Espaignes le Chevalier de l'ardente Espée<sup>189</sup>, qui avoit du tout habandonné nostre France, pour vivre entre les Espagnolz. Et l'ay tenu tant de court et de pres, qu'il n'en à esté nouvelles, sinon depuys deux ans, que parlant de Lisuart de Grece, il a trouvé moyen se faire cognoistre pour petit filz d'Esplandian<sup>190</sup>, filz du Roy Amadis, qui à esté cause que plusieurs Princes, et Seigneurs, Dames, et Damoysselles, m'ont souvent parlé et fait parler pour le mettre du tout en liberté, m'assurants de sa part, que ou je voudrois prendre rançon de luy, il avoit en la cour un grand Seigneur, simbolissant quasi en son nom appelé le Chevalier à la grande Espée, qui satisferoit à tout ce que je voudrois raisonnablement demander pour luy. Or ne sçay-je autre que vous, qui pour estre Connestable de France, portez par tout telles armes. Au moyen dequoy, apres avoir prins fidelité de luy pour se rendre prisonnier entre voz mains, je le vous envoie et fais present, sans en esperer autre rançon que vostre bonne grace, avecques laquelle je me tiendray plus contant que si j'avois l'entiere seigneurie de Magadan<sup>191</sup>, ou il print norriture en ces premiers ans ainsi qu'il m'a dit. Il est personnage qui à veu beaucoup du païs, et duquel le Roy pourra quelques foys tirer pasetemps, s'il l'escoute, et vous le luy presentez. Il est vray qu'il espere beaucoup à la faveur des Dames : mais si fault il qu'il pense, que, sans vous, il ne sera là ou ailleurs jamais le bien venu. Parquoy je luy

---

<sup>188</sup> Anne de Montmorency.

<sup>189</sup> Amadis de Gaule.

<sup>190</sup> Références à la généalogie d'Amadis de Gaule.

<sup>191</sup> Ville mentionnée dans la Bible, Matthieu 15-39.

ay conseillé se retirer du tout sous vostre protection, estant vostre comme il est. J'ay encores aux Essars un sien filz, nommé don Florizel de Niquée, je le vous norris pour vous en faire present ainsi que du pere, si l'avez agreable. Vous supliant, mon Seigneur, croyre, que autre chose ne me fait estre tant liberal, sinon l'ancien desir que j'ay de vous faire service : ainsi que j'espere vous donner à cognoistre quelque jour, si la fortune m'apreste ocasion de ce faire. Ce pendant vous avez le Chevalier de l'ardante Espée, qui me ramenteura en vostre bonne grace, et auquel vous commanderez et à moy aussi, qui

[a<sup>2</sup> v°]  
vous obeïra d'aussi bon cueur et affection, que je prie humblement nostre Seigneur vous donner aussi longue et heureuse vie en santé, que j'espere la renommée de vostre prisonnier durer en France et ailleurs, par ce que j'ay escrit de luy et des siens.

Fin de l'espistre

ACUERDO OLVIDO.

[a<sup>3</sup> r°]

DISCOURS SUR LES LIVRES D'A // madis Par Michel Sevin d'Orleans<sup>192</sup>.

Ces jours passez, que desir me tenoit  
De visiter un amy qui venoit  
Droit de Paris, j'entre dedans sa salle,  
Ou le trouvay, qui tiroit de sa malle  
Livres nouveaux : lors je luy tins ces ditz,  
Avez vous point des livres d'Amadis,  
Que des Essars le gentil personnage,  
Le mieux disant des hommes de son aage,  
A d'Espagnol en François translatez ?  
Ouy, dit-il, je les ay aportez :  
Car c'est un œuvre autant ou plus requis  
Que des Latins ou Graecz tant soit exquis :  
Onquel tous bons, espritz voulans avoir  
Gloire et honneur, en faisant leur devoir,  
Et vertu suyvre ou leur cueur est confit,  
Prendre pourront grand plaisir et profit :  
Car il n'y a que chose tresdecente,  
En nous montrant le chemin et la sente  
D'ordre equitable, et comment faire honneur  
Doit le vassal à son Prince et seigneur,  
Ayant egard soigneux à la personne  
Qu'il fault parler, et aux motz qu'elle sonne :  
Comme le filz humble au pere doit estre :  
Le serviteur obeïssant au maistre :  
Comme parler doit au superieur  
Reverement tout homme inferieur :  
Comment le pere à son enfant remonstre  
Humainement, quand sa faute il luy monstre :  
Comme un Seigneur bien doucement reprend  
Le serviteur, qui envers luy mesprend.  
Il louë aussi ceux qui de bon courage  
Ayment d'amour tendants à mariage,

---

<sup>192</sup> Recherches en cours.



En nous mettans tousjours devant les yeux  
 De Dieu la crainte et son nom glorieux  
 Amonnestant le hardy Chevalier  
 De tout son cueur vers luy s'humilier :  
 Nous confier en luy totalement  
 En son prochain n'offenser nullement,  
 Puy on y voit l'esprit doux et second,  
 [a<sup>3</sup> v°]  
 Et un parler elegant et facond,  
 Si à propos, si poly et luisant.  
 Si bien couché, si trespropre et plaisant,  
 Qu'au premier mot il attire les cueurs  
 De tous gentilz et louables lecteurs  
 En incitant tout soudain le desir  
 De l'auditeur à son gré et plaisir :  
 En provocant les courages à rys  
 Du bien d'autrui, puy les rendant marrys  
 De son malheur. Ce qui est aperceu  
 De la personne, est beaucoup mieux receu  
 Que ce qu'il oyt : par ainsi ce romant  
 Qu'on ne sçauroit priser trop grandement.  
 Si avec soing on le contemple et lit,  
 Nostre françoys, plus que tous, embellit.  
 Le bon maintien il sçait, et grace bonne  
 Aproprier, à chacune personne.  
 Au Prince enseigne à bien se gouverner  
 Si longuement il veult en paix regner :  
 Au capitaine envoyé à la guerre,  
 Donne vouloir d'honneur et gloire aquerre,  
 Tant bien descrit les faitz qui sont seans  
 Au changement des choses et des ans :  
 Comme le Prince en faitz, ditz, et maintien  
 Point ne ressemble à un serviteur sien :  
 Comme du maistre et du servant le role,  
 Est different en gestes, et parole :  
 Et le vieillard desja meur et prudent  
 Du jeune filz convoiteux et ardant :  
 Et une Dame en son dit et maniere  
 D'une norrisse, ou d'une chambriere :  
 Ou d'un grand homme en faitz religieux,  
 A quelque sot, fol et litigieux.  
 Aussi enseigne en quoy gist la pitié  
 Combien on doit ses chers parens aymer,  
 Son frere, et seur, son hoste estimer  
 Quel est l'estat des loyaux justiciers,  
 Et le devoir de tous bons officiers.  
 Penser ne fault que l'histoire soit vaine  
 De l'Amadis : elle est vraye, et certaine :  
 Car sens moral de grande invention  
 [a<sup>4</sup> r°]

Gist souz la lettre en belle fiction.  
 Quand il décrit batailles et combatz,  
 Alarme promptz, et martiaux debatz,  
 Preux Chevaliers, et gendarmes puissans,  
 Coursiers soudains, et chevaux hannissans,  
 O' qu'il sçait bien et doctement monstrier,  
 Qu'en nul combat il n'est permis entrer.  
 Sinon que soit à bien juste querelle  
 Pour le païs et raison naturelle,  
 De droit fondé, et selon l'équité,  
 Pour ruyner vice et l'iniquité  
 De gens meschans, rempliz de felonnie,  
 Qui leurs voisins blessent par tyrannie.  
 Et pour garder les humbles gens et basses  
 D'oppression miseres et menaces,  
 Et secourir les simples indigens,  
 Les desolez, vefves, et telles gens :  
 À fin aussi que de guerre cruelle  
 Sorte une paix et amour mutuelle.  
 Semblablement si bien tu veulx entendre,  
 Tu y pourras un autre sens comprendre  
 Voulant louer par faitz clers aparens  
 Le Roy, ses filz, et ses nobles parens :  
 Car Perion<sup>193</sup>, et Amadis regnerent  
 En nostre Gaule, et de fait triompherent.  
 Par Perion, donques, et Amadis,  
 Et leurs enfans, si sages et hardis.  
 Le puissant Roy de France est entendu,  
 Et tout le sang Royal d'eux descendu,  
 De ligne en ligne, en faitz vertueux tel,  
 Qu'il a desja aquis los immortel.  
 Mais on ne doit jamais cest endroit taire,  
 Ou ce Romant louer l'art militaire :  
 Car il décrit tant de nobles faitz d'armes,  
 Tant de tournois, de combatz, et alarmes,  
 Tant de perilz, rencontres furieuses.  
 Actes de preux, victoires glorieuses,  
 L'honneur extreme et triumphe auquel, marche  
 Cil, qui vainqueur son ennemy sumarche,  
 Qu'aux gens de guerre, il enflamme les cueurs,  
 D'estre plus fortz, et vaillants belliqueurs,  
 Et se monstrier au chocq en toutes parts  
 [a<sup>4</sup> v<sup>o</sup>]  
 Plus que Lyons hardiz, ou Leopards,  
 S'y manians (deussent ilz desvier)  
 Comme un Roland, ou comme un Olivier.  
 Cest Amadis suyt les nobles espritz  
 Qui les haux faitz et gestes ont escritz  
 Des triumpans peuples Athenien,

<sup>193</sup> Périon est considéré comme le père d'Amadis de Gaule.

Thebain, aussi Lacedemonien.  
 À quoy se sont si fort evertuez,  
 Qu'en gloire ilz sont du tout perpetuez  
 A verité neantmoins ajoustant  
 Aucunesfois la chose ainsi n'estant :  
 Mais de si grand' grace et dextérité  
 Qu'on y a creu, ainsi qu'à vérité.  
 Aussi lit on d'Homere et de Virgile,  
 Que le labeur avec un soing agile,  
 Fondé dessus vraye similitude  
 Les a induitz d'employer leur estude  
 À prudemment dire et narrer les faitz,  
 Des grandz Seigneurs, pour les rendre parfaitz,  
 Les descrivant des l'heure de leur naistre.  
 Non telz qu'ilz sont : mais telz qu'ilz doivent estre,  
 Pour enseigner ceux qui voudront regner,  
 Le bon chemin de tout bien gouverner :  
 Car fictions pour plaisir esmouvoir,  
 De verité doivent couleur avoir.  
 Plus tu y lis exemples fort utiles,  
 Endoctrinans les personnes gentiles,  
 A vivre bien sans blasme ne reproche,  
 Pour en la fin faire des cieux aproche.  
 Il a horreur de l'œuvre vicieuse,  
 Nous exortant à vertu precieuse.  
 Vengeance il prend de toute cruauté,  
 De tiranny et de desloyauté,  
 En punissant les rebelles et trahistes,  
 Avec tous ceulz souillez d'infames titres,  
 Et au rebours suportant les loyaux,  
 Justes et bons, dignes d'honneurs Royaux,  
 Monstrant les meurs et manieres de vivre,  
 Que chacun doit pour son salut ensuyvre.  
 Il traite aussi les amours et faitz d'armes,  
 Representant Chevaliers et gensd'armes.  
 Qui de l'honneste amour sont amoureux :  
 [a<sup>5</sup> r<sup>o</sup>]  
 Et toutesfois forts, chevalereux,  
 Tant que chacun prend recreation  
 À sitresbonne et belle invention.  
 Si tu me dis que ce ne sont que fables,  
 Inventions, et fictions semblables :  
 Sçaches que là y a moralité,  
 Ou tu prendras bien grande utilité.  
 Mais respons moy. Si trouvé tu avois  
 Quelque pourry, et vieil tronçon de boys  
 Qui fust en or enchassé richement,  
 Et tout garny de Perle, et Dyamant :  
 Ne serois tu tout soudain en soucy  
 De l'amasser, et emporter aussi ?

Pareillement si tu venois à voir  
 Quelque beau livre, ou tu peusses avoir  
 Parmi propos tous fabuleux et faintz  
 Des documents profitables, et saintz,  
 Et dans lequel tout bien se peult eslire,  
 Laisserois tu (pour la fable) à le lire ?  
 Enten (dit Pline) onques livre on ne fit,  
 Ou l'on ne treuve, en quelque endroit, profit.  
 Pren donq' le bien, le vice delaisant.  
 Qu'y trouveras, d'y lire ne cessant :  
 Puy que dessous telle futilité,  
 Tant de plaisir gist, et d'utilité.  
 Encor'y a un point plus amirable,  
 Qui fait trouver ce livre fort louable.  
 Car imitant tant Virgile, qu'Homere,  
 La chose douce entremesle à l'amere :  
 Et nonobstant la fiction se fonde  
 À enseigner, et delecter le monde.  
 Là on peult voir amytié, et discord :  
 L'humble, le fier, estre ensemble d'acord :  
 Laigre, et le doux : la paix, et guerre ensemble  
 En union. Car ce Romant assemble  
 Mars, et Venus : rendant Mars gracieux,  
 Et de servir à Venus soucieux :  
 Venus aussi pour Mars prent la querelle,  
 Monstrant l'aymer d'un amour naturelle.  
 Quand Mars sanglant au giron de Venus  
 Vient s'endormir, le hideux Vulcanus  
 [a<sup>5</sup> v°]  
 De forts liens aussi durs que l'Aymant  
 Les vient lier tous deux estroitement,  
 Et puis Phebus aux autres dieux les monstre.  
 Mars Amadis signifie et demonstre,  
 Et pour Venus Oriane prendrons :  
 Par toy Phebus, les Essars entendrons,  
 Qui cest histoire en François nous a mis.  
 Tous les plus forts voyons à Mars soumis,  
 Mars à Venus donner lieu entendra :  
 Phebus tous deux immortalz les rendra,  
 Dont le lecteur qui vient cest œuvre à lire,  
 Se prend soudain à plorer, puy à rire,  
 Puy il est triste, et puy en joye il vient :  
 Puy paoureux est, puy asseuré devient.  
 Et si quelqu'un à le lire s'espreuve,  
 Pour la douceur, et soulas qu'il y treuve,  
 Il en perdra le boire et le menger,  
 Il laissera à son profit songer.  
 Puy quand aura quelque peu de sejour,  
 Y passera et la nuyt et le jour,  
 Ne delaisant de lire incessamment,

Tant que iceluy ayt leu entierement.  
 Et peu apres s'il vient à y penser,  
 Vouloir aura de le recommencer,  
 Tant il y a divers faitz delectables,  
 Uns de plaisir, les autres profitables :  
 Tant sont les motz propres, et bien couchez,  
 Et du naïf d'eloquence touchez :  
 Tant le stile est plaisant et le langage,  
 Qu'il n'est possible avoir plus bel ouvrage.  
 Tous ces propoz mon amy me tenoit,  
 Et les secretz d'Amadis m'enseignoit.  
 Or les Romans sont faitz pour delecter  
 Aucunesfois, ou bien pour profiter :  
 Aucuns aussi (comme à Horace semble)  
 Pour profiter, et delecter ensemble :  
 Desquelz on doit cest Amadis nombrer,  
 Qui bien viendra l'ouvrage remembrer.  
 Duquel adonc (tant fut de bon affaire,  
 Ce mien amy) qu'un present m'en va faire,  
 [a<sup>6</sup> v<sup>o</sup>]  
 En me disant, quand tu auras loysir  
 Tu y prendras à le lire plaisir.  
 Ce que j'ay fait ou j'ay sçeu clairement,  
 Que verité disoit entierement :  
 Et si quelqu'un en vouloit faire doute,  
 Il le croyra en lisant l'œuvre toute.  
 FIN

[ë<sup>4</sup> v<sup>o</sup>]

L'ANGEVIN, A TOUS ZELATEURS DE L'A- // vancement et decoration de la langue  
 Françoisse, // sur le contenu dans l'huitiesme d'Amadis.

Sonnet.

Vous qui ayez les louables escritz  
 De Herberay nostre premier en prose,  
 Lisez ce livre, ou il met et propose  
 Mieux que jamais diversité d'espritz.  
 L'un gros et lourd, l'autre tresbien apris,  
 Le tiers trop neuf, le quart qui se dispose  
 À pourchasser le point, que le quint n'ose  
 Bien contempler, tant est d'amour surpris.  
 Ilz ayment tous d'une subjection :  
 Mais diferents quant à l'afection  
 Ou le mal d'un fait vivre l'autre heureux,  
 Ce qui me meut à soustenir, sans honte,  
 Qu'on doit nommer ce rarissime conte  
 L'entier discours du hazard amoureux.

Probè et Tacitè.

## Édition de 1550

**LE HUITIESME LI- // VRE D'AMADIS DE GAU- // LE, MIS EN FRANCOYS  
PAR LE SEI- // gneur des Essars Nicolas de Herberay, Commissaire ordinaire de //  
l'artillerie du Roy, et Lieutenant en icelle es païs et gouvernement // de Picardie de  
monsieur de Brissac, Chevalier de l'ordre, grand // Maistre et Capitaine general  
d'icelle artillerie.**

**ACUERDO OLVIDO.**

**Avecq' Privilege du Roy.**

**A PARIS.**

**Pour Vincent Sertenas Libraire, tenant sa boutique au Pa- // lays en la gallerie par  
ou l'on va à la Chancellerie : et au // mont saint Hilaire à l'hostel d'Albret.**

**1550.**

**In-8° [à<sup>1</sup>-à<sup>8</sup>] [ē<sup>1</sup>-ē<sup>4</sup>] [A<sup>8</sup>-Z<sup>8</sup>] [Aa<sup>8</sup>-Pp<sup>8</sup>]**

Reprise du même paratexte qu'en 1548, avec un ajout. Le sonnet de Jean Maugin se trouve sur le dernier feuillet.

[ē<sup>4</sup> v°]

CLAUDE COLET DE RUMILLY<sup>194</sup>, // TOUCHANT LE SEIGNEUR DES // Essars.

Entre les Grecz eloquentz qu'on estime,

Par dessus tous Demostene à le bruit.

Entre Latins un Cicero reluit,

Entre François, des Essars est je prime.

Tutto per il meglio.

## Édition de 1575

**LE // HUITIESME // LIVRE D'AMADIS // DE GAULE : // Mis en François par le  
Seigneur des Es- // sars, Nicolas de Herberay, Comiissaire // ordinaire de l'artillerie  
du Roy, et Lieu- // tenant en icelle, és païs et gouvernement // de Picardie, de  
Monsieur de Brissac, Che- // valier de l'ordre, grand maistre et capitai- // ne  
general d'icell artillerie. // Acuerdo Olvido**

**A LYON**

**Par Benoist Rigaud :**

**1575**

**In- 8°, [a<sup>8</sup>-z<sup>8</sup>] [A<sup>8</sup>-Z<sup>8</sup>] [2A<sup>8</sup>-2E<sup>8</sup>]**

[a<sup>2</sup> r°]

**A MONSEIGNEUR // MONSEIGNEUR DE // Montmorancy Chevalier // de l'ordre du  
Roy, Conne- // stable et grand Maistre de // France, le Seigneur des Es- // sars baise les  
mais de sa ma // gnificence et Seigneurie.**

---

<sup>194</sup> Poète satirique et romancier champenois. Il a publié sous l'anagramme "Da Luce Locet". Recherches biographiques en cours.

[a<sup>3</sup> v°]

L'ANGEVIN A TOUS ZE- // LATEURS DE L'AVAN- // cement et decoration de la  
langue Fran- // çoise, sur le contenu dans le Huicties- // me d'Amadis.





# LE PARRANGON DE VERTU

## Édition de 1549

LE PARRANGON // DE VERTU, POUR L'INSTITU- // tion de tous Princes, Potentatz, et Seigneurs // Chrestiens : contenant en sommaire pres-que // toutes les histoires Hebraïques, Graecques, La- // tines antiques, et maintes modernes de Fran- // ce, Italie, et Espagne, faisans à ce propos : // pris de l'Italien, de Mambrin de la Rose, et mis en nostre vulgaire François.

Avec privilege du Roy.

A LYON,

Chez Guillaume Rouillé à l'Escu de Venise.

1549.

In- 8°, [à<sup>8</sup>] [A<sup>8</sup>-Z<sup>8</sup>] [2A<sup>8</sup>-2K<sup>8</sup>]

[à<sup>2</sup> r°]

A TRES ILLUSTRÉ, TRES // HAUT, ET TRESPUISSANT PRINCE, MES- // sire Charles de Bourbon, Prince de la roche sur Yon, Com- // te de Plorhan, Baron de Mortaigne, de Chasteau-Briant, // Chemilly, Cholet, Beau-preau, Seigneur de Candé, // Beau-manoir, Bazoges, la Hardouinaye, Boys- // charruan, et c. Chevalier de l'ordre du // Roy, et Capitaine de cinquante // hommes d'armes<sup>195</sup>.

Jan Maugin, dit le petit Angevin, rend treshumble // salut avec perpetuelle obeissance.

MON Seigneur, ayant entendu le gracieux et favorable aceuil, que les Gentilz-hommes François avoient fait à Palmerin d'Olive, que je fis n'a pas long temps mettre en lumiere<sup>196</sup>, l'envoyant entre les hommes sous la faveur de leurs seigneuries, ay esté incité de plus en plus à l'estude et exercice de semblables choses, m'apliquant du tout à en corriger et remettre d'autres venans du Castillan, et en vieux langage vuallon, en tel ordre, qu'ilz peussent aller tenir compagnie à ce mien premier fruit, à fin d'essayer s'ilz pourroient estre receuz d'aussi bon visage qu'il a esté : entre lesquelz j'ay choisy pour faire ceste premiere yssue, ce livre intitulé : le Parrangon de vertu, pour l'institution de tous Princes [Crestiens]. Pour la defense et sauvegarde duquel, mon Seigneur, ay pris la hardiesse d'invoquer vostre divin et tant illustre nom : m'assurant bien que sous son ombre, il ne pourra estre que favorisé et bien venu en toute la France et nations estrangeres, qui ont certaine cognoissance de vostre grandeur, et suffisant tesmoignage de voz louables et insignes vertuz : me persuadant aussi que ceste mienne entreprise ne vous seroit desagreable, quand il plairoit à vostre Principauté considerer les magnifiques et hautaines choses, qui y sont traitées, que ne trouverez (selon mon jugement) indignes de vostre excellence. Et certes il m'a semblé treshien seant et plus raisonnable, qu'elles fussent dediées et adressées à Prince

[à<sup>2</sup> v°]

<sup>195</sup> Charles de Bourbon (1515-1565).

<sup>196</sup> *LE PREMIER LIVRE // de Palmerin d'Olive, filz du Roy // FLORRENDOS DE MADEDOIN E ET DE LA // BELLE GRIANE, FILLE DE REMICIUS EMPEREUR DE CONSTAN- // tinople (...)* a été publié trois ans auparavant, en 1546, à Paris chez Jeanne de Marnef.

tant rare et magnanime que vous : qui outre la dignité, hautesse, et splendeur de la lignee de ce grand Roy mon Seigneur saint Loys, du sang glorieux duquel des deux costez paternel et maternel vous estes descendu en droite ligne, avez entierement acomply en vous ceste sainte harmonie des vertuz, qui peuvent entrer en l'entendement d'un Prince parfait, comme le décrit nostre Auteur. Car en premier lieu ayant esté des vostre tendre jeunesse bien et droitement institué aux bonnes lettres, artz liberaux, et disciplines, avez gagné ce point, qu'il n'y a au jourd'huy gueres de Princes qui en pussent parler plus sagement, et à propos, que vous pouvez faire. Dont est procedée ceste entiere amytié et affection que vous avez de tout temps portée aux lettres et lettrez, leur bien faisant et favorisant en toutes sortes. Et approchant de l'aage, ou l'on commence à manier les armes, vous vous y estes exercé de telle diligence, pomptitude, et vivacité de cueur, qu'on vous donne le los d'estre l'un des plus adroitiz de tous les jeunes Princes et Seigneurs de vostre aage. Mais ce ne vous a esté assez : car mettant ceste gentile norriture et adresse à execution, il n'a esté en la puissance de tous mes Seigneurs voz parens empescher (vous voyans encores trop foyble pour suporter un tel faix) que ne vous soyez trouvé en toutes les armées, et entreprises de guerre, qui ont esté dressées tant en ce Royaume, que hors d'iceluy : voyre est tout certain, que ceste generosité et grandeur de cueur, n'a soufert passer un seul voyage, camp dressé, assaut de ville, saillie, escarmouche, ou quelque beau fait d'armes, entrepris des l'heure qu'avez commencé à porter harnois, ou n'avez este veu des premiers, exposant vie, corps, et biens, pour la defense de vostre Prince, et de la patrie, aussi hazardeusement, toutesfois avec grande providence, que simple Capitaine, ou souldat, qui se soit rencontré en la troupe. Mais ç'a esté si à propos, et d'un tel heur, qu'il en a esté parlé incontinent et sur le champ à vostre avantage, gloire, et triumpant honneur. Je ne poursuyvray point par le menu tous ces glorieux faitz, ne le discours de vos infinies louanges : par ce que le sujet surmonteroit le disant, et que ces prochains jours l'on en verra les croniques pleines : aussi qu'il en faudroit faire un œuvre entier à part. Neantmoins j'ajousteray encores ce mot, qu'à peine verra l'on Prince, qui ayt tant

[à<sup>3</sup> r<sup>o</sup>]

le renom avec l'efait d'une incroyable humanité, courtoysie, et douceur, que vous avez. Ce qui vous a conduit à un autre degré d'excellent honneur non moindre que cestuy là : c'est, que n'estant point favorisé des biens de la fortune inconstante, selon la grandeur, magnificence, et merite de vous, et du lieu dont estes sorty, on ne cognoist un plus liberal Prince et Seigneur, que vous avez jusques à present continué estre aux endroitz, ou avez senty la despense et libéralité estre bien employée. Ce livre doncq' pourra seurement et sans crainte de calunnie marcher par tout, ayant un tel protecteur, lequel sçaura soustenir tant par ditz que par faitz tout ce qui y est contenu. Reste seulement, mon Seigneur que, vous supplie avec telle humilité que je doy, le recevoir de bonne volonté, et permettre qu'il aille, avec l'aveu d'estre vostre, par tous les lieux qu'il luy plaira. Et encores que Prince tant acomply, que vous estes, n'ayt besoin de plus voir choses qu'il constient, estant celuy seul tant amy de vertu et parfait, qu'on y pourroit prendre un autre et vif exemplaire de tout ce qu'il raconte, je suis bien en ceste esperance, que mon Seigneur le Prince vostre filz<sup>197</sup>, qui aproche du temps qu'il luy conviendra gouster les principes des bonnes lettres et sciences, aura plaisir de s'en faire lire, pour voir par escrit les beaux traitz de vertu, qui reluisent par efait en son vertueux pere. Vous promettant au surplus, mon Seigneur, ne souffrir jamais sortir œuvre de ma main, soit en prose, ou en vers, digne de vous, qui ne vouë, dedié, et consacré à voz divines vertuz, ou des vostres.

---

<sup>197</sup> Henri, marquis de Beaupreau (154?-1560).

[à<sup>3</sup> v°]

A mondit Seigneur Prince.

L'homme poussé d'une volonté pure  
 Peult acquérir honneur, vertu, science,  
 Et en donner certaine experience  
 Par son beau fait, parole, et escriture :  
 Non que ce soit de sa seule nature :  
 Car tout en fin viendroit à decadence,  
 Ains des grans dieux retient ceste excellence,  
 Ce qu'il a bon, ce qui vaut, et qui dure :  
 Pareilz auxquelz sont rares personnages,  
 Ayans vescu, et vivans en tous aages  
 Ainsi que vous, treshaut et puissant Prince,  
 Pour subvenir à cest humain vouloir,  
 Qui a desir de se faire valloir,  
 Ores qu'il fust plus que l'Angevin mince.

Probé et tacité.

[à<sup>4</sup> r°]

A TRESILLUSTRE ET // REVERENDISSIME SEI- // gneur, Monsieur Rodolphe Pio,  
 Cardinal // de Carpe, et Legat de Rome<sup>198</sup>, Mam- // brin de la Rose<sup>199</sup> :

Toute la vraye harmonie, mon seigneur Reverendissime, de cest orgue de la Republique, comme plusieurs sçavans le nous ont et conformement et diversement escrit, me semble, en la prudence du Prince consister. Et bien encores, que soit la Republique pacifique, soit le peuple obedient, soit le Prince benevolent, si le Prince n'a prudence en soy, impossible luy est de bien regir ses subjez, ny son país. Cecy cogneu de plusieurs Princes Gentilz, et non Crestiens, se sont eforcez tenir aupres d'eux gens sages et lettrez, voyre les uns avec soliciteux estudes, les aucuns avec experience, plusieurs avec diverses sciences, et plusieurs autres diversement pour ceste vertu acquérir en eux. Mais pour autant qu'ilz n'avoient la vraye lumiere, estoient privez du chemin, pour obtenir la vraye prudence. A l'ocasion dequoy concedé, que plusieurs fussent en leur gouvernement prudens, ilz n'estoient ce neanmoins, et beaucoup s'en failloit, en leur intention parfaitz. Et

[a<sup>4</sup> v°]

si les aucuns d'eux, selon l'humain jugement, sembloient estre aucunement plus proches de la vertu, ce leur estoit de Dieu par sa grace concedé à celle-fin qu'ilz fussent à tous les Princes Crestiens exemple, et à plusieurs d'entr'eux confusion. Entre lesquelz le nombre est bien grand de ceux, qui de tout leur effort prennent droitement leur visée : mais la catterve est petite de ceux, qui perviennent à fraper au blanc, qu'est, soy eforcer d'obtenir de Dieu la sapience, de laquelle la vraye prudence provient apres comme se peult voir au troisieme Roy des Hebreux<sup>200</sup>, qui lors que Dieu luy proposa l'option de demander ce que meilleur luy sembleroit, et plus utile, ne demanda, ny santé, ny force,

<sup>198</sup> Comme précédemment, ce texte est une traduction du paratexte original. Il est donc reproduit mais n'est pas pris en compte dans les études chiffrées.

<sup>199</sup> Mambrino Roseo.

<sup>200</sup> Salomon.

ny richesse : moins encores la monarchie, ou prelatrice du monde : mais, soy humiliant devant Dieu, dit : Je suis, Seigneur, un pauvre et petit homme, entre ton peuple constitué, donne moy, Sire, cueur docile et inclin, au tresor de ta riche sapience : sans laquelle cognoissoit le Roy ne pouvoit l'homme avoir la prudence, pour bien et selon le devoir sa Republique administrer. Ce don cy de sapience, doit le Prince Crestien chercher pour veritablement l'obtenir de Dieu, qui non par force humaine, non par magnificence de dignité, non par faveur des personnes la promet : ains seulement à ceux qui s'humilient envers luy, en soy rendant craintifz de luy, et avec timeur, saint, bon, et legitime, l'afection de leur cueur sans faintise luy presentent. Ceste crainte de Dieu

[a<sup>5</sup>r°]

est le fondement : ce timeur (Seigneur) est la substentation de bien regner, de bien regir la Republique sans laquelle, ne peult estre le Prince vray Prince, moins encores son administration, et regime, de Dieu à qui seul doivent les yeux de nostre affection par droit aspect leur intencion diriger, sera acceptable, ny des hommes agreable. Pour autant que tous autres moyens d'obtenir la principale sapience est, proceder comme celuy, qui veult bastir un magnifique palays, et pour fondement ne luy donner que le sablon. Or pour ce que non tousjours par graces particulieres, et sans moyens, Dieu donne sa grace comme à Salomon : mais ordinairement par exercices (presupposé que sa grace est principal fondement) doit le Prince lire plusieurs et divers livres, et soy occuper en dignes et louables estudes, dans lesquelz sont uniformement revelez les secretz, qu'à plusieurs qui de luy ont eu amour et crainte n'a voulu tant soit peu celer, ayans quant à ce bon regime, comme par expres privilege entierement manifester, non seulement aux Crestiens, qui en ont escrit, ayans aux Gentilz et Payens, envers lesquelz tant a esté la bonté grande de nostre Dieu, qui a voulu, et que par plusieurs foys soit prise en quelque part doctrine et exemple des defectueux, et par leur moyen a permis, que grand bien en soit avvenu. Qu'il soit ainsi, que l'on doive lire les exemples des Gentilz, et les livres humains, nous avons en l'ancienne loy, de ce figure, en ce que lors que Dieu

[a<sup>5</sup>v°]

vouloit, son peculier peuple Hebrieu delivrer de la servitude d'Egipte, et par chemin lointain le reduire en la terre de promission, leur permit prendre des Egiptiens, peuple Gentil et ethnique, les utensilles et vaisselle, pour porter avec eux, tout ainsi que leur bien propre, pour s'en servir et en user, par les desertz, entre lesquelz leur fascheux chemin se dressoit<sup>201</sup>. Autre signification ne nous demonstre ce propos, sinon qu'ores que sommes nous Crestiens, en la peregrination de ceste anxieuse, et plus que deserte vie, nous pouvons nous ayder des livres, faitz, et exemples des antiques et vertueux Payens, pour nostre fastidieux chemin soulager, ou bien abreger, de celle plus vraye que figurée terre, que Dieu de sa grace nous a promis, et JESUS CRIST, par sa penible mort ratifié. Et bien encores qu'ilz soyent comme vaisseaux vuydes, et qu'en eux, ne consiste le vray salut, ilz nous impartissent ce [neanmoins] ayde à bien vivre, et tout ainsi que guydes nous demonstrent comme avec le doigt, le droit chemin de ce salut, en ce mesmement que pouvons par eux considerer quelz ils estoient. À sçavoir sans vraye loy, sans revelation de vraye science, sans l'efait d'œuvre meritoire pour eux, bien qu'elles fussent profitables à autruy, en ce mesmement qu'ilz administroient Justice, ilz estoient pitoyables, en leurs faitz, veritables en leurs ditz, graves en leurs gestes, magnanimes en leurs entreprises, prudens en leurs conduites, et perseverans

[a<sup>6</sup>r°]

selon le droit. Nous pouvons aussi aupres d'eux quelz nous sommes, et quels deürons estre, qui de tant grand'grace sommes douez, et du vray lumiere de la foy illuminez,

---

<sup>201</sup> Ex., III, 21-22.

pour cognoistre comme incomprehensibles sont les biens que Dieu a, à ceux qui l'ayment, préparé. Et pour autant que la caterue est innumerable, des Princes qui cognoissent pour certain, combien ilz sont à l'estude obligez, pour bien eux mesmes se cognoistre, bien et regir leur peuple, prenent un ardent desir de lire, et volontairement à la lecture une partie de leur temps ocuperoient, s'ilz n'estoient de plusieurs autres et publiques et privées ocupations destournez. À ceste cause, bon m'a semblé, pour le bien publicq' à qui nature m'oblige, quelques unes de ces bonnes institutions, avec exemple des anciens, et magnifiques Princes, tout ainsi qu'aucuns des sçavans les ont diversement escrit, en ce petit volume, pour moindre fatigue de plusieurs, veritablement recoliger, et à vostre reverendissime Seigneurie le dedier, non pas que je pense icelle avoir de ce ramentevoir besoin, veu que je la sçay, avec ce lumiere de grace, avoir esté (comme en cestuy cy et plusieurs autres ses bons regimes a demonstré) non moins en la representation de la nature instituée, que de la science endoctrinée : mais pour ce qu'elle est en ce vostre frais aage (non sans un profond acueil du Pape) avec toute son excellence, en l'administration du peuple exercitée, meritoirement pour luy don-

[a<sup>6</sup>v<sup>o</sup>]

ner, par un mesme moyen un effort, m'a semblé pour le meilleur, que ce brief recit soit sous l'umbre de son nom mis en lumiere, à celle fin que l'arbre des fruitz de sa bonté, avec les feuilles de la renommée, rendent meilleur celle mienne affection, qu'avec le livre luy presente comme dediée.

## Édition de 1556

**LE // PARANGON // DE VERTU POUR L'IN- // stitution de tous Princes, & // grans Seigneurs : reveu, // & fait meilleur François, que // par cy devant.**  
**Par Jan Maugin, dit // L'ANGEVIN.**  
**Avec privilege du Roy.**  
**A LYON.**  
**Chez Guillaume Rouille à l'escu // de Venise.**  
**1556.**

## Édition de 1573<sup>202</sup>

**LE // MIROIR, ET // INSTITUTION // du Prince, contenant com // me les grands se doivent // comporter pour leur gran // deur, & pour le salut, & // repos de leurs sujets.**  
**Par Jean Maugin, dit // L'Angevin**  
**A PARIS,**  
**Par Jean Ruel- // Le, Ruë S. Ia- // ques, à l'ensei- // gne S. Hieros- // me. 1573.**

<sup>202</sup> Si les paratextes diffèrent, le texte en lui-même est presque le même que celui de l'édition du *Parrangon* de 1549 [BML B 511 977], à part quelques modifications orthographiques et quelques rares tournures de phrases. Il s'agit donc bien d'une réédition dont le titre a été modifié.

In- 8°, [a<sup>1</sup>-a<sup>8</sup>] [A<sup>1</sup>-Z<sup>8</sup>] [Aa<sup>1</sup>-Xx<sup>8</sup>] [AA<sup>1</sup>-EE<sup>8</sup>]

[a<sup>2</sup> r°]

A MONSEIGNEUR, // MONSEIGNEUR DE // Maupas, Abé de S. Jean // de Laon, Conseiller et // Aumosnier ordi- // naire du Roy<sup>203</sup>.

MON Seigneur, comme la justice et liberalité sont les vertus entre toutes, qui rendent les maistres plus recommandables et bien renommez : semblablement l'injustice et ingratitude, les font mespriser et diffamer de chascun : extremitez si communes aujourd'huy entre les hommes, qu'on en veoit trop de notez et taxez. Non tant (ce croy-je) à cause de la malice de ceux qui commandent, que pour le vice et abus des sujets : mesmement de l'infidelité et desobeissance d'aucuns serviteurs domestiques. Esquels vices toutes-fois, non plus que n'y estes encouru,

[a<sup>2</sup> v°]

grace à Dieu aussi, et à vostre modestie, n'y suis encores tombé, ny tomberay, tant que daignerez accepter mon service, et me reputer des vostres. Pourquoi prouver et monstrier, n'ay trouvé meilleur moyen, que vous gratifier et recognoistre continuellement mon protecteur, és choses, que me suis assuré vous estre agreables, du nombre desquelles sont les lettres humaines, et plus gracieuses Muses : familiares certes à beaucoup de voz serviteurs, mais en moy de si petit et pauvre accueil, qu'ay douté long et long temps, si j'oserois redoubler à vous faire present du fruit perceu de la mienne humble et basse, indigne de vostre grandeur. Neantmoins l'honnesteté, gratuité, et courtoisie, dont avez usé à mes devanciers, et à autres estrangers n'agueres : jaçoit que leur stile ne fust plus riche et François que le nostre, ont receuë toutes telles manieres de craintes et scrupules, m'enhardissans en sorte, qu'elles me font approcher ceste seconde fois, pour vous

[a<sup>3</sup> r°]

offrir ce Parangon de Vertu : non autre, quant aux matieres qui y sont traittées, que celui, qui fut imprimé par mon moyen en l'an mil cinq cens quarante neuf, mais plus correct, poly, doux, coulant, et facile. De maniere, qu'il pourra vous donner plus de plaisir qu'au precedant. Vous assurant La reveuë ne m'avoit esté prompte et aisée, que n'ay experimenté, mettant la main à l'œuvre, combien estoit juste la demande, que faisoit anciennement cest excellent Musicien Timotée<sup>204</sup>, du double salaire, pour reformer les escoliers, qu'on luy amenoit, appris premierement de mauvais et ignorant maistre, son travail le requerant par semblable merite. A la verité, il m'y a fallu donner tant de traits de plumes, entrelignes, ratures, et à la premiere, et à ceste seconde edition, que l'eusse plus tost traduit de nouveau : ayant le premier traducteur (moine Celestin, comme on m'a dit trop tard et à mon grand dommage) mal entendu les langue Espagnole, et

[a<sup>3</sup> v°]

Italienne, dont il a esté enlevé, et pirement encor' la propriété, liaison, et douceur de la nostre : si qu'à bon droit et equitablement, ay voulu à ce coup l'appeller mien, pour la correction, pollissure, et forme que luy ay baillée. Ores doncq' mon Seigneur, que voz vertus ne m'eussent induit à cest office, la raison, et mon devoir, le requeroient ainsi : considéré qu'avez esté principal moyen de me delivrer de la peine et du tort, qu'on me fait pour la premiere impression, au pourchas d'un tas de faux rapporteurs, et accusateurs

<sup>203</sup> Si les données biographiques sur Claude Maupas sont rares, Eneas Balmas le présente, dans *Jodelle...*, comme un ami de Jodelle, et au centre d'un cercle de poètes, amis de Jodelle.

<sup>204</sup> Timothée de Milet. Rabelais parle du musicien au chapitre 23 de Gargantua: "Ponocrates lui fit aussi oublier tout ce qu'il avait appris avec ses anciens précepteurs, comme faisait Timothée avec ceux de ses disciples qui avaient été formés par d'autres musiciens."

gagez, ennemis de science, bien, et repos publicq' : plus punissables de supplice mortel, pour telle horreur et iniquité, que recompensables de la seule parolle : l'histoire desquels, veu ce qu'en avez sceu depuis, avois deliberé coucher icy entierement et au long, si autre et meilleur advis ne m'en eust empesché, et tel : qu'on ne doit jamais renouveler la playe, que la patience a guerie. A ceste cause, mon Seigneur,

[a<sup>4</sup> r<sup>o</sup>]

vous plaira recevoir ce, que la fortune, voz raretez, et mon obligation, vous ont apresté de longue main, le favorisant de tel recueil, que je le me persuade bien receu, augmentant mon esperance de veoir cy apres ma Muse et mon nom tellement creuz et braves par voz biens-faits, qu'ils s'asseureront franchement en toutes autres bonnes compagnies.

A Laon en vostre maison de S. Jean, ce dixiesme jour d'Avril. 1556.

Vostre tres-humble et tresobeïssant serviteur à jamais,  
L'ANGEVIN.

[a<sup>4</sup> v<sup>o</sup>]

AU SUSDIT SEIGNEUR // DE S. JEAN, PAR SON // mesme Angevin.

ODE.

QUe nous sert grand' part avoir  
De vertuz, de bon sçavoir,  
Et d'honesteté civile ?  
Sans l'or, et semblable bien,  
Tout cela est peu, ou rien,  
Et n'est on pas fort habille.

Sans l'or Mercure et Phoebus  
Sont dedaignez comme abus,  
La verité n'est que farce :  
On ne prise les douceurs  
De ces neuf Pucelles seurs  
Non plus qu'un babil de garce.

Sans l'or on est irrité  
De toute dexterité,  
Et de tout brave exercice :  
Sans l'or on voit debatü  
[a<sup>5</sup> r<sup>o</sup>]  
La Vertu n'estre Vertu,  
Ains certain signe de vice.

Un cueur malin et meschant  
Ne chante pas meilleur chant,  
Mesprisant le debonnaire,  
Et pour conclure en un mot  
Sans richesses on est sot  
Entre le lourd populaire.

Il convient parler plus haut  
Et hardy franchir le saut,  
Tant est libre Poésie :  
Les grands mesmes du jourd'huy  
Appellent les Arts ennuy,  
Et science, frenesie.

Autres, qu'on cuide prudens  
Viennent aux mains et aux dens  
N'avoir sur terre habitable,  
Rien que l'or, qui soit prisé,  
Recueilli, favorisé,  
Et luy seul estre louable.

[a<sup>5</sup> v<sup>o</sup>]

A vray parler, sans l'avoir  
On manque en grace et pouvoir,  
Et ne sçait on beaucoup croistre  
Sans richesses on ne peut  
Bien faire comme l'on veut,  
Ny entre les grands paroistre.

Maintenant n'est exalté  
L'homme souffrant pauvreté,  
Le pauvre est niais au monde,  
Et pour ne plus differer,  
On n'y en veoit reverer,  
Que ceux où richesse abonde.

Pour neant doncq', Angevin,  
Poussée d'un instinct divin  
Ecris-tu rithmes et proses  
A ceux, qui ignorans sont,  
Et à ceux aussi qui n'ont  
Esgard qu'à terrestres choses.

Or si les sages mondains  
Honorent ceux qui sont plains,  
[a<sup>6</sup> r<sup>o</sup>]  
D'or, d'avoir, et de richesse,  
Et si d'eux seuls ils font cas :  
Pourtant leur advis n'est pas  
La plus certaine sagesse.

Car le pauvre vertueux  
Surpasse et vaut beaucoup mieux,  
Que le riche sans science :  
Cestuy domine les corps,  
L'autre aux esprits plus accorts



Commande en toute puissance.

Brief le riche bien appris  
Aura les corps et les esprits.  
Le liberal, et le chiche :  
Je vous sçay de pouvoir tel,  
Et moy vostre et immortel  
M'ayant fait Poëte riche.

Probè et tacitè.

[a<sup>8</sup> v<sup>o</sup>]  
AU PRINCE.

PRince, ceste grande Princesse  
Vertu, qui vient pour vous aprendre,  
Me fait un coup captif descendre  
Au lieu d'Enfer, Chasseliesse.  
Helas quelle bonne maistresse :  
Mais ne m'en chaut. Je luy veuil rendre  
Le bien pour le mal, et faire entendre  
Qu'elle estoit sans moy une Anesse.  
Non non. Faites m'en la vengeance,  
Et me la retenez captive  
En cabinet ou chambre close  
Si vous la tenez bien enclose !  
Vous vivrez en grand assurance  
Mais faites qu'elle tousjours vive.

Coelum, non solum.<sup>205</sup>

---

<sup>205</sup> Jean-Pierre de Mesmes.



# LE PREMIER LIVRE DE L'HISTOIRE ET ANCIENNE CRONIQUE DE GERARD D'EUPHRATE

## Édition de 1549

LE PREMIER LI- // vre de l'histoire et ancienne cro- // NIQUE DE GERARD  
D'EUPHRATE, DUC // DE BOURGONGNE : TRAITANT, POUR LA PLUS  
PART, SON // origine, jeunesse, amours, et chevalereux faitz d'armes : avec  
rencontres, et aventures merueilleuses, de plusieurs // Chevaliers, et grans  
Seigneurs de son temps : // Mis de nouveau en nostre vulgaire // François.

Avec privilege du Roy.

À PARIS,

Par Estienne Groulleau, demurant en la rue Neuve nostre // Dame à l'enseigne  
saint Jan Baptiste.

1549.

In-fol. [a<sup>1</sup>-a<sup>6</sup>] [A<sup>6</sup>-Z<sup>6</sup>]

[a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

Epistre de l'Auteur<sup>206</sup>, // AUX LECTEURS.

TANT est divers pour le jourd'huy le jugement d'aucuns hommes, leur faveur si douteuse, et amytié incertaine, que des choses submises à leur discretion une partie est desordonnée : l'autre, en mespris : le reste, en desdain et du tout habandonné. Ce que cognoissant, nobles Lecteurs, et apres l'avoir à mon peril et dommage trop experimenté, ay repugné et contrarié maintes fois à la vraye et seure opinion de ma conscience, et telle : Que profiter à la posterité est tousjours bon, utile, et necessaire : Comme, continuer la liberté, mettre la justice au premier reng des vertuz, aprouver la clemence et liberalité des Princes, louër l'obeïssance des subjez, soustenir la correction des abuz, proposer l'amendement des vices, et reduire tous les corps politiques en bon ordre et sympathie. Or, à mon avis, telles choses tant bien conduites à l'antiquité, par noz Seigneurs Roys François, ne se peuvent mieux représenter en ce temps cy, que par l'ostention de leurs histoires : lesquels toutesfois (sauf l'honneur de quelques uns noz Historiens modernes) ont esté par eux tant nonchalées, et euës en peu d'honneur et reverance, que d'une vraye et plus grande portion n'ont tenu conte, ne fait memoire. Et ce qui leur a pleu escrire, encores est il tant mal disposé, preposteré, et barbare, qu'on les diroit n'avoir entendu leur dessein, ne sceu que c'estoit de la richesse et abondance de nostre langue. Parquoy, ces pointz considerez, et me d'un zeile de monstrier à mes contemporains, en quel estime, pris, et d'honneur, noz predecesseurs Gaulois (que nous disons à present François) ont eu leurs dominateurs, et Princes : combien leur nom a esté craint et redouté des nations estranges du Levant, mesmes des cauteleux, cruelz, et sauvages Aphricains, me mis, trente ans y a et plus, à traduire en nostre vulgaire un Poëte Vuallon<sup>207</sup>, traitant des guerres d'un grand Seigneur, apellé Gerard d'Euphrate, filz legitime de l'Illustre Duc Doolin de Maience, et adoptif de Gerard de Rosfillon, Duc

<sup>206</sup> Michel Simonin attribue ce texte à Jean Pierre de Mesmes, article cité, p. 267.

<sup>207</sup> Recherches biographiques en cours.

de Bourgogne, contre le Roy de France et Empereur de Rome Charlemaigne. A quoy faire me rendy tellement assidu et amusé, que mon esprit n'eut cesse, ne repos, jusques à ce que la ruyne et totale defaite du Bourguignon, par le triumphe et gloire du grand Charles, donna fin à mon œuvre encommencé. De ce temps là eu-je envie le mettre en lumiere, non tant pour faire aparoir de la diferance des langages : sçavoir est, de l'aboly, et usité, que prouver la vieille hayne, desobeissance, et rebellion de la maison orgueilleuse de Bourgogne,

[a<sup>2</sup> v°]

aux divines et royales fleurs de Lys, la punition et reparation faite par, et envers icelles. Mais le peu de recueil que l'on faisoit adoncq' des Traductions de monsieur Seiffel, et Illustrations de Jan le Maire<sup>208</sup>, œuvres certes dignes de louange et merite, m'en descouragea, fit cacher, et mettre en layette mes mynutes, jusques à l'an mil cinq cens trente neuf, que le gentil-homme des essars fit revivre, et refflorir, par son Amadis, les vieux Chevaliers de la grand'Bretaigne (yssuz neantmoins de nostre province) avec tant d'applaudissemens des Seigneurs, et allegresses du peuple, qu'estans tous autres livres postposez à cestuy, je condannay mon Bourguignon à prison confinée, et pereptuel oubly. Ce qu'eusse executé, sans l'apeau de ses plus privez amys, et les miens : par le benefice desquelz, la sentence mise au neant, je le vous rens à ceste heure delivre à pur et à plain. // Avec ceste condition, toutesfois, que si son enfance vous est agrea- // ble, apres sa jeunesse, vous verrez l'aage viril : sinon (frustré de // mon esperance et labeur) le feray r'entre d'ou il // est sorty. A Dieu doncq', Lecteurs, apres // vous avoir priez jouir modestement // du bien, pour lequel vous // aquerir ay postposé // souvent le mien // propre.

[a<sup>3</sup> r°]

I.P.M.<sup>209</sup>

Epigramma.

Quis ferus hic Miles, qui Gallis bella minatur ?  
Sequanus est, inquit Conditor historiae.  
Sequanus ? ergo hostis, Gallisque est hannibal alter.  
Ferte citi flammis, spicula, tela, cruces,  
Hostis adest, galli. Quid dico ? percitus oestro  
Sum miser, et bilem gesta inimical movent.  
Me tamen hoc mulcet, quòd, Sequane, praeda fuisses  
Perpetuò Blattis, Muribus, atque torus :  
Ni te tersisset novus autor, dure, vetúsque  
Membra tibi tantum, sed dedit hic animam.  
Del medesimo.

Stanza.

Un vecchio ladro piu snello ch'un Pardo  
Già nel fiume d'oblio lasciò cadere,  
Con parecchi altri, il nome di Girardo :  
Ma un bianco Olor, che non pote vedere  
Tanta perdita, il nome à recar tardo  
Non fu al rippa, e vi darlo in potere  
D'una immortal Donna, che sopra l'ale  
Tanto inalza il mortal, che'l fa immortale.

<sup>208</sup> Recherches biographiques en cours.

<sup>209</sup> Abréviation non élucidée.

L. P. A.<sup>210</sup> à l'Auteur,  
 Dixain.  
 Si le Latin t'exalte, honore, et louë,  
 Pour nous avoir ce beau livre traduit,  
 Et le Tuscan s'y acorde, et l'allouë,  
 En accroissant ton los, honneur, et bruit :  
 Que ne fera plus le françoys tout instruit  
 De ta vertu, promptitude, et science ?  
 Il se taira, s'il a quelque prudence,  
 Laisant l'estrange à son plaisir escrire,  
 Et au Lecteur donra l'experience  
 De bien penser ce qu'on ne pourroit dire.  
 P. et T.<sup>211</sup>

## Édition de 1580

Cette édition n'a pas été consultée. La page de titre n'est donc pas reproduite. Elle est recensée par Baudrier qui précise que s'y trouvent un « Epistre de l'auteur aux Lecteurs », « Epigramma, stanza et dizain par L.P.A. à l'auteur. Le dizain est signé à la fin P. et T.<sup>212</sup>

---

<sup>210</sup> Le petit Angevin.

<sup>211</sup> Probe et Tacite, Jean Maugin.

<sup>212</sup> Jean Baudrier, *Bibliographie lyonnaise : recherches sur les imprimeurs du XVI<sup>e</sup> siècle*, Lyon, F. Brossier, 1895-1921, t. 3, p. 361.



# LES EPISTRES DE PHALARIS

## Édition de 1550

Les Epistres de Pha- // LARIS, TIRAN DES AGRI- // gentins en Sicile, mis en vulgaire Fran- // çois, par Claude Gruget Parisien.

Avec privilege du Roy.

A PARIS,

Pour Jean Longis libraire, tenant sa bou- // tique au Palays, en la galerie, par ou on // va en la Chancelerie.

1550.

In-8° [a<sup>1</sup>-a<sup>8</sup>] [A<sup>8</sup>-I<sup>8</sup>]

[a<sup>2</sup> r°]

A MONSEIGNEUR // MONSEIGNEUR LE // Chancelier de France, messire Fran- // çois Olivier, par Claude Gruget.

T. H. S.<sup>213</sup>

Si tous ceux que lon juge illustres, n'avoient l'origine de leur clarté, que de vertu, Il est certain qu'une infinité d'hommes, tant du passé que du present, ne seroient en telle reputation, que nous les tenons : et ne prendroit on la fueille de leur lustre par le labeur d'autruy, ains du leur propre. Je le dy (monseigneur) pource que la pluspart des doctes de tous les temps, ont chatouillé par adulation, les oreilles de leurs princes : les rendans le plus souvent de vicieux qu'ilz estoient, les myeux nez qu'il estoit possible. Dequoy les exemples vous sont si cognuz, que je m'en tais. Toutefois les Siciliens s'en sont gardez, au moins en Phalaris, Tiran d'Agrigente : car au lieu de le congratuler, ilz l'ont assis au plus haut

[a<sup>2</sup> v°]

degré de cruauté : peut estre envieus de sa domination, ou plutost par haine, comme tant curieux de leur liberté, qu'ilz ne pouvoient suporter un Prince, correcteur de leurs malefices. Tellement qu'ilz sont cause qu'on le tient pour un des plus cruelz. En laquelle commune opinion j'ay esté, jusques à ce que par ses epistres (je dy siennes, pour ne sembler paradoxe, et prendre contre tous la defence de sa cause) je l'ay trouvé quelque peu plus doux qu'on ne le croit : voire (si j'ose dire ainsi) vray Roy, selon la loy des Magistratz, qui veult lefoible ceder au fort. Car tout ce que lon peut souhaiter en un Roy (j'entens Ethnique) se fust trouvé en luy, hors mis toutesfois sa cruauté : et par especial les lettres, la reverence desquelles, mesmes la poësie, l'a maintefois retiré de sa juste rigueur : et jusques à pardonner à ceux, qui l'avoient grievement ofencé. La liberalité luy fust aussi tant familiere, que si n'estoit qu'un Prince ne peut estre trop liberal, je le nommerois prodigue. Outre ce il tenoit irrevocablement sa parole, et foy promise : chose fort necessaire à tout grant seigneur. Vray est qu'il estoit vindicatif, ce qu'il confesse, et avoit esté fort severe : Mais (comme il dit)

[a<sup>3</sup> r°]

---

<sup>213</sup> Abréviation non élucidée.

c'estoit pour la conservation de son estat : Car ou est le Prince qui ne corrigerait ceux, qui l'auroient ofencé, mesmes en sa personne, et jusques à le vouloir mettre à mort ? Sinon qu'il voulust ensuyvre la doctrine de Philipés de Macedone, qui disoit tout Roy se devoir souvenir estre homme, et pour la misericorde, représenter Dieu Apophtegme certes plus Chrestien qu'Ethnique. Sa cruauté donc bien prise, ne se trouvera digne d'estre nommée autrement que justice, un peu trop rigoureuse. Parquoy en consideration de toutes ses vertuz, acompagnées de maintes autres, avec plusieurs bons enseignemens, à toutes personnes, j'ay désiré le faire cognoistre à nostre France, tel qu'il m'a semblé : et pour ce faire, ay osé le mettre en nostre vulgaire, non pour enrichir la langue, ainsi que font plusieurs doctes hommes, tant Poëtes, qu'Orateurs, qui marchent sous vostre ombre, comme Heroët<sup>214</sup>, et [Bouiu] heroïcz, et maints autres (car je ne m'en sens capable) ains pour essayer à les imiter : Mais quand j'ay cherché à qui le desdier, mesmes un homme acomply de vertu, sans vice, je n'en ay point trouvé de tant consommé en lettres, de si ferme

[a<sup>3</sup> v°]

en sa parole, ny plus grant conservateur de misericordieuse justice, que vous monseigneur, qui en tenez le premier lieu : Joint que je ne me sens en ce monde, que pour vous complaire, et obeyr. A ceste cause, j'ay pris hardiesse, pour le mettre en lumiere, d'atacher à son front, l'ymage de vostre tresheureuse beninité. Vous supliant treshumblement si le pesant fardeau des affaires de France vous permet le loisir, et vostre œil gracieux daigne regarder quelque peu de ce myen petit labeur, aumoins ne luy cacher ce bon visage acoustumé : et le prenez en vostre sauvegarde. Pour l'assurance de laquelle, je ne craindray la dent de l'envieuse vermyne. L'Espoir y est.

[a<sup>4</sup> r°]

Sonet aux Agrigentins // ET AUTRES LE- // cteurs, par le seigneur de la Guil- // lotiere du bas Poictou<sup>215</sup>.

Agrigentins, n'ayez plus de frayeur  
De Phalaris, ny du Toreau brulant :  
Car il n'est plus cruel, ny violant,  
Ses doux escritz ne vous promettent qu'heur.  
Nostre Gruget, elegant traducteur,  
En son François aisé, riche, et coulant.  
L'a fait humain, facile bienveillant,  
Et qu'il n'a rien que vertu sur le cœur.  
Et vous lecteurs comprenez par ce livre,  
Qu'il fault les dictz et non les faitz ensuyvre  
Du vicieux remply de propos saintz.  
Ce Roy escrit en douce privauté,  
Qui plein estoit d'insigne cruauté,  
Tesmoins en sont ses actes inhumains.

[devise en grec à retourner chercher]

[a<sup>4</sup> v°]

---

<sup>214</sup> Antoine Héroët (1492 env.-1568), auteur notamment de la *Parfaicte Amye*, paru en 1542 à Lyon, chez Pierre de Tours.

<sup>215</sup> Recherches biographiques en cours.



DIZAIN AU LECTEUR // par François Gruget Touraniau.

Si Phalaris par ses faictz vicieux,  
 S'est démontré cruel, et tyrannique,  
 Par ses beaux dictz, on le met jusqu'aux cieulx :  
 Chascun l'estime estre Roy magnifique :  
 Le Grec le tient, le Latin se l'applique,  
 L'Italien en est fort curieux,  
 Mais ce Gruget sur tous trois envieux,  
 Nous l'a traduit en la langue vulgaire :  
 En quoy verras que le François vault mieulx,  
 Faisant le Grec, et les deux autres taire.

Ad eundem hexastichon<sup>216</sup>.

Quae Phalarim doctis expresserat attica verbis  
 Hanc Itala inventum vindicat esse suum  
 Attamen ut nostro concedat utraque nitori  
 Candorem hic proprium Gallica lingua refert  
 Aggrigessius, Phalaris jam non erit ultra  
 Grugetius Francum hunc reddidit indigenam

L'Angevin, à Gruget.

De Phalaris la douce privauté  
 Par toy, Gruget, mise en nostre parolle,  
 Excede trop ce bruit qui encor volle  
 De sa rigueur et grande cruauté.

## Édition de 1556

**LES EPISTRES // DE PHALARIS ROY // DES AGRIGENTINS, EN // Sicile,  
 fausement accusé de Tirannie, par // lesquelles est démontré de quelle Con- //  
 stance un chacun doit user en adver- // sité, nouvellement traduites // de Grec en  
 Fran- // çois.**

**A LYON,**

**Par Benoist Rigaud, et Jean Saugrain.**

**M. D. L. V. I.**

**In-8° [A<sup>8</sup>-N<sup>8</sup>]**

Reprise du même paratexte que l'édition de 1550.

## Édition de 1558

**LES // EPISTRES // DE PHALARIS, ET // D'ISOCRATES : AVEC // LE  
 MANUEL // d'Epictete.**

**Le tout traduit de grec en françois.**

<sup>216</sup> Recherches en cours.

**De lutilité desquelz livres est traicté en lepi- // stre au lecteur.**

**A ANVERS,**

**De l'imprimerie de Christophe Plantin**

**1558**

**In-12° [A<sup>1</sup>-A<sup>6</sup>] [B<sup>12</sup>-P<sup>12</sup>] [Q<sup>1</sup>-Q<sup>6</sup>]**

Reprise du paratexte de 1550, avec 1 ajout.

[A<sup>5</sup> v°]

Au Lecteur.

SI SELON LA DIversité et abondance de delectation et utilité est toute chose estimee, je ne fay doute, amy lecteur, que ce livret ne te doibve estre fort agreable : Auquel tu trouveras exemple d'un cruel tiran pour l'abhorrir, avec ses lettres succinctes, elegantes et sentencieuses, pour imiter : tu trouveras un philosophe plustost Chrestien, quand aux enseignemens icy contenus, que payen : lequel si tu lis attentivement, avec deliberation d'ensuivre sa philosophie, sois certain que le fruit sera a ton grand contentement, proffit et honneur. Et

[A<sup>6</sup> r°]

si de primeface tu ne le goustes si savoureusement comme merite son subject, tiens toy pour seur que tu n'as encor l'appetit ouvert, ou que l'estomac de ton esprit est empesche, soit par obscurité d'ignorance, ou par ce qu'estant ta vie fort differente a sa doctrine, et ne praticquant sa theorique, ne peux facilement comprendre ce qui est hors de toy.

Ouvre donc les lieux de l'entendement et reforme ta vie, et lors ne t'exhorteray de le lire trois fois : bien sçachant, que si solide, honneste et salutaire doctrine, est assez recommandee à ceux qui la cognoissent et desirent y prouffiter. Car qui desire de sçavoir seulement pour

[A<sup>6</sup> v°]

sçavoir, il sera empoisonné en son estude, veu qu'il est curieux ou ambitieux, mais qui desire de sçavoir pour reformer sa vie est heureux.

Or faiz, amy lecteur, par le // discours de ces trois petitz li- // vretz conjointz, tel prouffit // que je te souhaite de bon // cœur, et de mesme // affection desire // pour moy.

# L'HISTOIRE DE PRIMALEON DE GRECE

## Édition de 1550

L'HISTOIRE DE // Primaleon de Grece conti- // NUANT CELLE DE PALMERIN D'OLIVE // Empereur de Constantinople son pere, n'aguere tirée tant // de l'Italien comme de l'Espagnol, et mise en nostre // vulgaire par François de Vernassal Quercinois.

Avec le temps.

Avec privilege du Roy.

A PARIS,

On les vend au Palais en la gallerie par ou on va en la chancellerie, // en la boutique de Jan Longis libraire.

1550

In-fol par 6 [a<sup>1</sup>-a<sup>6</sup>] [b<sup>1</sup>-b<sup>4</sup>] [A<sup>6</sup>-Z<sup>6</sup>] [Aa<sup>6</sup>-Ff<sup>6</sup>]

[a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]  
AU ROY<sup>217</sup>.

N' Ayant osé Primaleon de Grece

(Roy sans pareil en ces terrestres lieux)

Venant de moy s'offrir à voz clairs yeux,

Un Mecenas j'ay quiz pour son adresse :

Et toutesfois c'est à vous qu'il s'adresse

De cueur syncere humble et devotieux,

Comme au seul Prince à qui les corps des cieux

Ont de leurs biens fait semblable largesse.

Or le voicy, Roy au nom immortel,

Roy qui povez de rien me faire tel,

Qu'on louera à jamais mon bas stile :

S'il vous plaist donc lire ce qu'en ay fait

Je me tiendray pour trop mieux satisfait,

Qu'aupres d'Auguste onques ne fut Virgile.

[a<sup>2</sup> v<sup>o</sup>]

François de Vernassal aux le- // cteurs des nations dont il a tiré l'ar- // gument de ceste histoire.

*Al Tuscano.*

Qui non pensi legger l'hommo gentile

Primaleon tal ch'el Tuscan l'ha fatto,

Per che mancando un poco n'el suo stile,

Comme esso el dava, io cosi l'ho aconciato,

Che me par mò (n'el paese fertile

De bonni ingegni) dover' ser stampatto :

---

<sup>217</sup> Henri II.

Per dimonstrar quanto è leggiadro e bello  
Nostro volgar, chi l'ha ben' in cervello.

*Al Castillan.*

Si quieres veer, o lector estimado,  
Los hechos deste Griego sennalado,  
Que hago hablar segun puedo Frances,  
Mira que tu author ha olvidado  
Muschas razons, que dotros he sacado  
Por le hazer agora mas cortes.

[a<sup>3</sup> r<sup>o</sup>]

A TRESHAUT, TRESILLUSTRE ET VERTUEUX // Prince Messire François de Lorraine Duc de Guise, Marquis du Maine, // Per de France, gouverneur et lieutenant general pour le Roy en ses // païs de Savoye et Dauphiné, Chevalier de l'ordre et capitaine de cent hommesdarmes<sup>218</sup>, François de Vernassal // son treshumble et tresobeissant serviteur sou- // haite accroissement d'honneur // avec // perpetuelle felicité.

CONsiderant ces jours passez, genereux et magnanime Prince, l'esprit de l'homme se pover quelquefois enflammer de l'estincelle de vertu par l'exemple de plusieurs, qui aspirans à quelque but tachent perpetuer leur nom, et par ce moyen immortaliser la memoire d'eux aux siecles de la posterité, se vint à l'instant offrir à mon entendement la souvenance de deux manieres de gens à ce propos : dont la nature et ordonnance de leur idée, ou l'industrie et soigneuse diligence, les peut veritablement combler de ceste future immortalité. Les uns sont gens illustres et courageux, comme Rois Princes et grands Seigneurs, lesquelz par la naturelle inclination qu'ilz ont en la discipline militaire, sont invitez d'un heroïq et martial zele à la domination des provinces, contrées, regions, et monarchies : enquoy ilz ne craignent peril ny encombrer quelconque qui leur y puisse survenir, voyant en leur vie le guerdon de leurs peines si ample, et apres la mort la tant louable couronne d'immortelle renommée. Les autres sont gens mediocres et de plus basse qualité, qui par le continuel exercice et devotion qu'ilz semblent avoir vouée en l'estude des sept arts liberaux, et autres, travaillent curieusement à s'y rendre parfaits : afin que telle perfection (pratiquée entre les hommes) leur puisse apoter plus grand proufit durant leur vie, et aquerir honneur et louenge apres la mort, laissant par escrit choses memorables de leur invention en la science qu'ils ont peculiere. Et de ceux cy voit lon un grand nombre, pourautant qu'ilz veulent gratifier aux premiers, qui outre leur propre enclin aux armes, ont encore diverses affections sur la profession d'iceux : car lon en voit quelques uns aimans la phisique, autres la metaphisique, autres la geometrie, autres l'arithmetique, et plusieurs la rethorique, à cause qu'avec celle là on parle de toutes les autres et passe lon par diverses nations du monde, ainsi que monstrent clairement les historiographes : de sorte que les lieux esquelz on la voit tousjours la mieux venue et caressée sont les cours et Palais des Princes, où se retirans et affluans de divers endroits les bons esprits, ilz cherchent par son moyen y faire voir et entendre ce qu'ils sçavent. A ce propos pourroit servir l'exemple de deux maistres architecteurs, qui voulurent

[a<sup>3</sup> v<sup>o</sup>]

entre-prendre un edifice public en la cité d'Athenes<sup>219</sup> : l'un qui parla premier aux directeurs de la fabrique, desseigna doctement le plant avec vraye symmetrie et

---

<sup>218</sup> François I<sup>er</sup> de Lorraine, duc de Guise (1519-1563).

<sup>219</sup> De nouveau, référence aux deux architectes.

dimension de lignes, tant directes, perpendiculaires, obliques, que diagonales, et depuis devisa distinctement l'interieur et superficie de tous les pans : bref il proposa et narra ce qui estoit requis pour la perfection de ceste structure de tant de bonne grace, que par la vertu de sa langue diserte et bien instruite en rhetorique il faisoit quasi sembler à ceux qui l'escoutoyent de voir devant leurs yeux l'edifice en essence, avec commune resolution de tous qu'il estoit impossible de mieux, estimant que comme lon repute la chose solide et ferme de laquelle on ne peut rien oster, ne plus ne moins celle estre tenue pour parfaite, où ne se peut rien ajouster. Tellement que le second quand il vint à son reng de parler ne dit rien, sinon qu'il scavoit faire ce que l'autre avoit tant bien devisé : dont toutesfois il ne gagna pas si avant le cueur des auditeurs comme l'eloquente faconde du premier, qui par l'epilogue de son oraison luy tollut l'argument d'en dire davantage. Mais pourquoy veux-je enseigner Minerve, ou apprendre l'aigle à voller, m'estendant sur le loz de rhetorique, veu que les livres en sont tous pleins, mesmement des exemples de la munificence et liberalité que les Rois et Empereurs ont exercée envers ceux qui font profession de cest art ? Lequel donc estant grandement aimé des Princes et hauts Seigneurs, plusieurs aussi de l'autre maniere de gens que je dy (comme il est vray) zelateurs et dependans d'eux tachent de bien l'entendre, afin que par le moyen de ses filles, histoire et fable, ilz puissent quelque fois recréer leurs nobles et illustres esprits : ainsi que de memoire freiche et recente vous avez veu durant la vie du trevertueux, tresmagnanime et à nul autre second Prince le feu trescrestien Roy François premier de ce nom que beaucoup de bons entendemens de ce siecle se sont travaillez par invention ou traduction bien polie et limée, luy faire voir choses dignes de la cognoissance que son ame susceptible de toutes bonnes choses en avoit divinement aqoise. Ce qui est encore aujourd'hui tresbien continué envers son filz treshaut tresredouté et tresexcellent Roy Henry deuxiesme, regnant ores avec grand heur sur les François : pour la santé et prospérité duquel je prie le souverain vouloir tant estendre les confins et limites de son Royaume, que nous le puissions voir en bref Monarque de ce bas monde, comme le Prince que je pense en tout le terrestre hemisphere plus digne de telle Monarchie. Or, Monseigneur, se sentant mon esprit esguilloné par l'exemple des bons et doctes, sinon de pouvoir encore inventer œuvre grave et heroiq, aumoins de traduire le mieux qu'il seroit possible à sa capacité, j'ay plusieurs fois travaillé, pour faire le devoir que j'ay voué à vostre service, de chercher argument et matiere qui vous deust estre agreable : et en ceste peine me trouvois-je à Rome lors que Monseigneur le reverendissime et illustrissime Cardinal de Guise<sup>220</sup> vostre frere y vint recevoir son [a<sup>4</sup> r°]

chapeau, quand il me tomba entre les mains une histoire freichement traduite d'Espagnol en Italien, nommée de Primaleon de Grece filz de Palmerin d'Olive Empereur de Constantinople. Si la leuz incontinent d'un bout à l'autre, une fois en Tuscan, et la seconde en Castillan, pour voir si le sujet mis en François seroit digne de vos yeux : et trouvant qu'il n'y avoit chose qui ne me semblast propice et agreable à vostre esprit (veu que ce ne sont que tournois, guerres, batailles, pouesses, victoires, et amours) me suis aventuré de la mettre en nostre vulgaire, afin de vous en faire un present, lequel j'espere que ne regreterez, fondé en cela de deux raisons. L'une que vostre generosité insigne vertu et gentille nature ne pourront souffrir que desdaignez tel don pour la petitesse, ainçois le mettant au reng de ceux que lon vous fait tous les jours (encore qu'il soit le moindre) regarderez seulement à la volonté et bonne devotion dont il vous est offert : m'assurant, si ainsi avient, que vous n'en trouverez en vostre cabinet un qu'on vous ait présenté de plus entiere et sincere affection. L'autre que je voy tous les jours les traducteurs de semblables œuvres (tant en prose comme en vers) le dedier aux Roys et

---

<sup>220</sup> Louis II de Lorraine (1527-1578).

autres grands Princes : à quelques uns desquels interpretes je desirerois volontiers ressembler en richesse de termes, bon stile et grace de bien dire, pour plus rendre suffisant et digne de vous ce mien labour. Auquel ayant bien gousté l'intention de l'un et de l'autre auteur, je me suis étudié de la coucher en François le moins mal que j'ay peu, ne m'assujetissant pour cela de la rendre mot à mot ny clause à clause comme font quelques translateurs : ains afin de mieux l'exprimer et rendre plus celebre la lecture d'icelle, ay descrit quelques passages selon la vraye cosmographie, allegué force autoritez et comparaisons (tant des histoires que fables poëtiques) et usé souvent de sentences, raisons, metaphores, similitudes, cartelz, letres, vers, harengues, concions, et paraphrases assez longues de mon invention, es lieux où je voyois ce peu que je sçay y estre propre et convenable : sans toutes-fois l'immuer n'y diminuer en rien, et moins discontinuer ou pervertir l'ordre et vray fil de l'histoire, ainsi que l'on pourra bien voir en y lisant. Et si je l'ay enrichie de quelques epithetes synonymes et autres dictiones peu usitées en commun langage (des ignorans curiosité non trop louable) il vous plaira m'excuser en cela : tant pource que j'abhorry la cacophonie et reiteration de motz, specialement en une mesme periode, que pource aussi que telle affectation (ainsi me doutay-je bien que la voudra nommer quelqu'un) peut proceder de la peculiere nature de mon stile, qu'a peine je sçaurois deguiser, encore que ce fust par industrie : aquoy je m'asseuré qu'aurez esgard ensemble à l'opinion vulgaire, qu'il n'est esprit si docte et usité qui puisse satisfaire à tous les autres, ou qui quelque fois ne faille, mesmement en œuvre si grand. Parquoy, Monseigneur, je vous supplie treshumblement me vouloir faire ce bien tant honorable, que de recevoir et accepter de

[a<sup>4</sup> v<sup>o</sup>]

bon cueur ceste mienne ocupation, premier tesmoignage de ma servitude à vous perpetuellement dediée : pour en y lisant quelque fois par maniere de passetemps ramentevoir voz vertueux faicts par ceux de Primaleon, les chevaleries et courtoisie duquel je ne sçaurois mieux parangonner en toute l'Europe (apres celles de nostre trescrestien et tresheureux Roy) qu'a celles qu'on voit reluire en vous. Dont pour asseoir meur jugement, la continuelle preuve que depuis l'age d'adolescence avez faite en la discipline militaire n'est absconse au plus petit, soit tant a bon escient en guerre ouverte et à outrance, comme par jeu en tournois joustes et autres spectacles joyeux. Enquoy vous monstrez clairement descendre de ceste illustre tige de Lorraine, le panegyriq et louenges de laquelle (tant de vous voz ancestres que collateraux) je sen trop haut et fertile argument pour l'insuffisance et petite capacité de mons esprit : par ainsi vaut mieux que je n'entre plus avant dans le labyrinth, au centre duquel pervenu je despererois en sçavoir jamais sortir : car m'en taisant avec ce mot je l'exalteray plus, qu'en l'escrivant ne pouvoir ataindre le comble de son merite. Au moyen dequoy je vous supplieray treshumblement encore une fois, Monseigneur, vouloir monstrez par quelque parole, signe ou conjecture que ceste maniere de traduction vous plait, ores qu'il ne fust ainsi : afin que par ce moyen je puisse voir la venimeuse langue des mesdisans censeurs zoiles et detracteurs cent et cent fois morse de leurs dents, ne l'osant affiler contre œuvre liberalement accepté d'un tant magnanime Prince, ainsi me semblera mieux defendu de leurs pestiferes et envenimées fleches, que si je le mettois souz la protection de Pallas à tout sa hache et bouclier à la teste de Meduse la Gorgonne<sup>221</sup>. Et si je puis apercevoir que vous preniez tant soit peu de goust et plaisir en sa lecture, j'estancheray la soif et esteindray l'ardeur vehemente que j'avois de faire chose qui peust inciter vostre heroiq esprit, à recevoir les primices de l'arbre qui se cultive de jour en jour pour vostre service, avec les arres de l'obligation en laquelle son cultivateur se sent et sentira toute sa vie vostre redevable : se reputant au reste heureux par dessus sa fortune, et mieux que

<sup>221</sup> Ovide, *Métamorphoses*, IV, 765-803.

bien satisfait et de son labeur, s'il peut cognoistre avoir fait chose qui vous soit agreable. Quoy avenant il prendra plus grand cueur de poursuivre la suite de ceste histoire, mesmement le second livre qu'il espere vous faire voir bien tost (s'il vous plait le luy commander) avec l'aide et grace du souverain dominateur de ceste ronde machine : auquel il prie, Monseigneur, pour l'heur et bien indicible qu'il recevra de vous en ce faisant, vous tenir tousjours en la prospere et heureuse felicité que vostre insigne et vertueux cueur merite.

[a<sup>5</sup> r<sup>o</sup>]

A SON SEIGNEUR ET PERE // Monsieur de Vernassal, François le // plus humble de ses enfans.

Le jardinier qui dedans son circuit  
Plante un fruitier, mon treshonoré pere,  
En est soigneux, pource qu'il en espere  
Avec le temps cueillir quelque bon fruit :  
Ceste raison m'a n'agueres induit,  
Vous faire voir en vieillesse prospere,  
Ce qui pourra sur ce bas hemisphere  
Comblen votre heur d'un peu d'honneur et bruit.  
Jeune arbre suis, qui despuis mon enfance  
Fuz eslevé jusqu'à l'adolescence  
Aupres de vous selon vostre desir,  
Or recevez le fruit de tel labeur,  
Et n'en jugez mauvaise la saveur,  
Puis que les grands y prennent du plaisir.

Au Lecteur.

Quiconque sois, lecteur, qui pourrois dire,  
Que j'use icy de mots que tu n'entens,  
Prepare toy d'apprendre avec le temps  
A les entendre aussi bien qu'à les lire :  
J'ay vrayement de traits voulu eslire  
Hors du commun, ce faisant je pretens  
Les bons esprits trop plus rendre contens,  
Que les idiots ne me sçauoyent maudire.  
Pour le lecteur docile j'ay veillé,  
Pour l'indocile ont mes yeux sommeillé,  
Arriere donc envieuse ignorance :  
Hommes gentils Dames et courtisans,  
C'est à vous seulz qui estes aiguisans,  
De jour en jour le burin d'eloquence.

Avec le temps<sup>222</sup>.

[a<sup>5</sup> v<sup>o</sup>]

---

<sup>222</sup> François de Vernassal.

Le Seigneur des Essars N. de Herbe- // ray commissaire ordinaire en l'artillerie du Roy,  
sur // la traduction des livres de Primaléon de Grece // par François de Vernassal  
Quercinois.

Vous qui craignez et la guerre et l'amour,  
Fermez l'oreille à ce gentil discours,  
Car l'un et l'autre et chacun à son tour  
Pourroyent à tort rendre voz ans plus cours :  
Sça'vons pourquoy ? les coups pesans et lours,  
Le feu le sang les clameurs et la mort,  
Tous faits de guerre, et le droit et le tort,  
Le doux plaisir et le contentement,  
Le goust, le fruit et tout l'esbatement  
Dont Amour paist les tristes amoureux,  
Y sont descrits tant bien et proprement,  
Que l'efait vif n'est point plus dangereux.

Acuerdo olvido<sup>223</sup>.

[a<sup>6</sup> r<sup>o</sup>]

R.R. Seigneur de la Guilliotiere du bas Poi- // tou, valet de chambre ordinaire du Roy //  
à François de Vernassal.

Le bon esprit la vertu et sçavoir  
Qu'on ne cognoist, je repute semblables  
A l'or caché dans les lieux desvoyables,  
Que l'avare œil n'a peu encore voir :  
Celuy qui peut cognoissance en avoir  
L'adore, prise, et par mers navigables  
Le va cherchant es lieux inhabitables,  
Jusque en l'Indie et heureux climat noir.  
O Vernassal, la grand dexterité  
De ton esprit n'avoit pas merité  
D'estre en l'obscur si longuement cachée,  
Ceux qui sçauront tes perfections rares,  
T'estimeront plus que l'or des Barbares,  
Et d'Orient la richesse cherchée.

Jan Maugin, dit l'Angevin, fidele amy // de Vernassal, au lecteur.

Il ne faut point, benevole lecteur,  
Que je m'arreste à te louer icy  
Les bons esprits que nous donne Quercy,  
Jusqu'à cestuy Poëte et Orateur :  
Cestuy cy donc tresriche illustrateur,  
Et le meilleur qui ait escrit ainsi,  
A d'Apollo si bien lart esclarcy,  
Que tu le peux nommer premier Auteur.  
Tel nom luy dois à bon droit, ce me semble,

---

<sup>223</sup> Nicolas de Herberay des Essars.



Car poésie et l'histoire il assemble  
En un sujet, voire si doctement,  
Qu'une de l'autre on ne peut separer :  
Et par ainsi convient luy preparer  
Un nouveau bruit d'escrire elegamment.

Probè et tacitè.

[a<sup>6</sup> v<sup>o</sup>]

Ode de J.P.D.M.<sup>224</sup> à Vernassal.

Je desire qu'on arrache  
Le cueur inutile et lache  
Du corps enroillé et vain.  
L'esprit des biens du ciel riche  
Dont il est avare et chiche  
Soit banni du corps par fain.

Si mes souhaits avoyent place  
De bref periroit la race  
Des avars et faitars :  
En bref de la gent diserte  
Et prompte seroit couverte  
La terre de toutes pars.

Ainsi j'oserois bien dire  
Que tu n'aurois nul martyre,  
Gentil Vernassal, ainçois  
Tu serois (comme tesmoigne  
Ceste elegante besoigne)  
Au reng des doctes François.

O comble de grands liesses !  
Si le Prince à qui t'adresses  
Lit tes œuvres d'un bon œil :  
Si la digne recompense  
Respond à ta diligence,  
Acomply sera ton vueil.

Ceste œuvre au moins proufitable  
Te fera, si delectable  
Elle est au joyeux lecteur :  
Car l'esprit humain se baigne  
Se sentant priser, et gaigne  
Ce bien duquel est autheur.

Mais si le lecteur mesprise  
Ceste histoire tant exquise,  
Je diray que c'est malheur :

---

<sup>224</sup> Jean-Pierre de Mesmes.

Puis que labeur et paresse,  
Puis qu'avarice et largesse  
Ont mesme pris et valeur.

Coelum non solum.<sup>225</sup>

## Édition de 1572

**HISTOIRE // DE PRIMALEON // DE GRECE. // Continuant // LE DISCOURS DE  
// Palmerin d'Olive Empereur de // Constantinople.  
Traduite en François, par Fran- // çois de Vernassal // Quercinois.  
A ORLEANS,  
Pour Pierre Trepperel.  
1572.**

In- 8° [a<sup>1</sup>-a<sup>4</sup>] [ē<sup>1</sup>-ē<sup>8</sup>] [A<sup>8</sup>-Z<sup>8</sup>] [Aa<sup>8</sup>-Nn<sup>8</sup>]

Reprise de l'épistre à François de Lorraine, et de l'ode de Jean-Pierre de Mesmes.

## Édition de 1580

**L'HISTOIRE // DE PRIMALEON // DE GRECE CONTI- // NUANT CELLE DE  
PALMERIN // d'Olive Empereur de Constantinoble son // pere, n'aguere tiree tant  
de l'Italien com- // me de l'Espagnol, et mise en nostre vul- // gaire par François de  
Vernassal Querci- // nois.  
AVEC LE TEMPS.  
A LYON,  
PAR BENOIST RIGAUD.  
1580.**

In-12° [a<sup>8</sup>-z<sup>8</sup>] [A<sup>8</sup>-Z<sup>8</sup>] [aA<sup>8</sup>-gG<sup>8</sup>]

Reprise du même paratexte qu'en 1550.

---

<sup>225</sup> Jean-Pierre de Mesmes.

# LE PREMIER LIVRE DU NOUVEAU TRISTAN

## Édition de 1554

LE // PREMIER LIVRE DU // nouveau Tristan, Prince de Leonnois, // CHEVALIER DE LA TABLE // RONDE, ET D'YSEULTE, // Princesse d'Yrlande, Royne // de Cornouaille.

*Fait François, par Ian Maugin, dit l'Angevin.*

Probè et Tacitè.

Avec Privilege du Roy.

A PARIS.

Chez la veuve Maurice de la Porte, au clos Bruneau, â l'enseigne saint Claude.  
1554.

In-fol [Fleur<sup>1</sup>-Fleur<sup>6</sup>] [

[Fleur<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

A mon Seigneur, Monsieur de Maupas, // ABE DE SAINT IAN DE LAON, CON- // seiller, et Aumonier ordinaire du Roy.

Mon Seigneur, ç'â esté presque l'argument commun de tous les François, qui ont mis leurs compositions en lumiere depuis vint ans, porposer, ou qu'on avoit dérobé leurs copies, ou que l'importunité de leurs amys les forçoit et contraignoit à l'impression d'icelles. Je sçay combien la Modestie et Vergoigne sont louables : mais mettre en leur rang une simplicité et defiance de soy, cela m'â semblé tant ridicule et moquable, que n'ay voulu, ne peu en abuser : ores qu'entre aucuns il soit tenu pour opinion et coutume. A ceste cause, et au rebours d'eux, ay eu tousjours intention et desir : mesmement des l'heure, que fistes celle humanité et grace, de me tirer d'une captivité et prison, à la liberté et franchise de vostre service, vous faire paroistre et donner chose de ma plume, qui vous aportast tel plaisir, qu'eusse bonne occasion de m'en contenter : n'ayant vostre main esté jamais close à ceux, qui vous ont présenté de leurs œuvres, ou petites, ou grandes. Et pour monstrier par éfait le naïf de ma volonté, après quelque nombre de mes Vers, ausquels daignastes n'agueres porter ceste faveur de les lire et garder : j'ose vouër maintenant à l'excellance de vostre nom, la premiere partie de mon nouveau Tristan de Leonnois, plus vostre que mien, pour les bons traits, claires lignes, et belles couleurs, dont l'avez enrichy, m'en oyant lire la minute. Dequoy ne m'émerveille : ains le louë : considéré, qu'avez esté apris et norry en la Cour, de ce feu premier et grand Roy François<sup>226</sup> : durant le regne et au prouchas duquel, les meilleures langues, avec la nostre, ont pris leur ressource et lustre, ainsi que les arbres et herbes r'entrent en verdeur et croissance à la prime-verre. Non que ce soit par presumption de le sentir digne de vostre Librairiè, ou de l'objét de vostre œil : trop bien d'une esperance conceuë, que les Lecteurs, connoissans la singularité de vostre parler, la pureté d'iceluy, comme estes amy de voz imitateurs, en telles raretez, et voyans

[Fleur<sup>2</sup> v<sup>o</sup>]

Le vœu qui vous en est fait, penseront raisonnablement, qu'il merite estre recueilly et parleu, ou pour sa gentile invention, ou pour le bon air et facilité de son stil et langage.

---

<sup>226</sup> François I<sup>er</sup>.

Joint, que les traverses drecées par fortune à nostre Roy de Leon<sup>227</sup>, les menées, pratiques, et inimitiez secrettes de ses mal veillans, ne sont beaucoup dissemblables à celles, qu'avez échapées et amorties de la fraiche mémoire. Or est le sujet d'Armes et d'Amours, matière traitant de la fleur des Vertuz, tant hautes que basses : si qu'il n'y aura Gentil-homme, ne autre d'inferieure condition d'esprit et mettable, qui n'y trouve dequoy recréer et alaigner son ame, lors que tristesse et melencolie viendront, pour la ranger en cage plombée et sombre. Qu'ainsi soit, sous le personnage de Tristan armé et Chevalier errant, se pourront conoistre les actes d'un Prince magnanime, hardy, vaillant, equitable, debonnaire, prudent et assuré : sous Yseulte, les bonnes partiës aussi d'une grande Dame : Scavoir, comme elle doit estre honeste, courtoyse, modeste, affable, compagnable, civile, avisée et constante : tellement, que la conclusion sera necessaire et evidente de ce qui est requis d'honneur et d'honesteté entre deux Amans, pour l'entretien perpetuel de leurs aymables et amyables affections. Il est bien vray, que tel discours de Noblesse et humanité, n'ont peu s'écouler, sans y avoir entremellé maintes aventures : ou sont recitées quelques industries, subtilitez, infidelitez, trahisons et jalousiës. Mais qui vit oncques pré sans chardons, campagne sans ronces, forest sans épines, et moyen vertueux sans estre acosté et enclos d'extremitez vicieuses ? Celles-cy, pour estre fuyës et chassées : l'autre, domestique et retenu : et croy assurément que moindre profit n'en rapportera celui, qui y mettra sa veuë et s'y arrestera. Tel qu'il soit toutesfois, sans l'atente et certitude empreintes en mon cueur, du gré qu'en aurez et de la continuë de vostre liberalité vers moy, ne seroit mis ne receu en public : eu égard à la defaveur, dont la plus grande partië des hommes du jourd'huy étrangent les Muses, et le peu de cas qu'ils font de Science et Vertu. Un autre point encor' m'â fait briser la haye, et rompre l'empeschement : c'est que vous, Mon Seigneur, qui avez esté desja mon sauveur second, serez maintenant defenseur de mes labeurs : sachant et entendant tres-bien que valent les écrits venans de bon lieu, la difference du vieil Rommant à nostre histoire renouvelée, et la pene d'illustrer et failiter telles choses. Ce qu'assez conu de ma part, feray moins de conte des envieux et médisans, que ne faisoit jadis le Poëte Sulmonien, des froids et barbares Getes<sup>228</sup>. Et pour Bienfaiteur (neantmoins que je ressemble d'avantage Melibée que Titire<sup>229</sup>) je delibere respondre desormais à ceux qui s'enquerront de mon repos entre les enuies/envies et misereres.

O chers amys, MAUPAS, et vostre et mien,  
Voire mon Dieu second, m'â fait ce bien.

A Laon, en vostre maison de saint Jan, ce xx. Juin.      1554.  
Vostre tres-humble et tres-obeïssant  
Serviteur L'ANGEVIN.

[Fleur<sup>3</sup> r<sup>o</sup>]

A Monsieur de Maupas.  
ODE.

Pline, à composer plus acort  
Qu'à prévoir sa prochaine mort,  
Dit qu'un livre peut rendre,  
Tant soit-il povre, vieigl, et vil,

---

<sup>227</sup> Tristan.

<sup>228</sup> Ovide ?

<sup>229</sup> Références aux deux bergers dont le dialogue constitue les *Bucoliques* de Virgile.

Au Lecteur quelque trait util,  
Il n'est bien que d'apprendre.

Du fils d'Anchise l'Ecrivain,  
Parmy l'excrement du Romain  
Poète plus antique,  
Cerchoit le metal glorieux :  
Par fois le bon et precieux,  
Gist sous un corps éctique.

Le torrent gravier cache l'or,  
Les grans Ruines le tesor,  
Les épines, la rose,  
Le corps bossu, le grand sçavoir :  
Dans les vieux Rommans on peut voir,  
Mainte excellente chose.

MAUPAS, du Roy des bons esprits,  
Prisé, lors qu'ils estoient en pris,  
Jugez quel est mon dire,  
Leu et releu ce vieigl Rommant,  
Dont Arioste evidemment,  
Tout le plus beau retire<sup>230</sup>.

Aprés Tristan le Valeureux,  
Le fort Roland fut amoureux :  
L'un pour sa Dame unique  
Courut les champs brutalement :  
L'autre perdit l'entendement,  
Pour la belle Angelique.

L'un et l'autre brusla son cœur  
De mesme amoureuse liceur :  
Dont Tristan pour la sienne,  
Yseulte, endura mille assaux :  
Roland, à l'enui, mille maux,  
Pour la belle Paienne.

L'une les blessez guerissoit :  
Et l'autre la mort dechassoit  
D'une mortelle playë :  
Yseulte guerit son Amant,  
Et puis le sien semblablement,  
L'Infante de Cataïe.

Plus estime un nouveau venu,  
Qu'un Tristan long temps cher tenu,  
L'inconstante Fenice :  
Plus aime un folastre étranger

---

<sup>230</sup> Arioste, *Le Roland furieux*, traduit en français par Jean Martin.

Que son Seigneur le Roy d'Alger,  
L'ingrate Doralice.

Melisse derobe à Morgain  
Le vase qui moigloit le Sain  
De la Dame, honnië  
Des qu'elle répandoit le vin :  
Que dy-je vin ? ains vray venin  
De froide jalousië.

Voyez MAUPAS, l'Italien  
S'embellir de ce qui n'est sien,  
C'est de nostre plumage.  
Voyez son larcin aparent :  
Mais le profit est bien plus grand,  
Sur un meilleur passage.

C'est sur la beste Glatissant,  
Que le Payen va prochassant :  
O la penible queste !  
L'étrange beste tousjours fuit :  
Le Mesconu tousjours la suit,  
Pour en avoir la teste.

Elle au Soleil rend, dans les bois,  
Mille couleurs, et mille abbois,  
Cerchant les eaux pour boire :  
Mais laissons ce monstre caché,  
Et depuis mille ans embuché  
Sous la porte d'ivoire<sup>231</sup>.

Venons au Roy de Leonnois  
Que Jan Maugin, contre les lois  
Fatales, fait revivre :  
Il fait bien plus qu'au bon Eson  
Ne fit la femme de Jason :  
Car de mort le delivre<sup>232</sup>.

Elle convertit par son art  
Le sang caduc du bon vieiglart  
En mortelle jeunesse :  
Maugin donne au prince Breton,  
Comme Aurore au troien Titon,  
Eternelle vieiglesse.

Et pour au vieil Tristan oster  
Tout le passé, luy fit gouter  
Du fleuve d'obliance,

---

<sup>231</sup> Virgile, *Énéide*,

<sup>232</sup> Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*

Dont Tristan mit tout en obly :  
Ores le voyez ennobli  
De nouvelle eloquence.

Oiez son chant melodieux  
Louangeant le vainqueur des Dieux  
Et Yseulte sa Fée :  
Qui ores l'incite à mater  
Ses ennemis, ores chanter  
Son amoureux trophée.

Et si nostre Tristan nouveau,  
Au rigoureux et doux cerveau  
Est trové delectable,  
A vous soit le second honeur :  
A l'Angevin soit un bon heur  
Heur aux siens agreable.

O bon heur long temps pretendu !  
Fai que Tristan nous soit rendu  
En un entier volume.  
MAUPAS, amy de la valeur,  
Donnez force, donnez chaleur  
A l'angevine plume.

Maugin fut pas vous racheté  
D'Enfer, dont mis sa liberté  
Toute à vostre commande :  
Oultre il vous donne ses labeurs,  
(Meurdriers de ses vieigles douleurs)  
N'ayant chose plus grande.

Tout ce qu'il avoit, vous avez :  
Parquoi l'un et l'autre sauvez.  
L'un sera de Penië  
Vassal, si bien ne le gardez :  
L'autre, si ne le defendez,  
Sujét à Calumnië.

COELUM, NON SOLUM.

## **Édition de 1567**

**LE // NOUVEAU TRISTAN, // Prince de Leonnois, Chevalier de la // TABLE  
RONDE, ET D'YSEULTE, // PRINCESSE D'YRLANDE, ROYNE // DE  
CORNOUAILLE. // Lequel tant pour l'illustration de la langue Françoise que pour  
la recreation // des Gentils-hommes, Dames, et Damoiselles, a esté nouvellement //  
fait François, par Jan Maugin, dit l'Angevin.  
Probè et tacitè.  
A PARIS.**

**Chez Gabriel Buon, au clos Bruneau, à l'enseigne // Saint Claude.  
1567.**

**Avec Privilege du Roy.**

**In-fol [fleur<sup>1</sup>-fleur<sup>6</sup>] [a<sup>6</sup>-z<sup>6</sup>] [aa<sup>6</sup>-gg<sup>6</sup>]**

Reprise du même paratexte qu'en 1554.

### **Édition de 1577**

**LE LIVRE // DU NOUVEAU // Tristan, Prince de Leonnois, che // valier de la  
Table Ronde, et d'Y- // seulte, princesse d'Yrlande, Royne // de Cornoüaille.**

***Fait françois, par Jean Maugin, // dit l'Angevin***

**Probé et Tacité**

**A LYON,**

**Par Benoist Rigaud.**

**1577**

**In-16° [a<sup>8</sup>-z<sup>8</sup>] [A<sup>8</sup>-E<sup>8</sup>] [F<sup>1</sup>-F<sup>4</sup>]**

Reprise du même paratexte qu'en 1554.

### **Édition de 1586**

**HISTOIRE DU NO. // BLE TRISTAN, PRINCE DE // LEONNOIS ? CHEVALIER  
DE LA TABLE // RONDE, ET D'YSEULTE, PRINCESSE D'YRLANDE, // Royne  
de Cornoüaille. // *Fait François, Par Iean Maugin, dit l'Angevin // Probé et Tacité***

**A PARIS, // Par Nicolas Bonfons, ruë neuve nostre Dame, // à l'enseigne Saint  
Nicolas.**

**1586**

**In-4° [A<sup>1</sup>-Z<sup>4</sup>] [Aa<sup>1</sup>-Zz<sup>4</sup>] [AA<sup>1</sup>-AA<sup>4</sup>]**

Reprise uniquement de l'épître à l'abbé Maupas.



# MELICELLO DISCOURANT AU RECIT DE SES AMOURS MAL FORTUNÉES

## Édition de 1556

MELICELLO // DISCOURANT AU RE- // CIT DE SES AMOURS MAL // fortunées, la Fidélité abusée // de l'Ingratitude.

Fait François, par Jan Maugin, //ANGEVIN.

Avec privilege du Roy.

A PARIS.

Par Estienne Groulleau, Libraire, demourant en // la rue Neuve nostre Dame, à l'enseigne // saint Jean Baptiste.

1556.

In- 8° [a<sup>1</sup>-a<sup>4</sup>] [A<sup>8</sup>-R<sup>8</sup>]

[a<sup>2</sup> r<sup>o</sup>]

Au Seigneur Nicolas Doucet, Gentilhomme // Laonnois, et Eleu pour le Roy à Laon.

Seigneur Doucet, je m'émerveille comme il peut avenir, qu'on trouve le plus souvent entre nous aucuns hommes de telle impudence et temerité, qu'ilz presument et osent attribuer à eux, les écritz, science et travail d'autrui, piglans par ce moyen, avec detestable sacrilege, le meilleur de la Muse leur prochaine, le plantans en leur jardin, sans faire tant soit peu de mention d'où, et de qui ilz tiennent telles richesses et singularitez. Or estoit-il en moy celer l'original de Melicello, et cacher à tous l'histoire de Caïa et Varia, n'ayant esté encor' imprimée, ny mise en nostre langue : mais à fin que l'honneur fust rendu à qui il apartenoit, et telle chose libre liberalement permise à l'œil benin du Lecteur, j'en veux publier l'invention, et ne dissimuler ce que j'y ay mis du mien, et pourquoy. Qu'ainsi soit, vous seul

[a<sup>2</sup> v<sup>o</sup>]

avez peu savoir, comme pour voir mon exercice en nostre langage, un nostre commun amy m'envoya à Paris y a ja deux ans, un extrait et brief epitome Italien, de la fidelité d'un amy, et de l'inconstance et ingratitude de deux aymées, si succinct et trunqué, que le tout ne contenoit plus d'une page : n'estant, à la verité, autre chose qu'un propos, sur lequel quelque Seigneur transmontain avoit fait exercer l'un de ses enfans, et de louable coustume y continuoit chacun moys, baillant à sa facture, luy qui estoit de noble cueur, telle et honneste occupation : tantost de l'amour puy des armes, ores de la policie, et quelque fois de lettres et écritures saintes. Ayant doncq' gagné cete occasion, d'ébatre nostre Musette Angevine à l'enrichissement et amplification d'iceluy, y poussé par nostre commun bienfaiteur, et attiré encores d'avantage des aventures amoureuses d'un nostre tresfamilier, estans presque semblables aux fantasies Italiennes, ainsi que n'ay perdu l'une, n'ay je aussi voulu faillir aux autres : mesme-

[a<sup>3</sup> r<sup>o</sup>]

ment à vous, qui m'estiez frere et compagnon, et apres leur commandement aviez daigné m'en prier et supplier. A cete cause satisfaisant à mon devoir, outre le symbol qu'a MELICELLO avecq' DOUCET, et la secrete énergie d'aucuns autres noms des personnes, représentées et peintes en noz discours, vous ay dédié, et presente maintenant

MELICELLO, amplifié et acoustré à la Françoyse dissemblable et diferent au natif d'Italie : c'est, que l'argument de l'étranger estoit fantasié à plaisir, et nostre decoration, et acoustrement, sont veritable histoire, avenue durans noz jours. Que si plus tost n'ay effacé mon obligation, le faisant paroistre vostre : celà n'est venu de ma faute, ains pour m'avoir requis atendre meilleure oportunité : à quoy me semble avoir persisté trop longuement, et jusqu'à encourir presque une note de paresse. Voylà le but de mon intention quant à cét égard, vous priant le recevoir d'aussi bon cueur, que le vous offre  
[a<sup>3</sup> v<sup>o</sup>]

franchement : à fin semblablement, que l'acceptant volontiers, le reste des Laonnoys conoisse cy apres, L'Angevin vivant en leur Ville, sous l'illustre Abbé de MAUPAS, son Seigneur, avoir esté du nombre de voz amys. A Paris ce quatriéme Decembre, mil cinq cens cinquante six.

Vostre entier compaignon et amy  
l'ANGEVIN.

[A<sup>4</sup>R<sup>o</sup>]

Une Dame Laonnoyse, au Seigneur // Nicolas Doucet, sur le discours // de Melicello, fait par // l'Angevin.

L'Angevin paind par ses discours  
Deux peu courtoyses en amours<sup>233</sup>,  
Y procedant de telle grace,  
Que l'honnesteté ne trépasse  
A feindre les lieux, les personnes,  
Et autres maintes choses bonnes :  
Sans rien declarer, ny ouvrir  
Des pointz qu'il convenoit couvrir,  
En quoy merite grand'louange.  
Mais je trouve bien fort étrange,  
Que luy, qui est de bon esprit,  
N'a voulu mettre par écrit  
Les tromperies de tant d'hommes  
Estans au país ou nous sommes :  
Veu qu'il les sait de longue main.  
Vrayment il semble mal humain  
D'avoir ainsi taxé les Dames,  
Des hommes recelant les blames.  
J'ay tord, pour certain, et m'abuse,  
[a<sup>4</sup> v<sup>o</sup>]

L'Angevin est digne d'excuse,  
Et plus que luy ay-je offensé :  
Car, auquel eust-il commencé ?

Sçavoir et Avoir<sup>234</sup>.

Allusion de l'Autheur, sur l'anagram- // matisme de son nom.

Aux Lecteurs.

---

<sup>233</sup> Référence aux deux personnages féminins de *Melicello*, Caïa et Varia.

<sup>234</sup> Recherches en cours.

Qui me savez de nature amyable,  
Facile, et prompt, à l'instinct plus divin :  
Ce ne vous soit nouveau, ny amirable,  
Quand Jean Maugin est Amy Angevin.

Jean Maugin,  
Amy Angevin



# Glossaire

<b>Mot</b>	<b>Définition</b>	<b>Dictionnaire consulté</b>
A rys		
Abjetz		
Acointer		
Acort		
Adoncques	Alors	[Hug.]
Adresse	Direction, chemin, sentier	[Hug.]
Affable		
Agrigentins		
Ains	Avant, avant de, plutôt que, mais	[Hug.]
Aquerre		
Artz liberaux		
Assurance	Le fait de se rassurer / Avec certitude	[Hug.]
Atainte		
Atourna	Disposer, orner, embellir	[Hug.]
Aucunement	Quelque peu, un peu, en quelques façons	[Hug.]
Autre cas	Autre chose	[Hug.]
Aymer de bouche		

Bailler	Donner	[Hug.]
Benevoles	Benevolence : bienveillance, affection	[Hug.]
Benin	Beninement : avec bienveillance	[Hug.]
Biscain		[Hug.]
Brandon	Branche parasite, touffe	[Hug.]
Bruit		
Calunnie	Calunnie : fourberie, tromperie	[Hug.]
Cassade	Bourde, mensonge, tromperie	[Hug.]
Caterve	Foule, troupe	[Hug.]
Celestielz	Célestes	[Hug.]
Chasseliess		
Chiche	Chiche-face : avare	[Hug.]
Circuit		
Commun	Ce qui n'appartient pas plus à l'un qu'à l'autre	[Hug.]
Contrefaites	Contrefait [subst.] : imitation	[Hug.]
Copies	Richesse de pensée et d'expression	[Hug.]
Cosmographie		
Coubade		
Coulpe	Faute, repentir	[Hug.]
Creuz		
Cuider	Croire	[Hug.]
Daucuns		
De longue main		
Debtors		
Deffiance		
Dispense	Dispens : dépense, frais	[Hug.]
Devancier	Qui est en avant, précédent / Hâtif, précoce	[Hug.]
Devis		

Duyte		
Ectique	v. Hectique : continu	[Hug.]
Emender	Corriger, amender	[Hug.]
Empesche	Empêchement, obstacle	[Hug.]
En espoir		
En fantaisie	fantaisie - qui est opposé à la raison, et signifie caprice, bizarerie	[Fur.]
En pris		
Enorgueillir	Devenir glorieux et superbe ("Les ons succès <i>enorgueillissent</i> les tyrans")	[Fur.]
Enuy		
Envers	Adj. : renversé, couché / Vers	[Hug.]
Epitome	Abrégé, résumé, sommaire	[Hug.]
Es	En les, dans les / Est	[Hug.]
Ethnique	Païen	[Hug.]
Etrangent	Estranger : éloigner, repousser, chasser, exclure	[Hug.]
Extremitez	Extrêmement, au plus haut point	[Hug.]
Faconde	Facond : parlant avec facilité, éloquent	[Hug.]
Failiter		
Faille	Faillir : commettre une faute, être en faute, se tromper	[Hug.]
Faire avance	se dit figurément en Morale, pour dire, estre le premier à faire des propositions, des recherches d'amitié, des civilités ("j'ay fait toutes les <i>avances</i> pour rechercher son amitié")	[Fur.]
Faix	v. Fest : fête	[Hug.]
Figures	Forme, plan	[Hug.]
Formosité	<i>formositas</i> , beauté	[Hug.]
Fors	Excepté	[Hug.]
Fort	Difficile	[Hug.]
Franchise	Liberté, inviolabilité	[Hug.]

Garce	Fille	[Hug.]
Gay	Vif, animé, ardent / Libre, qui est au large	[Hug.]
Gentil	Noble par naissance ou moralement brave	[Hug.]
Gentil langage		
Gratuité	Bienfait, faveur, don / Bonté, affection, bienveillance	[Hug.]
Gravité		
Habile	v. Habile : apte, propre, convenable	[Hug.]
Harnois	Armure, attirail	[Hug.]
Heur	Chance bonne ou mauvaise	[Hug.]
Historiographe	Historien / Histoire	[Hug.]
Iceluy, icelle, iceux, icelles	Adj. : ce, cette, ces / Pronoms : celui, celle, ceux, celles	[Hug.]
Imitateurs		
Importun	Inopportun, prématuré, incapable, ignorant	[Hug.]
Incontinent	adv, de temps, Sur l'heure, dans un moment	[Fur.]
Industrie	Activité, habileté, soin	[Hug.]
Inepte	Impropre	[Hug.]
Institution	Education, formation, instruction	[Hug.]
Ja	Déjà	[Hug.]
Joint que	Outre que	[Hug.]
Journée	Journée de marche, de navigation, de voyage	[Hug.]
Langoureux	Languissant, souffrant, malade / Qui rend malheureux	[Hug.]
Le jourd'huy		
Liberal	Indépendant, s'abandonnant à ses goûts / Noble	[Hug.]
Libéralité		
Librairië	Bibliothèque	[Hug.]
Lubricité	Caractère de ce qui est glissant	[Hug.]
Maieur	Majeur : plus grand, supérieur	[Hug.]



Marrys		
Matent	Mater : vaincre, dompter / Fatiguer, épuiser	[Hug.]
Mater	Vaincre, dompter / Fatiguer, épuiser	[Hug.]
Maugré	Malgré	[Hug.]
Menées		
Menestriers	Menestriere : musicienne	[Hug.]
Mesmes alors		
Mettable	Ayanr cours / Digne d'être accepté, bien fait	[Hug.]
Mignard	(sans idée défavorable) : mignon, gentil, gracieux, délicat	[Hug.]
Mince	Mince de : mal pourvu de / mot d'argot pour désigner une somme d'argent	[Hug.]
Moigloit		
Mote		
Muser	Perdre son temps / Regretter une occasion perdue	[Hug.]
Mynute		
Näif	Vraie nature, vrai caractère	[Hug.]
Navrer	Blessar	[Hug.]
Nobles		
Nonchalans	Nonchalant : n'ayant pas souci, insoucieux	[Hug.]
Notoire	"Quant la chose est assez exposée et qu'ell est notore aux auditeurs"	[Hug.]
Nuement		
Nyais	Niais : qui n'a pas encore quitté le nid, naturel, inné	[Hug.]
Obliance	v. Oubliance : oublié	[Hug.]
Office	Service	[Hug.]
Oncques	v. Onques : jamais	[Hug.]
Ouvrer	Travailler	[Hug.]
Par cy apres		

Par cy devant		
Parleu		
Parrangon	v. Parangon : type parfait, modèle	[Hug.]
Passade	Action de passer, passage	[Hug.]
Passant	Mot d'argot, soulier	[Hug.]
Passionnaire	Sujet aux passions	[Hug.]
Penië	Pauvreté	[Hug.]
Piglans		
Piteux	Pieux, sensible à la pitié	[Hug.]
Plaint	Plainte	[Hug.]
Plutost que		
Poinct	Moment où se fait quelque chose	[Fur.]
Policie		
Pollissure		
Potentatz		
Poupines	Poupée, figurine / Dessin, maquette	[Hug.]
Pour vray		
Pourchas	Action de poursuivre, chasse / Action de courtiser une femme	[Hug.]
Poursuyviz	v. Poursuivre : suivre	[Hug.]
Pourtrayeurs	Auteur de plans / Dessinateur, peintre	[Hug.]
Precellants	Precellent : supérieur	[Hug.]
Prelature	Prédominance, rang élevé / dignité de prêtre, pontificat	[Hug.]
Preud'homme	Honnêteté et sagesse	[Hug.]
Prime-vere	Printemps	[Hug.]
Pristine	Pristin : primitif, d'autrefois, ancien	[Hug.]
Privauté		
Prochassant	v. Pourchasser : procurer, causer une chose mauvaise	[Hug.]
Prouchas		

Prudent	Sage	[Hug.]
Pulchritude		
Qu'ainsi soit		
Quis		
Ramenteura	Ramenter : rappeler	
Ramentevoir	Rappeler, remettre en mémoire	[Hug.]
Raritez	Rareté, caractère de ce qui est exceptionnel, peu commun	[Hug.]
Recreation	Action de créer de nouveau / Soulagement	[Hug.]
Recueillir	Rassembler, ramasser	[Hug.]
Redoubler	Répéter	[Hug.]
Reluyre		
Reverer		
Rys		
Sablon		
Serf	Esclave	[Hug.]
Servant	Qui sert	[Hug.]
Serves		
Seur		
Si que	De telle sorte que	[Hug.]
Singularitez	Singularité : caractère de ce qui est unique	[Hug.]
Solicitude		
Speciosité	Beauté	[Hug.]
Suivre sa pointe	Aller de l'avant, continuer ce qu'on a commencé	[Hug.]
Suyure	Suyeux : de la nature du suif	[Hug.]
Timeur	Crainte, frayeur	[Hug.]
Translateur	Traducteur	[Hug.]
Transmontain	D'au delà des monts (par rapport à l'Italie), du Nord	[Hug.]
Tuscan		

Vacations	Vacances	[Hug.]
Vergoigne	v. Vergogne : pudeur, sentiment d'honneur / Honte	[Hug.]
Visage	Apparence, aspect, forme	[Hug.]
Vuallon		
Vulgaire		
Zelateurs	Partisan zélé, dévoué / prompt, énergique	[Hug.]

## **Tableau d'exemplaires**

Les éditions mentionnées dans ces tableaux sont celles dont au moins un exemplaire a pu être consulté, et non pas toutes les éditions connues.

<b>L'Amour de Cupido et de Psyché</b>		
Date d'édition	Adresse	Paratexte
1546	Paris, Jeanne de Marnef	- ESPITRE AUX LEC- // TEURS, PAR LE P.A. - AUX LECTEURS // François. [Petit Angevin] - A [L'ILLUSTRE] ET // ESCELLENTE DAME // ma Dame, M.D.I. // Salut. [Soing et Secret]
1557	Paris, Estienne Groulleau	Même paratexte qu'en 1546 - LA GENEALOGIE ET ORI // GINE DE LA BELLE // PSICHE.
1586	Léonard Gauthier	Pas de paratexte.

<b>Palmerin d'Olive</b>		
Date d'édition	Adresse	Paratexte
1546	Paris, Jeanne de Marnef	- Aux Nobles vertueux et // illustres François, Jean Maugin, dit le petit An- // gevin, baise les mains de leur seigneurie. - AUX DAMES SERVES. // de leurs passions. - Dixain de Claude Gruget // PARISIEN - FRANCOIS DE VERNASSAL // de Quercy, Au Lecteur. - LUYMESME A L'AUTEUR.
1553	Paris, Estienne Groulleau	- Aux Gentilz-hommes, nobles et // vertueux François, Jan Maugin, dit le petit Angevin, // baise les mains de leur Seigneurie. - AUX DAMES SERVES.

		// de leurs passions. [non signé] - Epigramme de Claude Gru- // GET PARISIEN - FRANCOIS DE VERNASSAL // de Quercy, Au Lecteur. - LUYMESME A L'AUTEUR. - 'Au Lecteur. I.F.
1572	Anvers, Jan Waesberghe	Même paratexte qu'en 1546.
1573	Paris, Galiot du Pré	Même paratexte qu'en 1546 avec - ODELETTE // SUR AMADIS ET // PALMERIN. - AU LECTEUR
1593	Lyon, Benoist Rigaud	Même paratexte qu'en 1573.

#### Le Septiesme livre d'Amadis de Gaule

Date d'édition	Adresse	Paratexte
1546	Paris, Jeanne de Marnef	- Un amy du Seigneur des // ESSARS, AU LECTEUR. [Espoir loyal] - Le petit Angevin // A CE PROPOS.
1550	Paris, Estienne Groulleau	Même paratexte qu'en 1548 - CLAUDE COLET DE RUMILLY, // TOUCHANT LE SEIGNEUR DES // Essars.

#### Les Figures de l'Apocalypse

Date d'édition	Adresse	Paratexte
1547	Paris, Estienne Groulleau	- EPISTRE DU TRANSLA- // TEUR A SON AMY MAI- // stre René Melinor, Licencié // es Droitz. - DOUZAIN DE L'AU // THEUR AU DESSUS DIT. -- A TOUS POURTRAYEURS, PAIN- // tres, et autres favorisans icelles divines sciences. [Probè et Tacitè]
1552	Paris, Estienne Groulleau	Même paratexte qu'en 1547.

1570	Paris, Jean Ruelle le jeune	Pas de paratexte.
1574	Paris, Veuve Jean Ruelle	Pas de paratexte.

#### Les Cinq premiers livres des Annales de P. Cornelius Tacitus

Date d'édition	Adresse	Paratexte
1548	Paris, Vincent Sertenas	- A Treshaulte & // TRESPUISSANTE DAME, // MA DAME MAGDALAINE DE // Mailly, Contesse de Roussy, & Dame // de Roye, humble Salut. [non signé] - Le Petit Angevin au lecteur François, SONNET.

#### Le Premier livre des discours de l'état de paix et de guerre

Date d'édition	Adresse	Paratexte
1548	Paris, Estienne Groulleau	- A tresreverend prelat. M. Ga- // briel Veneur, Eveque d'Eureux <sup>235</sup> . // Salut. <sup>236</sup> -ESPITRE -Le seigneur des Essars N. // de Herberay, au traducteur des discours de // Nicolas Macchaivelli.

#### Le Second livre des Discours de l'état de paix et de guerre

Date d'édition	Adresse	Paratexte
1548	Paris, Jan Longis	- Preface du Traducteur, // AUX LECTEURS [Envie d'envie en vie] -Sonetto di M.G.P.M. // al Lettore. [Per me stesso son sasso]

#### Le Troiesime livre des discours de l'état de paix et de guerre

Date d'édition	Adresse	Paratexte
1548	Paris, Jan Longis	SONNET DE L'ANGEVIN, aux Lecteurs.

#### Le Huitiesme livre d'Amadis de Gaule

Date d'édition	Adresse	Paratexte
1548	Paris, Estienne Groulleau	- À mon Seigneur mon

<sup>235</sup> Neveu de Jean le Veneur, qui a été grand aumônier de François I<sup>er</sup>. Issu d'une famille de nobles de Normandie.

<sup>236</sup> Voir qui est l'auteur de cet épître...

		<p>Seigneur // DE MONTMORANCY, CHEVALIER // de l'ordre du Roy, Connestable et grand Maistre // de France, le Seigneur des essars // baise les mains de sa magni- // ficence et seigneurie.</p> <p>- DISCOURS SUR LES LIVRES D'A // madis Par Michel Sevin d'Orleans.</p> <p>- L'ANGEVIN, A TOUS ZELATEURS DE L'A- // vancement et decoration de la langue Françoyse, // sur le contenu dans l'huitiesme d'Amadis.</p>
1550	Paris, Vincent Sertenas	<p>Même paratexte qu'en 1548</p> <p>- CLAUDE COLET DE RUMILLY, // TOUCHANT LE SEIGNEUR DES // Essars.</p>
1575	Lyon, Benoist Rigaud	<p>- A MONSEIGNEUR // MONSEIGNEUR DE // Montmorancy Chevalier // de l'ordre d u Roy, Conne- // stable et grand Maistre de // France, le Seigneur des Es- // sars baise les mais de sa ma // gnificence et Seigneurie.</p> <p>- SONNET [Probè et Tacitè]</p>

<b>Le Parrangon de vertu</b>		
Date d'édition	Adresse	Paratexte
1549	Lyon, Guillaume Rouillé	<p>- A TRES ILLUSTRÉ, TRES // HAUT, ET TRESPUISSANT PRINCE, MES- // sire Charles de Bourbon, Prince de la roche sur Yon, Com- // te de Plorhan, Baron de Mortaigne, de Chateau- Briant, // Chemilly, Cholet, Beau-preau, Seigneur de Candé, // Beau-manoir, Bazoges, la Hardouinaye, Boys- // charruan, et c.</p>



		Chevalier de l'ordre du // Roy, et Capitaine de cinquante // hommes d'armes. Jan Maugin, dit le petit Angevin, rend treshumble // salut avec perpetuelle obeissance. - A mondit Seigneur Prince. [Probè et Tacitè]
1556	Lyon, Guillaume Rouillé	
1573	Paris, Jean Ruelle	-A MONSEIGNEUR, // MONSEIGNEUR DE // Maupas, Abé de S. Jean // de Laon, Conseiller et // Aumosnier ordi- // naire du Roy. -AU SUSDIT SEIGNEUR // DE S. JEAN, PAR SON // mesme Angevin.

#### Le Premier livre de l'histoire et ancienne cronique de Gerard d'Euphrate

Date d'édition	Adresse	Paratexte
1549	Paris, Estienne Groulleau	- Epistre de l'Auteur, // AUX LECTEURS. - I.P.M. - L. P. A. à l'Auteur,
1580	Lyon, Benoist Rigaud	

#### Les Epistres de Phalaris

Date d'édition	Adresse	Paratexte
1550	Paris, Jean Longis	- A MONSEIGNEUR // MONSEIGNEUR LE // Chancelier de France, messire Fran- // çois Olivier, par Claude Gruget. - Sonet aux Agrigentins // ET AUTRES LE- // cteurs, par le seigneur de la Guil- // lotiere du bas Poictou. - DIZAIN AU LECTEUR // par François Gruget Touraniau. - Ad eundem hexastichon. - L'Angevin, à Gruget.
1556	Lyon, Benoist Rigaud	Même paratexte qu'en 1550
1558	Anvers, Christophe Plantin	Même paratexte qu'en 1550 - Au Lecteur.

#### L'Histoire De Primaleon de Grece

Date d'édition	Adresse	Paratexte
1550	Paris, Jan Longis	<p>- AU ROY.  - François de Vernassal aux le- // cteurs des nations dont il a tiré l'ar- // gument de ceste histoire.  - A TRESHAUT, TRESILLUSTRE ET VERTUEUX // Prince Messire François de Lorraine Duc de Guise, Marquis du Maine, // Per de France, gouverneur et lieutenant general pour le Roy en ses // païs de Savoye et Dauphiné, Chevalier de l'ordre et capi- // taine de cent hommesdarmes, François de Vernassal // son treshumble et tresobeissant serviteur sou- // haite accroissement d'honneur // avec // perpetuelle felicité.  - A SON SEIGNEUR ET PERE // Monsieur de Vernassal, François le // plus humble de ses enfans.  - Au Lecteur. [Avec le temps]  - Le Seigneur des Essars N. de Herbe- // ray commissaire ordinaire en l'artillerie du Roy, sur // la traduction des livres de Primaléon de Grece // par François de Vernassal Quercinois.  - R.R. Seigneur de la Guilliotiere du bas Poi- // tou, valet de chambre ordinaire du Roy // à François de Vernassal.  - Jan Maugin, dit l'Angevin, fidele amy // de Vernassal, au lecteur.  - Ode de J.P.D.M. à Vernassal.  - PASQUIER LE TELLIER IMPRIMEUR // de ce</p>

		Livre, aux Lecteurs.
1572	Orléans, Pierre Treperel	Reprise de l'épître à François de Lorraine, et de l'ode de Jean-Pierre de Mesmes.
1580	Lyon, Benoist Rigaud	Reprise du même paratexte qu'en 1550, sans la note de l'imprimeur.

### Le Premier livre du nouveau Tristan

Date d'édition	Adresse	Paratexte
1554	Paris, Veuve Maurice de la Porte	- A mon Seigneur, Monsieur de Maupas, // ABE DE SAINT IAN DE LAON, CON- // seiller, et Aumonier ordinaire du Roy. [L'Angevin] - A Monsieur de Maupas. ODE. [Coelum non solum] - L'imprimeur Au Lecteur
1567	Paris, Gabriel Buon	Même paratexte qu'en 1554.
1577	Lyon, Benoist Rigaud	- A MON SEIGNEUR // MONSIEUR DE MAUPAS, // ABE DE SAINT JEAN DE // Laon, Conseiller, et Aumo- // nier ordinaire du // Roy. [L'Angevin] - A MONSIEUR DE // MAUPAS. ODE. [Coelum non solum]

### Melicello discourant au recit de ses amours mal fortunées

Date d'édition	Adresse	Paratexte
1556	Paris, Estienne Groulleau	- Au Seigneur Nicolas Doucet, Gentilhomme Laonnois, et Eleu pour le Roy à Laon. [L'Angevin] - Une Dame Laonnoyse, au Seigneur // Nicolas Doucet, sur le discours // de Melicello, fait par // l'Angevin - Allusion de l'Autheur, sur l'anagrammatisme de son nom. Aux Lecteurs.



## **Index des noms propres**

---

Benoît Rigaud .....	7, 19, 31, 34, 35, 36, 37
Claude Gruget .....	20, 26, 38, 42, 72, 96, 143
Denis Janot .....	11, 19, 31, 33, 34, 69, 87, 115
Des Essars .....	20, 23, 57, 58, 61, 94
Étienne Groulleau .....	7, 12, 18, 19, 27, 31, 32, 34
François de Vernassal .....	20, 21, 28, 37, 38, 40, 41, 46, 48, 52, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 63, 64, 72, 77, 78, 97, 98, 147, 148, 151, 152, 154
Jacques Gohory .....	26, 39, 59, 60, 65, 114
Jean Longis .....	7, 19, 31, 32, 69, 72, 93, 97, 110, 143
Jean Maugin .....	1, 5, 7, 9, 11, 12, 17, 18, 19, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 33, 34, 38, 40, 41, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 55, 57, 58, 61, 62, 63, 65, 76, 77, 81, 82, 90, 93, 97, 102, 126, 133, 141, 160, 163
Jeanne de Marnef .....	11, 19, 27, 31, 37, 69, 87, 93, 101, 129
Jean-Pierre de Mesmes .....	20, 21, 26, 38, 42, 43, 46, 116, 137, 153, 154
Michel Sevin d'Orléans .....	34, 37, 38, 39, 48, 51, 65
Vincent Sertenas .....	7, 19, 31, 32, 57, 69, 71, 72, 81, 94, 97, 101, 107, 110, 126